



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2021

Mars 2022

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	14
Parlement des jeunes	25
Chancellerie	29
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	31
Ecole obligatoire	33
Affaires culturelles	44
Service de l'intégration et de la cohésion sociale	47
Bibliothèques de la Ville	48
Archives de la Ville	57
Services généraux des Musées	59
Musée international d'horlogerie	60
Musée des beaux-arts	68
Musée d'histoire	74
MUZOO (Anc. Institutions zoologiques)	80
Ressources humaines, espaces publics, énergies et sécurité (DREPES)	89
Service des ressources humaines	91
Services des espaces publics	98
Administration des infrastructures	109
Sécurité publique	120
Économie, finances, action sociale et services internes (DEFASI)	123
Service de l'économie	125
Service des finances	126
Service communal de l'action sociale	138
Affaires juridiques	144
Contrôle des habitants	145
Service informatique communal	162
Jeunesse, sports, santé et service d'incendie et de secours (DJESSS)	165
Service de la jeunesse	167
Service des sports	171
Service de santé et promotion de la santé	177
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises	185
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)	189
Urbanisme, bâtiments, relations extérieures, communication (DUBREC)	193
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement	195
Service des bâtiments et du logement	207
Service technique	215
Service de la communication	227

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2021, le Conseil général s'est réuni à 11 reprises, soit les 19 janvier, 18 février, 23 mars, 6 mai, 31 mai, 15 juin, 30 août, 30 septembre, 28 octobre, 23 novembre et 16 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2021

Les Vert-e-s (10 sièges + 2 suppléants) : Mme Monique Erard, M. Marc Fatton, Mme Ilinka Guyot, Mme Jaquet-Tissot Aline, M. Jean-Emmanuel Lalive, Mme Laure Lalive Todeschini, M. François Perret, M. Laurent Stehlin, Mme Nathalie Tissot, M. Jean-Jacques Tritten, M. Sven Erard (suppléant), M. Christian Piguët (suppléant).

Parti libéral-radical (9 sièges + 2 suppléants) : M. Blaise Courvoisier, Mme Sarah Curty, M. Marc Frutschi, Mme Crystel Graf, M. Cédric Haldimann, M. Claude-André Moser, M. Yves Strub, M. Frédéric Vaucher, M. Alain Vaucher, M. Maël Iseli (suppléant), M. Christophe Mbemba (suppléant).

Parti socialiste (7 sièges + 2 suppléants) : M. Pierre-Alain Borel, Mme Carmen Brossard, Mme Amina Chouiter Djebaili, M. Alexandre Houlmann, Mme Rose Lièvre Assamoi, Mme Silvia Locatelli, M. Giovanni Spoleitini, M. Pascal Bühler (suppléant), Mme Monique Gagnebin (suppléante).

Parti ouvrier populaire (7 sièges + 2 suppléants) : M. Cyril Babando, M. Karim Boukhris, M. Nathan Erard, M. Julien Gressot, Mme Cécile Guinand, Mme Françoise Jeandroz, Mme Marina Schneeberger, Mme Paola Roulet (suppléante), Mme Lara Zender (suppléante).

Union démocratique du centre (5 sièges + 1 suppléant) : M. Jean-Pierre Brechbühler, M. Jean-Denis Christen, M. Andy Favre, M. Daniel Nussbaumer, M. Vincent Pittet, M. Evan Finger (suppléant).

Parti vert'libéral (2 sièges + 1 suppléant) : Mme Brigitte Leitenberg, M. Alain Othenin-Girard, Mme Aliénor Zaffalon (suppléante).

Parti Le Centre (1 siège + 1 suppléant) : M. Blaise Fivaz, Mme Manon Freitag (suppléante).

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général : Nathan Erard (POP), Rose Lièvre Assamoi (PS), Blaise Fivaz (Le Centre), Crystel Graf (PLR), Cécile Guinand (POP), Paola Roulet (POP), Marc Fatton (Les Vert-e-s), Amina Chouiter Djebaili (PS), Monique Erard (Les Vert-e-s), Evan Finger (UDC), Christian Bourquin (Le Centre), Laurent Stehlin (Les Vert-e-s).

Les conseillers généraux et conseillers généraux suppléants démissionnaires ont été remplacés, respectivement par Lara Zender et Gaëtan Bieler (CG suppléant); Monique Gagnebin et Patrick Jobin (CG suppléant); Manon Freitag et Christian Bourquin (CG suppléant); Christophe Mbemba et Anthony Curty (CG suppléant); Gaëtan Bieler et Julie Perret Pouchon (CG suppléante); Raphaël Fehlmann (CG suppléant); Sven Erard et Grégory Rochat (CG suppléant); Pascal Bühler et Karim Djebaili (CG suppléant); Christian Piguët et Béatrice Thiérmard-Clémentz (CG suppléant); Jennifer Graf (CG suppléant); Jonathan Marty (CG suppléant); Grégory Rochat et Stefano Giamboni (CG suppléant).

Élection du bureau du Conseil général pour l'année 2021-2022

Le 15 juin, le Conseil général a désigné son bureau comme suit :

Président	Houlmann Alexandre	PS
1 ^{er} vice-président	Haldimann Cédric	PLR
2 ^{ème} vice-présidente	Guyot Ilinka	Les Vert-e-s
1 ^{er} secrétaire	Pittet Vincent	UDC
2 ^{ème} secrétaire	Schneeberger Marina	POP
Scrutateur	Rochat Grégory	Les Vert-e-s
Scrutateur	Vaucher Frédéric	PLR

Commissions

19 janvier	Élection de M. Giovanni Spoleitini (PS) à la Commission des sports en remplacement de M. Andrea Moretti, démissionnaire.
18 février	Élection de Mme Françoise Jeandroz (POP) à la Commission temporaire de planification territoriale en raison d'un poste vacant. Élection de M. Hughes Chantraine (UDC) à la Commission de l'action sociale et au Conseil d'établissement scolaire en remplacement de M. Evan Finger, démissionnaire.
23 mars	Élection de Mme Françoise Jeandroz (POP) à la Commission temporaire de planification territoriale en raison d'un poste vacant.
6 mai	Élection de M. Julien Gressot (POP) à la Commission temporaire de planification territoriale en raison d'un poste vacant.

31 mai	Élection de M. Maël Iseli (PLR) à la Commission financière en remplacement de Mme Crystel Graf, démissionnaire.
	Élection de M. Jean-Jacques Tritten (Les Vert-e-s) à la Commission temporaire de planification territoriale, en remplacement de M. Marc Fatton, démissionnaire.
15 juin	Élection de Mme Monique Gagnebin (PS) à la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie, en remplacement de Mme Amina Chouiter Djebaili, démissionnaire.
	Élection de M. Raphaël Fehlmann (POP) à la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie, en remplacement de Mme Cécile Guinand, démissionnaire.
	Élection de Mme Carmen Brossard (PS) au Conseil d'établissement scolaire, en remplacement de Mme Amina Chouiter Djebaili, démissionnaire.
30 août	Élection de M. Karim Djebaili (PS) à la Commission de sécurité publique, en remplacement de Mme Amina Chouiter Djebaili, démissionnaire.
	Élection de M. Daniel Musy (PS) à la Commission de sécurité publique, en remplacement de Mme Anne Bramaud du Boucheron, démissionnaire.
	Élection de M. Karim Djebaili (PS) à la Commission de l'action sociale, en remplacement de Mme Anne Bramaud du Boucheron, démissionnaire.
	Élection de M. Sven Erard (Les Vert-e-s) à la Commission financière, en remplacement de Mme Monique Erard, démissionnaire.
30 septembre	Élection de M. Pierre-Yves Blanc (Les Vert-e-s) à la Commission de la culture, en remplacement de M. Daniel Sparti, démissionnaire.
	Élection de M. Jean-Pierre Brechbühler (UDC) à la Commission financière, en remplacement de M. Evan Finger, démissionnaire.
28 octobre	Élection de Mme Jennifer Graf (UDC) à la Commission de la culture, en remplacement de M. Evan Finger, démissionnaire.
23 novembre	Élection de M. Romain Froidevaux (PLR) à la Commission de sécurité publique, en remplacement de M. Jérôme Salvi, démissionnaire.
16 décembre	Élection de M. Christian Piguet (Les Vert-e-s) à la Commission financière, en remplacement de M. Laurent Stehlin, démissionnaire.
	Élection de Mme Barbara Blanc (Les Vert-e-s) à la Commission de l'action sociale, en remplacement de Mme Florence Estrem Joray, démissionnaire.
	Élection de Mme Nathalie Tissot (Les Vert-e-s) à la Commission des sports, en remplacement de M. Laurent Stehlin, démissionnaire.

Rapports présentés au Conseil général

Action sociale

15 juin	Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au Service communal de l'action sociale (le rapport a été accepté par 37 voix à l'unanimité).
---------	--

Budget – comptes – Finances

23 mars	Rapport du Conseil communal relatif à l'introduction d'une redevance pour l'usage du domaine public routier par les conduites industrielles (l'arrêté amendé a été accepté par 37 voix contre 0 et 2 abstentions).
15 juin	Comptes 2020 (les comptes ont été adoptés par 40 voix à l'unanimité)
16 décembre	Budget 2022 (l'arrêté n° 1 du budget a été accepté par 34 voix contre 4 et 2 abstentions, l'arrêté n°2 a été accepté par 35 voix contre 0 et 4 abstentions, l'arrêté n°4 a été accepté par 33 voix contre 1 et 1 abstention et l'arrêté n°4 a été accepté par 30 voix contre 7 et 2 abstentions)

Culture

6 mai	Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 795'000.- pour la création d'un Centre patrimonial archivistique pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec le projet de Nouveau Centre d'archives de l'État (NCA) (l'arrêté a été accepté par 38 voix contre 0 et 2 abstentions).
-------	--

Économie

30 août Rapport d'information du Conseil communal relatif à la promotion économique (le rapport a été accepté par 37 voix contre 0 et 1 abstention)

Infrastructures - chaussées – trottoirs

18 février Rapport du Conseil communal relatif au remplacement du camion 15 Hydrocureur (l'arrêté a été accepté par 36 voix contre 0 et 3 abstentions).

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit budgétaire de CHF 350'000.- TTC pour le renouvellement d'une ambulance (l'arrêté a été accepté par 36 voix contre 2 et 3 abstentions).

Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 255'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un porte-outils (T08) (l'arrêté a été accepté par 37 voix contre 0 et 3 abstentions)

23 mars Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 550'000.- pour la rénovation et la mise en conformité de la fontaine ludique du Bois du Petit-Château (l'arrêté a été accepté par 32 voix contre 2 et 5 abstentions)

Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 650'000.- , dont CHF 450'000.- d'investissement net, pour le réaménagement des combles du Collège industriel en vue d'y installer l'atelier de numérisation et de restauration du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville, reçu en donation par l'Institut suisse de la photographie (ISCP) (l'arrêté a été accepté par 33 voix contre 4 et 1 abstention)

30 août Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 255'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un porte-outils (T16) (l'arrêté a été accepté par 38 voix contre 0 et 1 abstention)

30 septembre Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 3'860'000.- pour la rénovation partielle des façades du bâtiments SISPOL et création d'une centrale solaire photovoltaïque, Passage de la Bonne-Fontaine 38 (l'arrêté a été accepté par 29 voix contre 0 et 10 abstentions)

28 octobre Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 5'520'000.- pour la deuxième phase de réhabilitation des Anciens abattoirs en centre de congrès polyvalent et alternatif et la création d'une centrale solaire photovoltaïque, rue du Commerce 120 à 127 (l'arrêté a été accepté par 35 voix contre 0 et 3 abstentions)

23 novembre Rapport du Conseil communal relatif à la demande d'un crédit cadre 2022-2025 de CHF 2'574'000.00 TTC d'impulsion à l'électrification de la flotte de véhicules et machines du Service des espaces publics (l'arrêté a été accepté par 36 voix contre 2 et 2 abstentions)

Instruction publique

31 mai Rapport au Conseil général en réponse aux postulats des groupes POP "Instruction publique, culture et intégration, Une vraie politique d'intégration" et socialiste "pour une politique d'intégration communale relatif à la création d'un poste de délégué à l'intégration" (le rapport a été accepté par 32 voix contre 0 et 6 abstentions)

Jeunesse

19 janvier Rapport du Conseil communal relatif à l'accueil extrafamilial en Ville de La Chaux-de-Fonds, reporté de la séance du 20 octobre 2020 (pris acte par 38 voix à l'unanimité)

18 février Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 700'000.- pour la rénovation partielle du bâtiment Serre 12 (l'arrêté a été accepté à l'unanimité)

30 août Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit pour la création de L'Annexe, structure parascolaire de 40 places (l'arrêté a été accepté à l'unanimité)

Rapport du Conseil communal relatif à la modification du règlement du Parlement des Jeunes (l'arrêté amendé a été accepté à l'unanimité)

Règlements

19 janvier Rapport du Conseil communal relatif à l'adaptation du règlement général pour le personnel de l'administration (RGPA) (l'arrêté a été accepté par 25 voix contre 10 voix et 3 abstentions)

28 octobre Rapport du Conseil communal relatif à la modification du montant maximal de la taxe déchets entreprises (l'arrêté a été accepté par 24 voix contre 13 et 1 abstention)

Sports

- 23 mars Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- TTC pour la rénovation de la patinoire des Mélèzes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site (l'arrêté a été accepté par 35 voix contre 0 et 3 abstentions)

Urbanisme – Aménagement

- 19 janvier Rapport d'information du Conseil communal relatif à la rénovation et la transformation du site du Châtelot (immeubles 5-7, 9-11 et 13-15), la construction d'un nouvel immeuble ainsi que l'intégration d'une structure d'accueil parascolaire, reporté de la séance du 20 octobre 2020 (pris acte par 36 voix sans opposition)
- 18 février Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit pour la station d'épuration de CHF 2'400'000.-, dont CHF 1'900'000.- à la charge de la Ville par la taxe d'épuration, pour le remplacement et la modernisation du système de supervision et d'automatisation, la sécurisation et la redondance du tableau général basse tension ainsi que le remplacement du groupe de secours (l'arrêté a été accepté à l'unanimité)

Divers

- 31 mai Rapport au Conseil général relatif à la présentation du programme de législature : *La Chaux-de-Fonds 2020 – 2024, Une ville en mutation* (le rapport a été accepté à l'unanimité)
- Rapport du Conseil communal en réponse à la motion de M. Julien Gressot du 29 août 2017 intitulé "Pour ne pas détruire le tissu associatif de notre ville" (le rapport a été accepté à l'unanimité)
- Rapport au Conseil général en réponse aux postulats des groupes POP "Instruction publique, culture et intégration, Une vraie politique d'intégration" et socialiste "pour une politique d'intégration communale relatif à la création d'un poste de délégué à l'intégration" (le rapport a été accepté par 32 voix contre 0 et 6 abstentions).
- 30 août Rapport du Conseil communal en réponse à la motion interpartis des groupes PS, PDC, PLV, Verts et POP intitulée "Pour une diffusion des séances du Conseil général en direct", déposée lors de la séance du 22 décembre 2020 (le rapport a été accepté par 30 voix contre 0 et 7 abstentions)

Interpellations

- 19 janvier Interpellation urgente PVL- Soutien aux entreprises COVID
- 18 février Interpellation urgente PS "Pour une sécurité sans faille dans le milieu scolaire"
- Interpellation urgente PVL "Sauvons les Ondines"
- 6 mai Interpellation urgente Les Vert-e-s "Transmission des séances du Conseil Général non seulement en direct mais aussi en rediffusion (replay) ?" déposée lors de la séance du 23 mars 2021
- Interpellation urgente UDC et Le Centre "Piétonisation de la Place du Marché ; un pavé dans la mare !", déposée lors de la séance du 23 mars 2021
- Interpellation POP relative à la motion populaire "Agissez pour l'économie locale et la surconsommation !", déposée lors de la séance du 19 janvier 2021
- Interpellation PS "Ramassage porte-à-porte du papier et du carton", déposée lors de la séance du 18 février 2021
- 31 mai Interpellation urgente PLR "Quelle place pour nos futures manifestations chaux-de-fonnières ?" déposée lors de la séance du 6 mai 2021
- 15 juin Interpellation PS "Quel avenir pour la carte journalière CFF" déposée lors de la séance du 18 février 2021
- Interpellation PS "Neuchâtel centre de l'horlogerie ?", déposée lors de la séance du 31 mai 2021
- 30 septembre Interpellation urgente interpartis Les Vert-e-s, POP, PS, PVL, PLR, UDC et Le Centre "Évitement H18 : pour que La Chaux-de-Fonds ne meure pas !"
- Interpellation urgente PS à la suite de la mort tragique par arme blanche d'un jeune habitant de La Chaux-de-Fonds
- 28 octobre Interpellation urgente PS "Stryker quelles sont les informations ?"
- Interpellation urgente PLR "Muzoo"

- 23 novembre Interpellation urgente interpartis PVL, Le Centre, PLR et UDC relative à l'attribution du poste de « Délégué à la stratégie événementielle et promotionnelle de la Ville à 50 % »
Interpellation urgente PLR "Les turbulences au service de la communication"
Interpellation UDC "Braquages, violences et gangs à La Chaux-de-Fonds : stop !"
Interpellation PVL "photovoltaïque à la Chaux-de-Fonds"
Interpellation Les Vert-e-s "Écriture inclusive", déposée lors de la séance du 30 août 2021
Interpellation POP "12e Unesco – apéro du 25 juin", déposée lors de la séance du 30 août 2021
Interpellation POP "Accessibilité des places de jeux aux personnes à mobilité réduite", déposée lors de la séance du 30 septembre 2021
Interpellation Les Vert-e-s "Protection des haies et bosquets", déposée lors de la séance du 30 septembre 2021
Interpellation Les Vert-e-s au sujet des cyberattaques de collectivité publiques, déposée lors de la séance du 28 octobre 2021
- 16 décembre Interpellation PS "Affichage sauvage : quid du respect du règlement ?"

Questions

- 18 février Question PLR relative à la possibilité de proposer à la population la visite de certains sites de la Ville
- 15 juin Question écrite Les Vert-e-s "Enfer fiscal, La Chaux-de-Fonds, c'est très réducteur", déposée le 23 mars 2021
Question PLR "Incivilités dans les poubelles de la Ville", déposée le 23 mars 2021
Question écrite PLR "Existe-t-il une planification à moyen terme des ouvertures de chantiers ?", déposée le 6 mai 2021
Question écrite PLR "Dring Dring ?", déposée le 6 mai 2021
Question écrite Les Vert-e-s "Mise en sens unique de la rue de Gibraltar", déposée le 31 mai 2021
Question PVL "Distribution des documents "budget", "comptes" et "autres" : les petits ruisseaux font les grandes rivières", déposée le 31 mai 2021
- 30 août Question urgente Les Vert-e-s concernant l'avenir de la Villa Fallet
- 23 novembre Question écrite PLR "Prévention des braquages en Ville de La Chaux-de-Fonds"
Question PLR "Règles de la déchetterie intercommunale pour le dépôt, par un particulier, de matières inertes (carrelages brisés, débris de mortier, etc...)"
Question Les Vert-e-s "Le secret au sein des commissions"
Question PLR "Fermetures d'offices postaux", déposée lors de la séance du 28 octobre 2021

Projet de résolution

- 6 mai Résolution Les Vert-e-s et Le Centre "Pour la création de nouveaux jardins potagers urbains respectant "La Charte des jardins" " déposée lors de la séance du 19 janvier 2021 (la résolution amendée par le PLR est acceptée à l'unanimité)
- 30 août Projet de résolution urgente POP, Le Centre, Les Vert-e-s, PS et PVL : "Pour un projet de patrimonialisation de la Villa Fallet" (la résolution est acceptée à l'unanimité)
- 30 septembre Résolution interpartis Les Vert-e-s et POP "Pour une gestion plus durable du patrimoine boisé en limitant la coupe et l'élagage des arbres sur le territoire communal tant que durera l'urgence climatique", déposée lors de la séance du 31 mai 2022 (la résolution est acceptée)

Motions

- 19 janvier Motion PVL "Soutien aux entreprises", déposée lors de la séance du 22 décembre mais non traitée (la motion a été retirée au profit d'une interpellation urgente du PVL)
- 18 février Motion POP "Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne" déposée lors de la séance du 22 décembre (la motion a été acceptée par 25 voix contre 11 et 3 abstentions)

6 mai	Motion urgente PS "Pour un plan de relance en faveur des acteurs locaux : accompagnons la sortie de la crise pandémique !", déposée lors de la séance du 23 mars 2021 (la motion a été acceptée sans opposition) Motion interpartis PS, Le Centre, PVL, Les Vert-e-s et POP "Pour une diffusion des séances du Conseil général en direct" déposée lors de la séance du 22 décembre (la motion a été acceptée sans opposition) Motion POP "Mettre en valeur l'hiver Chaux-de-Fonniers", déposée lors de la séance du 19 janvier 2021 (la motion amendée a été acceptée sans opposition) Motion interpartis Les Vert-e-s, PS, PVL, POP "Quand revient la nuit" (1965, J. Hallyday), déposée lors de la séance du 18 février 2021 (la motion amendée a été acceptée sans opposition) Motion PLR "Quid de l'évolution du revenu des habitantes et habitants de la Ville ?", déposée lors de la séance du 18 février 2021 (la motion a été acceptée par 27 voix contre 10 et 3 abstentions)
30 septembre	Motion PVL "Participation citoyenne à La Chaux-de-Fonds", déposée lors de la séance du 6 mai 2021 (la motion a été retirée au profit de la commission consultative temporaire « démocratie participative », projet d'arrêté déposé lors de la séance du 30 septembre 2021) Motion Les Vert-e-s "Comment et où permettre l'installation de panneaux solaires par des propriétaires et des locataires dans l'impossibilité de le faire chez eux ?", déposée lors de la séance du 18 février 2021 (la motion amendée a été acceptée par 32 voix contre 5 et 2 abstentions) Motion Les Vert-e-s "Écopâturage sur le territoire communal", déposée le 23 mars 2021 (la motion a été retirée) Motion PS "Pour des protections menstruelles à disposition dans les écoles", déposée le 23 mars 2021 (la motion a été retirée)
28 octobre	Motion interpartis POP, PVL, PS, Les Vert-e-s, Le Centre, PLR, UDC "Pour que La Chaux-de-Fonds dépose un dossier de candidature pour devenir « Ville du Goût »", déposée lors de la séance du 31 mai 2021 (la motion a été acceptée sans opposition) Motion POP et PS "La Chaux-de-Fonds, une Ville ouverte et active contre toute forme de discrimination", déposée lors de la séance du 31 mai 2021 (la motion a été acceptée par 18 voix contre 14 et 6 abstentions) Motion PS "Dans le cadre de la volonté du Canton de favoriser la domiciliation, la Ville doit donner l'exemple et favoriser en premier lieu celle de ses employés communaux", déposée lors de la séance du 15 juin (la motion amendée a été acceptée sans opposition) Motion populaire pour une économie circulaire engagée et la prise en compte des acteur·trice·s économiques de la Ville de La Chaux-de-Fonds, déposée lors de la séance du 28 octobre 2021 (la motion a été refusée par 37 voix contre 1 et 2 abstentions)

Postulats

18 février	Postulat POP et PS concernant le rapport relatif à une demande de crédit de CHF 700'000.- pour la rénovation partielle du bâtiment Serre 12, le postulat a été retiré Postulat Les Vert-e-s "Comment et où permettre l'installation de panneaux solaires par des propriétaires et des locataires dans l'impossibilité de le faire chez eux ?", transformé en motion lors de la séance du 18 février 2021
23 mars	Postulat PVL "Rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes Étude de polyvalences des futures patinoires" (le postulat a été rejeté par 16 voix contre 16 et 9 abstentions) Postulat PVL "Anticiper pour l'avenir" (le postulat a été refusé par 24 voix contre 5 et 8 abstentions) Postulat PS au rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- TTC pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site (le postulat a été accepté tacitement) Postulat PLR relatif à la demande du crédit d'étude pour la Patinoire des Mélèzes (le postulat a été accepté tacitement) Postulat Les Vert-e-s "Géothermie" au rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes (le postulat a été refusé par 20 voix contre 11 et 7 abstentions) Postulat Les Vert-e-s "Logement de groupes" au rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes (le postulat a été accepté tacitement)
28 octobre	Postulat PLR au rapport concernant la modification du montant maximal de la taxe de base des déchets des entreprises (le postulat a été refusé par 21 voix contre 14 et 3 abstentions)
16 décembre	Postulat POP "Pour un examen des conditions de travail du personnel communal" (le postulat a été accepté sans opposition)

Projets d'arrêtés

- 30 septembre Arrêté urgent POP, PVL, PS et Les Vert-e-s concernant l'instauration d'une commission consultative temporaire « démocratie participative » (l'arrêté a été accepté par 32 voix contre 4 et 3 abstentions)
- 23 novembre Arrêté PS visant à instaurer un registre des liens d'intérêts des membres du Conseil général et du Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans le Règlement général de la Ville de La Chaux-de-Fonds, déposé lors de la séance du 30 septembre 2021 (l'arrêté amendé a été accepté par 33 voix contre 0 et 7 abstentions)

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

La composition du Conseil communal au 1^{er} janvier 2021 était la suivante:

Théo Huguenin-Elie (PS), président;
Théo Bregnard (POP), vice-président;
Patrick Herrmann (Les Vert-e-s), membre;
Jean-Daniel Jeanneret (PLR), membre;
Thierry Brechbühler (UDC), membre.

Depuis le 16 juin 2021, l'ordre protocolaire est le suivant:

Théo Bregnard (POP), président;
Patrick Herrmann (Les Vert-e-s), vice-président;
Jean-Daniel Jeanneret (PLR), membre;
Thierry Brechbühler (UDC), membre;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre.

Principaux dossiers politiques

En 2021, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal ayant donné lieu à un rapport au Conseil général sont les suivants :

- Rapport de législature
- Création d'un nouveau Service de l'économie de la Ville de La Chaux-de-Fonds
- Création d'un poste de déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale
- Rapport d'information relatif au Service communal de l'action sociale (SCAS)
- Programme d'impulsion à l'électrification de la flotte de véhicules et machines des Espaces publics
- Rénovation partielle des façades du bâtiment SISPOL et la création d'une centrale solaire photovoltaïque
- Rénovation des combles du Collège industriel en vue d'y installer l'atelier de numérisation et de restauration du Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la Ville reçu en donation par l'Institut suisse de la photographie (ISCP)
- Rénovation et transformation du site du Châtelot et construction d'un nouvel immeuble ainsi que l'intégration d'une structure d'accueil parascolaire
- Rénovation et mise en conformité de la fontaine ludique du Bois du Petit-Château
- Deuxième phase de réhabilitation des Anciens abattoirs en centre de congrès polyvalent et alternatif et la création d'une centrale solaire photovoltaïque
- Etude pour la création d'un Centre patrimonial archivistique pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec le projet de Nouveau Centre d'archives de l'État (NCA)
- Etude concernant la rénovation de la patinoire des Mélèzes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site

Relations extérieures

En 2021, les différentes séances de travail avec les exécutifs de certaines communes neuchâteloises ont pu être effectuées suite à l'assouplissement des mesures sanitaires. Ainsi, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a rencontré les exécutifs communaux du Locle, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, de Neuchâtel et de la Grande Béroche, mais aussi celui de St-Imier. Le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds a également rencontré le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel. Enfin, l'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est rendu à Thoun afin de participer in corpore à la rencontre organisée par l'Union des Villes Suisses (UVS) dont le thème

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2021 :

3 février	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Chauffage Sanitaire SBP SA (Viteos)
17 février	Arrêté désignant Mme Lara Zender conseillère générale (POP) et M. Gaëtan Bieler (POP) conseiller général suppléant en remplacement de M. Nathan Erard (POP) démissionnaire
24 février	Arrêté relatif au règlement fonds Sombaille Jeunesse
10 mars	Arrêté modifiant l'arrêté relatif à la participation et la rémunération des personnes engagées lors des élections et votations Arrêté de vente des biens-fonds 20085, 20086 et 20087 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
17 mars	Arrêté relatif à l'adjudication des travaux pour le changement de l'éclairage de la patinoire des Mélèzes (piste intérieure) Arrêté de vente des biens-fonds 19943 et 19946 du cadastre de La Chaux-de-Fonds Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Denis Piaget (Viteos)
24 mars	Arrêté relatif aux mesures de stationnement sur le bien-fonds 12033
31 mars	Arrêté relatif au règlement de la Commission pour le réaménagement de la Place du Marché
14 avril	Arrêté relatif au droit de passage des bien-fonds 3755 et 3757 du cadastre des Éplatures
28 avril	Arrêté de vente du bien-fonds n° 12346 du cadastre de La Chaux-de-Fonds Arrêté de vente du bien-fonds n° 10800 du cadastre de La Chaux-de-Fonds Arrêté de délégation de signature pour la Chancellerie Arrêté désignant Mme Monique Gagnebin (PS), conseillère générale, et M. Patrick Jobin (PS), conseiller général suppléant en remplacement de Mme Rose Lièvre Assamoi (PS) démissionnaire
12 mai	Arrêté relatif à la régularisation foncière en lien avec l'îlot vert, bien-fonds n° 11210 du cadastre des Éplatures Arrêté désignant Mme Manon Freitag (Le Centre) conseillère générale et M. Christian Bourquin (Le Centre) conseiller général suppléant en remplacement de M. Blaise Fivaz (Le Centre) démissionnaire
19 mai	Arrêté désignant M. Christophe Mbemba (PLR) conseiller général et M. Anthony Curty (PLR) conseiller général suppléant en remplacement de Mme Crystel Graf (PLR) démissionnaire
26 mai	Arrêté désignant M. Gaëtan Bieler (POP) conseiller général et Mme Julie Perret Pouchon (POP) conseillère générale suppléante en remplacement de Mme Cécile Guinand démissionnaire et M. Raphaël Fehlmann (POP) conseiller général suppléant en remplacement de Mme Paola Roulet (POP) démissionnaire Arrêté désignant M. Sven Erard (Les Vert-e-s) conseiller général et M. Grégory Rochat (Les Vert-e-s), conseiller général suppléant, en remplacement de M. Marc Fattou (Les Vert-e-s) démissionnaire Arrêté précisant les modalités de suppléance dans les commissions prévues par le Règlement général (RSC 10.10)
9 juin	Arrêté de vente du bien-fonds 7293 du cadastre des Éplatures Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Thomas Miserez SA (Viteos) Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Paerlitec SA (Viteos) Arrêté désignant M. Pascal Bühler (PS) conseiller général et M. Karim Djebaili (PS) conseiller général suppléant en remplacement de Mme Amina Chouiter Djebaili (PS) démissionnaire
23 juin	Arrêté relatif à la prolongation d'un droit de superficie sur le bien-fonds 17689 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et à la constitution d'un nouveau droit de superficie sur le bien-fonds 17881 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
30 juin	Arrêté relatif à la constitution d'une servitude de passage sur le bien-fonds n° 20242 du cadastre de La Chaux-de-Fonds Arrêté relatif à la constitution d'une servitude de restriction du droit à bâtir sur le bien-fonds n° 12597 du cadastre de La Chaux-de-Fonds Arrêté portant modification au Règlement communal sur les terrasses (RSC 50.200)
7 juillet	Arrêté de vente du bien-fonds n° 20237 du cadastre de La Chaux-de-Fonds Arrêté concernant l'ouverture nocturne des magasins pour 2021

11 août	Arrêté relatif à la délégation de compétence de représentation au Conseil général
1 ^{er} septembre	Arrêté relatif au règlement concernant le fonds Imeta
8 septembre	Arrêté de vente du bien-fonds n° 11962 du cadastre de La Chaux de Fonds Arrêté de vente du bien-fonds n° 12356 du cadastre de La Chaux de Fonds
15 septembre	Arrêté proposant Mme Jennifer Graf (UDC) conseillère générale suppléante en remplacement de M. Evan Finger (UDC) démissionnaire Arrêté de vente du bien-fonds n°12352 du cadastre de La Chaux de Fonds
29 septembre	Arrêté de vente des biens-fonds 19990 et 19995 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et division du bien-fonds 19947 du même cadastre Arrêté de vente du bien-fonds n° 12358 du cadastre de La Chaux de Fonds et suppression du droit de superficie D12359 du même cadastre
13 octobre	Arrêté désignant Mme Jennifer Graf (UDC) conseillère générale suppléante en remplacement de M. Evan Finger (UDC) démissionnaire Arrêté de vente d'une surface du bien-fonds 19739 du cadastre de La Chaux-de-Fonds Arrêté relatif à la constitution d'une servitude de passage sur le bien-fonds 12059 du cadastre de La Chaux-de-Fonds au profit des parcelles 8098, 8099 et 16501 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
27 octobre	Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Pro-Tech Chauffage Sàrl (Viteos) Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Thomas Willi, Sanitaire – Chauffage – Energies renouvelables (Viteos)
3 novembre	Arrêté désignant M. Jonathan Marty (Le Centre) conseiller général suppléant en remplacement de M. Christian Bourquin (Le Centre) démissionnaire
17 novembre	Arrêté portant modification au Règlement d'exécution du règlement communal sur la vidéosurveillance (RSC 50.131) Arrêté portant modification au Règlement du Conseil communal concernant l'enquête statistique auprès des entreprises et établissements (RSC 41.203) Arrêté portant modification au Règlement de la piscine des Mélèzes (RSC 22.120)
24 novembre	Arrêté de vente du bien-fonds 12350 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et suppression du droit de superficie D12351 du même cadastre Arrêté relatif à l'acquisition des biens-fonds 6061, 6063, 6064 et 6572 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
8 décembre	Arrêté de vente du bien-fonds 5921 du cadastre des Éplatures et suppression des droits de superficie D5932 à D5939 du même cadastre Arrêté de vente du bien-fonds 9646 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et suppression du droit de superficie D9647 du même cadastre Arrêté de vente du bien-fonds 2625 du cadastre des Éplatures et suppression du droit de superficie D2626 du même cadastre Arrêté de vente du bien-fonds 10801 du cadastre de La Chaux de Fonds et suppression du droit de superficie D11192 du même cadastre Arrêté de vente du bien-fonds 11642 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et suppression du droit de superficie D11643
22 décembre	Arrêté de vente partielle du bien-fonds 2942 du cadastre des Éplatures et suppression des droits de superficie D3047 et D3049 Arrêté de modification du règlement concernant les taxes et émoluments communaux (RSC 41.101) Arrêté de délégation de signature pour la Chancellerie pour la période du 4 au 14 janvier 2022 Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour V.I. Group SA (Viteos)

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal :

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
17 novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la Gare par exemple). Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière. Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, tout en prouvant de réelles économies d'énergie. Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986. La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque. Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.
23 février 2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristique-culturelle pour les visiteurs de notre métropole. Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècle.
27 août 2008 F. Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
2 juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Une baisse de la pression démographique ainsi que des solutions alternatives (transformations d'appartements de concierges en salles de classe ou encore l'ouverture du Collège de Cap Martin, soit 10 nouvelles salles de classes) ont permis de résoudre en grande partie la problématique. Finalement, un certain pragmatisme et la rentabilisation de certaines salles rendues plus polyvalentes a permis de répondre à la plupart des problèmes posés par la motion. Il s'agira ainsi de proposer un classement de celle-ci.
2 juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un Le classement sera proposé dans le cadre de la réalisation du projet.
2 février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information dans lequel cette question sera intégrée.

7 septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
4 février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Après une première expérience d'un week-end de programmation gratuite et accessible au public (à l'occasion de la réouverture de la Salle de musique en 2015), le Conseil communal propose de chercher d'autres manières de répondre à cette motion, en discussion avec la nouvelle direction du TPR. Un rapport devrait présenter les éléments retenus et permettre de classer cette motion. Depuis lors et afin de faire connaissance de manière festive, le TPR a proposé ou accueilli les événements suivants : • Concert annuel d'orgue (tout public) • Fête d'Halloween en 2014 (enfants) • Fête du Théâtre (portes ouvertes sur les coulisses ; représentations "au chapeau") • Mises en Bouche (rencontre avec les artistes avant ou après le spectacle / pour chaque création ou coproduction TPR) • Brunchs du TPR (3 ou 4 dimanche par an) • Torrée annuelle du TPR (tout public)
3 juin 2013 T. Huguenin-Elie	Création d'une artothèque Depuis avril 2021, un nouveau secteur Technique et reprographie a été créé à la Bibliothèque de la Ville suite à la réception d'un matériel photographique exceptionnel de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP). En lien avec cette donation et afin d'aider au démarrage de l'artothèque, les Amis de la BV ont déposé une demande de soutien auprès de la Loro pour la création d'une photothèque qui serait la première étape avec le prêt de photographies. Il s'agirait de prêter des photographies émanant de photographes professionnels et de reproduction de photographies issues des fonds patrimoniaux de la BV, d'où l'importance de l'implication du secteur Technique et reprographie pour la réalisation de reproductions professionnelles. La mise en place de ce projet, si l'argent est obtenu, aurait lieu à la fin de l'année 2022.
25 novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où. Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.
31 mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et le secteur des espaces verts. Un mandat a été donné pour une gestion optimale des espaces verts tant écologiquement, qu'économiquement et esthétiquement.

31 octobre 2017 O. Can	Une application smartphone pour notre ville La question de doter la Ville d'une application smartphone s'est posée plusieurs fois ces dernières années, sans jamais être développée, en fonction des questions de coûts de réalisation et de gestion, ainsi que du bassin potentiel d'utilisateurs. Le déploiement opéré avec succès par la Ville sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, youtube), ainsi que le lancement de parcours touristiques audio-guidés sur l'application IZI.Travel (https://izi.travel/fr/suisse/guides-de-villes-en-la-chaux-de-fonds) avec trois parcours, celui du MIH, et Montre-Moi... tes incontournables puis Urbanisme horloger (UNESCO), ont répondu toutefois, à moindre coût, à cette volonté de disposer d'une offre "à la page". Enfin, l'application cantonale Nemo News (http://nemo.neuchatel.ch/nemo-news/) a pu être lancée à fin 2017 (prévue initialement en juin). Elle permet de sélectionner parmi les collectivités publiques neuchâteloises celles dont on veut recevoir les informations, et de sélectionner les thèmes intéressants. Les communiqués de presse de la Ville de La Chaux-de-Fonds, les événements figurant à l'agenda de son site internet, ou encore les alertes neiges sont ainsi notifiées aux personnes ayant téléchargé l'application et s'étant "inscrites" aux infos chaudes-de-fonnières. Cela dit, une analyse générale et un bilan global seront effectués par le Service de la communication et donnera lieu à un rapport. Il est à noter dans l'immédiat que, suite à l'essai concluant du 18 février 2021, les séances du Conseil général seront dorénavant retransmises en intégralité en vidéo sur internet. Par ailleurs, les alertes-neige par sms (plus de 7'000 abonnés) ou la série de capsules vidéos "Montre-moi" diffusées sur les réseaux sociaux et le site de la Ville attestent des efforts déployés pour accroître les offres et le rayonnement numériques.
28 juin 2018 H. Chantraine	Incitons les automobilistes à plus de civilité en Ville Il sera répondu conjointement à la motion "Les cyclistes, exemptés du code de la route?". Suite à l'audit de la Sécurité publique, la philosophie générale du service a été reconsidérée et un accent particulier sera dorénavant mis sur la relation entre agent e s et population dont la prévention de certaines infractions et incivilités fait naturellement partie.
28 juin 2018 H. Chantraine	Des passages pour piétons... source de dangers ? L'étude réalisée en 2019 a montré qu'environ 60% des 544 passages pour piétons (PPP) recensés sont jugés insuffisants par rapport à la norme. Les non conformités sont des distances insuffisantes de visibilité (86% des cas), un éclairage insuffisant (17%), la traversée de plus d'une voie de circulation par direction (13%) ou une distance de traversée trop élevée (5%). À noter qu'un PPP peut cumuler plusieurs des non conformités précitées. La mise en conformité des passages insuffisants prendra plusieurs années. Une partie d'entre eux sont compris dans les projets de réaménagements des rues. Un crédit récurrent figurera dans les budgets de ces prochaines années pour le traitement des autres passages pour piétons.
30 octobre 2018 M. Erard / P. Jobin / J. Gressot	Après les mesures hivernales, les mesures estivales? La motion a été acceptée par le Conseil général le 30 octobre 2018. Une réponse sera donnée ultérieurement. La mise en place de voies réservées à la mobilité douce se développe progressivement. Un rapport sera présenté lorsque le réseau aura été complété de manière globale sur l'ensemble de la ville.
10 avril 2019 M. Fruttschi	Utilisons le bois de nos forêts La réponse à cette motion sera préparée conjointement avec la Ville du Locle, à laquelle nous confions la gestion de nos forêts. Une réflexion est en cours pour inclure ce matériau renouvelable aussi bien dans l'édification de bâtiments publics de grande envergure qu'en vue de l'installation de chauffages à distance complétant le dispositif de Vadec.
10 avril 2019 J. Gressot / O. Can / S. Erard	Etablissement d'un plan Climat Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.
26 septembre 2019 N. Erard / F. Bärtschi / P. Jobin / S. Erard	Guinguette éphémère Ce projet est en réflexion au sein des services.

26 septembre 2019 Lara Zender	Agissez pour l'économie locale et la surconsommation Le traitement de cette motion se fera dans le cadre du renouvellement de la concession pour l'affichage public qui est prévue à fin 2022.
29 octobre 2019 O. Can	Le central Park de La Chaux-de-Fonds Ce projet sera analysé en lien avec les projets de contournements H18 et H20 et des mesures d'accompagnement afin de définir les objectifs d'aménagement de l'avenue Léopold-Robert pour ces prochaines années. Une réponse sera donnée ultérieurement.
4 février 2020 F. Jeandroz / M. Schneeberg / F. Bärtschi / N. Erard	Halte aux plastiques La mise en application de la loi cantonale est attendue. Un rapport est en cours de rédaction et sera présenté courant 2022. La reddition de ce rapport a été retardée par la volonté du Conseil communal de présenter un règlement d'exécution en même temps que le rapport.
1er septembre 2020 S. Locatelli / P. Jobin / M. Schneeberg / K. Boukhris (PH)	Harcèlement de rue : agissons! Il sera répondu à cette motion dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration. Suite à l'audit de la Sécurité publique, la philosophie générale du service a été reconsidérée et un accent particulier sera dorénavant mis sur la relation entre agent s et population dont la prévention de certaines infractions et incivilités fait naturellement partie.
1er septembre 2020 J. Gressot / F. Bärtschi / M. Belo / N. Erard / K. Boukhris / F. Jeandroz / M. Schneeberg	Luttons contre la précarité en soutenant le commerce local La Ville par l'intermédiaire du SCAS reste en lien constant avec les organisations d'entraide actives dans la commune notamment pour le cas échéant trouver des aides financières ponctuelles. À ce jour, il n'a pas été encore constaté une augmentation significative du recours à l'aide sociale, cependant la situation fait l'objet d'une analyse constante par le Service cantonal de l'action sociale, qui produit régulièrement un rapport dressant un état détaillé de la situation. Des contacts sont par ailleurs en cours avec l'office cantonal de la statistique pour voir si une extraction des données propres à La Chaux-de-Fonds est possible afin de répondre dans les meilleurs délais à l'analyse demandée par la motion.
24 septembre 2020 C. Ummel / F. Vaucher / Y. Morel / S. Curty / C. Haldimann / N. Bosshart	Modernisation du cadre légal communal sur les entreprises de taxis La réflexion est entamée mais ralentie par l'attente de directives fédérales.
24 septembre 2020 N. Erard / J. Gressot	Appartements pour le personnel à contrat de durée déterminée de l'Hôpital En juin 2020, la gérance du Services des bâtiments et du logement a proposé au Service de l'hébergement et intendance de HNE, la possibilité de dédier des appartements meublés de la Commune pour les médecins assistants via un partenariat avec HNE. Ces derniers ont répondu qu'ils n'avaient pas de demandes en ce sens de leur personnel soignant et qu'ils n'étaient pas intéressés. La Ville possède et gère des immeubles à proximité de l'Hôpital et reste ouverte à toute collaboration. Parallèlement, une liste des logements vacants concernés avait été envoyée à HNE à la même époque. Il n'y a pas eu de retour de l'institution à ce sujet.

18 février 2021 J. Gressot / F. Jeandroz	Pour le développement d'un outil d'intégration par le biais d'une carte citoyenne La déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale, engagée en décembre 2021, s'est vue attribuer le suivi du dossier. Au regard des nombreuses finalités attribuées à la carte citoyenne (accès au logement, à la santé, à la culture, aux banques, au système social, à la police ou encore aux infrastructures sportives, baisse de la criminalité et des coûts à la charge de la collectivité), des réflexions sont actuellement en cours pour voir quelles solutions peuvent être apportées à chacune des problématiques évoquées et évaluer si la carte citoyenne est une réponse possible, en tout ou partie, des objectifs visés. Un mandat devrait être donné à l'Université de Neuchâtel (SFM) afin de fournir une analyse plus fine des possibilités qu'offrirait une telle carte, sa valeur intégrative, son utilisation par l'ensemble de la population, mais également les éventuels freins (utilisation de la carte par tout·e·s, peur de la stigmatisation). L'accès aux institutions de notre Ville (piscine, patinoire, musées, bibliothèque de la Ville) semble réalisable assez rapidement et représenter une première étape avant une carte plus globale. Des synergies avec les cartes existantes ou à créer (carte Abeille, carte culture, AG culturel) sont explorées dans ce sens.
6 mai 2021 P.-A. Borel	Pour un plan de relance en faveur des acteurs locaux : accompagnons la sortie de la crise pandémique ! Les mesures prises par le canton et la Confédération ont montrées leur efficacité. Des mesures en faveur des restaurateurs (terrasses agrandies et non perception de la taxe pour utilisation du domaine public ont été maintenues en 2022. D'autres mesures ponctuelles d'exonération ou diminution de taxe afin de relancer la vie sociale seront encore accordés. Au vue de la situation actuelle globalement satisfaisante, il est proposé de classer la motion.
6 mai 2021 F. Jeandroz / J. Gressot / M. Schneeberger / C. Guinand / L. Zender	Mettre en valeur l'hiver Chaux-de-Fonniere Des réflexions sont en cours, incluant tant des manifestations ponctuelles que la mise en place d'aménagements plus durables. Il est envisagé de recourir à une participation citoyenne active.
6 mai 2021 N. Tissot / A. Jacquet- Tissot / I. Guyot / M. Erard / F. Perret / J.- J. Tritten / C. Brossard / P. Bühler / B. Leitenberg / A. Othenin-Girard / G. Gressot	Quand revient la nuit (1965, J. Hallyday) Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
6 mai 2021 C. Graf	Quid de l'évolution du revenu des habitantes et habitants de la Ville ? Une analyse est en cours, mais les données sont difficilement exploitables (manques de statistiques ou incapacité des logiciels de livrer des données fiables, limitation de l'analyse en regard du secret fiscal et de la protection des données). Cependant, une réflexion sur une politique cohérente de domiciliation est en cours qui fera probablement l'objet d'un rapport d'information en 2023, ce sera alors proposé de classer cette motion.
30 septembre 2021 M. Erard	Comment et où permettre l'installation de panneaux solaires par des propriétaires et des locataires dans l'impossibilité de le faire chez eux ? Il sera proposé de classer cette motion lors de la première réalisation de la coopérative solaire sur le territoire communal.
28 octobre 2021 J. Gressot	Pour que La Chaux-de-Fonds dépose un dossier de candidature pour devenir « Ville du Goût » Conformément au programme de législature 2020-2024, des réflexions sont en cours afin de valoriser les métiers de bouche du tissu commercial Chaux-de-Fonnier. Il sera répondu à cette motion dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.

28 octobre 2021 L. Zender / S. Locatelli (TBD)	La Chaux-de-Fonds, une Ville ouverte et active contre toute forme de discrimination La problématique des discriminations est vaste et au cœur de nombreuses réflexions menées par différents services de la Ville. À titre d'exemple : - le service des ressources humaines met en place des sensibilisations pour le personnel sur la discrimination et le harcèlement. Des formations pourront également être proposées au personnel de guichet sur les attitudes discriminatoires comme cela a été le cas sur l'accueil du public difficile. - L'école travaille dès le plus jeune âge sur les questions du vivre ensemble. Ainsi, l'inclusion scolaire (acceptation et prise en compte de la différence) constitue l'un des objectifs dès la 1ère année. Ateliers, programmes de prévention ou encore activités (sport, camps, projets de collège) permettent à l'école d'être un acteur du vivre ensemble et de prévenir toute forme de discrimination ou de harcèlement. - Le service de la jeunesse fait un travail de sensibilisation et de prévention auprès des jeunes. Dans le cadre de la dernière édition de la SACR par exemple, les tournois inéquitables ont été l'occasion de thématiser la différence et d'offrir un espace de parole aux jeunes. - Le nouveau service de l'intégration coordonne la mise en œuvre d'une Feuille de route pour une administration exemplaire en matière de diversité. Un questionnaire sera prochainement envoyé à l'ensemble des collaborateur-trice-s pour mesurer la diversité et les situations ressenties ou avérées de discriminations. L'occasion de faire un bilan et, en collaboration avec les différents services concernés, de mettre en place d'autres mesures à l'interne de l'administration (politique d'accueil, communication, orientation, recrutement). Ces questions font donc l'objet de lignes directrices qui seront encore complétées à l'avenir par des actions concrètes sur la base des budgets disponibles.
28 octobre 2021 A. Houlmann	Dans le cadre de la volonté du Canton de favoriser la domiciliation, la Ville doit donner l'exemple et favoriser en premier lieu celle de ses employés communaux Des mesures ont déjà partiellement été prises : indemnité de domicile et carte Abeille. Tous les services ont été sensibilisés à cet aspect qui est par ailleurs systématiquement évoqué lors de chaque nouvel engagement. Un rapport d'information formalisera les démarches entreprises, les progrès effectués, voire les constats recensés.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
10 décembre 2002 S. Morel	Établissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Une étude sur la mobilité et la structure des contribuables est toujours intéressante. Néanmoins, les informations statistiques qui nous sont communiquées ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de la concrétiser et d'établir un rapport précis et circonstancié. Néanmoins, une étude plus globale des mouvements de population affectant la démographie de la ville devrait prochainement être menée.
27 juin 2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport de la révision du plan d'aménagement local.
2 avril 2009 H. Chantraine	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre d'un rapport d'information.

29 octobre 2012 K. Babey / C. Ummel / P. Gazareth / M. Erard / H. Chantraine / F. Hainard / M. Hess	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier. En 2020, le bâtiment Serre 23 est équipé d'une rampe. En 2022, le collège de la Promenade sera entièrement accessible aux personnes en fauteuil, le Muzoo sera 100% accessible aux PMR. Le SBL prépare des dossiers de transformation incluant l'accessibilité PMR pour 2023 (HV1, S23).
23 septembre 2013 F. Hainard / C. Ummel / C.-A. Favre / K. Babey / A. Steudler / P.-Y. Blanc	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires) Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier. En 2020, le bâtiment Serre 23 est équipé d'une rampe. En 2022, le collège de la Promenade sera entièrement accessible aux personnes en fauteuil, le Muzoo sera 100% accessible aux PMR. Le SBL prépare des dossiers de transformation incluant l'accessibilité PMR pour 2023 (HV1, S23).
23 avril 2018 M. Fatton / M. Erard	Postulat des groupes POP et Verts : Pour un éco-quartier sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures Dans le projet actuellement à l'étude, les voitures, sauf les véhicules d'intervention, n'auront plus la possibilité de circuler en surface dans le quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. La validation définitive dépendra d'essais routiers à mener en lien avec la livraison de la centrale de chauffe, de l'accord des propriétaires fonciers concernés et de la procédure de la modification des alignements routiers. Dans le cadre de la sélection des projeteurs et des investisseurs, des points d'évaluation sur les aspects environnementaux et sociaux ont été intégrés au cahier des charges.
29 octobre 2019 M. Erard / S. Erard	Postulat du groupe Les Verts concernant le "Rapport du Conseil communal relatif à la révision des comptes des exercices 2019, 2020 et 2021 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire" Notre réviseur actuel a été mandaté pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Une prolongation du mandat de révision sera proposée par un rapport lors de l'adoption des comptes pour l'exercice 2023, ceci en regard de la migration du système comptable sur Abacus. La mise en place de critères pourra être étudiée dans le cadre du prochain appel d'offres, en 2023.
28 novembre 2019 N. Erard / J. Gressot	Postulat du POP au rapport relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 Le classement du postulat se fera partiellement de la manière suivante : • Lors de la finalisation des zones 30 km/h prévues dans le plan directeur communal des mobilités; • Lors de la piétonisation de la place du marché; • Lors de la réalisation du contournement routier H18 et de la mise en place des mesures d'accompagnements ce qui permettra notamment de supprimer le transit des camions. La réduction de vitesse sur les rues collectrices est analysée au cas par cas lors des réaménagements de ces axes.
20 octobre 2020 F. Perret	"Pour une Place du marché plus verte et moins chère" Le projet va être discuté dans le cadre de la commission décidée par le CG, dans laquelle des représentants de chaque parti politique seront présents.

23 mars 2021 G. Spoletini	Postulat PS au rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- TTC pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif au crédit d'investissement destiné à la rénovation de la patinoire des Mélèzes.
23 mars 2021 C.-A. Moser / A. Vaucher / C. Graf / C. Mbemba / B. Courvoisier	Postulat PLR relatif à la demande du crédit d'étude pour la Patinoire des Mélèzes Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif au crédit d'investissement destiné à la rénovation de la patinoire des Mélèzes.
23 mars 2021 M. Erard / M. Fatton / J.- E. Lalive / L. Lalive Todeschini / L. Stehlin / N. Tissot	Postulat Les Vert-e-s "Logement de groupes" au rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'290'000.- pour la rénovation de la Patinoire des Mélèzes Le Conseil communal proposera le classement de ce postulat lors de la présentation du rapport relatif au crédit d'investissement destiné à la rénovation de la patinoire des Mélèzes.
16 décembre 2021 J. Gressot / K. Boukhris / C. Babando / F. Jeandroz / M. Schneeberger / L. Zender	Postulat POP "Pour un examen des conditions de travail du personnel communal" Le Conseil communal propose de pratiquer cet examen dans le cadre de la révision du RGPA et de la DECF en concertation avec le SSP. Le mandat de révision du RGPA a été confié à une spécialiste et devrait s'achever avant la fin de la législature.

PARLEMENT DES JEUNES

Comité 2021

La composition du comité du Parlement des Jeunes en 2021 était la suivante :

- Aurèle Bula (Président)
- Anna Zender (Vice-présidente)
- Lara Zender (Trésorière)
- Robin Rufener (Secrétaire)
- Leo Willemin (Responsable matériel)
- Dany Stettler (Aide matériel)
- Besma Djebaïlli
- Raoul Meier
- Stefano Locatelli
- Estelle Matthey
- Margaux Tissot
- Manel Djebaïlli
- Juliette Maître

Dans son ensemble, l'année 2021 du Parlement des Jeunes a été une réussite. Malgré la situation sanitaire encore compliquée (notamment en début d'année), le comité était mieux préparé qu'en 2020 pour y faire face. Depuis le début de l'année 2020, le comité se divise en trois groupes de travail (GT) touchant différents thèmes : le GT Politique et débats, le GT motions et pétitions, le GT Événementiel. Si les deux premiers ont réussi à bien s'adapter, le troisième a eu un plus de peine en début d'année en raison des restrictions de regroupement, mais a trouvé des manières d'être actif par la suite.

Bien que le début d'année ait commencé à distance, les idées de projets étaient nombreuses. Il s'agissait notamment de poursuivre la rédaction du sondage « Que manque-t-il à la Tchaux ? », de continuer d'informer la jeunesse chaux-de-fonnière tant pour les votations que pour les élections ou encore d'organiser la Silent Party initialement prévue en mars 2020. Dans le même temps, le nouveau comité (5 arrivant.e.s et 3 partant.e.s) devait vivre le changement de présidence ; celle-ci passant de Stefano Locatelli à Aurèle Bula.

Enfin, le Parlement des Jeunes s'est réjoui du rajeunissement des membres de son comité. Ces arrivées amenant avec elles un vent de fraîcheur tout en s'inscrivant dans la continuité de la dynamique positive de ces dernières années.

On peut finalement noter que le budget du PJ pour l'année 2021 était supérieur à la subvention de la Ville couvrant habituellement l'entièreté de celui-ci. En effet, au CHF 11'700 de la Ville s'est ajouté les plus de CHF 5'000 restant de l'année 2020 pour un budget total de plus de CHF 17'000. Notons toutefois que cette situation est exceptionnelle et doit son existence à l'impossibilité pour le PJ de réaliser des projets durant plusieurs mois en 2020.

Projets internes

Sondage « Que manque-t-il à la Tchaux ? » - 2e partie

Ce projet visant à recueillir les souhaits des jeunes chaux-de-fonnière.s avait débuté en 2020 (la récolte de souhaits s'était terminée le 25 octobre). Entre fin 2020 et début 2021, le comité du Parlement des jeunes s'est attelé à la rédaction d'un rapport présentant, selon plusieurs catégories, ces souhaits. À la suite de ce travail, le rapport a été présenté à la commission de la jeunesse de la Ville en avril.

L'objectif final du projet étant de déposer ce rapport au Conseil général, le comité a décidé de rencontrer des représentants de chaque parti présent au Conseil général en amont du dépôt. Ainsi, entre fin mai et début juillet, deux membres du comité ont présenté les points principaux du rapport, afin d'établir un premier dialogue avec les autorités. C'est finalement lors de la séance du 30 août que le rapport est parvenu au Conseil général.

En conclusion, le Parlement des Jeunes est content du déroulement de ce projet. Celui-ci a même connu une suite puisqu'il a été présenté à la Conférence romande des délégué(e)s à l'enfance et à la jeunesse à Lutry en novembre.

Coût total du projet : CHF 0.-

Exposition « Jeunes vs Homophobie 2.0 »

Dans le cadre du semestre de l'égalité de l'université de Neuchâtel, le PJ a été contacté afin de voir si organiser un événement autour de cette thématique intéressait le comité. L'idée motivait les membres du PJ et le choix de se tourner vers l'exposition « Jeunes vs Homophobie 2.0 » a été assez rapide. Cette exposition créée par des jeunes lausannois est composée d'une douzaine de panneaux traitant de différents sujets liés à l'homophobie/l'homosexualité, tels que son histoire, sa place dans le droit suisse ou encore les risques qu'encourent les homosexuels à travers le monde.

Le PJ a pu exposer ces 12 panneaux dans une salle de la Bibliothèque de la Ville au cours des deux premières semaines de mai. En plus de l'exposition présente deux semaines en terres chaudes-de-fonnières, deux événements ont été organisés par le Parlement des Jeunes et en collaboration avec l'association Togayther (association défendant les droits LGBTQ+ dans le Canton de Neuchâtel). Premièrement, un vernissage a eu lieu le vendredi 7 mai à la Bibliothèque. Il se divisait en deux parties : une première dans une salle à l'écart où des représentants de Togayther, de la FEN ainsi que le président de la Ville sont intervenus au sujet de la lutte contre l'homophobie, puis une seconde qui était une visite guidée de l'exposition menée par une membre de l'association Togayther.

Le second événement s'est déroulé le vendredi 14 mai au service de la jeunesse. En collaboration avec Togayther, une présentation, puis un échange et un questionnement autour des sujets de la transidentité et de la non-binarité ont été proposés. Plusieurs personnes sont venues témoigner de leur expérience. Le public présent est reparti avec de nombreuses réponses, mais aussi avec de nouveaux questionnements sur la façon d'aborder cette thématique actuelle.

À noter aussi que l'exposition a fait l'objet d'un petit reportage de la part de Canal Alpha.

Coût total du projet : CHF 562.-

Organisation d'un tournoi Fifa

Le groupe de travail événementiel a rencontré des difficultés à organiser des projets en début d'année en raison des restrictions sanitaires. Son premier fait d'armes pour l'année 2021 a été l'organisation d'un tournoi du jeu vidéo de football Fifa en mai. Le principe était assez simple : 16 places (sur inscription) étaient disponibles et ces 16 personnes s'affrontaient au service de la jeunesse. Divisés en 2 groupes de 8 (matin et après-midi), ce sont les 2 meilleurs de chaque groupe qui pouvaient accéder au dernier carré.

Ainsi, les 4 finalistes ont eu l'occasion de revenir au service de la jeunesse 3 semaines plus tard afin de se défier dans le but de remporter un maillot de l'équipe de son choix. Des lots de consolation étaient aussi distribués aux 3 autres participants de cette phase finale.

Le Parlement des Jeunes se dit très heureux du déroulement de l'événement et l'intérêt que celui-ci a suscité (les 16 places disponibles ont été prises très rapidement). Les demi-finales et finale ont été commentées, enregistrées et seront diffusées sur la chaîne Youtube du Parlement des Jeunes (voir ci-dessous).

Coût total du projet : CHF 282.-

Votations cantonales 2021 – Table ronde

L'année 2021 rimait aussi avec votations cantonales ! Suivant son rôle de lien politique auprès de la jeunesse, le PJ a voulu créer un événement permettant de découvrir les projets des partis politiques pour la future législature. Une soirée dans l'aula du collège des Gentianes a permis de regrouper un.e représentant.e de chacun de 7 partis principaux du Canton. Au menu de la soirée, des discussions sur la place des femmes en politique, la gratuité des transports publics ou plus généralement l'importance de la Jeunesse dans leur programme. Le public venu a eu l'occasion de questionner les intervenants pour se faire une idée plus complète des lignes directrices des divers partis du Canton.

Coût total du projet : CHF 96.65

Spot Festival

Le Spot Festival a été le gros événement de l'année pour le GT événementiel. Durant la soirée du 25 juin, 3 lieux de la ville étaient animés par les créations de jeunes artistes chauds-de-fonnières. Ces trois spots se trouvaient sur la place de la Carmagnole, vers le cinéma Corso et à côté du Carillon. Pour chacun de ces lieux, les projets vidéos de 5 artistes (différents à chaque spot) étaient diffusés en boucle durant toute la soirée ; ces vidéos avaient préalablement été rassemblées par un membre du comité du PJ. Ainsi, le public et les passants avaient l'occasion de se déplacer d'un spot à l'autre pour y découvrir ces créations.

Les créations, longues d'environ 2 minutes chacune, pouvaient prendre des formes diverses, allant d'une création musicale à la narration d'une histoire en passant par une performance de danse. Ce projet a attiré plusieurs centaines de personnes au cours de la soirée ; un mélange des classes d'âge dans le public est à relever.

Le prix de cette soirée fut assez élevé pour le PJ, malgré le soutien du fond jeunesse du Canton, en raison de l'électricité et des projecteurs requis pour la soirée. D'autant plus que le contexte sanitaire ne permettait pas la vente de boissons et de nourriture sur les différents lieux.

Coût total du projet : CHF 4'000.95

Création d'une chaîne Youtube

C'est la nouveauté de la fin de l'année 2021 au PJ. Dans une envie d'améliorer sa digitalisation, mais aussi de toucher le plus grand nombre, le PJ s'est lancé dans la création d'une chaîne Youtube. Les objectifs sont multiples : bien sûr donner la parole aux jeunes chaux-de-fonnier.ère.s et faire découvrir des lieux insolites de la ville, mais également partir en immersion avec des artistes/acteurs culturels. Un autre aspect à développer est le fonctionnement d'un parlement des jeunes : au travers de format « vlog », il sera question de montrer la création d'un projet du PJ depuis son idée initiale.

Un premier tournage a été réalisé le samedi 6 novembre au service de la jeunesse. 30 jeunes chaux-de-fonnier.ère.s sont venu.e.s répondre, face caméra, à toute une série de questions concernant la Ville et leur avis à ce sujet. Ce tournage permettra la réalisation de plusieurs vidéos différentes qui sortiront au cours de l'année 2022.

Coût total du projet : CHF 835.85

Autres projets internes

En plus des événements de plus grande ampleur décrits précédemment, le PJ a été impliqué dans plusieurs autres projets, notamment :

- Une récolte de signatures pour l'initiative « Vélo à Fonds »
- Des débats avec des politiciens et politiciennes de la région avant chaque votation
- La co-organisation de la soirée des nouveaux majeurs à Bikini Test
- La participation au « mixage » lors de la Silent Party des 20 ans de Vivre la Chaux-de-Fonds
- L'organisation d'un after-plénière au parc de l'Ancienne en août comme ce fut le cas en 2020
- La participation de 4 membres du comité à la Conférence des Parlements de Jeunes à Bâle en octobre
- L'organisation d'un week-end de formation en septembre pour le comité dans une maison en dessus de la Côte-aux-Fées. Ce week-end a permis d'une part de développer les projets futurs du PJ, mais aussi de rencontrer plusieurs député.e.s au Grand Conseil neuchâtelois et de discuter de différents thèmes concernant la jeunesse.
- La rencontre avec les membres du comité du PJ de 2001 au travers d'une visite de la ville suivie d'un apéro à l'Ancien Manège. Le comité 2001 ayant organisé la CPJ, le comité actuel a eu l'occasion d'échanger avec eux à ce sujet
- La participation à l'assemblée des délégué.e.s (en ligne) organisée par la FSPJ en avril.

Projets externes

Collectif flèche – camp immersion

Le collectif flèche est une association regroupant des jeunes gens autour des arts du mouvement. Ils organisent chaque année un camp de 5 jours visant à initier les participants à ces arts. Pour l'année 2021, le camp se faisait pour la première fois à La Chaux-de-Fonds. C'est dans ce cadre-là que le collectif s'est approché du PJ pour demander une subvention. Cette demande s'élevait à CHF 2'000 et, après discussion au sein du comité, celui-ci a décidé de proposer une subvention de CHF 1'000. Elle a ensuite été acceptée par l'assemblée au cours de la séance plénière d'août.

Soutien financier total : CHF 1'000.-

Through the Mindscape debut album

Through the Mindscape est un groupe de métal progressif composé de 4 jeunes musiciens étudiants dans des écoles de musique en Suisse. Le projet de leur premier album est de mêler les riffs puissants du métal à des rythmiques complexes et à de l'harmonie avancée ; ceci afin qu'il soit accessible et plaisant à un public moins habitué à ce genre. La subvention demandée au PJ sera notamment utile pour le mixage des morceaux (9 au total). La demande initiale du groupe au PJ était de CHF 1'500. Le comité, souhaitant soutenir un maximum de projets différents, a choisi de proposer une subvention de CHF 1'000 à l'assemblée lors de cette même plénière estivale. Un membre du groupe était présent et a donné les détails du projet à l'assemblée présente. Celle-ci a accepté la proposition de CHF 1'000 comme subvention.

Soutien financier total : CHF 1'000.-

C2CREW

L'association c2crew a été créée en janvier 2021 et se concentre sur le VTT de descente. Ses objectifs sont de rendre les pistes déjà existantes accessibles au public (notamment aux alentours de Chapeau-Râblé), mais aussi d'en développer de nouvelles. Dans le même temps, leur projet vise à installer des panneaux signalétiques sur les pistes pour plus de sécurité et à entretenir celles-ci. Dans ce contexte, c2crew a fait une demande s'élevant à CHF 840.- auprès du PJ. Cette somme doit permettre l'achat de matériel visant à améliorer la sécurité de ces pistes afin d'en faire des espaces accessibles à toutes et tous. Le comité du PJ a apprécié la démarche et a proposé la subvention de CHF 840.- demandée lors de la séance plénière de décembre. L'assemblée a largement accepté cette proposition.

Soutien financier total : CHF 840.-

Borderline

« Borderline » est un projet mené par deux jeunes chaux-de-fonnières, autour du questionnement de la frontière. Cette frontière (ou son absence) représente une métaphore de la santé mentale et du diagnostic borderline. Concrètement, le projet est une exposition composée d'une partie visuelle et d'une partie audio. La première partie est faite de 9 tableaux et la seconde de pistes électroacoustiques amenant une réflexion parlée ; chaque piste audio étant liée à un des tableaux. L'objectif des deux chaux-de-fonnières, au travers de cette exposition, est de rendre la thématique de la santé mentale plus accessible et moins taboue. L'exposition doit se tenir sur un mois au bar le Big Bang à La Chaux-de-Fonds entre début février et début mars 2022. Le montant demandé au PJ s'élevait à CHF 1'250.- et devait contribuer à l'achat de matériel pour la création du projet. Après discussions, le comité a proposé une subvention de CHF 1'000.- à l'assemblée qui a volontiers accepté ce montant lors de la séance plénière de décembre.

Soutien financier total : CHF 1'000.-

Perspectives 2022

Une fois encore, le Parlement des Jeunes souhaite poursuivre sur la dynamique positive de 2021 et des années précédentes. Le nouveau comité élu en décembre se dit prêt à porter les projets et attentes de la Jeunesse de la Ville.

L'année 2022 s'annonce comme prospère pour le PJ : le sentiment que les restrictions liées à la pandémie s'assouplissent, ajouté à la motivation des membres du comité et des groupes de travail pour créer des projets, pousse à l'optimisme. 2022 sera surtout l'occasion pour le PJ et la Ville de se mettre en valeur lors de la Conférence des Parlements de Jeunes (CPJ) en octobre. En effet, c'est la candidature du PJ chaux-de-fonnier qui a été retenue pour l'organisation de ce week-end regroupant tous les PJ de Suisse, mais aussi certains PJ internationaux.

Bien que ce projet soit important, le comité ne laissera pas de côté ses objectifs principaux ; à savoir être le relais entre les jeunes et les autorités, créer des événements divers et variés, plein d'enthousiasme et largement rajeunis !

CHANCELLERIE

Chancellerie Secrétariat des Conseils

Après une année 2020 très fortement impactée par la pandémie liée à la Covid-19, l'année 2021 a connu une réduction progressive des restrictions des mesures sanitaires, ce qui a permis une reprise croissante des activités de l'administration publique de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Ainsi, nous avons enfin pu reprendre l'organisation des différentes manifestations telles que la cérémonie en l'honneur des nouveaux habitants, la cérémonie pour les personnes en âge AVS, la cérémonie pour les personnes naturalisées dans le respect des différentes mesures de protections qui n'ont cessé d'évoluer au fil de l'année. Ces modifications incessantes ont nécessité une adaptation de tous les instants dans le cadre de l'organisation des manifestations et rencontres avec les différents exécutifs des communes neuchâteloises et des séances du Conseil général qui ont eu lieu au Pavillon des sports puis à la Maison du Peuple. Le chancelier a continué d'être impliqué dans l'Organe de conduite régional des Montagnes Neuchâteloises (OCRg MN) avec néanmoins une réduction des séances au fil de l'année. Suite au départ d'une assistante de direction à 70% au mois de juin 2021, la Chancellerie a eu l'occasion d'engager une nouvelle collaboratrice en tant qu'assistante administrative à 50% dès le 13 juillet 2021 dans le cadre d'un placement OMAT, placement qui a débouché sur un CDMax de six mois à compter du 13 octobre 2021.

Protocole et réceptions

En 2021, la Chancellerie a organisé de multiples réceptions, dont en particulier les suivantes:

- Anciens conseillers communaux;
- Nouveaux habitants;
- Jeunes citoyens;
- Naturalisés;
- Chaux-de-Fonnières ayant atteint l'âge de la retraite;
- Nouveaux retraités de l'administration communale;
- Jubilaires de l'administration communale.

Le vin d'honneur a été octroyé à 61 reprises en 2021

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, le chancelier a accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore.

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

Les écoles? Non, UNE Ecole!

Les adultes de notre ville ont connu trois écoles : enfantine, primaire et secondaire. Depuis plus de 10 ans, l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds (EOCF) est une seule Ecole, un seul corps enseignant, une seule administration, une seule direction.

La scolarité obligatoire neuchâteloise dure 11 ans. L'Ecole suit le Plan d'étude romand (PER) qui fixe les compétences scolaires que les élèves doivent acquérir.

Notre Ecole défend des valeurs, et notamment celle de l'égalité des chances, en contribuant à la diminution de l'échec scolaire et en valorisant l'intégration socio-professionnelle. Dans un système scolaire par nature compétitif, l'EOCF travaille sur le sens du collectif, du communautaire et du bien-être de chaque personne. Elle a pour objectif de réduire la violence et les incivilités, avec une position de tolérance zéro face à l'intimidation scolaire.

Les projets phares

La construction d'une école inclusive, pour toutes et tous, est un objectif continu. L'Ecole suit de manière différenciée les élèves ayant des besoins ou qui présentent des difficultés d'intégration. Elle recherche une communication adaptée avec les familles. La collaboration avec les autres services (sports, culture, jeunesse, urbanisme, espaces publics) permet de développer des projets communs : Ma Journée à l'Ecole, places de jeux, visites Ecole-Musées... Un programme de promotion de la santé et de prévention allant de l'éducation sexuelle à la juste utilisation des médias sociaux contribue à renforcer des valeurs du vivre ensemble.

L'EOCF en chiffres

4400 élèves, de 4 à 16 ans

460 enseignant-es, et 100 personnes pour le soutien, l'administration, la conciergerie, les bus, les devoirs...

250 classes dans 30 lieux

5 communes : La Chaux-de-Fonds, Les Planchettes, La Sagne, Les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz

3 secteurs : Nord, Ouest et Sud

3 cycles : 1^{re} à 4^e, 5^e à 8^e, 9^e à 11^e

62 millions de budget

La santé est au cœur de l'année scolaire 2020-2021

La préservation de la santé dans la situation sanitaire liée à la COVID-19 d'abord. L'Ecole a cherché à tout moment l'équilibre entre les mesures de protection des élèves et du personnel et l'organisation d'activités permettant de préserver la santé sociale et psychique des élèves. Ainsi, cette année a été marquée par une adaptation permanente des activités scolaires (joutes, cérémonies, camps...).

L'EOCF a signé la convention Réseau d'écoles²¹ – Promotion de la santé : en entrant de ce réseau, elle a la possibilité de bénéficier de conseils et de ressources. Des projets seront menés dans les années à venir dans différents domaines, par exemple :

- sensibilisation aux enjeux des réseaux sociaux et utilisation pédagogique du smartphone dans le cadre de l'école ;
- lutte contre le harcèlement et la violence à l'école ;
- développement des compétences socio-émotionnelles des élèves.

Sur la base de l'expérience positive testée durant le mois de février à Numa-Droz, la direction et le médecin scolaire ont décidé de généraliser la mise à disposition de serviettes hygiéniques dans les toilettes filles de 7^e à 11^e, les considérant comme un bien de première nécessité au même titre que le savon ou le papier de toilette. Cela rejoint également une demande exprimée par le Parlement des Jeunes. Depuis avril, ces serviettes hygiéniques sont en place dans les toilettes des filles de 7^e à 11^e. Les WC concernés sont équipés de distributeurs.

En lien avec les préoccupations des élèves, relayées également par le Parlement des Jeunes, l'Ecole et le Centre de santé scolaire travaillent sur la sensibilisation aux questions de genre et au développement du programme d'éducation sexuelle.

Enfin, le dépistage dentaire a été réorganisé de manière à éviter les déplacements d'élèves. Un nouveau mode d'organisation avec les médecins-dentistes de la ville est en cours d'étude afin de remplacer la collaboration avec la clinique dentaire de la Serre.

Projets en cours

Par ailleurs, de nombreux projets détaillés dans le rapport 19-20 ont été développés et élargis durant cette année :

- Consolidation du projet « win3 - trois générations dans la salle de classe » en collaboration avec Pro Senectute Arc jurassien ;
- Sur le plan politique, la valorisation des mesures intégratives de l'EOCF et la prise en compte d'un indice social reste saillant. La direction a rédigé un solide rapport concernant les classes de formation spécialisée de l'EOCF et l'a envoyé au Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS), ex-DEF. Un travail de fond a également été mené pour pérenniser les classes PRO permettant l'élaboration d'un projet professionnel en 11^e année.

Ma journée à l'Ecole (MAÉ) - Un projet d'Ecole à journée continue à l'étude

La Ville de La Chaux-de-Fonds a soumis l'un des quatre projets retenus par le Canton pour développer l'Ecole à journée continue. L'objectif est de proposer aux élèves un cadre pédagogique et éducatif alliant périodes en classe, repas en commun, aide aux devoirs et découverte d'activités culturelles et sportives, tout en aménageant des temps de repos nécessaires au cours de la journée.

Le projet proposé repose sur le principe d'une participation volontaire des enfants et familles. Concrètement, elles pourront indiquer si elles souhaitent ou non que leur enfant fréquente l'Ecole à journée continue qui devrait être mise en place, en principe, au collège des Marronniers, pour la rentrée scolaire 2023, et qui concernerait environ 120 enfants. D'ici là, les contours du projet devront encore être précisés ce printemps, et l'ensemble devra être validé par les Autorités de la Ville.

En plus des périodes d'enseignement, l'Ecole à journée continue comportera des modules obligatoires et facultatifs. Au moins deux fois par semaine, le repas de midi sera pris dans un lieu spécialement aménagé à proximité du collège. Pour les autres jours, les familles décideront si elles souhaitent que leur enfant mange à l'école ou à domicile. L'aide aux devoirs sera aussi intégrée au dispositif. Chaque enfant pourra aussi s'inscrire à des modules facultatifs, notamment en deuxième partie d'après-midi pour découvrir des activités culturelles, sportives et de loisirs proposées dans le cadre du projet-pilote.

Pour répondre aux besoins des familles et renforcer l'égalité des chances de chaque enfant, ce modèle articule temps de formation, d'encadrement, de découvertes, de loisirs et de repos au sein d'un même cadre.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'Ecole et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'Ecole revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2020-2021, le CES s'est réuni à deux reprises, à cheval entre les deux législatures. En plus des objets récurrents tels que l'évolution des effectifs d'élèves et des classes et le budget et les comptes de l'Ecole, les thèmes suivants ont été notamment traités :

- Bilan de la législature 2016-2020
- Mise à jour du Règlement de l'EOCF et délégation de compétences
- Réorganisation de la direction de la Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel
- Réorganisation de la direction administrative
- Projet de nouvel arrêté cantonal du SEO sur le subventionnement des classes
- Recommandations sur les devoirs à domicile
- Signalétique des collèges
- Concept photos scolaires

Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'Ecole est composé des répondant-e-s de collèges et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année scolaire.

Les débats et groupes de travail du Conseil de l'Ecole ont traité des sujets suivants : aménagements des cours d'école, phénomène des bandes de jeunes, plan de mobilité - analyse des déplacements des élèves aux abords des collèges, l'Ecole à horaire continu de 7^e à 11^e, éducation numérique.

Délégués des parents

La direction générale rencontre au moins deux fois par année les représentant-e-s des parents d'élèves au Conseil d'établissement scolaire et ses deux suppléant-e-s pour évoquer la vie de l'Ecole. Ceux-ci sont désignés par l'Association des parents d'élèves des Montagnes neuchâteloises.

Conférences générales pour le corps enseignant et journée pédagogique

Le 17 août se sont tenues les rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se sont déroulées par cycle dans chaque secteur et étaient présidées par la direction adjointe concernée.

Le mercredi 1er avril 2020, tou-te-s les enseignant-e-s de l'EOCF auraient dû vivre une troisième journée pédagogique réunissant les enseignant-e-s des années 1 à 11 sur le thème des neurosciences.

Malheureusement, cette journée pédagogique a dû être reportée au 29 septembre 2021 en raison de la pandémie.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2020-21			2019-20			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	360			382			-22		
2 ^e année	372			358			+14		
Total 1^{ère} et 2^e années	732	41.0	17.85	740	41.0	18.05	-8	-	-0.20
3 ^e année	348	20.0	17.40	352	19.5	18.05	-4	+0.5	-0.65
4 ^e année	355	19.0	18.68	369	20.5	18.00	-14	-1.5	+0.68
Total cycle 1	1435	80.0	17.94	1461	81.0	18.04	-26	-1.0	-0.10
5 ^e année	342	18.0	19.00	369	20.0	18.45	-27	-2.0	+0.55
6 ^e année	370	19.0	19.47	373	19.0	19.63	-3	-	-0.16
7 ^e année	353	19.0	18.58	363	20.0	18.15	-10	-1.0	+0.43
8 ^e année	360	19.0	18.95	361	19.0	19.00	-1	-	-0.05
Total cycle 2	1425	75.0	19.00	1466	78.0	18.79	-41	-3.0	+0.21
9 ^e année	338	16.0	21.13	389	19.0	20.47	-51	-3.0	+0.66
10 ^e année	371	18.0	20.61	321	15.0	21.40	+50	+3.0	-0.79
11 ^e année	323	16.0	20.19	351	18.0	19.50	-28	-2.0	+0.69
Total cycle 3	1032	50.0	20.64	1061	52.0	20.40	-29	-2.0	+0.24
Total classes régulières ville	3892	205.0	18.99	3988	211.0	18.90	-96	-6.0	+0.09

Classes d'accueil	24	2.0	12.00	21	2.0	10.50	+3	-	+1.50
Classes de formation spéciale	52	6.0	8.67	48	6.0	8.00	+4	-	+0.67
Classes terminales	141	16.0	8.81	145	16.0	9.06	-4	-	-0.25
Total classes spéciales ville	217	24.0	9.04	214	24.0	8.92	+3	-	+0.12

Classes Crêt-du-Loche	40	2.0	20.00	38	2.0	19.00	+2	-	+1.00
-----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	----	---	-------

Classes régulières communes	324	19.0	17.05	309	18.0	17.17	+15	+1.0	-0.12
Classe spéciale Ponts-de-Martel	5	1.0	5.00	7	1.0	7.00	-2	-	-2.00
Total communes *	329	20.0	16.45	316	19.0	16.63	+13	+1.0	-0.18

TOTAL GENERAL	4478	251.0	17.84	4556	256.0	17.80	-78	-5.0	+0.04
----------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	------------	-------------	--------------

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Élèves ou Classes suivi-e-s
Le Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{ère} à 11 ^e	Plus de 1250 élèves*
Appui pédagogique (AP)	1 ^{ère} à 4 ^e	45 élèves
Soutien langagier (SL)	1 ^{ère} à 8 ^e	60 élèves
Soutien pédagogique (SP)	3 ^e à 11 ^e	Interventions multiformes
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{ère} à 7 ^e	47 élèves
Soutien intégratif ponctuel (SIP)	3 ^e à 8 ^e	22 situations indiv./coll.
Unité de promotion éducative (UPE)	1 ^{ère} à 6 ^e	49 situations indiv./coll.
Classe Oasis Junior	2 ^e à 6 ^e	8 élèves
Classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)	7 ^e à 11 ^e	42 élèves
Classe OASIS	7 ^e à 11 ^e	35 élèves
Suivi scolaire des enfants malades	1 ^{ère} à 11 ^e	11 élèves

*Près d'un quart des élèves ont un dossier ouvert au SSE : cela peut aller d'une simple demande de bilan orthophonique à un suivi hebdomadaire complexe.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubrique "service socio-éducatif et mesures d'aides".

L'EOCF gère trois Foyers d'accueil, un par secteur, lieux d'appui aux devoirs pour les 8^e à 11^e. Cette mesure correspond à une forte demande, les trois Foyers étant complets (plus de 100 élèves inscrit-e-s).

Les activités transversales

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignant-e-s autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chacun-e s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignant-e-s et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre Ecole. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignant-e-s.

Ainsi, chaque enseignant-e doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignant-e-s sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes tels que la HEP-BEJUNE principalement.

Prévue en avril 2020, la troisième journée pédagogique sur le thème des neurosciences a malheureusement dû être reportée en 2021 en raison de la COVID-19.

De nombreuses autres formations ont dû être annulées ou reportées en raison de la pandémie. Celles qui ont pu être organisées avaient comme thèmes : De nombreuses autres formations ont dû être annulées ou reportées en raison de la pandémie. Celles qui ont pu être organisées avaient comme thèmes :

- "Enseigner dehors – Après-midi découverte" par la Fondation SILVIVA
- Ateliers par cycle "Gestion de classe" par Nathalie Roth Cabral, intervenante UPE
- "Signalement en orthophonie" par Ruth Hynek Hlavizna, responsable du centre d'orthophonie
- "Les émotions, c'est par elles que tout commence..." par Estelle Cachelin, enseignante formée en art-thérapie
- "La créativité dans le domaine ARTS du PER : On fait comment au juste?" par Sandra Coppey Grange

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre Ecole poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans des domaines variés. L'Ecole cherche chaque année à ouvrir de nouveaux cours et tient compte des demandes rapportées par les conseils des élèves du cycle 3. Organisées les mercredis après-midi, les ACF permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignant-e-s ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de quatre à huit semaines. Les élèves de 9^e à 11^e et de la classe d'accueil ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation :

1 ^{ère} session – 1 ^{er} semestre			2 ^e session - 2 ^e semestre		
9 ^e	113	48%	9 ^e	70	56%
10 ^e	62	27%	10 ^e	27	22%
11 ^e	58	25%	11 ^e	26	21%
Accueil	0	0%	Accueil	2	1%
Total	233	100%	Total	125	100%

La trentaine d'élèves des ACF spectacle ont présenté "Sur le fil du temps" les 16 et 17 juin ainsi que lors de sept représentations scolaires au Théâtre des Abeilles.

Les chorales

Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année. Cependant, en raison de la situation sanitaire, les concerts des différentes chorales n'ont pas pu avoir lieu.

Cependant, désireux de souligner le travail effectué par les élèves durant les répétitions de l'année scolaire, un documentaire d'une dizaine de minutes a été tourné autour de la Chorale Numa-Droz.

Cette vidéo a été mise en ligne sur le site de l'Ecole obligatoire et de la Ville. Elle a permis de laisser un souvenir de cette aventure hors du commun aux choristes et aux familles mais également de montrer au public le fruit du travail accompli.

Les centres régionaux de performance (CRP)

Un centre régional de performance est une structure mise en place en collaboration avec une association sportive avec l'accord du Service de l'enseignement obligatoire et du Service cantonal des sports. Le but est de réunir dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'Ecole et l'association sportive permet de mettre en place des horaires, des allègements et des dispenses afin de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs. L'implication des enseignant-e-s dans la compréhension, l'anticipation et la gestion des absences et du rattrapage est essentielle au bon fonctionnement de la structure.

Depuis l'année scolaire 2016-2017, le collège des Crétêts accueille le CRP ski nordique mis en place avec le Giron jurassien des clubs de sports de neige.

En 2019-2020, ce CRP a accueilli 9 élèves skieurs-skieuses nordiques.

En 2020-2021, il a accueilli 7 élèves skieurs-skieuses nordiques.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, deux nouveaux CRP ont été mis en place en hockey sur glace en collaboration avec le HCC et en patinage artistique avec le Club des patineurs local. Ainsi, des élèves de différents cercles scolaires, d'autres cantons ou pays sont scolarisé-e-s au collège des Crétêts (cycle 3) et dans les collèges des Gentianes ou de la Promenade (cycle 2).

En 2019-2020, ce CRP a accueilli 20 élèves hockeyeurs et 5 élèves patineuses.

En 2020-2021, il a accueilli 15 élèves hockeyeurs et 3 élèves patineuses.

Un projet de CRP Arts vivants (musique, chant, danse, cirque, comédie musicale) a réuni les différents acteurs concernés de la Ville pour créer une association qui est l'interlocuteur de la direction de l'Ecole. En 2020-2021 il y a eu 47 élèves répartis dans les disciplines suivantes :

- 10 élèves en cirque
- 11 élèves en comédie musicale
- 19 élèves en danse
- 7 élèves en musique

Activités sportives

Camps de ski de 8^e année

remplacés par des semaines d'activités sportives et culturelles pour cause de pandémie Covid-19

Secteurs	Dates	Classes
Sud	1 ^{er} au 5 février	8FR323 – 8FR391
		8FR371 – 8FR372
		8FR321 – 8FR322
Ouest	8 au 12 février	8FR211 – 8FR212
		8FR241 – 8FR242
		8FR251 – 8FR252
Nord	15 au 19 février	8FR111 – 8FR114
		8FR112 – 8FR113

Camps du cycle 3 – Secteur Sud

remplacés par des semaines d'activités sportives et culturelles pour cause de pandémie Covid-19

Dates	Classes
15 au 19 mars	9FR311 – 9FR312 – 9FR313
	MAT10R1 – MAT10R2 – MAT10S2
	MAT11L1 – MAT11L2 – MAT11M2
	9TE321 – 10TE321 – 11TE321
	FRA11O1 – FRA11O2 – FRA11P1 – FRA11P2
	FRA10M1 – FRA10M2 – FRA10L1 – FRA10L2
	9FR321 – 9FR322
	10TE311 – 11TE311

Camps du cycle 3 – Secteur Nord – prévus en 2020

remplacés par des semaines d'activités sportives et culturelles pour cause de pandémie Covid-19

Dates	Classes
3 au 7 mai	9FR113 – 9FR114 – 9FR115
	MAT10E1 – MAT10E2 – MAT10Y2
	FRA11C1 – FRA11C2 – FRA11D2
	9TE111 – 10TE111 – 10TE112
	11TE111 – 11TE112 – AC111
	MAT11A1 – MAT11A2 – MAT11B1 – MAT11B2
	ALL10C1 – ALL10C2 – FRA10A1 – FRA10A2
	9FR111 – 9FR112

Journées d'activités pour les classes 8^e en quarantaine au mois de février

Dates	Classes
10 au 12 mai	8FR115 – 8FR116 – 8FR253

Joutes de fin d'année scolaire

Cette manifestation augurant la fin de l'année scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions du 23 juin au 1er juillet malgré la météo capricieuse et de la grêle le lundi 28 juin. Plusieurs adaptations ont été réalisées en tenant compte de la situation sanitaire.

Pour les élèves du cycle 1, des jeux et des activités de découverte ont été organisés en collaboration avec les clubs, sociétés et associations de la Ville.

Pour les élèves de 5e et 6e années, athlétisme, jeux d'équipes, trottinette, natation, orientation étaient au programme. Le cross et la danse des Joutes, sous un format adapté en raison de la situation sanitaire, se sont déroulés de la meilleure des manières au collège des Foulets.

Les élèves de 7e et 8e années, quant à eux, ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, natation, athlétisme, relais. Malheureusement, la course "courir pour une bonne cause" n'a pas pu avoir lieu.

Les élèves de 9e et 10e années ont pris part à des tournois de sports collectifs, un polyathlon, des interclasses et des activités à choix (tennis de table, boxe éducative, escalade, cross-training, MMA éducatif, jeux de balles et football américain).

Pour les élèves du cycle 3, les courses de relais ainsi que la course "courir pour une bonne cause" ont été annulées.

Activité ski de fond

Toutes les classes de 7e ont participé à une demi-journée d'initiation skating au Maillard. Encadrés par des moniteurs expérimentés et avec des pistes préparées spécialement pour les élèves, ces derniers ont eu énormément de plaisir.

Activités diverses

Grâce à des collaborations avec plusieurs associations et clubs sportifs, des animations ont pu être organisées pour le plus grand plaisir de nos élèves. Il s'agit de : J'apprends à patiner (1ère et 2e), Circobello (3e et 4e), Hip-Hop en collaboration avec l'école Ton sur Ton (5e) et Initiation Handball et Escrime (6e).

Spectacles et animations

Spectacles proposés aux classes des années 1 à 6

Les élèves des années 1 à 6 ont pu bénéficier d'un spectacle par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC. La programmation de spectacles dans des aulas par des troupes invitées complète cette offre.

La commission, composée de cinq membres plus la présidente (une démission à la rentrée d'août 2021), s'est réunie à trois reprises : les 29 avril, 10 juin et 16 septembre 2021. Le travail de la commission a consisté en la programmation des spectacles pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2021-2022. Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes.

Depuis mars 2020, le travail de la commission est régulièrement chamboulé par la pandémie liée à la Covid-19. Tous les spectacles ont pu avoir lieu mais il y a parfois fallu trouver d'autres salles plus grandes et doubler les représentations pour permettre des jauges réduites.

Six spectacles différents ont été proposés aux classes avec parfois la possibilité de choisir entre deux propositions. Trois ont eu lieu au Centre de Culture ABC (deux au théâtre, un au cinéma), un au Théâtre populaire romand, un à l'aula du collège Numa Droz et deux dans la grande salle de Ton sur Ton. Pour le spectacle issu de sa programmation jeune public, le TPR a offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnels.

1^{ère}-2^e années

Eliott et Margott par la Compagnie Théâtre d'ombres, dans la grande salle de Ton sur Ton et Komaneko par la Compagnie SZ au Centre de culture ABC

3^e année

Le Carnaval des animaux, par la Compagnie Art en Ciel, dans la petite aula Numa Droz et dans la grande salle de Ton sur Ton

4^e année

Tyranosorus Sue par le Castel Camerata de Neuchâtel au Centre de culture ABC

5^e année

Petite sorcière (mise en scène François Marin) au Théâtre populaire romand

6^e année

Contes Croque et Crac par Philippe Campiche à la grande aula du collège des Forges

Spectacles et animations proposés aux classes des années 7 à 11

Les élèves des années 7 à 11 peuvent bénéficier d'un spectacle par année. Ceux-ci sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC qui restent nos partenaires privilégiés. La programmation de spectacles dans des aulas (ou dans d'autres salles de la ville que l'on peut louer) par des troupes invitées complète cette offre. Les propositions de spectacles facultatifs ouverts à tous les enseignants du cycle 3 complètent notre programme.

La Commission (composée de dix commissaires dont un membre de la direction générale et le Président de cette Commission) ne s'est réunie qu'à trois reprises en 2021 (au lieu des quatre rencontres habituelles): les 9 mars, 3 juin et 23 septembre 2021. Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes. Le TPR et l'ABC ont offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnels.

Le travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles (et des films) pour l'année scolaire 2020-2021, 2021-2022 ainsi que la préparation du programme de l'année 2022-2023. Normalement, un spectacle par année scolaire est présenté aux élèves. Cette année a encore été chamboulée et certains spectacles se sont vus annulés ou n'ont pas pu être présentés à toutes les classes prévues en raison de la jauge des salles réduite aux deux tiers. Des spectacles de remplacement destinés aux élèves qui n'auraient encore pas eu de spectacle ont dû être organisés.

7^e année

Venir Grande, au Temple-allemand (ABC) en mars 2021

À cause de la jauge aux deux tiers, certaines classes n'ont pas pu participer. La projection du film Les Goonies, au cinéma de l'ABC, en mars 2021 a fait office de spectacle de remplacement.

8^e années

Oroonoko le prince esclave, au Théâtre de Beau-Site (TPR) en octobre 2020

NB: Mais, comme chaque année, les élèves de 8^e année ont pu profiter d'un spectacle supplémentaire articulé autour de la lecture de contes : Découvrir sa ville à petits pas en mai et juin 2021. Ce spectacle ne coûte rien à l'école puisque la somme (très modique: 2.50 CHF) est entièrement à la charge des élèves.

9^e année

L'Amour vainqueur, au Théâtre de L'Heure bleue (TPR) en mars 2021

Spectacle annulé et remplacé par la projection du film Les Goonies au cinéma de l'ABC, en mars 2021

10^e année

On Essaiera encore, on essaiera plus fort, à l'ABC, en octobre 2020

Spectacle annulé et remplacé par la projection du documentaire A Voix haute au cinéma de l'ABC, en mai 2021

11^e année

Le Journal d'Anne Frank, au TPR en février 2021

Spectacle annulé et remplacé par la projection du film Au Revoir les enfants au cinéma de l'ABC, en mars 2021

Les élèves de 11^e année ont encore pu bénéficier d'un spectacle supplémentaire, Départ, spectacle gratuit des ACF théâtre, en juin 2021.

Les élèves de 11FR ont en outre la possibilité d'assister aux concerts à la Salle de Musique ainsi qu'à des pièces de théâtre au TPR ou à l'ABC ainsi que des films projetés au cinéma ABC, proposés à titre facultatif, et selon l'intérêt d'un-e de leurs enseignant-e-s du cycle 3 ou de leur maître de classe ou titulaire de groupe, à des prix très favorables et jouissant de «vraies» conditions de spectacle. Cet exercice, qui correspond à un besoin, est toujours un grand succès.

Cortège des Promotions

Pour la deuxième année consécutive, le cortège des Promotions du samedi 26 juin n'a pas pu avoir lieu non pas en raison de la météo capricieuse, mais en raison de la décision des autorités fédérales interdisant les grands rassemblements, ceci en lien avec la COVID-19.

Actions caritatives

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants :

Action	Années concernées	Description	Recettes nettes 2020-21
Pro Junior	4 ^e à 7 ^e et 10 ^e -11 ^e	La vente permet de soutenir financièrement des actions en faveur de la jeunesse du district de La Chaux-de-Fonds et de la commune de La Sagne. Ces aides se présentent sous les formes suivantes : - aide directe (paiement de vêtements, lunettes, souliers, appui scolaire, soins dentaires, etc.) pour les familles dont le budget ne permet pas des dépenses inattendues ; - aide indirecte (subventions à des organismes s'occupant de jeunes : Office social, Passeport vacances, Mamans de jour, etc.) ; - budget supplémentaire pour les caisses de classes, par un versement rétroactif sur la vente de certains articles.	8'167.90
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 ^e à 8 ^e	En raison de la pandémie, cette vente a été annulée.	
Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 ^e à 8 ^e	En raison de la pandémie, cette vente a été annulée.	
Œillets	8 ^e et 9 ^e	Des paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des œillets artisanaux (anciennement vente des œillets) sont apportés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale.	-501.60 (déficit lié à la COVID)

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 216 élèves de 8^e année et du cycle 3 en leur apportant une aide pour financer les activités de remplacement, organisées suite à l'annulation des camps de ski. Cette action a permis de soutenir à hauteur de CHF 5'000.- des élèves issu-e-s de familles défavorisées. La prise en charge d'une partie du renouvellement du matériel de sport (skis alpins et skis de fond, chaussures, bâtons, patins, casques, ...) pour un montant de près de CHF 15'000.- est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2020

	2020	2019
Cycle 1 (années 1-4)	CHF 7'597.00	CHF 7'651.00
Cycle 2 (années 5-8)	CHF 8'681.00	CHF 8'638.00
Cycle 3 (années 9-11)	CHF 11'553.00	CHF 11'496.00

Extraits des comptes de l'année civile 2021

Ecole obligatoire	Comptes 2021
Charges de personnel	52'281'932.13
<i>Trait. personnel enseignant</i>	36'832'939.80
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	3'162'175.55
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	1'698'987.85
<i>Trait. devoirs surveillés</i>	120'606.60
<i>Charges sociales</i>	10'314'205.68
<i>Autres charges de personnel</i>	153'016.65
Bâtiments scolaires	3'499'686.54
Meubles, équipements	129'922.32
Matériel pour l'enseignement	405'802.60
Camps et excursions	177'570.45
Autres activités parascolaires	324'093.05
Amortissement du patrimoine administratif	4'960'945.30
Autres charges	445'466.92
Total charges	62'225'419.31
Participations des parents aux prestations	-350'260.15
Locations de bâtiments	-211'221.50
Contributions des communes (écolages)	-3'569'042.50
Subventions cantonales	-19'670'099.30
Prélèvement sur les réserves	-2'403'095.00
Autres revenus	-280'419.94
Total revenus	-26'484'138.39
Excédent de charges	35'741'280.92

NB : dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455.

AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des affaires culturelles conduit la politique culturelle communale en collaboration avec le Conseil communal. Il s'appuie notamment sur les orientations formulées et approuvées par le Conseil général le 8 mars 2016 dans le cadre du « Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles ». En outre, le service s'occupe de maintenir et d'élargir constamment les réseaux permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle riche et originale.

Le service des affaires culturelles est par ailleurs responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il est aussi en charge de budgets destinés aux activités socio-culturelles de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de Mai ou encore festivités du 1er Août et de Nouvel An). Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des affaires culturelles ;
- octroi de subventions renouvelables et ponctuelles aux événements culturels et manifestations ;
- suivi des demandes de soutien à des publications thématiques (en collaboration avec la chancellerie) ;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées ;
- gestion de la Billetterie de la Ville ;
- responsabilité financière de la Fête de Mai ainsi que programmation des animations ;
- responsabilité et suivi de l'affichage culturel en ville ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets transversaux d'ordre culturel ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
- coordination de la mise en œuvre des politiques culturelles avec la Ville de Neuchâtel et le Canton (rencontres régulières avec les homologues de ces deux partenaires) ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

Au niveau de la politique culturelle, le service a été impliqué dans la consultation des autorités relative au projet de loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC). La coordination des mesures liées aux accords de positionnement stratégique (APS) et au programme d'impulsion du Canton a également nécessité des contributions actives du service, en particulier en lien avec les projets de Centre de compétence et de création helvétique des arts de rue (CCHAR) et de Capitale Culturelle Suisse (CCS). Sur un autre plan, le Service de la Culture du Canton de Neuchâtel (SCNE) a sollicité les services culturels des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds pour les huit rencontres avec la Fédération neuchâteloise des actrices et acteurs culturels (FNAAC) relatives à l'accompagnement des professionnels neuchâtelois du secteur durant la mise en application des dispositifs prévus par la Loi COVID-19 (mesures dans le domaine de la culture) et l'Ordonnance COVID-19 culture.

L'année 2021 a été particulièrement marquée au niveau culturel par les restrictions sanitaires induisant la mise en œuvre de dispositifs exceptionnels pour l'accessibilité des lieux et manifestations culturels (Certificat Covid). Comme en 2020 mais avec une moindre intensité, le service a accompagné les organisateurs confrontés aux incertitudes inhérentes à la pandémie dans leur planification et leur développement. Le traitement des demandes de subventions pour des productions en arts vivants et des manifestations a ainsi dû se faire avec beaucoup de souplesse quant aux délais et aux projets à soutenir. Au vu de la situation financière de la Ville, le service n'a pas proposé de mesures spécifiques directes de soutien aux acteurs culturels, mais il s'est efforcé d'apporter des aides de différentes natures répondant aux besoins des structures culturelles mises en difficulté.

Durant l'exercice sous revue, plusieurs projets ont été reportés ou mis en suspens, non sans occuper des ressources de planification. En 2021, le service des affaires culturelles a cependant pu se consacrer aux objets suivants :

- suivi du projet Capitale culturelle suisse (suivi du processus, participation aux séances du CoPil, élaboration et réalisation de la procédure d'engagement du chargé de projet, conseil au chargé de projet) ;
- suivi du Laboratoire Autogéré de Création (LAC) dans ses recherches de lieu d'habitation et d'activités et dans ses différentes démarches (recherche d'un nouveau lieu, coordination avec le service des bâtiments et du logement : contrat de bail et subvention) ;
- accompagnement des démarches en vue d'une rétrospective Cod.Act (Grand Prix suisse de musique 2019), qui s'est tenue du 29.09 au 3.10.2021 aux Abattoirs ;
- participation aux démarches de Culturecom.ne, notamment en lien avec l'agenda culturel Culturoscopo ; suivi des discussions avec les autres agendas culturels afin d'encourager les synergies ;

- lancement du répertoire des acteurs culturels en lien avec La Chaux-de-Fonds (élaboration du concept et de sa mise en œuvre en collaboration avec la Billetterie de la Ville) ;
- suivi des activités du Centre régional de performance CRP Arts Vivants créé en 2019 (présidence du Comité de l'association depuis février 2019, organisation et conduite des séances du comité, développement d'une offre coordonnée de formations, coordination avec les représentants de l'école et du Département de l'éducation) ;
- lancement du projet de Maison des artistes "Numa-Droz 175" (élaboration du concept en collaboration avec l'Association Numa-Droz 175 et le directeur du Musée des Beaux-Arts, coordination avec le service des bâtiments et logement) ;
- présentation des activités du service des affaires culturelles et des principes d'encouragement culturel lors d'une séance de formations pour les élus de l' Association des Communes neuchâteloises (en ligne) ;
- accompagnement du projet Animations d'été du centre-ville (programmation de juillet-août sur la Place du Marché : réservation, confirmation, logistique, facturation) ;
- suivi de l'utilisation de l'appartement de feu Yves Velan (Promenade 10) avec l'Association de promotion de l'œuvre d'Yves Velan (APOYV) et le Théâtre populaire romand (TPR) ; programmation de résidences et d'hébergements ;
- organisation du Prix des musiques actuelles 2021 à Giulia Dabala et organisation de la remise des Prix 2020 et 2021 (le 22 janvier 2022 au Centre de culture ABC) ;
- accompagnement des organisateurs en vue de la création de nouvelles manifestations (festival littéraire *1000 fois le temps* en février 2022 et festival de jazz *1000 Jazz* prévu en octobre 2022) ;
- suivi des contacts avec NEXPO, dont la Ville est membre passif ;
- suivi des discussions liées à l'avenir du Grand Temple ;
- accompagnement de la réorganisation de la gestion du podium et des gradins pour les grandes manifestation entre le service des Espaces publics et l'Association ESSE ;
- octroi des forfaits de location pour la Salle de musique et L'Heure bleue.

Billetterie

Le départ en formation d'une des deux hôtesse permanentes de la Billetterie a engendré une procédure de recrutement avec une entrée en fonction au 1^{er} février 2022.

Le taux d'activité des employées de la Billetterie correspond à un total de 108% (+ une personne vacataire).

Subventions

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2021 est présenté en annexe aux comptes.

Les dossiers mentionnés dans ce décompte ont été saisis et traités en séances de subvention. Le décompte n'inclut pas les dossiers ayant reçu une réponse sans être traités car ne correspondant pas aux critères objectifs permettant leur traitement, ni les demandes pour des projets annulés ou reportés.

Nous ne revenons pas sur les difficultés de planification et d'octroi évoquées en introduction en lien avec la Covid. La Ville s'est engagé à soutenir les institutions culturelles durant cette phase difficile en maintenant globalement les montants du budget. Enfin, le service poursuit son objectif de rédiger des conventions conjointement avec les principales structures culturelles au bénéfice de subventions renouvelables (dossier reporté jusqu'à présent par manque de ressources).

Commission culturelle

Le service des affaires culturelles s'appuie sur la commission des affaires culturelles (organe consultatif) dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission des affaires culturelles s'est réunie deux fois durant l'exercice sous revue (le 20 mai et le 13 décembre). Elle a abordé les principaux dossiers du service (procédure de recrutement du délégué aux affaires culturelles, COVID-19, Capitale Culturelle Suisse, orientations de la politique culturelle pour 2022) et s'est employée à préciser ses modalités de fonctionnement dans l'exécution de ses compétences (agenda, constitution de l'ordre du jour, invitation d'acteurs culturels, lieux pour la tenue des séances).

Tâches de représentation du service

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ; présidence jusqu'en juillet 2021 ;
- Fondation Arc en Scènes : conseil de la création théâtrale
- Association des sites Le Corbusier : membre de l'assemblée générale et membre du comité de pilotage pour le projet d'itinéraire culturel européen
- Commission du Collège musical

Par ailleurs, il est aussi membre du conseil de fondation de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel.

Au sein de l'administration communale, le délégué aux affaires culturelles faisait partie en 2021 des organes suivants :

- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des Manifestations
- Commission Art Urbain
- Commission de Toponymie
- Plateforme de Prévention Interservices
- Comité de direction des Musées (invité)

Conclusion

Nées du choc occasionné par la crise COVID dans le courant de l'année 2020, les attentes quant à l'harmonisation des politiques culturelles des différents échelons fédéralistes ont pris forme de revendications en 2021. À tous les niveaux du secteur (OFC, ProHelvetia, Corodis, CDAC, CVC, faïtières professionnelles), les indignations se succèdent face à la précarité et aux défauts de protection sociale des professionnels de la culture. Les solutions pour la restructuration des politiques culturelles à venir se partagent entre deux conceptions dominantes regroupées autour d'un même constat habité d'un esprit de décroissance : il faudra désormais faire "moins mais mieux".

Afin de garantir aux professionnels de la culture des conditions de travail dignes, certains proposent moins de producteurs, d'autre suggèrent moins de productions. D'un côté, il s'agirait de réduire la diversité créative (moins d'artistes) tout en maintenant la quantité d'offre culturelle face à un public considéré comme limité voir déclinant. De l'autre, il s'agirait de réduire la quantité d'offre culturelle (moins d'œuvres) tout en maintenant la diversité créative face à un public considéré comme limité mais "à reconquérir". En réduisant le nombre d'artistes, les uns maintiendraient une grande quantité d'œuvres sur le marché et garantiraient – par l'intensification de la production – la professionnalisation du secteur. En réduisant le nombre d'œuvres, les autres maintiendraient une grande diversité d'artistes sur le marché et garantiraient – par l'allongement des durées d'exploitation – la professionnalisation du secteur.

Depuis de nombreuses années, la Loterie romande a adopté des critères d'attribution relativement souples qui sont, en dernier ressort, soumis au principe suivant : le projet soutenu doit être "accessible" et "ouvert" à tous. Les projets amateurs ou semi-professionnels peuvent ainsi bénéficier d'un soutien. Cette position du premier partenaire financier des activités culturelles neuchâteloises ne semble pas devoir évoluer dans un avenir proche.

De son côté, le projet de loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) – au-delà de l'abandon du principe de subsidiarité qu'il propose – montre également une intention de professionnaliser le secteur. Une lettre de la Conférence des directeurs communaux CDC – Culture, Sport et loisirs a déjà donné les éléments d'inquiétude des communes (le 4 août 2020) quant aux risques de reports de charges qu'une telle transformation, dans l'intervention cantonale pourrait engendrer.

À l'échelle de la ville, le projet de Capitale culturelle suisse doit jouer un rôle moteur dans la reconnaissance et la dynamisation de la culture. En outre, ce projet devrait amorcer une clarification des rôles entre les trois piliers du financement culturel (Ville ; Canton : Loterie romande) ainsi que dans l'établissements de nouveaux équilibres (professionnel/amateur ; création/diffusion ; fonctionnement/projet) dans les pratiques culturelles. En ville de La Chaux-de-Fonds, près de 50% de l'activité culturelle est portée par des engagements bénévoles ou semi-professionnels. Instaurer une meilleure protection sociale des acteurs culturels est une priorité, mais la réalité du terrain suppose de profondes transformations. Le service veut accompagner ces changements en intensifiant les échanges avec les milieux culturels et en apportant son soutien à des projets fédérateurs et innovants. Son mandat va dans le sens d'un appui à l'effort d'attractivité de la ville et de la région.

SERVICE DE L'INTÉGRATION ET DE LA COHÉSION SOCIALE

L'année 2021 a vu la création du service de l'intégration et de la cohésion sociale. La nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions le 1^{er} décembre. La fin de l'année a permis de définir les prémices de la future politique d'intégration et de cohésion sociale de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Coordination

L'inclusion et la prévention des discriminations reposent sur un important réseau d'acteurs et de partenaires, tant publics que privés. Une cartographie, en cours, doit permettre d'avoir la vision la plus large du réseau dans le domaine, d'identifier des porteurs de projets et d'initier des synergies entre eux.

Des premiers contacts ont été pris avec certains services de l'administration communale (école obligatoire, urbanisme, valorisation du patrimoine, jeunesse, contrôle des habitant·e·s) et cantonale (service de la cohésion multiculturelle, service des migrations) de même qu'avec des collectivités migrantes ou associations/structures œuvrant pour les migrant·e·s (Centraf, Mosaïque, RECIF, ESPACE, EPER). Le service étendra ses collaborations internes et externes dans les mois à venir.

Définition de la mission et des prestations du service

Avec la création du service de l'intégration et de la cohésion sociale, le Conseil communal a confirmé sa ferme intention d'œuvrer avec conscience et fierté en faveur de l'inclusion de toutes et tous, et notamment des personnes issues de la migration. C'est dans ce sens que la déléguée définit la mission du service qui doit permettre de développer et de coordonner une politique d'intégration agile et participative visant à créer des conditions propices à l'intégration des personnes nouvellement arrivées, à renforcer le sentiment d'appartenance, à soutenir les structures dans leurs démarches inclusives et à les ouvrir à la diversité.

Pour y parvenir, le service proposera un panel de prestations en lien avec la coordination et la mise en œuvre de la politique d'intégration, la collaboration avec les partenaires et structures ordinaires, les financements et effets de levier recherchés.

Soutien aux projets

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2021 est présenté en annexe aux comptes. Le service a pu soutenir un projet d'intégration et développer des critères d'octroi de subventions, en collaboration avec les autres déléguées à l'intégration (service de la cohésion multiculturelle et Ville de Neuchâtel).

Un soutien logistique a également pu être fourni à certaines associations.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Année fort complexe pour les bibliothèques romandes. Outre la pandémie qui a touché tous les secteurs culturels en se traduisant par une baisse massive de la fréquentation, 2021 s'achève dans l'incertitude quant à l'évolution du nouveau système d'information et de gestion des bibliothèques développé par la toute nouvelle fondation RERO+. Avec la sortie des hautes écoles du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), les institutions restantes tentent de trouver une nouvelle identité autour d'un catalogue commun, d'un système de navette interne gratuite, de ressources numériques partagées. L'engagement de deux coordinateurs, système et autorités matières, nécessite aujourd'hui que ces institutions se constituent en association, afin d'acquérir une légitimité juridique jusque-là jugée inutile. La volonté de maintenir le RBNJ est nette parmi les partenaires et le comité de direction y travaille. Point extrêmement positif, l'engagement des équipes autour de la migration a été remarquable, les échanges entre collaborateurs à l'intérieur du canton mais aussi avec le Jura, le Valais et Bulle ont été enrichissants. La cohésion entre les professionnels s'est vue ainsi renforcée.

Du point de vue des collections, notre attention s'est portée plus particulièrement sur la photographie, avec en point de mire l'organisation de la quatrième édition de l'Enquête photographique neuchâteloise. Dans cet objectif, la bibliothèque s'est adjoint la collaboration d'une toute nouvelle association créée en novembre 2021, l'Association pour la promotion de la photographie dans le canton de Neuchâtel (APPCN), chargée entre autres du lancement de l'Enquête et de son suivi. Un comité fort de dix membres très impliqués collabore étroitement avec notre institution dont la direction est membre de fait. Les œuvres produites par les lauréat·e·s continueront d'être déposées au Département audiovisuel (DAV). Dans ce même domaine, l'Association des amis de la Bibliothèque de la Ville a proposé de soutenir la mise en place d'une photothèque, première étape vers la constitution d'une artothèque. Le public pourra bénéficier du prêt d'œuvres photographiques, émanant à la fois de photographes professionnels et de la reproduction d'images patrimoniales tirées des fonds conservés au DAV. Ces deux actions n'auraient pas été lancées sans le soutien de personnes bénévoles, convaincues des possibilités qu'offre la photographie dans notre ville, et du don exceptionnel de matériel par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP).

Points forts de l'activité 2021

Installation du centre de numérisation

L'ISCP ayant fermé ses portes en mars 2021, ce sont plus de CHF 750'000.- de matériel de numérisation et de restauration pour la photographie d'une qualité exceptionnelle qui a été acheminé provisoirement sous la terrasse de la bibliothèque, dans des locaux mis gracieusement à disposition par Viteos. Le Centre de numérisation a déjà été installé dans l'aile ouest du bâtiment, dans l'attente de la fin des travaux de l'aile est. Le Conseil général s'est prononcé favorablement le 23 mars en faveur de ce projet audacieux en accordant un crédit de réaménagement de CHF 650'000.-. La photographie analogique sera également remise en valeur grâce à un laboratoire de développement argentique complètement équipé.

Projet de centre archivistique et patrimonial : le CAP

Le 6 mai, le Conseil général a accepté le crédit d'étude de CHF 795'000.- lui ayant été soumis par le Conseil communal pour le projet de centre d'archives à la quasi-unanimité. La collaboration entre les Archives de la Ville, les Archives de l'État et les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque de la Ville se poursuit donc dans ce dossier. Un cahier des charges a été rédigé, le concours d'architecture devant être lancé au printemps 2022. La réception de chantier, dans les anciens entrepôts Coop de la rue du Commerce, se profile à l'horizon 2027.

Conception du nouveau programme d'animations

En travaillant sur le concept de bibliothèque 3^e lieu a émergé le souhait de proposer aux usagers un programme papier commun avec les Bibliothèques des jeunes. Un atelier de graphisme du lieu a conçu une brochure sous forme de leporello pratique à emporter et à conserver chez soi. Une nouvelle ligne graphique pour notre agenda web et nos affichettes en est issue. Les couleurs varieront au fil des éditions, prévues deux fois par année.

Activités des secteurs

Accueil et service au public

Ressources en ligne

Les ressources à distance continuent de susciter l'intérêt de nos usagers. Après la réouverture selon l'horaire habituel en début d'année, la demande n'a que peu diminué. Ainsi, le prêt de livres numériques est passé de 8'435 en 2020 à 6'437 en 2021. Plus de 27'000 morceaux de musique ont été écoutés sur nos plateformes musicales.

Livraisons à domicile et click and collect

En raison de la mise en place du pass sanitaire, dès le 13 septembre, la bibliothèque a réactivé le service de livraisons à domicile pour les personnes empêchées. Un tout petit nombre de demandes a été enregistré, soit 6 livraisons pour 4 personnes différentes.

Dès le 28 septembre, une possibilité de "click and collect" a été offerte aux usagers. Ce système a été largement utilisé par les personnes ne possédant pas de pass sanitaire, mais également par les usagers ne souhaitant pas s'attarder dans les locaux.

Renouvellement de la collection et travaux d'entretien

La collection de jeux vidéo s'est fortement agrandie avec l'arrivée sur le marché de la console PS5. L'achat de nouveaux meubles, que nous avons couplé avec le déménagement de certaines collections (jeux de rôle et livres sonores notamment), nous a permis non seulement de parer au manque de place, mais également de créer un pôle multimédia au 1^{er} étage, au sein de l'Espace musique.

La place engendrée par le déménagement des jeux vidéo a permis d'élargir l'Espace détente et de proposer de nouveaux titres de revues, actuellement au nombre de 116.

Profitant de la baisse de fréquentation, nous avons procédé à la rénovation des tables de travail de la Lecture Publique par la menuiserie de la Ville.

Archives privées

Une nouvelle fonction transversale de responsable archives et recherches a été créée dès le 1^{er} février, résultant de la fusion des postes de responsable des Fonds spéciaux et d'archiviste aux Archives de la Ville. Elle témoigne de la volonté des autorités de rationaliser la gestion du patrimoine archivistique communal et de renforcer la synergie entre la Bibliothèque de la Ville (institution de conservation des archives privées) et les Archives de la Ville (en charge des archives publiques).

Les fonds d'archives et collections ci-dessous ont fait l'objet de versements et de travaux de tri, de classement, d'inventaire et de conditionnement :

- | | |
|--------------------------|------------------------------------|
| • Albert Hausamann | • La Libellule |
| • Amélie Plume | • Loge maçonnique du Locle |
| • Antoinette Rychner | • Lucien Schwob |
| • Catherine Louis | • Manuscrits et pièces isolées |
| • Célestin Nicolet | • Max-Henri Béguin |
| • Charles Antenen | • Odette et Philippe Renaud-Vernet |
| • Edgar Tripet | • René Chapallaz |
| • Florence Velan | • VWA |
| • Jean Cornu | • Yves Velan |
| • Jules Jacot-Guillarmod | |

Parmi les prêts consentis à d'autres institutions patrimoniales dans le cadre de projets de valorisation culturelle, il convient de citer le plus conséquent : 74 carnets de Jules Jacot-Guillarmod, prêtés au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds pour l'exposition consacrée par ce dernier au médecin, explorateur et photographe dont le fonds constitue l'un des plus remarquables au sein des collections de notre institution.

Au cours de l'année, 152 recherches ont été menées dans les fonds d'archives privées (+103% par rapport aux 75 demandes traitées en 2020).

Secteur technique et reprographie

Nouvellement créé en 2021, le Secteur Technique et Reprographie (STR) a débuté et développé ses activités à partir du mois de mai et a eu le grand plaisir d'accueillir un apprenti spécialiste en photographie dès le mois d'août.

Les premières tâches principales du secteur ont été de redéfinir les espaces de travail en installant le nouveau centre de numérisation. Celui-ci est composé de deux bancs photo dotés d'une définition de 100Mpix chacun. Il a été complété par l'arrivée d'un scanner film pour les formats 16 et 35mm, accompagné d'une station de travail 4k répondant aux normes colorimétriques P3-DCI et REC2020.

En parallèle, le laboratoire photo argentique désaffecté a été remis en fonction et est pleinement opérationnel. Il permet le développement des divers formats de pellicule et leurs tirages sur papier.

Le nouveau secteur assure dorénavant les travaux de numérisations, de traitement et stockage des différents médias pour tous les secteurs de la bibliothèque et archives communales. Le STR offre également le support technique nécessaire lors des différentes animations et manifestations organisées par la BV.

Numérisation du patrimoine archivistique (Département audiovisuel et Archives privées)

Avec l'aide de civilistes, le Département audiovisuel poursuit son travail de numérisation :

Supports	À disposition	Ajout en 2021	Disponibles dans RERO	Ajout en ligne en 2021
Photographies	261'568 fichiers	1'641 fichiers	47'454	6'429
Son	7'170 heures	58 heures		
Films et vidéos	1'543 heures	11 heures		

Un important travail de numérisation a touché le fonds Albert Jeanneret, dans le cadre d'un projet de transcription de l'intégralité de la correspondance en collaboration avec la Villa Le Lac (Corseaux).

Bibliographie neuchâteloise et imprimés neuchâtelois

Le fonds d'imprimés neuchâtelois, notamment des affiches et des cartes postales, a été mis à contribution pour différentes institutions et expositions :

- L'Illustré.
- La Nouvelle Revue neuchâteloise.
- Passé simple.
- La RTS.
- Le Parti socialiste neuchâtelois.
- L'ECAL, Lausanne.
- L'EPFL, Lausanne.
- Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.
- Le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds.
- Le Club 44.

Nous avons notamment enrichi nos fonds par l'achat de 15 affiches :

- Le Corbusier, dessins-collages, à Lausanne, 1976 (J.-Ch. Giroud, Confignon)
- Helvétia montres, ca 1940 (Galerie 1-2-3, Genève)
- Parbleu ! Un vêtement Frey, 1955 (Galerie 1-2-3, Genève)
- Certina, 1958 (Swiss Poster Museum, Zürich)
- La bonne montre chez le bon horloger, 1941 (Swiss Poster Museum, Zürich)
- Médiateur, ca 1950 (Poster-gallery, G. Tön, Zürich)
- Maman achète tout à l'Unip, 1964 (Poster-gallery, G. Tön, Zürich)
- Calida, 1953 (Poster-gallery, G. Tön, Zürich)
- Top Shirt Calida, ca 1980 (Poster-gallery, G. Tön, Zürich)
- Coop City, ca 1980 (Poster-gallery, G. Tön, Zürich)
- Points Coop, beaux cadeaux, 1967 (Poster-gallery, G. Tön, Zürich)
- Môtiers 85, 1985 (Poster-gallery, G. Tön, Zürich)
- Cortébert 1790, 1935 (Artifice, Zürich)
- Le Corbusier L'Esprit nouveau, 1987 (Artifice, Zürich)
- Cortébert, précision, ca 1940 (Werner Wyss, Zollikon)

et par des dons divers d'affiches provenant de Tourisme neuchâtelois, des Musées et du Service de communication de la Ville, de la SGA et du TPR.

Un mandat de 62 heures a permis de rétro-cataloguer 334 affiches.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

Fonds les plus compulsés	Consultations sur place	Recherches à distance	Total des demandes
Le Corbusier	7	7	14
Manuscrits et pièces isolées	9	3	12
Yves Velan	10	2	12
Jules Humbert-Droz	1	8	9
Charles Humbert	8	1	9
Parti socialiste neuchâtelois	8	0	8
Jean-Paul Zimmermann	7	1	8
Jules Jacot-Guillarmod	0	7	7
René Chapallaz	3	4	7
Charles L'Eplattenier	4	3	7
Albert Jeanneret	3	1	4

Fonds audiovisuels

Sujet et but de la recherche	Fonds / documents concernés
Reportage sur la tourbe dans un journal télévisé de 13h de France 2	Film de Frédy Landry, <i>Exploitation de la tourbe</i> (1941).
Projet vidéo d'une étudiante de l'École d'arts appliqués de la ville	Un film de 1945 sur la Paroisse catholique romaine de La Chaux-de-Fonds.
Exposition au musée de Saint-Imier.	Un film reflétant l'application du plan Wahlen dans nos régions (<i>Un village s'organise</i> , 1942).

La Bibliothèque des Jeunes

Changement de responsable

Début février, une nouvelle responsable a repris les rênes de la BJ à 60%. En parallèle, jusqu'à fin juillet, elle a été mandatée à temps partiel par son ancien employeur (BPUN) pour travailler sur la migration informatique vers RERO ILS, le nouveau système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) développé par RERO+. Les Bibliothèques de la Ville de La Chaux-de-Fonds, une grande partie des bibliothèques du RBNJ (Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes) ainsi que de nombreux autres partenaires collaborent avec la fondation RERO+, centre de compétences et de services pour les bibliothèques. Par ailleurs, son mandat terminé, la nouvelle responsable a pris, dès le mois d'août, sa fonction de directrice adjointe des Bibliothèques et Archives de la Ville à 20%.

Migration informatique vers le nouveau système RERO ILS

Le 12 juillet, l'ancien SIGB a cédé la place à RERO ILS. Un défi notable pour les collaboratrices et collaborateurs qui ont dû se former aux nouveaux modules et adapter leurs pratiques de travail en quelques semaines seulement. RERO ILS est un logiciel de nouvelle génération *open source* qui inclut l'application des standards de catalogage RDA. En constante évolution, il demande une grande faculté d'adaptation et une bonne dose de patience autant de la part des professionnel·les que des publics. Ce changement radical ne s'est pas fait sans difficulté : lenteurs du système, fonctionnalités incomplètes et autres dysfonctionnements ont non seulement ralenti les services aux publics, mais aussi le traitement documentaire dans son ensemble. Les bibliothécaires ont su relever le défi et profitent à présent des avantages d'un SIGB moderne et convivial qui laisse une grande marge d'indépendance aux professionnel·les. De surcroît, il a fallu intégrer aux pratiques bibliothéconomiques une nouvelle application de gestion des notices d'autorités (IdRef) pour les personnes physiques et morales, collectivités, titres et noms géographiques. Ce nouvel environnement implique un important travail de communication et de mise à jour de la documentation professionnelle. Dans l'ensemble l'accueil a été bon, le public de la BJ s'est montré patient et compréhensif et s'est rapidement familiarisé avec la nouvelle interface de recherche.

50e anniversaire de Président-Wilson

L'année 2021 aurait dû être celle du 50^e anniversaire de la Bibliothèque des Jeunes de Président-Wilson et du collège de Cernil-Antoine. Au printemps étaient prévus des ateliers d'illustration dans les classes du collège, une fête accompagnée d'une exposition d'œuvres créées par les élèves, une disco-sirop et un atelier de sérigraphie à la bibliothèque. Dans un contexte de pandémie, c'est avec grand regret que la BJ et l'Ecole ont finalement dû renoncer à la fête et aux ateliers dans les classes. En revanche, les ateliers sérigraphie de Sophie Gagnebin *Out of Gas* ont été repoussés mais ont eu lieu le 13

novembre, en collaboration avec l'illustratrice Anne Crausaz. Heureux dénouement. Les enfants ont pu repartir avec leurs splendides créations sous le bras.

Collaboration avec l'Association pour les Bibliothèques des Jeunes (APBJ)

Le comité de l'APBJ s'est réuni cinq fois durant l'année, dont l'Assemblée générale qui s'est tenue le 10 juin dans le jardin de l'une des membres. La nouvelle responsable de la BJ se réjouit de la richesse de cette collaboration. L'engagement déterminé de l'ensemble des membres de l'Association est salué par la direction des Bibliothèques et Archives de la Ville. Les projets vont bon train : de la gestion des boîtes à livres et des caisses de médecins à l'organisation des semaines analogiques prévues en 2023. De nombreuses animations sont soutenues financièrement par l'APBJ. Les activités de l'APBJ sont détaillées dans son rapport annuel.

Activités extérieures

La BV et la BJ participent très activement à plusieurs groupes de travail dans leurs secteurs d'activités, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), des Archives de la Vie ordinaire (AVO), de l'Université populaire (UPN), de BiblioNeuchâtel, de Memoriav, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP).

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité de l'Association des amis de la Bibliothèque de la Ville s'est réuni à quatre reprises. L'assemblée générale s'est déroulée le 13 septembre suivie d'une présentation sur les jeux vidéo et leur utilisation. L'association a apporté son soutien à la mise en place de la Grainothèque et a pu organiser sa sortie annuelle à la Médiathèque Valais.

Activités culturelles

Animations

Un programme de choix avec 24 animations avait été établi à la Bibliothèque de la Ville et 25 aux Bibliothèques des Jeunes. Seule une petite partie d'entre elles a pu être maintenue, notamment les expositions, mais sans vernissage. A la BJ, les accueils de groupe hors école obligatoire ont été pour la plupart annulés.

Animations BV

Expositions

- *Chez le photographe* retraçait l'histoire des photographes portraitistes de l'Arc jurassien de 1840 à 1920. Son commissaire, Jean-Daniel Blant, a patiemment récolté des centaines d'images et en a tiré un ouvrage remarquable, publié chez Alphil.
- *Ritter-Le Corbusier, dessins croisés 1910-1916*. Sous le commissariat de l'historienne de l'art Marie-Jeanne Dumont et en partenariat avec la Maison Blanche, l'exposition présentait les dessins croisés de William Ritter et de Le Corbusier. Elle mettait en lumière l'influence du premier sur le second dans la construction de son savoir artistique.
- *Hector Hodler (1887-1920) : pionnier de l'espéranto et activiste pour la paix* présentait le parcours de Hector Hodler, fondateur de la plus vaste association espérantiste mondiale.
- *Jeunes vs Homophobie*. Exposition itinérante proposée par le Parlement des Jeunes.

Autres rencontres et animations

- Tournage du clip *Survivante* avec Julie Guinand, le 22 janvier.
- Grainothèque – Matinée d'échange de graines, le 8 mai.
- Matinée autour de la grand-parentalité, organisée par l'École des grands-parents, le 28 août.
- Journée Nutrition, conférence avec deux diététiciennes-nutritionnistes, Tiffany Burdet et Alexandra Pisanti le 4 septembre.
- Lecture à deux et entretien avec Tristan Schenker et Joseph Incardona, organisée par le Forum Rockhall, Association de soutien à l'Institut littéraire suisse, et le Lyceum Club La Chaux-de-Fonds, le 25 novembre.
- Animation Velan-Roud : le 6 novembre, vernissage du 18^{ème} numéro des Cahiers Gustave Roud (consacré à la correspondance entre Yves Velan et Gustave Roud) et de Contre-pouvoir d'Yves Velan (nouvelle édition d'un essai paru en 1978).

À noter encore que la lecture publique a organisé diverses animations durant l'année.

- Des sélections emballées ont été proposées pour remplacer le samedi des bibliothèques du 14 mars, annulé pour cause de pandémie.

- Une distribution de romans de Didier Burkhalter a eu lieu durant la journée mondiale du livre du 23 avril. Ces livres nous avaient été offerts par le lycée Blaise-Cendrars.
- A l'occasion de la Fête de la musique, et suite au succès de la vente de disques vinyle d'occasion organisée en 2019, la Bibliothèque a liquidé ses invendus à prix cassés.

Animations BJ

Certaines animations n'ont pas pu être adaptées aux conditions sanitaires et ont dû être annulées. D'autres ont pu avoir lieu partiellement mais avec des adaptations, notamment les accueils *Des bébés à la biblio !* les *Après-midis jeux vidéo*, les accueils spéciaux des crèches et des structures parascolaires.

Expositions

- Du 4 janvier au 18 février : *Des signes et moi*, proposée par Bibliomedia.
- Du 18 mars au 10 avril : *Racisme d'hier et d'aujourd'hui*.
- Du 10 mai au 19 juin : *Ici tu peux être toi*.
- Tout au long de l'année - mini-expositions thématiques : Saint-Valentin, vacances d'été, Halloween, hiver et Noël.

Principales animations à noter :

- Ateliers-formation Coding club des filles les 6 mars et 30 octobre dans les locaux de la HEP-Bejune. Animés par l'EPFL, soutenu par la BJ et l'APBJ. Une quarantaine de jeunes y ont participé.
- Ateliers sérigraphie *Out of Gas* le 13 novembre à la BJ de Président-Wilson. Animés par Sophie Gagnebin en présence de l'illustratrice Anne Crausaz et encadrés par une bibliothécaire avec la présence de bénévoles de l'APBJ, treize enfants de 7 à 13 ans y ont participé.
- Ateliers de reliure pour les 6-9 ans et les plus de 10 ans - Livre en miniature le 4 décembre à la BJ de la Ronde. Animés par Jan Zimmerlich, relieur à la Bibliothèque de la Ville et encadrés par une bibliothécaire avec la présence de bénévoles de l'APBJ, dix-sept enfants y ont participé.
- Trois rencontres du *Club de lecture* saison 2020-2021 ont eu lieu à la BJ de la Ronde les 22 avril, 20 mai et 17 juin. Le club de lecture est en pause pour la saison 2021-2022.
- Des *Après-midis jeux vidéo* animés par deux bibliothécaires ont eu lieu à la Ronde le 27 octobre ; à Président-Wilson les 29 septembre et 24 novembre. En tout 25 enfants ont participé.
- Les rencontres *Des bébés à la biblio !* : douze accueils ont pu avoir lieu encadrés par des bibliothécaires, six dans chaque site, huit ont été annulés. En tout 135 personnes dont 75 enfants y ont participé.

Publications

Par le Département audiovisuel

- Aude Joseph, "Cinéma neuchâtelois et femmes au travail", in : *Femmes dans le canton de Neuchâtel : un combat méconnu*, Revue historique neuchâteloise, N°3-4, 2020 (paru en 2021), pp. 145-155.
- Aude Joseph, "Henry Brandt, cinéaste neuchâtelois", in : Pierre-Emmanuel Jaques et Olivier Lugon (dir.), *Henry Brandt, cinéaste et photographe*, Zürich, Scheidegger & Spiess, 2021, pp. 189-199.

Par la Bibliothèque des Jeunes

- La bibliographie *Racisme d'hier et d'aujourd'hui* a été mise à jour en mars à l'occasion de la Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR).
- La bibliographie *Ici tu peux être toi* a été mise à jour et proposée en mai et juin, à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie et du mois des fiertés.
- La bibliographie *Séries de romans ados* a été mise à jour en février.

Commission

La Commission de la Bibliothèque dans sa nouvelle formule s'est réunie à 2 reprises en juin et en novembre et a été invitée à participer aux séances de la Commission culturelle à 2 reprises également. Elle a été appelée à se prononcer sur le réaménagement des combles du Collège industriel, ainsi que sur le projet du Centre patrimonial archivistique (CAP).

À la suite de la refonte des règlements, le rôle de cette nouvelle commission est devenu consultatif. Elle sert de lien avec la population et apporte du soutien à la bibliothèque dans les différents domaines de compétence de ses membres. La bibliothèque l'informe des événements, animations, du suivi des projets.

Statistiques

Personnel

	Nombre de personnes	Nombre de postes
Effectif au 31 décembre 2021		
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Direction	1	0.80
Personnel régulier	30	19.70
<i>Total</i>	<i>31</i>	<i>20.60</i>
Stagiaires, apprenti-e-s	4	
<i>Total BV</i>	<i>35</i>	<i>20.60</i>
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres) sur l'année	6	
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	13	6.80
Stagiaires, apprenti-e-s	0	
<i>Total</i>	<i>13</i>	<i>6.80</i>
<u>Centres de documentation (2 personnes)</u>		0.35
<i>Total</i>	<i>12</i>	<i>7.15</i>
Personnel temporaire (ISP) sur l'année	5	

Portail informatique

	2021	2020	2019	2018
Bibliothèque de la Ville				
Sessions (entrées)	33'400	51'867	49'325	37'865
Utilisateurs	21'143	31'442	31'143	22'777
Pages vues	82'486	107'193	100'722	90'921
Bibliothèques des Jeunes				
Sessions (entrées)	4'489	5'862	4'645	4'317
Utilisateurs	3'088	3'764	3'037	3'022
Pages vues	7'412	12'034	10'342	10'626

Prêt de documents et fréquentation

*Les chiffres marqués d'une * n'englobent que les 6 premiers mois de l'année.

Bibliothèque de la Ville	2021	2020	2019	2018
<i>Documents délivrés</i>				
Lecture publique et salle de lecture	*107'568	186'172	225'994	213'956
Documents électroniques consultés ou téléchargés (avec PressReader)	*144'840	213'325	93'680	72'484
Espace musique	*23'089	36'939	37'611	35'393
Recherches (DAV+R&I)	327	222	466	453
Documents d'archives consultés (DAV+R&I)	2'033	4'643	2'354	7'034
Total BV	*277'857	441'301	360'105	329'320
Fréquentation	51'097	49'058	85'822	84'072
Jours d'ouverture	276	192 / 279	279	281
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	185	256	308	299
Nouveaux lecteurs inscrits	*141	440	540	510
Nombre de lecteurs inscrits	*13'898	13'636	12'782	14'633
E-ressources : inscription nouveaux lecteurs	1'005	427	621	293
E-ressources : nombre de lecteurs inscrits	5'196	4'191	3'346	1'574

Bibliothèque des Jeunes	2021	2020	2019	2018
<i>Documents délivrés</i>				
Lecture publique	*73'509	98'903	130'535	126'466
Documents numériques consultés ou téléchargés	21'591	16'347	19'890	9'505
Centres de documentation	*2'684	3'952	4'928	4'172
Total BJ	97'784	115'250	155'353	140'143
Fréquentation	24'342	17'772	30'818	29'212
Jours d'ouverture BJ1	273	168	273	275
Jours d'ouverture BJ2	263	162	263	266
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ1	47	50	63	58
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ2	43	43	51	48
Nouveaux lecteurs inscrits	*486	643	602	570
Nombre de lecteurs inscrits	*5'733	6'771	5'800	6'236
E-ressources : inscription nouveaux lecteurs	26	38	85	113
E-ressources : nombre de lecteurs inscrits	199	198	250	165

Récapitulatif final	2021	2020	2019	2018
Total documents BV délivrés	*277'857	441'301	360'105	329'320
Total documents BJ délivrés	*97'784	115'250	155'353	140'143
Total documents BV + BJ	*375'641	556'551	515'458	469'463

En raison de la migration, les statistiques n'ont pas pu être générées pour le deuxième semestre d'activité. La fondation RERO+ s'engage à résoudre ce problème pour l'année à venir.

ARCHIVES DE LA VILLE

Personnel

En charge des archives publiques, le service compte depuis le mois de juin 2021 trois collaborateurs pour 1,2 EPT :

- la directrice à 20 %
- le responsable à 40%
- un spécialiste en information documentaire à 60%

De fin janvier à début avril, les activités de la Billetterie de la Ville s'étant trouvées quasiment à l'arrêt en raison du contexte sanitaire, deux hôtesses d'accueil ont été affectées à temps partiel aux Archives de la Ville. Leur aide a été précieuse dans le classement, l'inventaire et le conditionnement de dossiers d'agréations et de naturalisations.

Depuis le mois de juillet, le crédit d'étude octroyé par le Conseil général pour le projet de centre d'archives permet de bénéficier d'une force de travail auxiliaire – à raison d'un 20% aux Archives et d'autant à la Bibliothèque.

Au cours du second semestre, trois civilistes ont effectué neuf semaines d'affectation dans le service.

Bâtiments

Le 6 mai, le Conseil général a accepté le crédit d'étude de CHF 795'000.- lui ayant été soumis par le Conseil communal pour le projet de centre d'archives à la quasi-unanimité (trente-huit voix pour, deux abstentions, aucune opposition). La collaboration entre les Archives de la Ville, les Archives de l'État et les secteurs patrimoniaux de la Bibliothèque de la Ville se poursuit donc dans ce dossier. Un cahier des charges a été rédigé, le concours d'architecture devant être lancé au printemps 2022. La réception de chantier, dans les anciens entrepôts Coop de la rue du Commerce, se profile à l'horizon 2027.

À plus court terme, en attendant l'installation du service dans ce futur Centre Archives & Patrimoine, un petit bureau a pu être mis à sa disposition au premier étage de l'Hôtel de Ville. Ce local facilite la consultation des fonds conservés dans le magasin se trouvant au sous-sol de l'édifice.

Accompagnement des services producteurs

L'accompagnement des services communaux et paracommunaux dans l'élaboration de plans d'archivage a été passablement entravé au premier semestre par l'entrée en fonction tardive du spécialiste en information documentaire. Le responsable a tout de même proposé le 26 avril, pour le Réseau urbain neuchâtelois qui en avait fait la demande, une séance d'introduction à l'archivage.

Cette prestation a pu être réactivée au second semestre, notamment avec le Musée d'histoire dont le projet de plan d'archivage a été lancé le 20 octobre.

Évaluation d'archives intermédiaires et éliminations

Le 16 juin, le responsable a procédé à une évaluation des archives stockées dans les abris de l'École technique du CIFOM, au Locle – la majorité de ces dossiers étant, à terme, destinée aux Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds. L'institution devra en effet se voir verser les fonds des différents établissements communaux chaux-de-fonniers antérieurs à la constitution du Technicum neuchâtelois en 1933, ainsi que les archives du Technicum neuchâtelois (devenu CPJN puis CIFOM) antérieures à la cantonalisation. Les fonds des différents établissements communaux loclois antérieurs à la constitution du Technicum intercommunal reviendront aux Archives de la Ville du Locle, tandis que les archives du CIFOM postérieures à la cantonalisation de ce dernier en 2005 devront être versées aux Archives de l'État.

L'institution a validé l'élimination d'environ 125 mètres linéaires de dossiers ne présentant pas de valeur archivistique, au sein de différents services de l'administration communale (Institutions zoologiques, Service communal de l'action sociale, Bibliothèque de la Ville et Service de la santé).

Versements et traitement archivistique

Au cours de l'année, les archives définitives se sont accrues d'environ 24 mètres linéaires de dossiers, versés aux Archives de la Ville par la Chancellerie (correspondance du Conseil communal pour la législature 2012-2016), le Service communal de l'action sociale (échantillonnage de dossiers de bénéficiaires clos entre 2004 et 2006), le Lycée Blaise-Cendrars (solde des archives de l'ESCOM antérieures à la cantonalisation du CIFOM) et les Institutions zoologiques (dossiers administratifs couvrant un siècle d'activité, de 1918 à 2014).

Le versement de plusieurs centaines de registres d'impôts communaux, provenant du Service des finances, se poursuit.

L'archivage définitif des 1251 dossiers de naturalisations et 149 dossiers d'agréations versés par le Contrôle des habitants en 2020 a pu être mené à terme. La série relative aux élections et votations est en cours de traitement, tout comme les fonds de l'ESCOM et de la Municipalité.

Restauration et numérisation

Deux répertoires d'habitants du début du XIXe siècle ont été restaurés.

Le service est équipé d'une petite station de numérisation, installée sur le site des Endroits. Ce matériel sert à des opérations très ponctuelles de numérisation, au cas par cas, de pièces conservées sur place.

Les travaux de numérisation en série d'archives manuscrites, constituant de véritables projets, sont systématiquement confiés au nouveau Secteur technique et reprographie de la Bibliothèque de la Ville depuis la création de ce dernier à l'été 2021. La série des registres d'habitants, très fréquemment utilisée dans le cadre des recherches généalogiques, y est en cours de numérisation.

Recherches

Le site web de l'institution a reçu 1396 visiteurs.

110 demandes ont été traitées (+9% par rapport à 2020), 624 dossiers ayant été mis à disposition des utilisateurs. La diversité des profils de ces derniers reflète la variété de la nature des demandes, les Archives de la Ville ayant été sollicitées tant dans le cadre de recherches historiques que pour des raisons administratives et à des fins juridiques. Parmi les utilisateurs, les catégories les plus représentées sont celles des particuliers (55 demandes), des chercheurs (14), des étudiants (14), des entreprises (9) et des services communaux (6). Comme les années précédentes, les fonds les plus compulsés ont été ceux du Contrôle des habitants (47 recherches) et de la Chancellerie (19).

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La régie des musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère. Elle est dotée de 4.7 EPT, épaulée par quelques vacataires, et intervient quotidiennement dans les musées de la Ville et au Zoo. De manière plus ponctuelle, elle apporte son savoir-faire au Musée paysan et artisanal.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique des installations, la régie travaille en parfaite collaboration avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Elle collabore également avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'exposition et assume la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et manifestations organisés par les institutions. L'équipe intervient aussi pour faire des déménagements et des installations spécifiques et ponctuelles à la demande des musées ou des locataires de salles.

La régie est également responsable de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs dépendances. Elle définit et déploie les stratégies relatives pour toutes les institutions, dirige la gestion des accès, assure la formation du personnel dans ce domaine et pilote le service de piquet des musées.

Spécifiquement pour le MIH, la régie apporte son concours ou pilote techniquement les manifestations et événements, les ouvertures et fermetures du musée (ordinaires et spéciales) ou l'exploitation de la salle Erni.

En dehors de ces attributions quotidiennes, plusieurs projets importants ont largement occupé la régie et son responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer :

Lieu	Projet
Musées	Mise en place et suivi des plans de protection COVID. Nettoyages renforcés, mise à jour des protocoles, etc. Déploiement d'une mise à jour du logiciel de vidéo-surveillance en collaboration avec le SIEN. Etude pour la création d'un nouveau dépôt mutualisé (en remplacement d'un existant).
Parc des Musées	Participation au groupe de travail sur la revalorisation du Parc Validation des demandes de manifestations dans le Parc en collaboration avec la Police de proximité.
MBA	Installation du nouvel éclairage du hall d'entrée. Etude pour l'amélioration de l'éclairage général du musée.
MH	Manutention pour les divers activités du musée. Mise à jour du système de commande des ouvrants. Aide au montage d'exposition, réalisation de support et éclairage.
MIH	Suivi de l'étude pour le changement de la CVC. Etude technique pour la nouvelle exposition. Remplacement des éclairages des couloirs des ateliers. Etude pour le remplacement de l'éclairage des expositions.
MUZOO	Participation à la Commission de construction du projet IZoo18. Techniques muséales, multimédia et sûreté: Élaboration de cahier des charges, vérification des offres spécifiques et suivi des installations. Nombreux travaux électriques (suite) : installation de nouveaux éclairages, alimentation de terrariums, déplacement d'installation... Locaux techniques du vivarium: Suite des rénovations carrelage et peinture. Installation électrique pour de nouveaux dépôts externes.
MPA	Installation de la nouvelle centrale feu de La Combeta.
Ville	Participation au comité d'organisation de la fête du personnel et au montage.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

Après une année 2020 étourdissante, 2021 s'est achevée avec un bilan réconfortant sur le plan de la fréquentation et, plus encore, sur celui de la riche programmation du MIH, qui a pu être en grande partie maintenue et adaptée autant que possible à l'ensemble des publics. L'exploitation du musée a une nouvelle fois suivi le rythme dicté par le coronavirus, impliquant notamment 48 jours de fermeture extraordinaire. Hormis les visites guidées qui restent très en deçà d'avant 2020, toutes les offres de médiation ont retrouvé, voire dépassé, les niveaux d'avant la pandémie.

L'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité du 16 décembre 2020 a fait l'objet d'une valorisation en s'appuyant sur l'exposition temporaire Transmissions. L'immatériel photographié réalisée et présentée jusqu'au 7 novembre 2021 en partenariat avec le musée du Temps de Besançon. Parallèlement, une dizaine de capsules vidéos sur les savoir-faire a été réalisée et diffusée tout au long de l'année. Par la même exposition c'est la photographie qui a été mise à l'honneur, à l'occasion des 10 ans de la Nuit de la Photo et en collaboration avec les autres musées de la Ville. Point de jonction entre les programmes respectifs des musées du parc dédiés à ce médium, l'exposition en plein air Tout est sous contrôle s'est emparé du produit de pièges photographiques déclenchés par des capteurs de mouvements.

La distribution de la montre MIH Gaïa I s'est achevée en début d'année et une deuxième version, arborant un cadran noir, a pu être commercialisée dès l'automne. Le bénéfice engendré a permis d'entamer la restauration d'une pièce maîtresse de la collection d'automates : le grand magicien des Maillardet.

Alors que le bâtiment du MIH a été mis sous protection par le Conseil d'État le 6 mai, 2021 a aussi été l'année exploratoire et préparatoire d'une revalorisation de l'écrin du musée. L'étude détaillée relative aux travaux d'étanchéité attendus pour 2023 a été achevée. Elle a été complétée par une évaluation de l'implantation d'un café des musées au Musée d'histoire, ainsi que d'une liaison souterraine avec ce dernier en vue d'améliorer l'expérience des visiteurs et l'attractivité globale du Parc. Dans ce but, un projet de réaménagement paysager après travaux a été élaboré de concert avec les musées voisins.

Enfin, sélectionné suite à une mise au concours par la Confédération, le MIH figurera au rang des institutions mises au bénéfice d'une contribution d'exploitation pour la période 2023-2026. La valeur culturelle des collections patiemment constituées au fil des décennies et la qualité du projet muséal mis en œuvre ces dernières années portent leurs fruits sur la scène nationale.

Personnel

Par bonheur le personnel du MIH a été peu touché par l'épidémie et la marche du musée n'a ainsi pas souffert d'absences prolongées. À partir du 1^{er} janvier, le technicien de musée a été mis au bénéfice d'une retraite et son poste a été repourvu. Le retour de congé maternité de la conservatrice adjointe s'est fait à un taux d'activité réduit de 20% (80%), permettant d'engager, à coût égal, une médiatrice culturelle à 30%. Ce faisant, 2021 a vu le personnel du musée au bénéfice de contrats à durée indéterminée augmenter de 0,1 EPT (9.35 EPT). Quatre nouvelles guides et animatrices vacataires ont été formées durant l'année pour compenser un départ à la retraite et étoffer l'équipe. Le poste de documentaliste a été renouvelé. Le MIH a, malgré les contraintes sanitaires, assumé plus que jamais son rôle formateur. Un stagiaire a débuté son activité au secrétariat à la rentrée d'août. La direction a par ailleurs accueilli trois stagiaires dans le domaine de la muséologie, en partenariat avec le Museum d'histoire naturelle de Paris, l'Université de Neuchâtel et l'Université de Genève, un stagiaire au sein de l'atelier de restauration, en partenariat avec le CIFOM, ainsi qu'une stagiaire dans le domaine des archives et de la documentation. Depuis la rentrée d'août, le MIH forme, sous la supervision du technicien de musée et, subsidiairement, de l'horlogère restauratrice, une apprentie dans le métier de polydesigner 3D. Enfin, deux civilistes ont pu prêter main forte aux collaborateurs pour des périodes relativement brèves.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le musée a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Ont été acquis :

- 1 montre de jeu de hasard "course équestre", déclenchée sur pression de la couronne, vers 1900
- 1 montre de jeu de hasard "Monaco-Roulette", déclenchée sur pression de la couronne, vers 1900
- 1 affichette Roskopf, lithographie couleur, vers 1910
- 1 dépliant des produits Azura (pendules neuchâteloises), vers 1970
- 2 catalogues de fournitures pour les pendulettes Imhof et Helveco et catalogue Helveco, vers 1974
- 1 montre bracelet à quartz automatique Seiko AGS, vers 1988
- 1 montre de poche en bois fabriquée en Europe avec documentation sur sa restauration, vers 1800
- 1 petite montre extra-plate comprise dans une pièce de monnaie de 50 lire de l'État pontifical, vers 1870
- 1 montre de poche à calendrier perpétuel et répétition minutes avec deux peintures sur émail signées Rohr et Poluzzi, vers 1966

- 10 montres Swatch Coca-Cola dans leur boîte cube "glaçon", vers 1993

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 49'105.-, entièrement prise en charge par les amisMIH au travers de la Fondation Maurice Favre.

Les collections se sont par ailleurs fortement développées grâce à de nombreux dons, notamment les pièces suivantes :

- 1 pendule neuchâteloise à grande sonnerie et réveil, style dernière époque, vers 1840
- 1 prototype d'horloge atomique à jet continu d'atomes froids de césium (FOCS-X), 1999-2009
- 1 élément de boîte de montre en saphir, fabriqué en Suisse selon le procédé Verneuil
- 10 composants représentant les différentes phases de production du saphir, 2020
- 4 verres de montres en saphir brut (non traité) et en Saphir ARunic, 2020
- 1 absorbeur de chocs de J. Depollier & Son à New-York, dans son écrin, vers 1925
- 1 montre de poche de type Lépine, signée Paul Ditisheim La Chaux-de-Fonds, vers 1925
- 5 horloges secondaires Favag et Mobatime
- 3 montres Swatch à quartz, 1983
- 1 "Pager" (PAT101), 1991
- 2 ouvrages Aimé Humbert et le Japon et Instructions pour le calcul de engrenages (Portescap), 1970
- 1 lot d'archives concernant la société Beluma, Bâle, 1948-1983
- 3 horloges publicitaires (Concorde Geoscope, EDOX, Orient) créées par Beluma, vers 1975
- 1 montre de poche Longines dans sa boîte d'origine, vers 1940
- 1 montre de poche Art Deco, vers 1925
- 2 réveils miniatures Nepro, vers 1970
- 1 porte montre en bois
- 4 montres digitales Casio et 1 GPS, 1995-1999
- 1 montre de poche, prix du Tir à l'arbalète lors de l'Exposition nationale à Genève, 1896
- 1 petite montre de poche en or Election, vers 1900
- 1 lot de diverses fournitures d'horlogerie
- 1 lingot d'acier inox 316L entièrement recyclé et produit par un four solaire à concentration, 2020
- 4 brins de bracelets en tissus biosourcés (raisin, bois de sapin, pomme, fenouil), 2020.

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 73'665.-.

Expositions temporaires

- *Transmissions. L'immatériel photographié*, du 14 novembre 2020 au 7 novembre 2021. Le MIH et le musée du Temps de Besançon, en collaboration avec la Nuit de la Photo à La Chaux-de-Fonds, se sont associés pour la réalisation d'une exposition transfrontalière exceptionnelle s'inscrivant dans le cadre de l'inscription franco-suisse des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. L'exposition a abordé ce patrimoine culturel immatériel au travers de la photographie en tant que production artistique contemporaine à même de proposer des approches nouvelles et sensibles des savoir-faire horlogers et de mécanique d'art. Six photographes, issus d'un concours, ont été mandatés par les deux musées pour réaliser ce travail. De juin à septembre 2020, ils ont arpenté le terrain. Ils ont exploré les ateliers, les entreprises, les musées et les écoles de la région horlogère franco-suisse. En présentant les œuvres de trois photographes de chaque côté de la frontière, l'exposition s'est construite de manière complémentaire. Intégrées aux espaces d'exposition permanente des deux musées, ces photographies ont souligné le caractère indissociable des patrimoines matériel et immatériel, offrant ainsi de nouvelles interprétations des collections.
- *Nouvelles acquisitions*, du 20 mars 2021 au 28 février 2022. Hommage aux généreux donateurs et soutiens du MIH. Les objets et documents récemment entrés dans les collections du MIH sont traditionnellement présentés au public durant une année dans les trois vitrines murales placées le long de la rampe ouest du musée et totalement relookées.
- *Tout est sous contrôle*, du 15 août au 14 novembre 2021. Exposition en plein air, gratuite. Dans le contexte du 10^e anniversaire de la Nuit de la Photo, les musées du parc, en association avec MUZOO, ont abordé le médium photographique de manière originale. A l'heure du "tous photographes", l'approche d'une photographie sans auteur et donc sans recherche de qualité esthétique a été privilégiée, afin de mettre en évidence un renouveau des usages. Durant l'automne et l'hiver 2020, le Parc des musées s'est vu truffé de pièges photographiques déclenchés par des capteurs de mouvements. L'exposition présentait une trentaine de clichés disséminés dans le parc.

- *100^e TSM – L'exposition des fondateurs*, du 20 août au 30 septembre 2021. À l'occasion du 100^e anniversaire de TSM Compagnie d'Assurances, le MIH a mis en vitrine des pièces de la collection en relation avec les 17 marques fondatrices de TSM en 1921. La scénographie mise en place dans le petit théâtre a repris subtilement le symbole du carton, évocateur du transport des marchandises.
- *L'appel du large*, du 7 novembre 2021 au 16 janvier 2022. Le MIH a exposé une création unique chargée de sens et de symboles, empreinte du temps qui passe et ode à la culture horlogère et ouvrière de la ville de La Chaux-de-Fonds. L'œuvre est composée par l'écrivain et artiste genevois Romain Bévier. Présentée au MIH, elle a marqué le premier anniversaire de l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a renouvelé ou débuté des prêts aux institutions suivantes :

- Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds, bureau de l'archiviste, prêt d'une pendule des chômeurs.
- Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, Salle Art nouveau et style sapin, prêt de 18 pièces.
- Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt de 9 pièces.
- Musée des civilisations de l'Islam, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.
- Musée d'horlogerie du Locle, exposition de la Salle 407 de l'Ancienne Poste, prêt d'un quartz taillé et d'un barreau B21 du CEH.
- 12^e Unesco Doubs 32

En 2021, le MIH a contribué aux expositions temporaires suivantes par des prêts de pièces :

- *Une Suisse exotique : une histoire globale des Lumières*, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, de septembre 2020 à février 2021, prêt d'un coffret contenant une montre de poche, une châtelaine et une snuff box ainsi qu'un pistolet lance-parfum à musique.
- *Robot*, Musée MUDEC, Milan, du 4 mars 2020 au 31 janvier 2021, prêt du petit automate magicien des Maillardet.
- *Hinter den Zeigen*, Museum für Urhen und Mechanische Musikinstrumente (MUMM), Oberhofen, du 1^{er} avril 2019 au 31 octobre 2021, prêt d'un régulateur de précision Zénith et d'un modèle de démonstration d'un échappement à ancre.
- *Pour la galerie. Mode et portrait*. Musée d'Art et d'Histoire de Genève (MAH), du 17 septembre au 14 novembre 2021, prêt d'une cage à oiseaux chanteurs Bontemps
- *TranSMutations 1921-2021*, 100 ans de TSM Compagnie d'Assurances, du 27 octobre au 15 décembre 2021, prêt de la Prémonition des tiroirs Salvator Dali, Onelio Vignando (inclus support et vitrine d'exposition)
- Exposition scientifique didactique, Institut le Rosey de Rolle, du 1 novembre au 12 décembre, prêt du matériel didactique concernant le pendule de Foucault

Manifestations et animations

En 2021, les principales manifestations organisées par le musée ont pu être maintenues, moyennant certaines adaptations. Les activités numériques supplémentaires proposées en 2020 ont été poursuivies avec d'excellents résultats sur les réseaux sociaux.

- Visites guidées gratuites : chaque premier dimanche du mois, 10h30-12h. Visite guidée offerte par les amisMIH [suspendues en janvier et février].
- Afterworks du Parc des musées : ouverture prolongée le dernier jeudi du mois jusqu'à 20h des trois musées du Parc en alternance. Bar et animations [suspendus de janvier à septembre].
- Mardi 16 au vendredi 26 février : résidence de la Compagnie de danse Rue Serendip à la salle Hans Erni.
- Samedi 20 février : participation à la 10^e Nuit de la Photo [annulée].
- Jeudi 18 mars : vernissage de l'exposition *Nouvelles acquisitions*, précédée de l'assemblée générale de l'association des amisMIH [annulée].
- Samedi 20 mars : escapade de l'équinoxe de printemps – Les temps de la photographie, avec Le Labo.
- Samedi 27 mars : tournée nocturne des clochers à l'occasion du changement d'heure.
- Samedi 29 et dimanche 30 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Journée internationale des musées.
- Samedi 19 juin : participation aux 24H du Temps à Besançon.
- Dimanche 20 juin : le MIH fait résonner ses collections à l'occasion de la Fête de la musique, avec Arthur Henry et Pierre-André Lécho

- Lundi 21 juin : escapade du solstice d'été – Le Carillon, avec Stanislas Romanovski. Hommage à Onelio Vignando par Marcel Schiess.
- Jeudi 24 au dimanche 27 juin : 12^e UNESCO – Les fleurs du patrimoine. Jeu de piste au musée et exposition *Top modèles* à la Rue du Doubs 32.
- Samedi 14 août : vernissage de l'exposition *Tout est sous contrôle*.
- Samedi 28 août : *A pas contés*. Une trentaine de participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés à La Chaux-de-Fonds.
- Samedi 11 septembre : *RE|TRANSMISSIONS : Passé - présent des savoir-faire horlogers*. Projections de films d'archives en collaboration avec le DAV et MEMORIAV à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.
- Dimanche 12 septembre : Journées européennes du patrimoine. Sur la thématique *Faire et savoir-faire*, présentation de l'exposition *Transmissions* et du chantier de restauration du Grand magicien.
- Mardi 14 au vendredi 17 septembre : participation au salon EPHJ, Genève.
- Jeudi 16 septembre : remise du 27^e Prix Gaïa dans la salle Hans Erni du MIH. La cérémonie a été ouverte par Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse. Elle a récompensé trois talents du monde de l'horlogerie : Carole Kasapi (artisanat - création), Anthony Turner (histoire - recherche), Eric Klein (esprit d'entreprise). La bourse Horizon Gaïa a été attribuée à Mme Nathanaëlle Delachaux, pour un travail à réaliser sur les fonds documentaires liés aux écoles d'horlogerie.
- Mercredi 22 septembre : escapade de l'équinoxe d'automne – L'horloge chromatique *Entre chien et loup* du Pont de la Promenade, par Sébastien Guénot, l'un des concepteurs de l'horloge.
- Dimanche 24 octobre : *Clic-clac. Les expositions de photographie du Parc des musées en une prise*. Visite commentée gratuite des quatre expositions photographiques.
- Jeudi 28 au dimanche 31 octobre : *Objectif La Chaux-de-Fonds !* Stage de photographie avec Jean-Christophe Béchet dans le cadre l'exposition temporaire.
- Samedi 30 octobre : *Arrêt sur images*. Edition spéciale de la Nuit de la Photo.
- Samedi 30 octobre : tournée nocturne des clochers à l'occasion du changement d'heure.
- Samedi 6 novembre : Biennale du patrimoine horloger, visites guidées.
- Dimanche 7 novembre : 45^e Bourse suisse d'horlogerie, finissage de l'exposition *Transmissions* et présentation de *L'appel du large* par Romain Bévierre.
- Jeudi 18 novembre : Journée de l'innovation UniNE. Workshop *Les communs innovatifs : modèle d'affaires du XXI^e siècle ?*
- Samedi 20 novembre : hommage à Onelio Vignando, en collaboration avec TSM.
- Mercredi 1^{er} décembre : session inaugurale du colloque international *Astronomical Observatories and Chronometry: Time, Science and Instruments, 18th-20th centuries*, UniNE.
- Mardi 21 décembre : escapade du solstice d'hiver – Le temps des voyages. Visite au musée puis à la gare de La Chaux-de-Fonds avec Marikit Taylor.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi au MIH une large couverture médiatique. L'exposition dédiée au patrimoine immatériel a rencontré un vif intérêt, notamment dans la presse française, en raison de son caractère binational.

Par ailleurs, 36 reportages consécutifs à des visites de journalistes, de photographes ou d'équipes de tournage ont été réalisés au MIH ou lors de manifestations, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Face aux restrictions de voyages, il s'est agi presque exclusivement de médias nationaux et régionaux, mais également de France, d'Espagne, du Danemark et des États-Unis. La direction a par ailleurs répondu à plusieurs sollicitations de médias par téléphone, par écrit ou en se rendant dans leurs locaux. Le partenariat a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de donner au Prix Gaïa une plus large audience.

Visibilité numérique

Le MIH propose des outils multilingues permettant la communication de la programmation et la médiation des collections du musée à travers des sites internet, des moteurs de recherche, des réseaux sociaux. Il propose des prestations numériques à l'intention de différentes communautés notamment à travers son site internet trilingue français, allemand, anglais (100'000 pages vues annuellement), une infolettre adressée une fois par mois à plus de 2'000 adresses électroniques, et une présence constante dans les agendas culturels régionaux et nationaux.

Le MIH axe son activité numérique sur la mise en valeur de points d'intérêt, les réseaux sociaux Facebook (2900 abonnés) et Instagram (3100 abonnés), et, dans une moindre mesure, LinkedIn (recrutement). La visibilité du MIH sur la toile et sa

réputation sont entretenues à l'attention des visiteurs extérieurs et des touristes par les sites Google Maps et TripAdvisor. Chaque année, le musée recense plus d'un million de vues de sa page Google Maps. 2'000 photographies du musée et de ses collections sont intégrées à cette interface - essentiellement des coups de cœur des visiteurs eux-mêmes - révélateur de la notoriété du musée et de l'enthousiasme qu'il suscite.

Fréquentation et recettes

Totalisant 28'761 visiteurs, la fréquentation globale de l'année 2021 a repris de belles couleurs par rapport à 2020 (+41%), tout en demeurant inférieure aux moyennes d'avant covid-19. Ce résultat témoigne tout à la fois des restrictions de visites (48 jours de fermeture extraordinaire, des contraintes d'accès et l'absence de nombreux groupes), mais aussi du succès de l'exposition *Transmissions*. La période estivale a, comme en 2020, permis à un très nombreux public de fréquenter le musée, d'autant plus encouragé par une météo maussade. La part des visiteurs payants, représentant 19'195 personnes, place 2021 dans la moyenne des dix dernières années. La provenance des visiteurs est globalement identique à celle observée depuis le début de la pandémie, avec près de 80% de suisses et 2% seulement de citoyens extra européens. Les coupons de la Neuchâtel Tourist Card (NTC) promue par Tourisme neuchâtelois, permettant à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou para-hôtelier du canton de bénéficier de la gratuité dans la plupart des musées, atteignent un niveau record de 6'831 entrées.

89 groupes ont visité le musée, ainsi que 49 classes, dont 9 de la ville et 40 provenant de l'extérieur. En outre, 93 classes de la ville ont suivi le programme École et Musée, représentant plus de mille élèves. 444 visiteurs ont parcouru le musée dans le cadre du jeu *Les Barons*. 191 visites guidées ont été conduites. En plus, huit visites de l'ancien atelier de mécanique Jacot ont été réalisées au bénéfice de 33 personnes et 5 personnes ont suivi la tournée des clochers conduite par les horlogers du CRH à l'occasion du changement d'heure. 339 enfants et adolescents ont participé aux sept différents ateliers pédagogiques, dont une grande partie a été proposée durant les congés scolaires. L'évolution très positive de cette médiation (148 en 2020, 234 en 2019) est essentiellement due à la nouvelle offre *MIH en classe* qui propose aux enseignants du canton la tenue d'ateliers dans les collèges.

Le total des entrées représente la somme de CHF 216'437.55 et dépasse légèrement l'objectif raisonnablement optimiste fixé au budget. Les ventes d'articles à la boutique, cette année encore très en deçà des attentes en raison de l'absence de visiteurs étrangers, ont rapporté CHF 76'839.77 (hors TVA). Les ventes de services CHF 37'871.49 (hors TVA) et les locations de salles CHF 16'853.25 (hors TVA) ont aussi été touchées par les restrictions sanitaires. Les locations des vitrines du hall d'entrée ont généré CHF 48'626.76 de recettes. L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 5'700.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheurs, étudiants, amateurs, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Les documentalistes du CET guident ce public et encadrent ses recherches. 46 consultations ont pu être effectuées malgré certaines restrictions d'accès, de chercheurs provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. Parallèlement, 201 demandes parvenues du monde entier ont pu être traitées par courrier électronique. La bibliothèque spécialisée s'est enrichie de plusieurs ouvrages et documents relatifs à l'horlogerie et à la mesure du temps par des achats, des échanges et des dons. La migration du catalogue RERO, mobilisateur de ressources humaines, a malheureusement conduit la Bibliothèque de la Ville (BV), de laquelle dépend la bibliothécaire dédiée aux musées (50%), à geler durant toute l'année le traitement des acquisitions. Un rattrapage sera opéré au premier semestre 2022 au travers d'un mandat financé par le MIH et dans l'attente de la mise en œuvre d'un nouveau modèle de collaboration consistant en l'attribution d'une ressource dédiée au catalogage des livres des musées au sein de la BV (30%) et d'une ressource dédiée à la gestion des prêts (20%). Jusque-là, les ouvrages de la Bibliothèque du MIH étaient exclus du prêt à domicile et interbibliothèques.

Archives

Le CET conserve de nombreux fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par du financement externe. En 2021, douze fonds d'archives ont été traités et inventoriés, trois ont été finalisés. L'archiviste a pu bénéficier de l'appui d'une collaboratrice au bénéfice d'un placement durant cinq mois. Par ailleurs, la collection de dessins techniques a bénéficié de l'activité de la boursière Horizon Gaïa qui en a fait l'inventaire dans le cadre de son projet personnel. La localisation définitive d'une quarantaine de fonds a été effectuée et la réorganisation des réserves dédiées aux fonds d'archives s'est poursuivie, garantissant une meilleure conservation des documents et un gain de place appréciable. Le vaste fonds Portescap a complètement été reconditionné et sommairement inventorié. Une même démarche a été entreprise avec le fonds de l'Union des branches annexes de l'horlogerie (UBAH), qui s'achèvera en 2022.

Recherches et vulgarisation scientifique

Outre les recherches effectuées pour des tiers par les documentalistes, l'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition temporaire *Éclat de verre. La maîtrise de l'email* prévue pour 2022. S'ensuivra un catalogue accessible au grand public sur les techniques de l'email. Le MIH est aussi associé aux projets de recherche *L'Observatoire cantonal de Neuchâtel (1858-1948) : cultures de la précision, économie de la qualité et « marchandisation » de l'heure et Mesure du temps, chimie et cuisine : formalisation des pratiques au XVII^e et au XVIII^e siècle*, dirigés par l'Institut d'histoire

de l'UniNE et financés par le Fonds national suisse (FNS). Par ailleurs, une recherche historique sur la pendule astronomique Delvart (IV-940) a été menée à bien par la boursière Horizon Gaïa sous la direction du conservateur et de son adjointe. Une interface numérique sera développée pour que le public puisse en prendre connaissance de manière ludique.

Le projet Arc Horloger piloté côté suisse par arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole côté français, en partenariat avec le MIH, l'Office fédéral de la culture, le musée du Temps de Besançon et le PETR du Pays horloger s'est poursuivi. Ce projet soutenu par le programme Interreg V France-Suisse permettra de mettre en valeur cette inscription et de pérenniser la coopération transfrontalière horlogère par la création d'une instance commune de coordination, ainsi que par le renforcement du dialogue entre les acteurs de la formation ou encore par la mise en ligne d'un portail d'orientation documentaire.

Les collaborateurs du MIH ont poursuivi leur engagement dans le projet MetalPAT, dirigé par le Laboratoire métallurgies et cultures du CNRS et la HE-Arc, avec comme objectif de développer une application informatique permettant aux professionnels du patrimoine de réaliser un diagnostic sûr et rapide de l'état de conservation des métaux.

Enfin, le MIH est l'un des membres fondateurs de la Fondation The Watch Library visant à réunir, numériser et diffuser le maximum de sources documentaires sur l'horlogerie.

Publications

Le volume n°47 du Carillon - Message des amisMIH, relatant les activités et projets communs du MIH et de l'association des amis du musée, est sorti en mars 2021.

La publication accompagnant l'exposition *Transmissions. L'immatériel photographié*, a vu le jour en français et en anglais aux éditions Silvana Editoriale. Ce grand format, constitué de 250 pages illustrées, préfacé notamment par Mmes Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Culture et par Isabelle Chassot, Directrice de l'Office fédéral de la culture, constitue un jalon et une référence en matière de sauvegarde du patrimoine immatériel bien au-delà de la sphère horlogère et de l'Arc jurassien franco-suisse.

Les actes du colloque *Material Histories of Time: Objects and Practices, 14th-19th Centuries* tenu en 2017, ont paru sous la direction de Gianenrico Bernasconi et Susanne Thürigen, aux éditions De Gruyter.

Dans le domaine audiovisuel, le MIH, en partenariat avec le SUME et le Service de la culture du Canton de Neuchâtel, a fait réaliser à l'ethnologue Sélima Chibout, par l'intermédiaire de l'Association Recherche Ethnologie Cinéma, une dizaine de capsules vidéo consacrées aux savoir-faire horlogers et en mécanique d'art. Elle sera complétée et achevée au début de 2022.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux réalisés sur des pièces de la collection du musée, les deux horlogers restaurateurs du CRH se sont occupés de divers travaux en relation avec les objets : préparation et emballage des objets prêtés à l'extérieur, participation à la mise en place du jeu "Aiguille tes sens" et intégration du logiciel de gestion des constats d'état Horus. Ils ont également poursuivi le reconditionnement des pièces dans les réserves, assisté le photographe en charge des prises de vues des pièces de la collection et ils ont poursuivi le travail de suivi de la fabrication de la montre MIH Gaïa, séries I et II.

Les collaborateurs de l'atelier se sont attelés à diverses animations et présentations lors de la Fête de la musique, des Journées européennes du patrimoine, ou encore pour différents médias. De plus, les restaurateurs ont travaillé sur des expositions hors les murs, notamment au Musée des beaux-arts (Salle Art nouveau), au Salon Bleu de l'atelier Spillmann et à l'espace TSM.

De janvier à avril, l'horlogère restauratrice a poursuivi les tâches confiées induites par le congé maternité de la conservatrice adjointe. Elle a également suivi un cours de formation continue à la He-Arc à Neuchâtel portant sur les émaux sur métal, ainsi qu'un cours destiné aux formateurs d'apprentis.

Enfin, plusieurs visites d'artisans et d'entreprises ont été organisées dans une optique de formation continue et de nouvelles collaborations. L'équipe du CRH s'est déplacée par deux fois à Montbéliard, dans le but d'évaluer la possibilité d'acquérir un régulateur astronomique de Lepaute. Elle s'est aussi rendue à deux reprises en Italie dans la perspective de la restauration, courant 2022, d'une importante pendule astronomique de l'horloger Antide Janvier, conservée par un particulier.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente ;
- L'entretien des horloges installées dans les divers bureaux communaux ;
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges du Temple Allemand, de la Bibliothèque, d'Espace et du Théâtre des Abeilles.

Ils ont également exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Boîte de démonstration pour les verres de montre avec et sans antireflet : fabrication interne
- Tour à guillocher (VI-525) : nettoyage complet

- Horloge de Galilée (IV-609) : réparation
- Régulateur de précision de David Perret (IV-188) : restauration en cours
- Montre de poche à ponts gravés (I-530) : restauration
- Cage à oiseaux chanteurs de Bontems (IV-132) : dépoussiérage
- Horloge réceptrice GPS (IV-676) : réparation
- Automate-magicien d'Auguste Maillardet (IV-129) : restauration en cours. En cours d'année, un ancien civiliste a rejoint l'équipe de l'atelier pour s'occuper de la modélisation 3D complète de l'automate.
- Horloge astronomique de Delvart (IV-940) : supervision du travail d'une stagiaire de la HE-Arc et boursière Horizon Gaïa sur l'étude, le démontage, le nettoyage, le remontage et la conservation de l'horloge.

Travaux pour des tiers

Les artisans du CRH sont intervenus sur différentes pièces extérieures à la collection et ils ont répondu à des demandes d'analyses techniques :

- Inventaire des pièces horlogères du Musée historique de Lugano
- Inventaire des pièces horlogères issues d'une collection privée en Italie
- Tournées des clochers
- Régulateur de précision Zenith : révision complète
- Pendule neuchâteloise signée Jean Jaques Matthey : fabrication de pièces manquantes, assemblage et réglage
- Horloge Esphor : révision partielle

Organes liés au MIH

Commission

Une nouvelle commission du MIH, consultative et réduite par rapport à l'ancienne commission de gestion, a été constituée. Elle se compose des membres suivants : M. Jean-René Bannwart, président, Mmes et M. Patrick Duvanel, Marie-Laurence Heinkel, Xavier Perrenoud et Nathalie Tissot.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente ; Mmes Nathalie Marielloni, Nadège Sougy, Laurence Reibel ; MM. Jean-René Bannwart, Gianenrico Bernasconi, Johann Boillat, Régis Huguenin, Philippe Mairot, Hervé Munz, Tobias Schenkel et Pierre Thomann. Eduard Saluz, représentant du musée d'horlogerie de Furtwangen, a pris sa retraite. Compte tenu de la situation sanitaire aussi bien au printemps qu'à l'automne, le Conseil ne s'est pas réuni en 2021 et ses membres ont été consultés occasionnellement.

Association des amisMIH

L'association des amisMIH permet, grâce à l'action de ses membres, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH. Le comité est composé de M. Jean-Luc Renck, président, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. Françoise Beltrami, Natalia Signoroni, Lydia Pierbattisti, Hubert Noirjean, Raphaël Thiémard, David Olafsson, Olivier Laesser, Jean-Michel Piguët et Yann Leiggener. Jean-René Bannwart, représentant de la Commission du MIH, Nathalie Marielloni et Régis Huguenin, conservateurs, sont invités à participer à chacune des réunions du comité. Deux séances ont pu avoir lieu en 2021. Pour la seconde année consécutive, l'assemblée générale prévue en mars a dû se réaliser par correspondance. D'autres rendez-vous ont souffert des mesures sanitaires. Une seule CirConférence a pu être organisée. Les quatre premières visites guidées gratuites traditionnellement proposées chaque premier dimanche du mois à 10h30 ont été annulées. La traditionnelle sortie estivale *A pas contés*, des amis du Musée d'horlogerie du Locle, de Villers-le-Lac et du MIH, a, quant à elle, pu être maintenue dans une configuration toutefois modeste.

À la fin de l'année 2021 l'association comptait 411 membres, dont 55 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre s'élève à CHF 80'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu, par leurs cotisations, l'achat de plusieurs pièces pour la collection.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanant du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. M. Michel Ditisheim a souhaité se retirer, la place laissée vacante reste à repourvoir. Au 31 décembre 2021, ses membres sont : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Théo Bregnard, Yves Burdet, Nicolas Clerc, Jean-Luc Renck, Raphaël Comte, Jacques Favre, Jérôme Favre,

Régis Huguenin, Claude Laesser et Alain Ribaux. Le Conseil s'est réuni le 14 juin. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2020. Durant l'année 2021, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 49'105.- pour les acquisitions. Par ailleurs, le travail de l'archiviste des fonds spéciaux, celui des documentalistes et de la boursière Horizon Gaïa, tout comme une part substantielle du Prix Gaïa, la restauration et la virtualisation 3D du Grand magicien, ont été financés par le biais de la FMF.

Perspectives

2022 sera haute en couleurs grâce à la thématique de l'exposition *Éclat de verre*, consacrée à la maîtrise de l'émail dans la décoration horlogère du XVI^e siècle à nos jours. "Année internationale du verre", 2022 marque également le 150^e anniversaire de la création de l'École d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds. A cette occasion, le MIH poursuit son exploration du patrimoine immatériel dans la directe continuité de l'exposition *Transmissions*. Plus largement et au-delà de cette exposition, les premières initiatives visant à coordonner et à pérenniser les actions de sauvegarde et de promotion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art dans l'Arc jurassien franco-suisse seront concrétisées.

Une grande agilité dans la programmation sera encore de circonstance. Des formats adaptés seront privilégiés, hors les murs et par des canaux digitaux. À ce titre, le chantier d'un nouveau site internet sera initié devant notablement faciliter la navigation des internautes, améliorer l'offre de prestations en ligne et faire rayonner plus largement l'institution par un meilleur référencement. Un travail préparatoire de mise en ligne des collections sur un portail dédié sera également entamé.

Un rapport essentiel et ambitieux sera présenté au Conseil général pour la réalisation des indispensables travaux d'assainissement (étanchéité, ventilation, climatisation), enrichi des opportunités étudiées en 2021 portant sur la création d'une liaison souterraine directe avec le Musée d'histoire, d'un café des musées et sur une requalification totale du Parc des musées.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres des organes consultatifs pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Malgré une situation sanitaire restée difficile, le Musée des beaux-arts a poursuivi ses activités en 2021. Deux réaccrochages partiels de la collection ont été mis en œuvre. Après la prolongation des expositions Graeser et Jeanne-Odet, neuf expositions temporaires ont été organisées. La fréquentation a même augmenté pour atteindre des chiffres supérieurs à ceux de 2019. Cela confirme la considération apportée au musée au niveau suprarégional et son positionnement comme une institution de référence dans le champ suisse des beaux-arts. Afin de permettre un accueil plus agréable pour les visiteurs, le musée a réaménagé son hall d'entrée en faisant construire une banquette qui court le long des murs. L'éclairage a également été repensé.

En été, la Biennale d'art contemporain a attiré une participation record avec plus de 230 candidats, dont 39 ont été retenus pour l'exposition. Ce succès et la sévère sélection qu'il a appelée ont suscité la tenue d'un "salon des refusés" aux Anciens Abattoirs, auquel le conservateur a apporté son plein soutien moral. En parallèle à la biennale était montré le travail de Natacha Donzé, qui a remporté un très grand succès médiatique et populaire. Le musée s'est présenté là comme un acteur majeur de la jeune scène artistique romande. À cette occasion, un catalogue a été publié, le premier consacré à cet artiste et le troisième de la collection Livres de *-Fonds* dirigée par le MBA aux éditions art&fiction. Le catalogue de la biennale et celui de l'exposition Kiki Koglenik – repoussé en raison de la pandémie – ont également été publiés durant l'été. En automne, le musée a salué les dix ans de La Nuit de la Photo en prenant part une exposition collective des trois musées du Parc, intitulée *Tout est sous contrôle*, et en installant dans ses murs cinq expositions dédiées au renouveau des pratiques photographiques. C'était l'occasion de montrer un ensemble important du travail de Philippe Gronon, artiste important pour le musée puisqu'il a réalisé une œuvre à partir du dos du tableau de John Constable restitué par la Ville en 2018. Christian Lutz, Annelies Štrba, Dominique Teufen et Mazaccio & Drowilal ont également bénéficié de présentations monographiques.

Le musée a par ailleurs régulièrement collaboré avec d'autres associations ou institutions chaux-de-fonnières, telles que la Maison Blanche, l'ABC ou la Biennale du Patrimoine Horloger. Lorsque c'était possible, son offre de médiation a été maintenue, en particulier pour les jeunes publics.

Plusieurs œuvres de la collection ont été prêtées, en Suisse et à l'étranger, le musée faisant ainsi rayonner La Chaux-de-Fonds dans des institutions prestigieuses, en particulier l'Albertina Museum de Vienne.

Le musée a poursuivi son travail de conservation et restauration, en apportant notamment des soins à une œuvre majeure d'Edmond de Pury, restée dans les réserves depuis plusieurs décennies et accrochée dans les salles de collections à l'issue de sa restauration. La collection s'est enrichie de nombreux dons, notamment des œuvres de Carlo Baratelli et Charles L'Eplattenier. Un legs exceptionnel a aussi permis l'acquisition d'une œuvre de Natacha Donzé à l'issue de son exposition et d'une œuvre de l'artiste suisse Sylvain Croci-Torti. Ces deux artistes ont également offert chacun une œuvre importante en plus de l'achat dont ils ont bénéficié.

Deux membres de l'équipe, le technicien et la technicienne du musée, ont été appelés à d'autres fonctions et ont présenté leur démission. Le technicien a été remplacé en novembre 2021. Quant au poste de la technicienne de musée, il a pu être requalifié en poste de conservatrice-restauratrice et sera repourvu début 2022.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- **Camille Graeser. Devenir concret, 18.10.2020-17.01.2021 (prolongation jusqu'au 18.04.2021).** Commissaires d'exposition : Vera Hausdorff et David Lemaire. Exposition itinérante avec les autres stations suivantes: Hauskonstruktiv de Zurich, Victor Vasarely Museum de Budapest, Hongrie et Espace de l'Art Concret de Mouans-Sartoux, France. * 2510 visiteurs du 01.01-18.04.2021
- **Jeanne-Odet. Points de repère, 18.10.2020-17.01.2021 (prolongation jusqu'au 18.04.2021).** Commissaires d'exposition : David Lemaire et l'artiste Jeanne-Odet Evard.*
- **Natacha Donzé. Festins, 16.05-29.08.2021.** Commissaire d'exposition : David Lemaire.* 5138 visiteurs
Publication : *Natcha Donzé. Festins*, texte de David Lemaire, Lausanne, Art & Fiction, collection Livres de -Fonds, 2021, 96 p.
- **Christian Chironi. Saluti affettuosi, 16.05-30.05.2021** présentée par le far° Nyon en collaboration avec l'association Maison Blanche et le Centre de culture ABC
- **74^e Biennale d'art contemporain.** Une brève histoire des marges, 16.05-12.09.2021.*
Publication : *74^e Biennale d'art contemporain. Une brève histoire des marges*, SaMba (Société des amis du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds), 2021, textes de Céline Bell, Marie Gaitzsch, Cécile Guinand, David Lemaire et des artistes, 84 pages. 39 illustrations.
- **Philippe Gronon. Contacts et enregistrements / Annelies Štrba. Aya / Christian Lutz. Tropical Gift Dominique Teufen. My Travels through the World on my Copy Machine / Mazaccio & Drowilal. Iconology, 26.09.2021-09.01.2022,** dans le cadre des 10 ans de la Nuit de la Photo, 4 lieux, 4 expositions. * 2024 visiteurs au 31 décembre 2021
- **Tout est sous contrôle, 15.08-14.11.2021,** en collaboration avec la Nuit de la Photo*

Toutes nos expositions sont réalisées avec la collaboration de Onlab, La Chaux-de-Fonds (graphisme) ; La boîte à outils (production des titres).

*Note : quand le musée présente plus d'une exposition en même temps, le nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteurs pour 2021 : 10'183 (8'986 entrées non scolaires et 1197 scolaires)

Partenaires financiers

Fondation Nestlé pour l'Art (soutien annuel), Fondation IMETA (donation pour des nouvelles acquisitions), Richard Mille/Montres Valgine (résidence d'artiste Musées 24/24), Fondation Bonhôte pour l'art contemporain (résidence d'artiste Musées 24/24), Minerva KulturStiftung (exposition Philippe Gronon), ABICA pour l'aide à la production (exposition Philippe Gronon), Contrôle des métaux précieux (exposition Natacha Donzé), État de Vaud - Le Fonds cantonal des activités culturelles (exposition Natacha Donzé).

Partenaires institutionnels et privés : far° Nyon, l'association Maison Blanche et le Centre de culture ABC, la Nuit de la Photo, Le Courrier, arts & fiction.

Activités de médiation

Autour des expositions *Natacha Donzé. Festins ; Christian Chironi. Saluti affettuosi ; 74^e Biennale d'art contemporain. Une brève histoire des marges ; Philippe Gronon. Contacts et enregistrements ; Annelies Štrba. Aya ; Christian Lutz. Tropical Gift ; Dominique Teufen. My Travels through the World on my Copy Machine ; Mazaccio & Drowilal. Iconology, Tout est sous contrôle* visites commentées un dimanche par mois et visites-ateliers pour enfants un samedi par mois.

- En raison de la situation sanitaire, un seul Tea time, rencontre intimiste avec l'artiste Natacha Donzé lors d'une visite commentée et discussion suivie d'un thé et de biscuits a pu être organisé ;
- *Viens manger chez moi !* chaque mois, une personnalité chaux-de-fonnière du monde culturel, politique, sportif ou entrepreneurial vous fait découvrir le musée à sa manière, suivi d'un échange autour d'un sandwich. Avec Cristian Chironi, Christophe Jaccard, Florence Chitacumbi, Christiane Margraitner, Jean-François Lehmann, Julie Guinand, Marie Herny ;
- *Clic-Clac. Les expositions de photographie du Parc des musées en une prise* visite itinérant de 4 expositions de photographie dans 4 lieux, en partenariat avec les musées de la Ville (MH, MIH, MBA, MUZOO) ;
- *Afterwork*, reprise en automne au rythme d'un par trimestre. Au programme de l'*afterwork* du mois de novembre : lectures par Julie Guinand, concert de Léoni Léoni et conférence par David Lemaire en collaboration avec TSM ;
- Participation aux Journées Européennes du Patrimoine avec deux conférences et une visite commentée ;
- Participation à la Biennale du Patrimoine Horloger avec une visite commentée ;
- Participation aux Joutes scolaires par deux demi-journées de visites-ateliers ;
- Participation aux Festivités du 12^e anniversaire UNESCO par une conférence, une visite commentée et une visite-atelier pour enfants ;
- Participation à la Nuit et à la Journée des musées neuchâtelois par des visites commentées, un atelier pour enfant, une rencontre avec les artistes de la biennale et un grand Quizz ;
- Lecture de Florence Grivel en partenariat avec art&fiction.

Résidences d'artistes

Musées 24/24

Désireuse de poursuivre sur la dynamique enthousiasmante des mini-résidences d'artistes au musée en 2020, le musée des beaux-arts a lancé en 2021 un nouveau projet de résidences destiné aux artistes et collectifs d'artistes en arts visuels, au rythme de trois résidences de trois mois par année. La résidence *Musées 24/24* a été occupée par la plasticienne lausannoise Caroline Tschumi qui a été invitée à tester le projet de mars à mai 2021, elle a été suivie par Alizé Rose-May Monod de Juillet à septembre, puis par Mehryl Levisse d'octobre 2021 à janvier 2022.

Numa-Droz 175

Dans la continuité du projet Musées 24/24 et en plein accord avec le programme de législature, le musée a initié un projet autour du bâtiment de la rue Numa-Droz 175. Il a pris part à la fondation puis au comité d'une association chargée de le coordonner. Un premier appartement a été occupé par différents artistes, de manière pilote, dès le mois d'octobre. Le travail se poursuivra en 2022.

Activités complémentaires du conservateur

Le conservateur a été convié à plusieurs jurys. Il a notamment présidé à deux reprises les jurys de Bachelor de l'EDHEA à Sierre. Ce lien a incité le programme de Master de cette école à mettre sur pied une semaine de d'atelier et une petite exposition à La Chaux-de-Fonds. Le conservateur a pris part au jury de décoration du Cinéma Capitole organisé par la Ville de Lausanne, dont les travaux se poursuivent en 2022. Il a par ailleurs été sollicité comme conférencier par le Cercle Littéraire de Lausanne. L'association Art au Centre à Genève et le festival le Printemps de Septembre à Toulouse ont fait appel à lui comme curateur d'artistes et d'expositions. Il a ainsi permis de donner une visibilité supplémentaire à Alain Rufener, lauréat de la Biennale, ainsi qu'à Kiki Kogelnik et Luisanna Quattrini, dans le prolongement des expositions organisées au MBA.

Collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts

Le Comité de la SaMba s'est réuni à 6 reprises en 2021. Le Comité de pilotage de la 74^e Biennale d'art contemporain s'est quant à lui réuni quatre fois pour la mise en place de la manifestation. Cette dernière s'est déroulée avec succès grâce à un record de participation avec 224 artistes ayant proposés jusqu'à 3 œuvres.

Un jury, composé de trois expert·e·s en art contemporain et de 2 membres du comité des amis du musée, a été rassemblé pour la sélection des artistes. Il a opéré ses choix à l'issue de deux jours entiers d'examen attentif et de discussions intenses. Au final, 39 artistes ont été retenu·e·s pour l'exposition qui a eu lieu du 16 mai au 29 août, avec une prolongation au 12 septembre 2021. Une ouverture en accès libre, sans vernissage en raison de la situation sanitaire, a été organisée le samedi 15 mai 2021. Une remise des prix festive a pu toutefois être réalisée le 19 août 2021. Les échos ont été très positifs dans la presse, de même de la part des artistes exposé·e·s et des graphistes ayant conçu les visuels et le catalogue de la biennale. Acquisitions pour la collection du Musée de l'œuvre de **Martin Jakob**, *Attractive Spots*, 2019, 30 tabourets.

En collaboration avec le musée, la SaMba a débuté sa première rencontre des artistes en résidence le 29 septembre 2021. Elle entend poursuivre ce projet qui donne l'opportunité aux membres de l'association d'échanger de près avec des artistes. Dans le même esprit, une rencontre avec l'artiste Natacha Donzé sous forme de *Tea-Time* a également eu lieu en lien avec son exposition au MBA.

Un projet de refonte du site internet de la SaMba est en cours et, en marge de la 75^e Biennale qui aura lieu en 2023, des réflexions et des travaux ont été déjà entamés, l'objectif étant de pouvoir mettre sur pied une manifestation d'envergure pour fêter un jubilaire s'appuyant sur plus de 150 ans d'histoire de le SaMba.

Prêts d'œuvres du musée

- Amedeo Modigliani, *Portrait de jeune femme*, huile sur toile, 1918 en prêt à l'Albertina de Vienne, Autriche du 17.09.2021 au 09.01.2022 pour l'exposition *Modigliani and the Primitivist Revolution*
- Fred Perrin, *Sculpture III*, résine synthétique blanche, non daté en prêt à l'Aargauer Kunsthaus de Aarau du 12.06 au 26.09.2021 pour l'exposition *La sculpture dans l'art suisse de 1945 à nos jours*
- René Bauermeister, 10 tirages argentiques noir/blanc, *Série California*, 1971 ; 5 plans pour sculpture et installation : *Forme gonflable prototype* et *Projet Arizona*, graphite et feutre sur papier calque, 1969 ; *Sans titre*, installation en composite stratifié, non daté ; 9 *œufs gonflables*, polymère synthétique, non daté ; 3 dessins, *Sans titre (flèches)*, encre et feutre sur papier, non daté ; *Bauermeister Multiples*, sérigraphie sur papier, 1970 ; *Sans titre*, sculpture, impression sur aluminium, non daté ; documentation diverse en prêt au Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne du 12.02 au 09.05.2021 pour l'exposition *California Dreaming*

Donations et acquisitions

Dons et legs

Don de Mme. Anne-Marie Longet, Route Aloys-Fouquez 105, 1018 Lausanne:

- **Georges Dessouslavy**, *Sans titre (Portrait d'Anne-Marie Rüegg)*, 1943, huile sur toile, 44 x 59 cm

Don de Mme. Suzanne Friedli, Galerie Annex14, Limmatstrasse 270, 8005 Zürich:

- **Sylvain Croci-Torti**, *It's only Moonlight*, 2020, acrylique sur toile, 140 x 230 cm (2 parties)

Don de M. Sylvain Croci-Torti:

- **Sylvain Croci-Torti**, *Happiness is a warm gun*, 2016, acrylique sur toile, 190 x 150 cm

Don de M. Jérôme Baratelli, Rue de la Promenade 11, 2300 La Chaux-de-Fonds et Mme Florence Jäggi-Baratelli, Ruelle des Vignes 6, 2023 Gorgier:

- **Carlo Baratelli**, *Diptyque*, 1992-1995, acrylique, graphite sur toile, 193 x 495 cm
- **Carlo Baratelli**, *Temps chaud*, 1961, acrylique sur toile, 133 x 167 cm
- **Carlo Baratelli**, *Le Palio*, 1975, acrylique, mine de plomb et crayons de couleur sur toile, 153 x 205 cm
- **Carlo Baratelli**, *Siena*, 1978, huile sur toile, 190 x 90 cm

- **Carlo Baratelli**, *Olbia-Brooklyn*, 1980, acrylique sur toile, 235 x 155 cm (sous réserve de vérification de l'état de conservation)
- **Carlo Baratelli**, *Gris de D'jam*, 1980, acrylique sur toile, 75 x 180 cm

Don de M. Claude Borel, Chemin de Brise-Cou 16, 2073 Enges:

- **Charles-Clos Olsommer**, *Portrait*, non daté, Pastel sur papier, 32 x 30 cm
- **Aimé Barraud**, *Vase avec physalis*, non daté, Huile sur toile, 70 x 70 cm

Don de M. Marc Schaefer, Chemin du Chalet 3, 2052 Fontainemelon et Mme. Catherine Chollet, Président-Wilson 1, 2300 La Chaux-de-Fonds:

- **Léon Delachaux**, *La Rêveuse*, 1887, huile sur toile, 70 x 58 cm
- **Édouard Kaiser**, *Paysage*, 1928, huile sur panneau, 27 x 35 cm
- **Robert Fernier**, *Paysage du jura*, 1962, huile sur toile, 36 x 44 cm
- **Albert Kocher**, *Paysage*, 1920, pastel sur papier, 54 x 43 cm

Don de M. Pierre-Yves Bilat, Rue des Chevreuils 9, 2300 La Chaux-de-Fonds:

- **Charles Humbert**, *Bronze et chair*, huile sur toile, 60 x 46 cm, 1940
- **Charles Humbert**, *Torse de femme (Ruth)*, sans date, huile sur toile, 80 x 50 cm

Don de Mme. Catherine d'Andiran-Guye, Route de Presinge 34A, 1241 Puplinge:

- **Charles L'Eplattenier**, *Paysage*, sans date, fusain sur papier, 29 x 42 cm
- **Charles L'Eplattenier**, *Paysage*, sans date, graphite sur papier, 26 x 36 cm
- **Charles L'Eplattenier**, *Nu féminin*, sans date, fusain sur papier, 44 x 54 cm
- **Charles L'Eplattenier**, *Nu féminin*, sans date, fusain sur papier, 26 x 20 cm
- **Charles L'Eplattenier**, *Étude d'anatomie*, sans date, graphite sur papier, 20 x 30 cm
- **Charles L'Eplattenier**, *Paysage*, sans date, fusain sur papier, 13 x 10 cm
- **Charles L'Eplattenier**, *Paysage*, sans date, fusain sur papier, 14 x 10 cm

Don de M. Jérôme Cavadini, Rue Arnold-Guyot 6, 2000 Neuchâtel:

- **Christiane Dubois**, *Sans titre*, 3/25, 1990, gravure sur bois, 26.5 x 19 cm
- **Christiane Dubois**, *Sans titre*, 3/25, 1990, gravure sur bois, 26.5 x 19 cm
- **Denise Emery**, *Sans titre*, 11/25, 1957, gravure, 29 x 44.5 cm
- **Denise Emery**, *Sans titre*, 22/25, 1956, gravure, 29 x 44.5 cm
- **Carlo Baratelli**, *Sans titre*, 1/50, sans date, estampe, 56 x 45 cm

Don de Mme. Natacha Donzé, Chemin d'Entre-Bois 13, 1018 Lausanne:

- **Natacha Donzé**, *Feeding on Mud I*, 2021, acrylique sur toile, 380 x 85 cm. (en 2 parties)

Acquisitions

Acquisition par la SaMba:

- **Martin Jakob**, *Attractive Spots*, 2019, 30 tabourets, 45 x 41 x 41 cm.

Acquisition par le Fonds Imeta:

- **Sylvain Croci-Torti**, *Untitled*, 2019, acrylique sur toile, Ø 60 cm
- **Natacha Donzé**, *Le seuil de l'étang II*, 2020, acrylique sur toile, 220 x 165 cm.

Acquisition par la cotisation à la Société Suisse de Gravure:

- **Stéphane Dafflon**, *FR010N, FR010B, FR010V, FR010J, FR010R*, 5 impressions typographiques avec une matrice en acier gravé au laser sur papier vélin Rives BFK 250 gm², 2021

Conservation, restauration et inventaire

Anouk Gehrig-Jaggi a été chargée de la restauration d'une peinture de Sydney Thomas Guberman, Sans titre, 1971, Edouard Kaiser, sans titre, non daté ; William Aubert, Atelier de Couture, 1894 et de Charles L'Eplattenier, Autoportrait, 1942 : dépoussiérage, nettoyage général de la surface pictural, atténuation/suppression de nombreuses taches, pose d'un carton non acide au dos, désencadrement, dépoussiérage du châssis, de la toile et du cadre, refixage des soulèvements, aplanissement des déformations de la toile, colmatage des zones lacunaires. Edmond De Pury, Enfileuses de perles, 1891 : dépoussiérage du revers de la toile, tension de la toile et colmatage des lacunes sur les bords et réintégration picturales des colmatages ; Claude-Alain Bouille, Sans titre, non daté : stabilisation de la couche picturale par facing. Elle a également établi les constats d'état de fin d'exposition Camille Graeser. Devenir concret.

La collaboratrice scientifique du musée s'est occupée de la préparation des œuvres et de leurs constats d'état pour les prêts à l'extérieur.

Commission

La Commission du musée s'est réunie 2 fois en 2021. La première séance était la première sous la nouvelle législature et accueillait une nouvelle composition. La présidence reste encore à définir entre les nouveaux membres de la commission.

La commission a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment : l'ouverture des nouvelles expositions le 16 mai 2021, *Une brève histoire des marges* (74^e Biennale d'art contemporain) et *Festins* de Natacha Donzé, la présentation d'une nouvelles résidence d'artiste du MBA *Musée 24/24*, la présentation du projet, plus vaste, de résidences artistiques à Numa Droz 175, les liens entre le musée et les universités, les travaux d'amélioration du hall d'entrée, le projet d'ouverture du côté sud du MBA en lien avec la réfection du parc et la création d'un café des musées, les perspectives de médiation, les liens avec le monde associatif, le vernissage des expositions de photographies en lien avec le 10^e anniversaire de la Nuit de la Photo *Philippe Gronon. Contacts et enregistrements, Annelies Strba. Aya, Dominique Teufen. My Travels through the World on MY Copy Machine, Mazaccio & Drowilal. Iconology, Christian Lutz. Tropical Gift*, les acquisitions et donations acquises et éventuelles.

Bibliothèque et archives

Remarque: Désherbage en cours.

- Archivage photographique des expositions temporaires du musée, ainsi que les raccrochages successifs des collections par les photographes du service de communication de la Ville Aline Henchoz et par le photographe indépendant Gaspard Gigon, Spitzstudio.
- Prises de vue du bâtiment par le photographe indépendant Olivier di Giambattista

Bâtiment et équipement

- Installation de rails pour un nouvel éclairage dans le hall d'entrée du musée
- Peinture du plafond dans le hall
- Nouveau mobilier hall d'entrée par Juliette Roduit (design), Vladimir Boson (tapisserie) et Matthieu Gloor (menuiserie)

Personnel

Départs et engagement

- Départ du technicien de musée à 50% à fin octobre 2021, remplacé en novembre de la même année au même taux.
- Départ de la technicienne de musée à 40% à fin novembre 2021, remplacée par une conservatrice-restauratrice au même taux d'occupation en mars 2022.
- Engagement des vacataires suivants : deux surveillants, deux techniciens, une guide et 2 hôtesses d'accueil.

Contrats à durée déterminée

- 3 stagiaires en histoire de l'art ont effectué un stage d'une durée de 3 et 6 mois.
- 4 civilistes ont accompli leur service comme assistant à la médiation culturelle et à la gestion des collections (respectivement 42, 89, 33 et 54 jours d'affectation).

Formation du personnel

- Cours de muséologie de l'ICOM Suisse, Certificat de pratique muséale : conservatrice adjointe
- Institut national du patrimoine, Paris, France "L'encadrement des œuvres graphiques et photographiques", formation de 3 jours : collaboratrice scientifique
- Nacelle : technicienne de collection

CAI - Collection d'arts industriels et Fonds anciens de l'Ecole d'arts appliqués (EAA CIFOM)

Acquisitions

Suite à l'appel lancé dans la presse régionale dans le cadre de la préparation du 150e anniversaire de l'EAA, la Collection d'arts industriels et les archives patrimoniales se sont enrichies de dons en provenance d'anciens élèves, enfants ou petits-enfants d'anciens élèves, ainsi que des fonds de tiroirs des classes de gravure et de bijouterie.

- 1 portefeuille de patronage d'une élève de l'Ecole de Travaux féminins (1908)
- 1 carnet de travail d'un élève en bijouterie (1953-1957)
- 1 cartable de dessins, mises au net et esquisses de bijoux et de boîtes de montres d'un élève en bijouterie (1920-1940)
- 4 photos prises lors d'un voyage d'étude et 1 portfolio de gravures illustrant le voyage d'étude à Bruges en 1973
- Des travaux de diplômes de gravure et de bijouterie, de pièces réalisées à l'occasion du concours Golay Buche etc. (1930-2013)
- 2 travaux de diplôme du secteur N'MOD (tenue réalisée dans le cadre du partenariat de l'EAA avec Oméga « On a tous marché sur la lune » en 2018 et un corset réalisé en 2019 à l'occasion de l'exposition « Sens dessus dessous » au Château de Valangin).

Inventaire

L'inventaire de la collection sur MuseumPlus est en passe d'être complété par les dons récents et compte à ce jour exactement 1000 item.

Visites de classe

Dans la perspective de mise en valeur de la CAI dans le cadre de l'enseignement, toutes les classes de 2e année de l'EAA bénéficient d'une visite conduite par la responsable. Les visites prévues pour les classes de 2e année en 2020 ayant été annulée pour cause de pandémie, celles-ci n'ont été que partiellement rattrapées en 2021, sur demande. Les visites de 2021 se sont passées comme à l'accoutumée en février et mars. La titulaire et auteure de ces lignes prenant sa retraite dès mars 2022, les visites de cette année scolaire ont été avancées en décembre 2021 et janvier 2022. C'est Péma Pellet (qui suit actuellement une formation en muséologie de base) qui prendra désormais le relais.

Recherches

Cette année a vu la poursuite de la préparation du 150e anniversaire de l'EAA. Dans ce cadre, les archives de l'EAA et la Collection d'arts industriels ont été très sollicitées par les enseignants, les élèves, les chercheurs, les conservateurs des musées, les institutions partenaires et en particulier par l'auteure et la directrice de l'ouvrage à paraître.

Prêt et exposition

Pour sensibiliser les élèves et les enseignants au passé des métiers d'art enseignés depuis 150 ans dans leur vénérable école, des pièces diverses issues de la CAI et/ou des archives sont exposées dans la vitrine de la bibliothèque. Après la précieuse boîte d'anciennes « origines », c'est le tour de planches de « mises au net » (dessins préparatoires d'un modèle de bijou ou de boîtes de montres gousset) et d'une miniature représentant Anne d'Autriche, peinte à l'aquarelle par Fernand Paillet (1850-1918), acquise en 1899 pour la coquette somme de 402.- de l'époque !

Catherine Corthésy, bibliothécaire, en charge de la Collection d'arts industriels et des fonds anciens de l'EAA/12-2021.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2021 en bref

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a entraîné la fermeture du musée pendant les deux premiers mois de l'année. Toutes nos activités et le travail de l'équipe en général ont été affectés par cette situation. Néanmoins, les collaboratrices et les collaborateurs ont fait preuve de flexibilité et d'une grande volonté pour terminer le montage de la nouvelle exposition temporaire, qui a pu être inaugurée en mars, lors de la réouverture des musées.

Outre le lancement et les animations liées à la nouvelle exposition temporaire, de nombreuses collaborations ont été mises en place ou poursuivies :

Séminaire de Master en ethnomusicologie de la Haute école de musique de Genève et de l'institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, projet en cours depuis trois ans qui servira de travail préparatoire à une future exposition sur la place de la musique à La Chaux-de-Fonds, dans une perspective anthropologique et historique ;

Les enfants du placard, projet FNS et séminaire de Master dirigé par la Prof. Kristina Schulz (UNINE), collaboration qui implique les étudiant.e.s de l'UNINE dans la création de la prochaine exposition temporaire;

La frontière au quotidien, Université de Franche-Comté et Université de Neuchâtel, projet transfrontalier dirigé par Maxime Kaci (UFC) et Jordi Tejel (UNINE), qui a donné lieu à l'organisation d'un colloque international au MH, les 8-9 septembre 2021 ;

Cours de muséologie de l'ICOM, accueil lors d'une journée réunissant les musées du Parc (14 octobre).

Dans la suite des efforts consentis en 2020 afin de promouvoir le musée sur le plan digital, l'équipe du MH a également travaillé à la réalisation du nouveau site internet, qui devrait être lancé en mai 2022.

Commission consultative du MH

Membres : Mme Sandrine Keriakos Bugada, Mme Kristina Schultz, Mme Carmen Brossard, M. Christophe Stawarz, M. Rudolf Schlaepfer, M. Claude-Alain Künzi, M. Eric Tissot. Participation aux séances : le conseiller communal en charge de la culture, le conservateur du MH, la conservatrice adjointe et l'assistante administrative (secrétariat).

La Commission consultative du MH a tenu sa première séance ordinaire le 23 août 2021. Il s'agissait tout d'abord de présenter l'institution, le règlement de la commission et ses objectifs. La deuxième séance a eu lieu le 6 décembre. Les projets du musée ainsi que l'ébauche de la nouvelle politique d'acquisition ont été présentés et discutés avec les commissaires.

Fréquentation

Le musée a accueilli un total de 5'957 visiteurs (4'013 adultes et 1'944 enfants) au 31 décembre 2021, soit une augmentation par rapport à 2020 (4'772 visiteurs), cela malgré la prolongation de la situation sanitaire exceptionnelle. Le MH a été fermé à tout public du 4 janvier au 1er mars (55 jours), accueillant uniquement les classes durant cette période. Heureusement seuls quelques événements ont été annulés (un certain nombre de visites guidées et autres animations, par exemple) ou déplacés (par exemple la Nuit de la Photo). La Nuit et la Journée des Musées ont été fréquentées par 138 visiteurs. L'obligation du pass sanitaire pour l'entrée au musée a probablement affecté une partie des visiteurs dès mi-septembre.

Voici quelques éléments statistiques :

- 82 classes (65 en 2020), dont 49 classes pour École-musée (24 en 2020) et 3 groupes d'un cursus allophone (8 en 2020) ;
- 8 groupes (5 en 2020) ;
- 56 animations (60 en 2020), dont 34 escape rooms (77 adultes et 66 enfants) et 5 parties de Meurtre à Mille Mètres ;
- 11 visites guidées gratuites (visites guidées thématiques, de l'exposition temporaire et amuse-bouche historiques) (18 en 2020), avec 67 participants ;
- 87 parties du jeu de piste Les Barons (203 adultes et 245 enfants).

Concernant la provenance des visiteurs, sur 4'149 personnes interrogées, 2'134 viennent de La Chaux-de-Fonds, 90 du Locle, 571 du reste du canton, 153 du canton de Berne, 233 du canton de Zurich, 142 du canton de Vaud, 80 du canton de Genève, 55 du canton de Fribourg, 37 des cantons de Bâle et 30 d'Argovie, 57 du Jura, ainsi que 121 de France, 33 d'Allemagne et 9 d'Italie.

À noter que nous avons observé une forte augmentation des visiteurs suisses-alsaciens pendant l'été.

Parmi les visiteurs bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, 526 visiteurs ont accédé au Musée grâce à la Neuchâtel Tourist Card (en continue augmentation), 131 avec la carte des musées neuchâtelois et 319 visiteurs avec la carte Raiffeisen. Les entrées avec ces cartes sont remboursées au musée selon un prix d'entrée moyen.

Expositions

Exposition temporaire "Eclairer le monde. Jules Jacot-Guillarmod. Médecin, explorateur, photographe" (11.03.2021 – 16.01.2022)

Malgré les difficultés d'organisation liées à la pandémie, la nouvelle exposition temporaire a été inaugurée dès que les musées ont pu rouvrir leurs portes. Cela a également été rendu possible par l'aide apportée par les Services généraux des musées, ainsi que par la menuiserie de la Ville. Sans leur soutien, les ressources tant financières qu'humaines n'auraient pas permis la réalisation d'une exposition dont la qualité a été reconnue tant par les visiteurs que par les professionnels du champ muséographique. Nous soulignons également l'excellente collaboration avec la Bibliothèque de la Ville, qui a mis à disposition une grande partie des objets exposés.

Rendu célèbre par ses expéditions himalayennes de 1902 et 1905, Jules Jacot Guillarmod a laissé en héritage plusieurs milliers de photographies et un journal rédigé durant 40 ans. Conférencier à succès, il a fait voyager le public grâce à ses clichés, qui aujourd'hui encore continuent à nous fasciner. A l'occasion du dixième anniversaire de La Nuit de la Photo, le Musée d'histoire a réalisé une plongée aux origines de la 3D afin de découvrir ce témoignage extraordinaire, ainsi que les projets actuels et futurs qui continuent à le valoriser.

Exposition commune du Parc des musées "Tout est sous contrôle ; une cartographie automatique de la faune du Parc des musées de La Chaux-de-Fonds" (15 août-15 novembre 2021)

À l'occasion du 10^e anniversaire de la Nuit de la Photo, les musées du Parc ont présenté, dans leurs salles respectives, des expositions interrogeant la photographie en tant qu'outil du regard. En association avec MUZOO, ils ont également abordé conjointement ce médium en tant qu'outil autonome. À l'heure du « tous photographes », l'approche d'une photographie sans auteur et donc sans recherche de qualité esthétique a été privilégiée dans le Parc, afin de mettre en évidence un renouveau des usages.

Expositions "flash"

Depuis 2020, l'ancienne salle 12 a été reconfigurée, grâce à l'aide de la SAMH, afin d'accueillir des projets ponctuels. Cela permet au MH de présenter des collaborations avec différents acteurs locaux.

"50 ans de l'Ecole italienne" (22 octobre-21 novembre 2021)

Dans le cadre de NeuchaToi 21, le COMITES (Comitato degli italiani all'estero) de Berne et Neuchâtel a proposé l'exposition « 50 ans de l'école italienne », qui commémorait également le cinquantenaire de l'initiative Schwarzenbach. L'exposition a ainsi présenté un pan important de l'histoire de l'intégration de la communauté italienne dans le Canton de Neuchâtel, en passant par la connaissance de sa propre langue d'origine qui, avec le temps, est devenue langue pour toutes et tous. Ce projet a connu un grand succès et a permis d'attirer un nouveau public, tout en permettant au MH de jouer son rôle de lieu d'échanges au cœur des problématiques interculturelles actuelles.

"Centenaire de la reconstruction du grand temple" (1.12.2021 – 16.01.2022)

À l'occasion du 100^e anniversaire de la reconstruction du grand temple après l'incendie de 1919, le MH a été sollicité afin de montrer des objets liés à ce bâtiment emblématique de La Chaux-de-Fonds. Le MH a présenté deux importants objets de ses collections dans la salle 12 : la maquette en bois de la charpente du Grand Temple, 1794-1796 (n° inv. 05.90053), et le fauteuil du Président de commune, fin 19^e siècle (n° inv. 096).

Médiation culturelle

Comme en 2020, les activités de médiation culturelle ont été passablement chamboulées par la crise du coronavirus. Les activités courantes mentionnées dans les précédents rapports (différentes formes de visites guidées, matériel à disposition, conférences) ont été ponctuellement suspendues ou adaptés au cours de l'année.

Les Journées des écoles au Musées ont eu lieu dans les classes avec une activité autour de la notion de collection, la Nuit et la Journée des musées ont vu leur programmation revue à la baisse et des visites dans le cadre des Joutes ont été annulées.

Le jeu de piste Les Barons, créé dans le cadre des 10 ans de l'UNESCO, continue d'être proposé au public (individuel et groupes). L'offre ludique L'histoire en jeux continue également d'être à disposition des visiteuses et des visiteurs. Elle a été étoffée par la mise en place et l'ouverture d'une nouvelle escape room intitulée Au voleur !, créée par une des hôtesses d'accueil et la médiatrice culturelle.

Les AFTERWORKS DES MUSEES ont pu reprendre au sein des trois musées du Parc. Un tournus s'opère entre les institutions et le MH a accueilli l'édition de septembre. Les actions et les projets du MH bénéficient souvent d'une belle et enthousiaste couverture médiatique.

Culture inclusive

Le principal développement en matière de médiation culturelle est l'aboutissement de la démarche auprès de Pro Infirmis qui a vu le MH obtenir le label "Culture inclusive" à l'automne.

Le MH s'engage ainsi pour une durée de quatre ans afin d'améliorer son offre dans les domaines suivants : offre culturelle, accès aux contenus, accès architectural, communication ou encore possibilité d'emplois. Une collaboration fructueuse s'est instaurée avec la Fondation Les Perce-Neige et avec des institutions pour personnes malvoyantes. D'autres mises en réseau seront à venir en 2022.

Une adaptation en FALC (français facile à lire et à comprendre) de l'exposition temporaire *Éclairer le monde*. Jules Jacot Guillarmod médecin, explorateur, photographe a pu se faire et a rencontré un beau succès auprès d'un large public, montrant la plus-value pour toutes et tous des démarches inclusives. Les textes de l'exposition permanente sont en cours d'adaptation.

Poursuite de collaborations

La collaboration se poursuit avec la HEP-BEJUNE dans le cadre de la formation des enseignants ; visites du MH lors des leçons de didactique de l'histoire et cours de formation continue ont été proposés.

Le MH continue également de collaborer avec le Service de la Jeunesse en proposant des activités dans le cadre de leur programme d'activités pour les enfants et pour des projets ponctuels.

Enfin, le MH intervient régulièrement auprès de l'Espace des Montagnes de Caritas afin de créer des ponts entre l'institution et d'autres publics. Ces rencontres sont toujours très enrichissantes sur le plan humain.

Relations avec les écoles

Le MH accueille de nombreuses classes dans le cadre du programme *École-Musée*. Elle accueille également des classes en visites libres. Grâce à un soutien du Canton de Neuchâtel pour la médiation culturelle scolaire, le MH a pu mettre en place un projet avec 6 classes de 6^e année. Intitulé "Raconte-moi une histoire !", ce projet permettra à près de 100 élèves d'inventer une histoire autour d'un objet, de l'enregistrer et de la partager avec le public grâce à une application numérique.

Les classes du secondaire 2 et les écoles de français langue étrangère visitent régulièrement le musée. Des visites pour les enseignants sont proposées en amont des expositions temporaires.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations du musée s'est faite par divers moyens :

Supports de communication

- Affichage culturel F4 en Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et des commerces;
- Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings;
- Annonces dans des revues et magazines ;
- Bâche géante sur le MH.

Spots publicitaires

Un spot publicitaire a été diffusé au cinéma ABC durant l'exposition temporaire. Un second spot, de promotion de l'Histoire en jeux, tourne en continu à l'accueil du musée.

Internet

- Site internet de la Ville ;
- Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville ;
- Agendas culturels (sortir.arcinfo.ch, Tempslibre.ch, Loisirs.ch, Tourisme neuchâtelois, CulturoscopoPe, museum.ch, etc.).

Réseaux sociaux

Les pages Facebook et Instagram sont gérées principalement par une hôtesse d'accueil, soutenue par ses deux collègues, qui postent et partagent plusieurs fois par semaine des publications à contenu promotionnel et/ou informatif (événements et activités du Musée, mentions du Musée dans les médias, boutique du Musée, iconographie historique, etc.).

Afin de respecter le cadre légal, un travail constant de vérification des droits d'auteur est mené pour la diffusion des visuels.

	FACEBOOK	INSTAGRAM
Couverture globale des publications	22807	6200
Visites des pages et profils	4183	4992
Nouveaux "J'aime" de la page	136	341
Portée des publications sponsorisées	9200	Pas de sponsoring
Nombre de publications	144	120
Total abonné.e.s	2400	1600

Radio

Le conservateur a été l'invité de la RTS et de la RSI, afin de parler de l'exposition temporaire *Éclairer le monde, Jules Jacot Guillarmod, médecin, explorateur, photographe* et de s'exprimer au sujet de la réouverture des musées après la pandémie. Trois reportages ont eu lieu sur RTN concernant la nouvelle Escape room *Au voleur*, le label "Culture inclusive" et le projet École-Musée.

Télévision

Plusieurs reportages ont eu lieu sur Canal Alpha, RTS, RTN au sujet de l'exposition temporaire, du label culture inclusive obtenu par le MH, du partenariat École-Musée, de l'impact de la pandémie ou encore de l'exposition commune *"Tout est sous contrôle"*.

Presse écrite

Onze articles ont été publiés en lien avec l'exposition temporaire, les animations, les collaborations et l'Afterwork des musées. L'ensemble de la couverture médiatique est accessible sur le site internet du musée.

Personnel

À fin 2021, le tableau du personnel se présentait ainsi :

- un conservateur, chef de service à 80%,
- une conservatrice adjointe à 60%,
- une assistante administrative à 50%,
- une conservatrice-restauratrice à 80%,
- une collaboratrice scientifique à 50%,
- trois hôtesses d'accueil à 50% chacune,
- deux surveillants à 25% chacun,
- une médiatrice culturelle à 25%.

Polyvalence du personnel d'accueil

Les tâches du personnel d'accueil sont extrêmement variées, entre autres : accueil et information du public, traductions en anglais et allemand, gestion de la boutique (inventaires, commandes, mise en place et vente) et de la cafétéria, communication digitale (réseaux sociaux, site, agendas en ligne), participation à l'organisation d'événements et d'actions de médiation, tâches administratives. Cette polyvalence a été cruciale durant cette année où la communication digitale a été au centre de notre stratégie.

Service civil, stages, vacataire

Trois civilistes ont été engagés en 2021 (du 3 au 24 mai, du 9 août au 3 septembre et du 15 novembre au 19 décembre). Leurs tâches ont été les suivantes : saisies sommaires dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus, recherches documentaires et participation à la préparation de l'exposition.

Une stagiaire de Master en muséologie a été engagée à 50 % jusqu'en juillet, pour participer aux recherches et au montage de la nouvelle exposition temporaire. Un fond d'acquisition lui a été confié pour un premier traitement.

Une vacataire a effectué 100 heures de montage pour l'exposition temporaire.

Bénévolat

Le travail bénévole au MH n'apparaît dans aucun compte. Il représente cependant une part importante de l'activité de l'institution et de son rayonnement. En 2021, le MH a reçu le soutien de scientifiques (consultants pour l'exposition temporaire), d'un traducteur (traduction allemande de l'exposition temporaire), de la précédente conservatrice (poursuite de la mise au courant et de la transmission des dossiers). A ce soutien s'ajoutent celui, primordial et constant de la SAMH et celui de la commission consultative. Ces bénévoles s'engagent par intérêt pour l'institution et ses missions et sont indispensables pour le MH.

Formation du personnel

Formation sur *l'accueil des personnes en situation de handicap* (médiatrice culturelle et personnel d'accueil), formation en *Français facile à lire et comprendre* (médiatrice culturelle), cours de muséologie ICOM (conservateur).

Gestion des collections

Quatre mois de l'année ont été spécialement dédiés au travail sur les collections et l'inventaire afin de compenser les pauses dues au Covid. En plus d'autres objets, la collection des nombreux rabots donnée au MH par l'ancien conservateur Tell Jacot est désormais saisie dans l'inventaire. Un soin particulier a été amené aux objets PBC – Protection des biens culturels afin d'avoir une liste actualisée et documentée. Ce retour plus intensif sur la saisie informatique des collections a permis de constater des lacunes dans la migration Museum Plus qui a eu lieu en 2018. Un travail conséquent d'identification des améliorations à apporter a été mené au sein du MH et des échanges avec les techniciens de MuseumPlus et le SIEN se poursuivent. En prévision des futurs travaux dans le parc des musées, un état des lieux des lithiques a aussi été mené.

Le MH a été sollicité à quatorze reprises pour des questions sur ses collections. Des spécialistes ont identifié des objets rares parmi les objets examinés, par exemple une lunette astronomique réalisée fin 18^e siècle par Pierre-Louis Guinand dit "Guinand l'opticien" (n° inv. 1541). L'accueil de spécialistes permet d'enrichir les connaissances et d'apporter des éclairages méconnus sur les collections du MH.

Le suivi des modifications du thésaurus Mus-e (catégories et fonctions) suit son cours afin de développer un thésaurus commun entre le musée et le GMN.

MuseumPlus : statistiques, protocoles et généralités

- 118 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus :
- 116 fiches Minimales (= inventaire normal) et 2 fiches Sommaires : pré-inventaire d'un dessin sous verre (encre sur papier) conservé en dépôt et d'un moule à gaufres en fonte également conservé en dépôt ;
- Ces lots sont constitués de 89 objets conservés en dépôt, le reste étant constitué d'une iconographie, de 27 objets avec une localisation encore incertaine et 1 objet exposé au MH.

Prêts d'objets de la collection et valorisation

11 prêts pour l'administration communale aux Conseillers communaux pour des locaux de représentation :

- Pour le bureau de Monsieur Théo Bregnard, 1 tableau des tarifs des bains publics de La Chaux-de-Fonds, peints à la main, 1950-1960, Inv. 14.0061.00000;
- Pour le bureau de Monsieur Thierry Brechbuhler, 1 sculpture commémorative pour les 100 ans de la Société des sapeurs-pompiers de La Chaux-de-Fonds, Joseph Mathez, calcaire, 2000, Inv. 18.0003.00000;
- Pour le bureau de Monsieur Jean-Daniel Jeanneret, 5 chaises médaillon style Louis XVI, fabriquées par Charles-Frédéric Mairet, fin XVIII^e siècle, Inv. 5-029RM, 2 tables de milieux avec rallonges à l'italienne, s.d., Inv. 3-1RM, 1 buste en Hermès de Fritz Courvoisier, bronze, auteur inconnu, s.d., Inv. 15.0258.00001, 1 buste du Dr. Coullery, André Huguenin-Dumittan, bronze, 1929, Inv. MH.2018.00022.

De nombreux objets de la collection ont été publiés sur les réseaux sociaux, rendant ainsi accessible la collection en temps de fermeture mais également par la suite. La ligne éditoriale choisie a permis de valoriser l'histoire du MH, des objets de l'exposition temporaire et des objets présents dans l'exposition de référence, mais aussi des objets conservés dans les dépôts dont fait partie la riche collection iconographique.

Politique d'acquisition

La politique d'acquisition permet de guider le développement, la gestion et la conservation des collections. Le premier document de ce genre a été mis en œuvre en 2013, alors que le MH poursuivait une mue identitaire et structurelle. La mise à jour de ce document aboutira en 2022.

Dons et achats

Les acquisitions, gelées jusqu'à septembre 2021, ont repris. Sont entrés dans les collections du MH : deux trophées sportifs gagnés lors de la fête de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds en 1959, n° inv. MH.2021.02001, MH.2021.02002 (transfert du Service des Archives de la Ville).

Dépôts et entretien des collections

Nettoyage de plus de 500 objets papier afin de les protéger d'une infestation fongique (mandat externe). Parmi ces objets se trouvent des plans levés à la main de reconstruction de La Chaux-de-Fonds suite à l'incendie de 1794, des séries de gravures d'Henri Courvoisier-Voisin et des documents y relatifs, un fonds de dessins originaux de l'ensemblier chaux-de-fonnier André Juvet, un album souvenir de la fête cantonale de gymnastique à La Chaux-de-Fonds de 1905, ainsi que diverses lithographies et gravures.

Bibliothèque des musées

La bibliothèque du MH réduit ses acquisitions. Désormais, seuls des ouvrages en lien avec la muséographie et le travail sur les expositions sont achetés. Les activités de la bibliothécaire de la BV détachée pour le MH sont gelées pour l'instant.

Recherches documentaires

Les recherches documentaires se répartissent ainsi :

- 14 demandes, par exemple sur les lunettes méridiennes (avec à la clé, un article dans la presse) ou encore des recherches sur le grand Temple, qui ont amené à une exposition en salle 12 ;
- 6 demandes de reproductions, par exemple pour la réédition de l'ouvrage "Une expérience Art nouveau. Le Style Sapin à La Chaux-de-Fonds", Somogy Éditions d'art, Art Nouveau La Chaux-de-Fonds 2005-2006 et des reproductions pour la réalisation de l'ouvrage pour l'entreprise Montres Jaquet Droz sur le 300e anniversaire de Pierre Jaquet-Droz (1721-2021).

Certaines sont encore en cours. Les recherches sont limitées à des demandes en relation avec des publications et aux thèmes sur lesquels le MH peut apporter des réponses en y consacrant peu de temps.

Espaces d'accueil

L'équipe de l'accueil diversifie les articles en vente à la boutique : livres, cartes postales, produits en lien avec les expositions, bijoux artisanaux, jeux et jouets, etc. L'attractivité de la boutique par son offre et sa présentation est nécessaire pour garantir un montant des ventes conforme au budget. La cafétéria en libre-service est un espace apprécié du personnel mais aussi des visiteurs. Elle est alimentée par les hôtesse d'accueil.

Société des amis du Musée d'histoire

L'effectif de la SAMH représente environ 300 membres. Les activités habituelles ont pu reprendre leur cours, notamment avec l'organisation de l'assemblée générale en présentiel (2 septembre) et de plusieurs événements :

- 23.09.2021: visite guidée pour les membres de la SAMH, au MBAL, en compagnie de Nathalie Herschdorfer, directrice.
- 25.09.2021: projection du film "Dolly" (produit par la SAMH) au Lyceum Club de La Chaux-de-Fonds, avec présentation de la SAMH par sa présidente, Carmen Brossard.
- 29.11 2021 : présentation des éditions "Sur le Haut", par son fondateur Daniel Musy, avec un focus sur trois livres.

MUZOO (ANC. INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES)

Le Zoo du Bois du Petit-Château et le Musée d'histoire naturelle deviennent MUZOO ! Nouveau nom, nouvelle ligne graphique, nouveau site Internet, nouvelle adresse – Le Replat du Dahu 1 -, nouveau parvis enrichi d'une sculpture de Plonk & Replonk et nouveau portail d'entrée au sud... Définitivement, MUZOO et la Ville bougent !

Dans le cadre des festivités du 11 septembre 2021 liées au 130 ans du Bois du Petit-Château, toutes ces nouveautés ont été inaugurées et admirées par un large public, faisant fi du Covid et de la morosité ambiante, quelle belle fête ! Lors de cette journée, les visiteurs ont aussi eu l'occasion de découvrir les coulisses du nouvel enclos des loutres ainsi que le chantier de transformation de l'Ancien-Stand, dont les travaux sont, par ailleurs, à fin 2021, pratiquement terminés. Ce bâtiment décrépi et laissé à l'abandon renaît de ses cendres pour devenir un élément phare de la Métropole horlogère. Sa belle terrasse agrandie, sa cafétéria gourmande, ses espaces d'exposition surprenants et son cachet sauront plaire à un large public. Une très belle réussite dont la Ville et tous ses partenaires peuvent s'enorgueillir. Il accueillera dès la fin de l'hiver 2021-2022 l'administration de MUZOO. Le musée quant à lui ouvrira ses portes au public d'ici la fin de l'année 2022. L'équipe scientifique a en effet également bien progressé dans la préparation de la future exposition de référence. La scénographie développée, en étroite collaboration avec le bureau mandaté, s'annonce décoiffante.

Une bonne année 2021 pour MUZOO qui s'impatiente de se dévoiler au public !

Secteur zoologique

Animaux

Introduction

Une année difficile au niveau des animaux avec de nombreux décès tant au Parc qu'au vivarium. Des animaux âgés dont la qualité de vie n'était plus suffisante ont été euthanasiés ou sont morts naturellement de pathologies liées à leur âge, malgré les soins apportés. Le cheptel est vieillissant, fait déjà signalé dans des rapports précédents. Le renouvellement d'animaux se fait au fur et à mesure que des anciens pensionnaires décèdent. Au vivarium, les nuisances causées par les travaux dans l'Ancien-Stand ont été sous-estimées et ont fortement impacté les animaux logés dans les locaux techniques. Ces décès ont eu un impact sur le moral des soigneurs animaliers qui s'occupent au quotidien de ces animaux. Sur une note positive, après des années de recherche, un nouveau mâle Grand tétras a pu être échangé contre une des femelles du Zoo avec le Tierpark Dählhölzli à Berne. Une Loutre d'Europe mâle, faisant partie du programme EEP est aussi arrivée en provenance de Pologne.

Inventaire

Au 31 décembre, le parc zoologique présentait 228 animaux (mammifères et oiseaux) de 51 espèces ; le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 170 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 58 espèces. Les animaux d'élevage (rats, souris, insectes, certains poissons), utilisés pour le nourrissage d'autres espèces, ne sont pas pris en compte.

	Au 01.01.2021		Au 31.12.2021	
	Nb d'espèces	Nb d'individus	Nb d'espèces	Nb d'individus
Amphibiens	11	31	9	25
Invertébrés	6	7	6	6
Mammifères	20	97	20	81
Oiseaux	27	115	31	147
Poissons	4	52	4	52
Reptiles	41	98	39	87
Total	109	400	109	398

Mutations

	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	Total
Naissances	0	0	10	0	0	3	13
Entrées	0	0	2	64	0	3	69
Sorties	0	0	12	4	0	1	17
Morts	6	1	16	28	0	16	67

- Mammifères : 81 individus de 20 espèces au 31 décembre 2021.

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chien viverrin (faune invasive), Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasien, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique : Loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Cochon d'Inde, Lama, Lapin bélier français, Mouton d'Ouessant.

- Oiseaux : 147 individus de 31 espèces au 31 décembre 2021.

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand-duc d'Europe, Grand Tétrás, Harfang des neiges, Nette rousse, Pilet d'Europe, Sarcelle d'hiver, Sarcelle Baikal.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard mignon, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse), Poule appenzelloise huppée.

Espèces d'ornement : Amazone à nuque jaune, Amazone à tête jaune, Cacatoès de Goffin, Cacatoès rosablin, Caille du Japon, Calopsitte élégante, Canari (Serin des Canaries), Dendrocoryne fauve, Diamant mandarin, Inséparable rosegorge, Moineau du Japon, Oie cygnoïde, Padda de Java, Perruche ondulée, Tourterelle diamant.

Nouveaux pensionnaires

Les transports entre zoos ont repris après les fermetures successives dues à la pandémie. Une Loutre d'Europe mâle en provenance de Pologne et faisant partie du programme d'échanges (EEP) pour cette espèce est arrivée au mois de septembre. Un mâle Grand tétras du Tierpark Dählhölzli a été échangé contre une des femelles du Zoo. Il s'agit d'une espèce difficile à obtenir car peu de zoos la détiennent. Cela faisait plusieurs années que nous cherchions un mâle. Un mâle Harfang des neiges en provenance du Centre de réadaptation des rapaces à Genève est venu remplacer celui qui était décédé. La volière des oiseaux exotiques ayant été doublée en surface, plusieurs oiseaux ont pu être récupérés suite à des abandons, dont de nouvelles espèces (Padda de Java, Tourterelle diamant, Caille du Japon). Au vivarium, un lézard et 2 serpents ont été récupérés suite à des abandons ou apportés par la police.

Naissances

Les naissances au parc zoologique et au vivarium de cette année suivent la tendance des dernières années avec une reproduction limitée aux espèces dont les jeunes peuvent être placés chez des particuliers pour les espèces domestiques et dans d'autres institutions zoologiques pour les espèces sauvages. Au parc, 9 chèvres naines sont nées pour le plus grand plaisir du public, ainsi qu'un Bouquetin. Au vivarium, 2 jeune Vipères aspics ainsi qu'une Couleuvre du Japon sont nées. Cette dernière n'a malheureusement pas survécu.

Décès

Au parc zoologique, chez les mammifères : 8 Cochons d'Inde (toutes des femelles âgées), 1 Lapin (euthanasie, encéphalitozoonose), 1 Loutre cendrée (euthanasie, insuffisance rénale chronique), 1 Loutre d'Europe (urolithiase due à l'âge), 1 Fouine (pas d'autopsie, animal âgé), 1 Alpaga (euthanasie suite à un amaigrissement très prononcé, transportée au Tierspital à Berne, pas de traitement possible), 2 Rennes (1 cause inconnue, 1 euthanasie suite à des problèmes chroniques de dents), 1 Chèvre naine (césarienne en urgence, n'a pas survécu), 4 Poules Orpington (prédation), 1 Poule appenzelloise (noyade), 1 Canard de Poméranie (âge), 1 Harfang des neiges (parasitose, pas de réponse au traitement), 1 Pilet d'Europe (septicémie). Les autres décès concernent des oiseaux exotiques de la volière dont les âges sont inconnus, car réceptionnés suite à des abandons ou retrouvés dans la nature. Un Dendrocoryne fauve a également disparu de la grande mare sans que le cadavre ait été récupéré.

Au vivarium : 1 Mygale (*Grammotola pulchripes*, cause inconnue), 1 *Excidobates mysteriosus* (cause inconnue), 3 Rainettes de Kinawalu (causes inconnues car cadavres non récupérés), 2 *Agalychnis callidryas* (causes inconnues car cadavres non récupérés), 3 *Anolis carolinensis* (causes inconnues car cadavres non récupérés), 1 Iguane noir (*Ctenosaura palearis*, compétition inter-spécifique), 1 Gecko léopard (*Eublepharis macularius*, euthanasie, infection œil), 1 *Python breitensteini* (stress), 1 *Python brongersmai* (stress), 1 Python royal (*Python regius*, ulcérations internes), 1 Couleuvre du Japon (*Elaphe climacophora*, mortalité juvénile), 1 Couleuvre des blés (*Pantherophis guttatus*, infection cloaque), 2 Cobras (*Naja siamensis*, âge et stress), 1 Vipère à cils (*Botriechis schlegelii*, compétition intra-spécifique), 1 Vipère à corne (*Cerastes cerastes*, euthanasie, amaigrissement pas de réponse au traitement), 1 Vipère péliade (*Vipera berus*, prédation intra-spécifique).

Échanges, ventes et dons

Au parc zoologique, 7 jeunes chèvres naines de l'année ont été vendues à des particuliers. Les deux Ratons laveurs mâles arrivés de Hollande en 2020 ne se sont malheureusement pas acclimatés à l'enclos. Ils ont été renvoyés vers leur lieu d'origine après plusieurs tentatives infructueuses pour les habituer à l'espace prévu pour cette espèce. Un mâle Grand tétras a été échangé contre une femelle et a rejoint les deux autres femelles. Trois cerfs de 2019 ont été vendus à un particulier. Deux Canards mignons ont été placés chez un particulier car ils ne s'entendaient pas avec les autres individus de l'enclos.

Aucun échange au vivarium cette année.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Au parc zoologique, programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : *Lutra lutra*) : décès de la femelle de 15 ans en fin d'année, 2 mois après l'arrivée du mâle en provenance de Pologne. Livre d'élevage ESB du Lynx eurasiens – sous-espèce des Carpathes (European Studbook : *Lynx lynx carpathicus*) : une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe (D) et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie (même situation qu'en 2020).

Au vivarium, livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook : *Osteolaemus tetraspis*) : deux individus de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt (D) et du Tierpark de Berlin (D) (même situation qu'en 2020). Une demande toujours en attente avait été déposée auprès de la coordinatrice européenne pour participer au programme EEP pour l'Héloderme perlé (*Heloderma horridum*), dont un individu est présenté au vivarium.

Travaux effectués

Travaux réalisés par les services de la Ville (Espaces publics, Service bâtiments et logement, Services généraux des musées)

Remise en état de la face avant des volières du nord (rhabillage des murs de soutènement, changement des grillages); démontage de l'entrée sud pour l'installation du nouveau portail; rhabillage en bois du pavillon 4 suite à l'installation des nouveaux terrariums; pose d'échangeurs d'air dans les pavillons 2 à 5; suite de la pose du carrelage dans les locaux techniques du vivarium; changement du grillage entre les 2 parties de l'enclos des cerfs; remise en état des grillages autour de l'entrée sud; changement des lames du balcon du poulailler; mise en place de l'éclairage dans la volière des perruches; plantation de massifs fleuris autour de l'entrée sud.

Travaux réalisés par des entreprises privées

Rénovation complète du chalet des soigneurs (peinture, toit, fenêtres) ; peinture de l'écurie nord ; peinture de la volière des Grands tétas ; peinture du poulailler ; peinture de l'écurie des ânes et des chèvres ; rénovation complète de l'entrée sud (marquise, portail et logo) ; nouveau parvis ; maçonnerie pour la remise en état des volières au nord.

Travaux réalisés par l'équipe du secteur zoologique

Remplacement de la fontaine en bois dans l'enclos des Moutons d'Ouessant; aide au démontage des volières du nord pour la rénovation; pose d'un plancher pour les cages extérieures des hérissons; démontage partiel du pavillon 1 et 2 pour la suite de la rénovation; construction d'une niche intérieure aménagée pour l'ours vieillissant; pose de tôles inox sur la façade sud de la grange pour protéger le bâtiment du fumier; fabrication et pose d'une mangeoire pour récupérer le foin chez les bouquetins; démontage de la plateforme à trois étages dans l'enclos de l'ours; aide au démontage de l'ancienne marquise à l'entrée sud ; démontage du fil barbelé au niveau du kiosque lors de l'installation du nouveau portail.

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins de MUZOO recueille les animaux (de la faune sauvage indigène) blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel ces animaux et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Ces missions sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat domestique, route ou collision contre des vitres). Le constat est que le nombre d'animaux réceptionnés chaque année ne fait qu'augmenter. En 2021, ce sont 864 animaux qui ont été soignés. À noter que les chiffres de fin d'année ne prennent pas en compte les animaux encore en soins au 31 décembre, ceux-ci sont comptabilisés l'année suivante en fonction de leur statut final. En début d'année un Hibou Grand-duc a été réceptionné à la station de soins et son histoire a été largement relayée par les médias. Le rapace nocturne avait été signalé depuis plusieurs jours en ville de La Chaux-de-Fonds se faisant harceler par des corneilles. Il a pu être secouru à temps, malgré un affaiblissement et un amaigrissement importants. Après plusieurs semaines de soins, il a pu être relâché dans la nature. Fait étonnant, ce même individu a été ramené à la station de soins plusieurs mois plus tard car il se trouvait de nouveau en ville. Il a pu être relâché une deuxième fois sur un lieu plus éloigné. Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature a renouvelé son soutien à la station de soins avec une subvention de CHF 5'000.-. L'Association des Amis du Bois du Petit-Château a reçu à nouveau un don important de la Protection suisse des animaux pour un montant de 12'424,70.- pour les soins aux animaux sauvages (oiseaux et hérissons).

Animaux	Nombre
Oiseaux	593
Mammifères	262
Reptiles	2
Amphibiens	2
Non précisé	5

Statuts	Nombre
Relâchés	424
Morts	330
Euthanasiés	91
Transférés	19
Total	864

Fréquentation

Depuis 2020, des installations de comptage des visiteurs ont été installées aux deux entrées. Elles permettent de contrôler les estimations effectuées jusque-là et de mieux prévoir la fréquentation du futur site MUZOO. Malgré deux mois de fermeture complète du 4 janvier au 28 février compris, la fréquentation a été très bonne, comme le démontre le tableau ci-dessous :

COMPTAGE VISITEURS 2021

COMPTAGE VISITEURS ZOO 2021	
Mois	Total
Janvier	700
Février	0
Mars	17'532
Avril	18967
Mai	16020
Juin	15'824
Juillet	22'809
Août	21'391
Septembre	14'290
Octobre	13'604
Novembre	8'698
Décembre	5'182
Total	155'017
Moyenne/mois	12'918

Animations, cours et visites guidées

Les animations ont été fortement impactées par la fermeture complète entre le 4 janvier et le 28 février et par les travaux au vivarium. Ce secteur n'a été ouvert que pour quelques animations ponctuelles. Plusieurs Passeport-Vacances ont également renoncé à organiser leurs semaines d'animation durant l'été et l'automne. Celles qui ont pu avoir lieu ont réuni 60 adultes et 235 enfants au parc zoologique et 45 adultes et 49 enfants au vivarium. Les cours donnés au vivarium sont destinés aux aspirants de la Police cantonale pour leur connaissance des NAC (nouveaux animaux de compagnie).

Voici le tableau résumé :

ACTIVITES							
	ANNIVERSAIRES	VISITES GUIDEES	STAGES	Passeport-Vacances	Fête du Sport	Cours	Divers
PARC	12	4	0	4	2	0	1
VIVARIUM	0	1	0	6	2	3	0
TOTAL	12	5	0	10	4	3	1

Communication

Les médias ont bien repris plusieurs informations, parmi lesquelles on peut citer : les sauvetages de Grands-Ducs par la station de soins en janvier et en avril, la réouverture le 1er mars après la fermeture COVID, la nouvelle identité visuelle et la fête du 130e et l'arrivée d'une nouvelle Loutre d'Europe en décembre.

Personnel

Année compliquée au niveau du personnel avec plusieurs absences de longue durée pour raison de maladie ou accident, partiellement compensées par l'engagement d'un remplaçant en CDMax et l'augmentation du taux d'activité d'un soigneur. L'équipe était composée en fin d'année d'une responsable du secteur zoologique (90%), d'un adjoint à la responsable du secteur zoologique (90%), de 6 soigneurs animaliers à des taux d'activité différents (entre 60% et 100%), d'un aide-soigneur (80%) et d'un agent technique à 100%. Quatre personnes s'alternent pour le travail de vacataire les week-ends et jours fériés. L'équipe fixe est renforcée entre avril et octobre par une équipe de bénévoles pour gérer l'afflux d'animaux à la station de soins et certains continuent leur activité toute l'année. Cette année ce sont huit civilistes qui se sont succédés. Quatorze personnes ont pu faire un stage d'une durée de 1 jour à 2 semaines et quatre enfants ont été accueillis le 11 novembre pour la journée "Futur en tous genres". Le Zoo participe toujours au programme Oasis junior à raison de deux

demi-jours par semaine en accueillant des enfants en difficulté scolaire. Cette année, pour la première fois, le Zoo a également accueilli des jeunes dans le cadre d'Oasis+.

L'apprenti gardien d'animaux arrivé pour sa dernière année d'apprentissage en 2020 a réussi ses examens et obtenu son CFC. L'aide soigneuse-animalière en art. 32 (formation en cours d'emploi) a également réussi son CFC et a été engagée en tant que soigneuse animalière. Le Zoo formait fin 2021 encore une apprentie gardienne d'animaux en dernière année de formation et un aide-soigneur animalier en art. 32, également en troisième année de formation. Le 28 septembre, le vétérinaire du Zoo est venu donner une formation sur les parasites chez les hérissons. Deux soigneurs animaliers ont participé à un cours de perfectionnement sur le bien-être animal du 30 septembre au 1er octobre au Parc zoologique et botanique de Mulhouse. Le 15 novembre une formation pour les soigneurs animaliers a été organisée au vivarium sur la manipulation des serpents venimeux. La responsable du secteur zoologique a participé à l'Assemblée générale de l'ASFSA (Association suisse pour la formation en soins animaliers) qui s'est tenue à Aquatis le 17 novembre. Elle a aussi suivi le cours de perfectionnement "Formation continue pour les formateurs des gardiens d'animaux CFC" le jeudi 25 novembre, toujours à Aquatis.

Secteur muséal

Après une année pleine de rebondissements, le chantier de rénovation du bâtiment de l'Ancien-Stand est (presque) terminé. Problèmes de structure dans la charpente, soucis permanents d'économies et choix des matériaux, la commission de construction, qui s'est réunie 10 fois, n'a pas chômé. Compte tenu du budget serré, le résultat dépasse les attentes et l'équipe se réjouit d'investir les nouveaux locaux après le déménagement de la partie administrative prévu avant le printemps. Dans la perspective de cette migration, l'équipe s'est affairée à préparer "les cartons" en ne manquant pas de se séparer du matériel inutile lors de deux grands débarras.

Parallèlement, l'équipe scientifique, soutenue par le comité scientifique, et en collaboration avec l'agence de scénographie mandatée, a entrepris le développement du discours de l'exposition de référence. Celui-ci se décline en quatre tableaux permettant au visiteur de, dans un premier temps, découvrir ce qu'est la biodiversité, de réaliser que cette biodiversité est en train de s'éroder, de comprendre que les activités humaines contribuent à cette érosion et finalement de s'interroger sur son implication et celle de MUZOO dans la préservation de cette richesse.

Conséquences COVID 19

Pour le musée, les restrictions liées aux mesures de protection contre le COVID n'ont que peu affecté les activités. Lors des phases aiguës, l'équipe s'est adaptée au travail à domicile et l'avancement des dossiers n'a été que peu péjoré. Hormis, l'annulation des traditionnelles animations (voir ci-dessous), la tenue de séances et assemblées en visioconférence et le retard dans la recherche de fonds de la SAMHNC, le COVID n'a pas eu de trop lourdes conséquences sur l'activité au musée.

Collections

Généralités

Toute la collection ethnographique a été déménagée dans les dépôts du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) (135 objets restaurés et conditionnés à MUZOO et 8 caisses placées temporairement à l'Ecole d'arts appliqués (EAA)).

Un autre compactus de la CNACC a été donné au musée, récupéré et installé dans un dépôt externe. Une layette de géologie appartenant à l'association des Amis du caillou a été déménagée au dépôt lithique.

Les différents dépôts externes ont continué à être aménagés et remplis : le premier contient maintenant 674 oiseaux, le second contient 1448 spécimens de mammifères.

Une partie de la bibliothèque a été déménagée au dépôt de la Loge, à savoir environ 92,94 mètres linéaires comprenant l'entièreté des livres présents dans les combles Est (collections Bersot, Mauvais, Legendre, Jean-Luc Perret, Monard et H. Richard soit 1372 livres), une partie des livres des combles Ouest et les fonds Allemann et Barruel (267 livres) avec les fonds Straub, Wüthrich et Mauler présents dans le local de l'entresol.

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

Pour la bonne conservation des collections, des appareils permettant la surveillance de potentielles infestations ont été installés dans chaque dépôt.

Plusieurs peaux de mammifères ont été reconditionnées dans le but de les déplacer dans un dépôt externe.

Plusieurs déménagements de spécimens ont été réalisés tout au long de l'année vers les dépôts externes.

Conservation-restauration / Taxidermie

Les restaurations ont été un objectif prioritaire pour cette année en prévision de l'ouverture de MUZOO ; c'est le cas de l'Autruche, de l'Okapi et d'une quarantaine de plus petits spécimens (oiseaux et petits mammifères). La restauration du Rhinocéros a commencé par le retrait de la couche de peinture avec l'aide d'une conservatrice-restauratrice externe. La restauration du Crocodile a également été entamée.

Un Ibis chauve, dont la carcasse a été mise à disposition gracieusement par le Zoo de La Garenne, a été commandé en taxidermie auprès de Christopher Berclaz (taxidermiste en Valais). Nous avons reçu de la part du taxidermiste du Muséum de Neuchâtel un Autour des palombes, monté en taxidermie et 3 peaux (Venturon montagnard, Martinet noir et Bécassine sourde).

Il n'y a eu aucun autre retour de préparations de la taxidermiste habituelle du musée.

Fonds iconographique

Deux dons sont venus enrichir la collection d'aquarelles Barruel : un premier de MM. Michel Fleury et Bernard Dunand de France en janvier 2021 constitué de 27 aquarelles et 8 livres et le second de Mme Christine Badin et M. Jean-Louis Badin de France en septembre 2021 composé de 123 œuvres de Paul Barruel (aquarelles et calques), 11 œuvres de René Mansuy et 1 livre.

Prêts et mise à disposition d'objets

Plusieurs animaux ont été prêtés à différentes institutions :

- Un Bouquetin, un Lynx, 2 Écureuils, une Chevêchette d'Europe, 2 Blaireaux, un Chevreuil, un Chamois, un Renard, une Salamandre, un Grèbe huppé, 2 Hermiones pelage été et une Hermione pelage hiver au Musée des Moulins souterrains du Col-de-Roches au Locle.
- Un Ours brun pour la médiathèque de Martigny.
- Quatre aquarelles de Paul Barruel au Muséum de Grenoble : Pigeon migrateur, Lapin de Garenne, Muscardin et Blongio nain.
- Un Ourson blanc au Musée cantonal de zoologie de Lausanne.
- Un chat momifié pour l'Institut Rosey via le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel (location de leur exposition "Sacree science")

Les fanons de baleine sont revenus de l'exposition "Sens dessus dessous" du Château de Valangin ainsi que l'Ours brun et les animaux prêtés au Musée des Moulins souterrains du Col-des-Roches au Locle.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Après une première nidification réussie en 2020 avec l'envol d'une jeune femelle prénommée Artémis, le couple d'Aigle royal du Val-de-Travers, suivi par Jean-Daniel Blant, ancien conservateur-adjoint et un groupe d'ornithologues régionaux, a élevé un deuxième jeune au printemps 2021. Nommé Archibald, en l'honneur de l'ancien Inspecteur cantonal de la Faune, Archibald Quartier, qui avait œuvré à la réintroduction de plusieurs espèces animales disparues du canton, comme le Lynx ou le Castor. Archibald s'est envolé dans la première quinzaine de juillet, mais n'a malheureusement pas pu être revu par la suite. Est-il mort ? A-t-il survécu ? A-t-il été la proie du Lynx fréquentant le secteur ? Il est assez cocasse de penser qu'Archibald ait pu être victime d'un lynx....

L'animation "La Nuit de la Chouette" prévue le 13 mars a été annulée du fait de la situation sanitaire et des mesures de protection contre le Covid imposées.

Le groupe de protection des Martinets, issu du Musée d'histoire naturelle et de son Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises (CENAMONE), a contribué une fois de plus à la sauvegarde et à la création de sites favorables à la nidification de ces oiseaux symboliques de notre été citadin. Durant l'année, 170 boîtes ont été construites par nos soins, permettant de satisfaire de nombreuses demandes provenant des services publics (bâtiments de la caisse de pensions à l'avenue Léopold-Robert, Service de la Jeunesse...) ou de particuliers et d'entreprises d'ici ou des régions avoisinantes. Il convient de mettre en exergue le projet citoyen à la rue des Chevreuils et à la rue du Chapeau-Râblé : plus de 50 nichoirs installés dans le quartier avec notre appui. Enfin, dans le cadre de la rénovation de l'Ancien-Stand, un groupe de 15 nichoirs a été placé dans le pignon sud du bâtiment. Leur particularité est d'être accessibles par l'intérieur, permettant ainsi à la station de soins de MUZOO d'y installer plus facilement les jeunes martinets une fois soignés.

Le contrôle de 156 nichoirs occupés parmi 225 répartis dans 15 colonies entre Le Locle et Tramelan, La Chaux-d'Abel et Peseux a permis de baguer 324 juvéniles et 16 adultes dans 141 nichoirs, résultat conforme à la moyenne de ces dernières années, malgré les conditions très particulières régnant au moment du retour de nos protégés.

Une intervention sur les ondes de la Radio suisse romande, plusieurs conférences mettant en évidence la vie du Martinet et la nécessité de sa protection au Locle, à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel (dans le cadre de l'Assemblée générale de Nos Oiseaux) ont constitué les principaux contacts lors de réunions publiques, outre les nombreuses interventions et déplacements pour des conseils en matière de nichoirs.

En collaboration avec le Prof. Dr Urs N. Glutz von Blotzheim pour la partie alémanique, le groupe alerte les services routiers et ferroviaires lorsqu'il est informé de projets de réfection, construction ou reconstruction de ponts, lieux particulièrement favorables à l'installation de nichoirs ne dérangeant personne !

La 3e journée mondiale du Martinet prévue le 7 juin 2021 s'est déroulée sous forme virtuelle dans la plupart des régions pour les raisons pandémiques.

Dans le cadre du Groupe Rougequeue à front blanc, le recensement annuel sur deux secteurs de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivi, ainsi que la suite de celui de la Ville du Locle et Les Brenets. L'exposition « Sous l'aile du Rougequeue à front blanc » a joui d'une belle aura en prenant place au Château des Monts, dans le jardin du Musée d'horlogerie du Locle. Une dizaine d'animations scolaires a eu lieu pour les classes 5-6H de La Chaux-de-Fonds et du Locle-Les Brenets. Une trentaine de conseils biodiversité avec une pose de nichoirs ont été effectués dans les jardins privés. Le projet a également été présenté à différents services de la Ville, afin de trouver de nouvelles collaborations.

Mammalogie

Une part importante de l'activité du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (Chiroptera Neuchâtel - CCO), qui a son siège au MHNC depuis 1990, consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du SFFN (Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature). Cette année, près de 150 interventions ainsi que plus de 150 pré-expertises pour des demandes de permis de construire ont occupé les collaborateurs de Chiroptera Neuchâtel - CCO. Les collaborateurs ont consacré plus de 700 heures à l'étude et à la protection des chauves-souris dans le canton et ont envoyé des chauves-souris à la station de soins suite à des interventions du CCO-NE. La Nuit des chauves-souris a pu se dérouler par petits groupes répartis dans le canton et permettant à 81 personnes de découvrir ce monde nocturne. Notons encore les belles installations réalisées pour les chiroptères dans le bâtiment rénové de l'Ancien-Stand.

Protection des amphibiens

La 13ème saison de sauvetage des batraciens des Grandes-Crosettes a débuté le 28 mars avec le montage des barrières nord par des bénévoles fidèles et efficaces. Quelques améliorations aux entrées des crapauds ont été apportées par le Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et Reptiles de Suisse (Karch) avant cette nouvelle saison, avec l'ajout de plaques métalliques afin d'empêcher les tritons de remonter les parois en béton.

Côté météo, avec un mois d'avril très froid et des températures proches de zéro, les migrations se sont concentrées principalement sur les quelques périodes durant lesquelles les températures ont avoisiné les 10°C. Au mois de mai, les températures sont restées basses pour la saison, ce qui n'a pas favorisé les migrations.

Durant 63 jours de surveillance, grâce aux fidèles bénévoles, ce sont 5268 batraciens qui ont été transférés (4788 Tritons alpestres, 139 Crapauds communs, 268 Grenouilles rousses et 73 Grenouilles vertes). Les Tritons alpestres représentent plus de 90% des transferts. Sur les 4788 Tritons alpestres, 3904 ont été récupérés dans les seaux (81.53%), le solde a été recueilli sur la route.

Par rapport à 2020, nous remarquons une diminution du nombre de Tritons alpestres (5455 en 2020, 4788 en 2021). Le nombre de Crapauds communs (131 en 2020, 139 en 2021) et de Grenouilles vertes (79 en 2020, 73 en 2021) reste stable. Quant au nombre de Grenouilles rousses, il a fortement chuté (700 en 2020, 268 en 2021).

Le nombre de cadavres est en augmentation par rapport à 2020 (1.32% en 2020, 2,7% en 2021), 2020 étant une année particulière avec une forte diminution du trafic en raison du confinement. Hormis 2020, ce pourcentage reste le plus faible de toutes les années depuis le début des surveillances en 2009.

Dans le cadre de la Fête de la Nature, quatre animations ont été organisées sur le site. Malgré les restrictions sanitaires et la météo pluvieuse, humide et fraîche, de nombreux curieux de nature ont démontré un vif intérêt à la découverte des amphibiens.

À noter que des travaux de vidange et de curage de l'étang ont été réalisés en octobre-novembre 2020. Ceux-ci auront-ils un impact sur la population de batraciens et sur la biodiversité du site ? Les prochaines années nous le diront.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : canton de Neuchâtel (bassin du Doubs; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel; suivi de la Ronde pour l'étude d'impact de la STEP de La Chaux-de-Fonds); canton du Valais (la Rèche, la Saltina, étude préalable du Rhône en aval de Viège pour l'étude d'impact de la STEP); canton de Fribourg (bassin de la Haute Sarine); Recherche : repérage de peuplements de Spirogyres (algues vertes) au lac des Taillères pour l'étude de minéraux biogéniques (GSE, Genève); identification de diatomées centriques pour 2 collègues françaises et une suisse; identification d'un fragment de plante aquatique de l'Areuse pour un étudiant de l'Université de Neuchâtel. Formation : supervision d'un collègue valaisan pour l'étude de la biodiversité des diatomées de canaux du Haut-Valais. Animation scientifique : participation aux 20èmes journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH ; participation au 39e colloque de l'ADLaF à Aix-en-Provence. Collections algologiques déposées à MUZOO : les études réalisées durant l'année ont permis d'enrichir la collection d'algues par 105 échantillons de référence : 45 (Valais), 20 (Fribourg), 28 (Neuchâtel), 3 (Tessin), 1 (Argovie), 1 (Grisons), 1 (Lucerne), 2 (St. Gall), 4 (France). Publication : 1 publication.

Exposition

Le MHNC a participé à l'exposition conjointe des musées de la Ville dans le Parc des Musées. Intitulée "Tout est sous contrôle" et organisée dans le cadre de la Nuit de la Photo, cette exposition, dont le vernissage a eu lieu le 14 août, s'est tenue jusqu'au 14 novembre.

Animations

En raison de la pandémie, certaines animations ont été annulées ou ont eu lieu, mais sous une forme virtuelle ou réduite. En voici un résumé :

- Nuit de la Chouette (mars) : annulée ;
- 3e journée mondiale du Martinet (7 juin) : sous forme virtuelle ;
- 10e Fête de la Nature (21 au 30 mai) : découverte des amphibiens à l'Étang des Grandes-Crosettes : 3 animations pour 26 adultes et 14 enfants ; visite de la station de soins du Zoo : 3 visites pour 22 adultes et 15 enfants ;
- Nuit des chauves-souris (28 août) : s'est déroulée par petits groupes répartis dans le canton (La Grande Béroche, Valangin, Travers, Les Côtes-du-Doubs, Les Brenets) et a permis à 81 personnes de découvrir ce monde nocturne. Un atelier pour enfants a complété l'offre le mercredi 1er septembre au Collège Jehan-Droz au Locle.
- 130ème anniversaire du Zoo (11 septembre) : discours, apéritif, inauguration du parvis d'entrée et de la statue du dahu (Plonk & Replonk) le matin. Animations dans le zoo toute la journée avec des stands tenus par le Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises (CENAMONE), le Parc naturel régional du Doubs (PNRD), la station de soins de MUZOO. Stand de boissons tenu par la SAMHNC et deux "food-trucks" près de la fontaine ludique. Visites du chantier de l'Ancien-Stand en petits groupes avec près de 200 personnes. Visites de l'enclos des loutres cendrées en petits groupes pour 80 personnes.

Les conférences et excursions organisées par la Société des amis du Musée d'histoire naturelle (SAMHNC) ont été suspendues.

Éditions

Éditions de la Girafe

Publication de l'ouvrage « Les martinets se cachent pour dormir », roman graphique de Franco Sacchetti traduit de l'italien par Marcel S. Jacquat, une co-édition entre les Éditions de la Girafe et les Éditions de la Salamandre. Sorti de presse au mois de mai, ce livre rencontre un joli succès. À noter que l'autre ouvrage qui se vend toujours bien est le cahier no 15 "Martinet noir, entre ciel et pierre" qui est très régulièrement commandé par des particuliers ou des librairies.

Info-CENAMONE (Cercle Naturaliste des MONTagnes NEuchâteloises)

Trois bulletins ont été publiés (n° 133 mars, n° 134 août, n° 135 décembre) de 24 pages pour les deux premiers et 28 pages pour le dernier. Le tirage est de 240 exemplaires.

Publications

Cockburn, A., Peñalba, J.V., Jaccoud, D., Kilian, A., Brouwer, L., Double, M.C., Margraf, N., Osmond, H.L., Kruuk, L.E.B. and van de Pol, M. (2021), hiphop : Improved paternity assignment among close relatives using a simple exclusion method for biallelic markers. *Mol Ecol Resour*, 21 : 1850-1865. <https://doi.org/10.1111/1755-0998.13389>.

JENNI, B. & STRAUB, F. – 2021. Note algologique 4 : Observation d'*Ochromonas crenata* Klebs (*Chrysophyceae*) dans l'étang de Paradis Plage à Colombier (lac de Neuchâtel). *Bull. Soc. Neuchât. Sc. Nat.* 141 : 1-15.

Réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

Les rassemblements de personnes étant limités en raison des mesures sanitaires, les manifestations traditionnelles ont été annulées cette année.

Néanmoins, le musée a participé aux activités suivantes :

- Participation au SITEM (Paris, 14-16 septembre) dans le cadre de la préparation de la nouvelle exposition et de l'aménagement du futur musée.
- Visite des "laboratoires publiques" de L'Epreuve (UNIL -08.11.2021) et Bioscope (UNIGE – 06.11.2021), ainsi que le secteur médiation scientifique du Musée d'Histoire Naturelle de Bâle (12.11.2021) dans le cadre du projet pour la salle de médiation scientifique.

Mandats, comités

Le responsable du secteur muséal/conservateur est membre des comités du CENAMONE et de la SAMHNC, dont les sièges sont au musée, et de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles.

Le musée est aussi représenté au comité du Parc Naturel Régional du Doubs (PNRD) par M. François Straub.

Communication

Un élément important pour la communication étant la marque pour le futur site. Une réflexion a été présentée au Conseil communal qui s'est prononcé en faveur du nom de MUZOO et cette marque a été déposée. Le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle ont été présentés aux médias le 5 juillet avec le lancement nouveau site internet www.muzoo.ch. Ce site a été mis en place par l'entreprise VNV de La Chaux-de-Fonds et les collaborateurs du musée qui ont bénéficié de l'aide d'un civiliste informaticien de formation. Une nouvelle infolettre a aussi été créée avec un nouvel outil et trois infolettres ont été envoyées. Une page Instagram a été ouverte, ce qui complète la présence sur les réseaux sociaux. La page Facebook du Zoo de La Chaux-de-Fonds existante depuis fin 2015 a aussi été renommée "MUZOO" pour permettre une meilleure communication de toutes les informations du site.

Personnel

À la fin de l'année, l'équipe du secteur muséal était composée d'un conservateur/responsable du secteur muséal à 80%, d'un chargé de projet à 80% (20% CDI et 60% CDMax fin 2022), d'une assistante administrative à 100% (50% CDI et 50% CDMax fin 2022), d'une collaboratrice scientifique à 50% (CDI), de deux conservatrices-restauratrices (CDMax à 20% et 60% fin 2021) et d'une médiatrice scientifique à 60% (CDI). En effet, dès le 1er septembre 2021, l'équipe s'est enrichie des compétences de cette dernière pour développer un programme ambitieux d'animations. En outre, une assistante en information documentaire (10%) est gracieusement mis à disposition du service par la Bibliothèque de la Ville. Cinq civilistes ont également complété l'équipe pour des affectations de 6 mois.

Perfectionnement et formation

28-29 avril : Formation "Plumes" organisée par la He-Arc conservation-restauration à Neuchâtel autour de la conservation-restauration des plumes suivie par la conservatrice-restauratrice.

8-9-10 novembre : Formation "Taxidermy conservation" organisée par Simon Moore à Rotherham autour de la conservation-restauration des montages taxidermie suivie par la conservatrice-restauratrice.

12 et 19 novembre : cours de secourisme d'entreprise, journée "refresh" pour 5 employés du secteur muséal et 4 du secteur zoologique.

15 novembre 2021 participation à la formation GMN "Formation : l'accueil des publics en situation de handicaps" [Médiatrice scientifique].

Commission des Institutions zoologiques (CIZ) - Législature 2016-2020

Suite à la refonte du système des commissions culturelles par l'exécutif chaux-de-fonnier, une nouvelle Commission consultative des Institutions zoologiques a été constituée. Y siègent : Mmes Corinne Bourquin, Pauline Guignard et Lada Umstätter et MM. Christophe Dubosson, Michel Gauthier-Clerc, Jacques-André Maire et Fernando Soria, ainsi que le chef de dicastère, le chef de service et les responsables de secteur.

La CIZ s'est réunie deux fois en 2021 : le 17 février en visio-conférence et le 23 septembre en présentiel. À cette occasion une visite du chantier de l'Ancien-Stand a été proposée aux membres de la Commission.

**Ressources humaines, espaces
publics, énergies et sécurité
(DREPES)**

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2021

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	90 %
• Adjointe à la cheffe de service RH	80 %
• Responsable secteur administratif et recrutement	100 %
• Responsable secteur salaires/projets RH	100 %
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	70 %
• Collaborateurs.trices administratif.ve.s	180 %
• Assistant.e.s administratif.ve.s	230 %
• Apprenti	100 %

Missions

Garant d'un fonctionnement et d'une gestion équitable et transparente, le Service des ressources humaines a avant tout une mission de soutien, de conseil, d'organisation et de développement auprès du personnel communal, des chefs de service et du Conseil communal.

Concrètement, sa participation plus ou moins directe et régulière a consisté en interventions liées à l'analyse de nouvelles structures et de leurs effectifs, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, à l'établissement de divers courriers administratifs, au suivi y relatifs. Ceci complète les missions de base telle que l'accueil, la gestion des salaires, des contrats de travail, des assurances sociales, des temps et des effectifs.

Plusieurs situations complexes ayant émergé en 2021, un accompagnement spécifique a été apporté à plusieurs services devant faire face à des défis importants ou rencontrant des difficultés.

Administration facilitatrice et bienveillante

Conformément au plan de législature, le service des ressources humaines a travaillé dans la mesure du possible sur l'attractivité des conditions de travail de la fonction publique.

Dès 2021, le personnel de la Ville bénéficie d'un congé rémunéré pour un proche malade de 3 jours par cas avec un maximum de 10 jours par an. L'objectif recherché est une meilleure conciliation entre l'activité professionnelle et la prise en charge des proches.

Le congé paternité est également passé de 3 jours à la naissance d'un enfant à 13 jours de congé pouvant être fractionnés dans les 6 mois qui suivent la naissance de l'enfant.

S'inscrivant dans la même ligne, le système de progression salariale a continué son application habituelle selon le règlement relatif à la description, évaluation et classification des fonctions de l'administration communale.

Cette dynamique positive est souhaitée sur la durée dans un objectif de fidélisation des collaborateurs et afin d'augmenter l'attractivité de la Ville en tant qu'employeur.

COVID-19

Le service des ressources humaines suit l'évolution de la pandémie de la COVID-19 du point de vue de l'administration communale en tant qu'employeur et analyse ce qu'elle signifie concrètement pour la gestion du personnel de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Outre les documents de base établis, les suivis en lien avec les indemnités et les absences, le service a clarifié, en étroite collaboration avec l'Organe de conduite régional, les questions qui se posent en lien avec le temps de travail, la garde des enfants, les recommandations concernant le travail à domicile et le retour sur le lieu de travail, la gestion des groupes à risques, les quarantaines, les vacances, les masques, etc. Une information régulière des collaborateurs trices et des services a permis de mettre en œuvre une politique du personnel uniforme, même durant les vagues successives.

Après l'année 2020, un des défis a été de poser les bases d'un environnement de travail vecteur de "sécurité psychologique".

Plusieurs actions infusant de la vigilance (formation, thématisation, discussion) et proposant des accompagnements individualisés ont été coordonnées.

L'accompagnement au changement a été également au centre des préoccupations. Le service a soutenu les équipes, plus ou moins habituées à la collaboration à distance, assuré des conditions de travail optimales et encouragé les managers à maintenir le lien social.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

La situation sanitaire a tout de même permis de proposer plusieurs formations dont certaines en présentiel dans le courant de l'année 2021, à savoir :

Formation management

- Formation de base au management : formation de 3 jours destinée aux nouveaux cadres. Les objectifs visés sont de donner aux cadres de la Ville un langage commun et des références communes en matière de conduite de personnel et de gestion d'équipe
- De la gestion de soi à la gestion de son équipe : formation de 2,5 jours qui permet d'individualiser le mode de communication, de mieux identifier les qualités de chacun, d'optimiser les relations et d'être plus tolérant vis-à-vis de différentes personnalités
- Gestion de conflits : formation de 2,5 jours qui a pour objectif de former les cadres à la gestion, la prévention et la résolution de conflits au sein d'une équipe
- La formation management, en général destinée aux cadres puisqu'en lien avec la gestion de personnel, a pour objectif la continuité des bases d'une culture de management professionnalisée initiée ces dernières années au sein de l'administration, notamment avec une base commune et obligatoire pour les nouveaux cadres mais également une formation continue de qualité en lien avec les besoins d'aujourd'hui. 30 collaborateurs ont ainsi pu en bénéficier
- Séminaire de suivi psychosocial commun : ce dispositif a été mis en place en collaboration avec la Ville du Locle et ces webinaires animés par la société SwissProMed ont été proposés aux fonctions d'encadrement.

Formation continue

- Accueil face à la communication violente : cette formation est destinée au personnel travaillant dans un service d'accueil et/ou ayant un contact régulier avec la population. Ce module de formation met en évidence l'importance de la protection personnelle psychologique (voire physique) ainsi que l'aspect préventif
- Développement organisationnel : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services ; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement
- Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles
- Formation d'apprentis et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprentis et stagiaires.

Nombre de personnes formées

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2021	32	0	12	10
2020	63*	2	--**	4
2019	74	2	12	3

*dont 24 virtuellement (en ligne) en fin d'année en raison de la COVID-19

**24 normalement prévues en fin d'année mais annulées en raison de la COVID-19 qui seront reportées en 2021

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Retraites anticipées

Durant l'année 2021, 8 collaborateurs ont bénéficié d'une retraite anticipée avec la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA).

Pour chaque demande, une analyse chiffrée est effectuée par le SRH avec le la chef fe de service ou son sa adjoint e afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Évolution des conditions-cadre des collaborateur·trices en 2021

Mesures salariales

- Les traitements du personnel communal ont été adaptés à l'indice des prix à la consommation. Compte tenu de la diminution de 0,9 point de l'IPC entre les mois d'août 2019 et août 2020, l'échelle des traitements a été diminuée de 0,88% dès le 1^{er} janvier 2021
- Attribution des échelons automatiques au 1^{er} janvier 2021
- Octroi des échelons qualitatifs sur la base d'une enveloppe totale de CHF 170'000.00
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateur·trices arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.00, 1'500.00, 2'000.00, 2'500.00 (pour un taux d'activité de 100 %) ; le montant de la prime est octroyé par rapport à la moyenne du taux d'activité sur les 10 dernières années. 56 collaborateur·trices ont bénéficié d'une telle prime.

Statistiques

COVID-19

ABSENCES COVID MALADIE - ANNEE 2021		
Nb de cas	Nb de jours manqués (calendrier)	Nb de jours manqués (ouvrables)
90	968	677

ABSENCES COVID QUARANTAINE - ANNEE 2021		
Nb de cas	Nb de jours manqués (calendrier)	Nb de jours manqués (ouvrables)
65	379	263

La population concernée ne tient pas compte des apprentis, stagiaires, placements.

APG COVID

Une analyse est effectuée pour chaque absence liée à la COVID-19. En est ressorti en 2021, 79 dossiers complétés et validés pour des demandes d'APG COVID (58 dossiers pour les quarantaines, 10 dossiers pour les personnes vulnérables et 11 dossiers pour les gardes d'enfants).

Dans ce cadre, la Ville a perçu une somme totale de CHF 195'795.90

Évolution de l'effectif en 2021

Effectif * en 2021

	<u>31.12.2020</u>	<u>31.12.2021</u>
Personnes	762	767
Postes	626.32	630.30

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2021, on constate une augmentation globale de l'effectif de 3.98 équivalents plein temps (EPT). La création de nouvelles structures parascolaires est notamment concernée par ces augmentations.

*Mouvement de l'effectif * en 2021*

	<u>Entrées 01.01-31.12.2021</u>	<u>Sorties 01.01-31.12.2021</u>
Personnes	103	96
Postes à 100 %	74.71	73.98

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplaçants ou engagements horaires).
Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2021

	<u>Augmentations TA 01.01-31.12.2021</u>	<u>Diminutions TA 01.01-31.12.2021</u>
Personnes	52	34
Équivalents postes à 100 %	8.14	4.90

Évolution du personnel en formation en 2021 (apprentis et stagiaires)

	<u>01.01.2021</u>	<u>31.12.2021</u>
Personnes	54	54
Postes à 100 %	52.30	53.50

Il est à noter que les ambulanciers en formation (SISMN) et les documentalistes (MIH) ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

Taux de rotation du personnel en 2021

	2021	2020	2019
Fluctuation du personnel *	12.55 %	9.00 %	11.05 %

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Autres indicateurs RH

*Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2021 **

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
70	119.56	2.99

*durée du temps de travail de 38 heures par semaine à partir de 60 ans pour un 100 % de taux s'activité.

Gestion des recrutements

	2021	2020	2019
Nombre d'annonces	85	70	89
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	3'357	3'947	3'618
Offres spontanées	390	465	501

Taux d'absentéisme

2021		2020	
Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence		Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence	
Durées absences	Tendance	Durées absences	Tendance
1-2 jours	0.59 %	1-2 jours	0.52 %
3-30 jours	0.92 %	3-30 jours	1.06 %
31-60 jours	0.45 %	31-60 jours	0.45 %
61-90 jours	0.53 %	61-90 jours	0.24 %
91-120 jours	0.45 %	91-120 jours	0.16 %
121-180 jours	0.34 %	121-180 jours	0.26 %
180 jours et plus	1.75 %	180 jours et plus	1.92 %
Total	5.03 %	Total	4.61 %

La population concernée ne tient pas compte des apprentis, stagiaires, placements.

2021		2020	
Accidents	1.39 %	Accidents	0.93 %
Accident non-professionnel	1.01 %	Accident non-professionnel	0.40 %*
Accident professionnel	0.38 %	Accident professionnel	0.53 %*

En 2020, il a été constaté une diminution du nombre de sinistres autant en bagatelle qu'en accident professionnel annoncés par rapport à 2019. Le taux d'accident non-professionnel avait baissé compte tenu de la situation sanitaire (confinement, respect des directives de la Confédération, restrictions sanitaires, fermeture des activités culturelles et sportives, etc.). La hausse constatée entre 2020 et 2021 pourrait s'expliquer par un retour plus normalisé des activités extra professionnelles. Cette hausse est toutefois modérée.

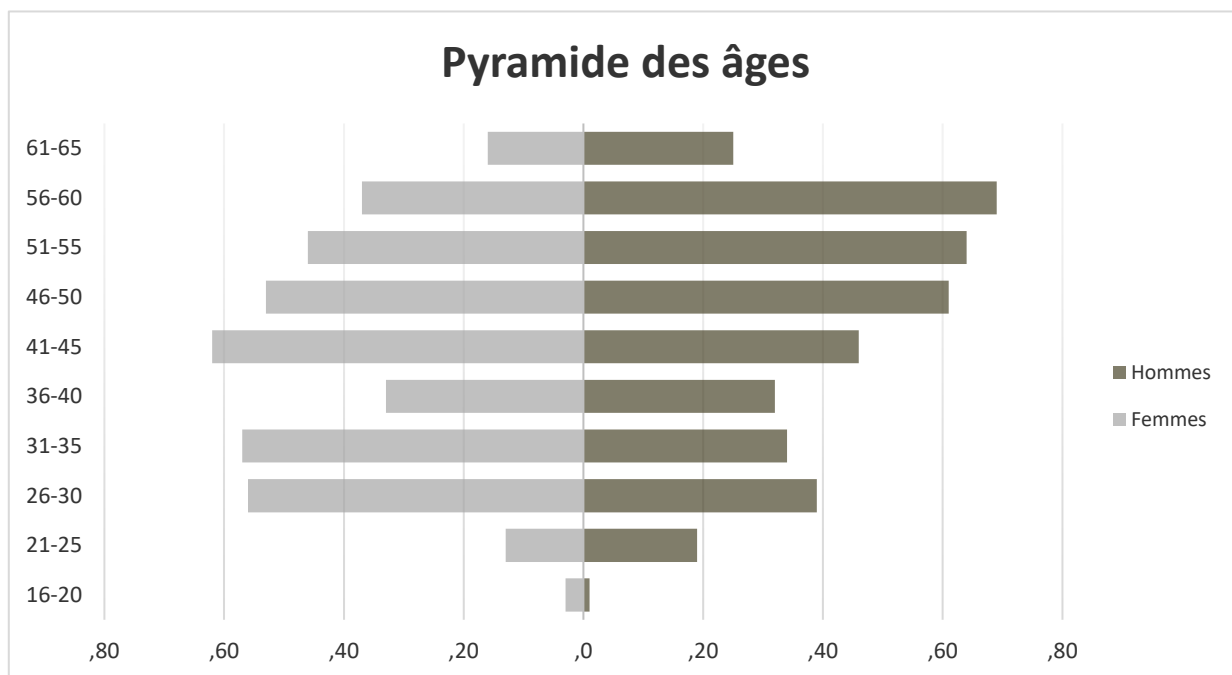
Diverses statistiques secteurs administratifs

	2021	2020	2019
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	10'136	13'087	10'984
Nombre de contrats :	299	313	286
Nombre d'avenants :	118	114	110
Nombre de conventions :	89	62	72
Nombre de déclarations d'accident :	295	293	327

Autres données statistiques :

	2021	2020	2019
Age moyen du personnel	43 ans	44 ans	44 ans
Personnel féminin	49.02%	48.03%	47.48%
Personnel masculin	50.98%	51.97%	52.52%
Années d'ancienneté moyennes	10.27 ans	10.48 ans	10.49 ans

Pyramide des âges



Sécurité et santé au travail

Organisation du service

Ce service est composé de 2 collaborateurs, pour un total de 1.5 EPT ; les tâches sont effectuées dans le temps compris dans leur fonction respective, sous la responsabilité du directeur du DREPES.

Activité du service

L'activité du service sécurité et santé au travail consiste principalement à procéder au suivi des accidents professionnels et non-professionnels, des maladies professionnelles, à effectuer des audits pour définir les éléments déclencheurs, ainsi qu'à la mise à jour des analyses de risques pour chaque bâtiment et chaque activité comportant des phénomènes dangereux.

Dans ce cadre, les chargés de sécurité :

- Élaborent le budget du service, le tableau des subventions et frais de formation, la facturation en lien avec le service et participent aux sous-commissions
- Élaborent des protocoles et documents de référence en collaboration avec les responsables de l'activité des services
- Planifient le suivi et l'organisation des formations en lien avec la sécurité et détectent les formations métiers à mettre en place
- Organisent la mise en place de campagnes de prévention par des actions ponctuelles, de la communication et de l'affichage
- Contrôlent les équipements de protection individuels
- Conseillent en santé/sécurité au travail et effectuent régulièrement des analyses diverses
- Collaborent avec plusieurs entités cantonales, fédérales ou externes (SUVA, SECO, office de l'inspection du travail, BPA, service du feu, État de Neuchâtel, société de sauvetage de La Chaux-de-Fonds, service de santé scolaire)
- Sont les répondants pour l'application des normes en vigueur de la santé/sécurité au travail.

Actions réalisées en 2021

Afin de poursuivre de façon cohérente la couverture offerte lors de la campagne de vaccination 2018 (hépatite, tétanos et tiques), il est demandé aux nouveaux collaborateurs de la Ville de se faire vacciner. Les coûts en lien avec ces vaccinations sont intégralement pris en charge par la Ville.

Sur demande de la direction et par souci de transparence, le site Intranet mis en place en 2018 a été étoffé par des rapports, protocoles et documents divers traités en cours d'année, permettant ainsi aux responsables de services et contremaîtres de pouvoir s'informer sur l'avancement des dossiers.

De nouveaux documents ont été créés : une analyse de poste pour seconder le service des musées dans son projet de remise aux normes d'un atelier très diversifié dans ses activités ; des consignes de sécurité pour l'évacuation d'urgence ; une réglementation des responsabilités pour l'utilisation de produits chimiques, incompatibilité de stockage, permis de feu ; un protocole de sécurité, mis à jour chaque année, concernant l'accueil des étudiants au sujet des principaux comportements de sécurité à adopter ; un protocole de travail sur la collecte des déchets ménagers durant la pandémie de la COVID-19 ; les tableaux Excel des statistiques accidents ont été revisités pour y inclure depuis 2020 les paramètres spécifiques des accidents non professionnels qui seront dorénavant aussi traités et analysés.

En collaboration avec les services du SEP et des ressources humaines, mise en place de la directive N° 77 concernant les équipements de protection individuels et les EPI vêtements de sécurité du SEP.

Poursuite du projet "ergonomie à la place de travail". Plusieurs rencontres avec des collaborateurs·trices en demande (35), sur site MIH, bibliothèque de la Ville, SBL, secrétariats des écoles, service de la jeunesse et suivi des demandes avec point de situation pour chaque collaborateur·trice avec l'appui d'un ergonome agréé et du service informatique. Mise en place d'un protocole de prise en charge des personnes en souffrance, pouvant être au bénéfice de moyens auxiliaires pris en charge par l'assurance invalidité.

Finalisation du dossier concernant la transmission d'alarme lors d'interventions de la voirie dans les canalisations de la ville de La Chaux-de-Fonds.

En collaboration avec les services des Musées, demande de remise en conformité des différents locaux de stockage de liquides facilement inflammables.

Des dossiers terminés ou en cours de finalisation ont été mis en place sur le terrain : au SEP, plusieurs "non-conformités incendie" ont été détectées et rectifiées ; à la déchetterie intercommunale, une pompe à essence sécurisée pour alimenter les véhicules de la déchetterie et un container spécifique sécurisé pour accueillir les bouteilles de gaz ont été posés. Plusieurs visites de bâtiments ont été effectuées durant l'année, soit les collèges de la Ville, l'accueil pré et parascolaire, les musées (MIH, MBA, Zoo), la piscine-patinoire des Mélèzes et les piscines des Arêtes et de Numa-Droz, les bibliothèques de la Ville et des Jeunes, le service de l'action sociale, le service de la jeunesse, le centre des travaux publics (serrurerie, menuiserie, peinture, cimetière et centre funéraire, espaces verts), les serres ainsi que plusieurs chantiers.

L'installation des défibrillateurs en ville de La Chaux-de-Fonds occasionne des contrôles réguliers pour le maintien et l'efficacité (échange des batteries, extension des demandes, etc.). La gestion du projet doit être constamment contrôlée et adaptée à la situation et l'achat de boîtiers sécurisés a dû être réalisé afin de prévenir les vols des appareils. Pour des raisons de manque du temps, ce dossier a été repris par la société Swiss Defibrillator.

Mise en place d'**affichage selon les directives OFSP et OCRgMn, divers contrôles concernant la COVID-19** dans les bâtiments administratifs de la Ville.

Formations

Les chargés de sécurité ont l'obligation de se présenter aux formations continues afin de valider leurs acquis et le brevet de chargé de sécurité. Les formations suivantes ont été effectuées en 2021 :

Cours 5 à 7 de sécurité et journée de formation :

- 4 septembre 2021 : radioprotection - Tour d'horizon, situation dans l'industrie horlogère
- 18 mars 2021 : entreposage et utilisation des liquides facilement inflammables
- 15 novembre 2021 : leadership in Action
- 28 juin 2021 : ergonomie des postes de travail informatisés.

Le service de santé sécurité a par ailleurs été mandaté pour la mise en place des formations obligatoires suivantes en 2021 :

- Accueil des étudiants : 25 mars
- Nacelle : 17 et 24 juin
- Formation de secouristes d'entreprises : 19, 21, 29, octobre et 12 novembre, 41 personnes
- Formation de sécurité ramassage du papier carton : 29 mai, 11 septembre et 18 décembre
- Échafaudage roulant Swiss Sécurité : 8 et 9 juin
- Formation de sécurité pour les nouveaux engagés : 12 janvier, 21 avril et 29 juin 2021.

SERVICES DES ESPACES PUBLICS

Service des espaces publics

Comme l'année précédente, l'année 2021 a été marquée par la pandémie de la COVID-19. Grâce à des mesures de protection strictes, comprenant, entre autres, le port obligatoire du masque de protection sur le lieu de travail, le SEP n'a pas trop souffert de l'absence du personnel. Tous les travaux à charge du service ont pu être effectués dans les délais habituels.

Le plan spécial d'exonération de quarantaine, mis en place en 2020 dans le cadre du service hivernal, n'a pas été actionné.

Le service comptabilise 13 départs durant l'année ce qui représente un taux de renouvellement inférieur à 10 %. Les départs se sont concentrés presque exclusivement dans le domaine opérationnel. Parmi ceux-ci, on compte 4 départs à la retraite, 2 licenciements, 6 démissions et 1 mutation en interne. 11 employés ont déjà été remplacés alors que, pour les 2 derniers, la procédure d'engagement est en cours.

Le service a accueilli 15 personnes en placement, provenant de diverses institutions telles que l'ORP, l'AI, etc., pour des durées allant de quelques semaines à plusieurs mois. 5 d'entre elles ont été engagées au SEP. 3 civilistes ont travaillé au sein du service. En raison de la pandémie de la COVID-19, aucune personne devant exécuter une peine de travaux d'intérêt général n'a été prise.

1 apprenti horticulteur A (plantes en pot) quitte le service après trois ans de formation en obtenant son CFC. 1 nouvel apprenti mécanicien ainsi qu'1 apprenti employé de commerce ont été engagés.

Domaine voirie

Secteur chantiers

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'entreprises externes, divers travaux d'entretien routier, aussi bien sur les routes urbaines qu'extra-urbaines. Sur les premières, il s'agissait essentiellement de l'entretien courant (mise à niveau de la fonte de voirie, colmatage des fissures, remplissage des nids de poules, petites découpes, fraisage, etc.). De plus, diverses portions de routes ont été réfectionnées avec la technique de l'enrobé coulé à froid (ECF) qui permet de rallonger leur durée de vie de plusieurs années.

En milieu urbain, les travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées sous la supervision et la responsabilité du service :

- Divers travaux d'entretien sur la route N 20 (traversée de La Chaux-de-Fonds)
- Réfection des chemins du cimetière par la technique du dégrappage : 1'045 m² (2020 : 1'050)
- Enrobé coulé à froid : 0 m² / (6'084 m²)
- Enrobé coulé à froid en couches ultramincies (mini-Mac) : 3 jours (2)
- Petits rhabillages et remplissage de nids de poules (Blow-Patcher) : 23 jours (20)
- Colmatage des joints à la lance thermique : 20'000 ml (15'147)
- Mise à niveau de regards et réfection de collerettes : 76 pièces (107)
- Point à temps (gravillonnage) : 10'370 m² (10'534)
- Remplacement de la couche d'usure par fraisage : 6'426.5 m² (1'681)
- Réfection complète de l'escalier Beauregard à Bois Gentil
- Réfection du mur en pierre côté Est cimetière : 23 ml.

L'entretien des routes des environs est désormais sous la responsabilité du service technique.

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien courant des trottoirs publics, d'une part, et de l'entretien de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir colmaté les trous et les fissures.

Surfaces totales de trottoirs réfectionnés :	4'087.50 m ²	(4'006)
Surfaçage à l'abonnement :	1'928.35 m ²	(2'016)
Surfaçage des trottoirs publics :	2'159.15 m ²	(1'990)

Chemins pédestres

- Sentier de la Ronde, remise en état de la passerelle et de divers endroits du sentier.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2021, le service a réalisé les travaux suivants :

- Réparation des routes et trottoirs en enrobé à la main : 483.45 t (371)
- Réfection d'un escalier : Tourelle à Combe-Grieurin
- Création de deux bacs à fleurs : rue du Versoix
- Pose de flanches pour la signalisation verticale
- Divers travaux d'entretien de la Piste Vita
- Entretien des chemins en terre battue au Paddock
- Pose de flanches pour jalons à neige
- Réparation de divers dégâts neige pendant la période hivernale
- Réfection des places de jeux : Bois-Noir Building, Forges, Collège des Foulets, Courtil du Sautier, Commerce 107, Parascolaire Crêtets 91
- Exécution de diverses réparations en enrobé sur les routes et trottoirs, en territoire urbain comme aux environs
- Fabrication de diverses pièces moulées
- Exécution de diverses réparations dans les cours de collèges
- Pose de plusieurs robidogs sur le territoire communal
- Exécution de travaux d'entretien des canaux et accompagnement du Service technique.

Déblaiement de la neige (saison 2020-2021)

Les chutes de neige ont atteint 228 cm (108) de neige cumulée.

L'engagement du dispositif de déneigement a été le suivant :

- Alarme générale (A40) : 6 fois (2)
- Alarme personnel secteur vert (A41) : 36 fois (25)
- Alarme intermédiaire (A43) : 15 fois (9)
- Alarme escaliers week-end (A44) : 7 fois (3)
- Alarme escaliers semaine (A45) : 14 fois (26)
- Alarme sel escaliers (ES): 10 fois (0)
- Déneigement et salage des routes noires : 84 fois (62)
- Déneigement et gravillonnage nord-sud de la Ville : 33 fois (31)
- Déneigement et gravillonnage aux environs : 34 fois (30)
- Déneigement et traitement des trottoirs : 36 fois (38).

Remarques : en comparaison avec la saison précédente, il faut relever que le nombre de sorties pour le déneigement n'est pas directement proportionnel à la quantité cumulée de neige, mais dépend de nombreux autres facteurs tels que le nombre d'occurrences, la quantité de neige par occurrence, la stabilité des températures de l'air, etc.

Un total de 11'832 m³ (470) de neige a été déposé à la décharge à neige.

Les quantités suivantes de matériaux de déverglage et antidérapants ont été utilisées :

Chlorure de sodium (sel) :	1'843 t (1'339)
Chlorure de calcium :	0 t (0)
Chlorure de magnésium :	0 t (0)
Gravier :	387 m ³ (201)
Stop Gliss Bio :	350 m ³ (185).

Secteur logistique

Curage de canalisations

Durant l'année 2021, le service a procédé à la visite et au curage des canalisations et des collecteurs, à la vidange de 2'055 (2'052) dépotoirs sur la partie nord de la Ville (le sud est effectué durant les années paires). Des travaux pour des tiers tels que vidange de fosses septiques, fosses à graisse, etc. ont également été effectués, ce qui représente un total de 2'400 (2'442) heures de travail.

Manifestations

Comme chaque année, le service a été à disposition des organisateurs de manifestations pour fournir du matériel divers, (roulottes WC, barrières Vauban, tables, chaises, Romaines, braseros, etc.). Malgré la pandémie qui a encore une fois bouleversé la vie associative, du matériel a été livré pour l'organisation de quelques événements : Fête de Mai, Fête de la Jeunesse, Plage des Six-Pompes, Balade gourmande et Trotteuse.

Pour la Fête nationale ainsi que la Biennale horlogère, l'Avenue Léopold-Robert a été pavoisée.

L'ensemble des travaux en soutien aux manifestations représente un total de 1'820 (354) heures.

Secteur nettoyage

En plus de l'entretien courant, les travaux particuliers suivants ont été réalisés :

- Brossage des routes extra-urbaines après les travaux de gravillonnage, 12 jours de travail (10)
- Désherbage à l'eau chaude : travaux exécutés par une équipe de deux collaborateurs durant 5 mois
- Brossage de la Ville : grâce à une météo favorable, les brosses autoportées ont travaillé du 1^{er} avril au 30 novembre
- Entretien par les cantonniers : 3 cantonniers ont effectué 1'730 heures d'entretien dans les rues de la Ville
- Service de place : 12 étudiants se sont relayés par équipe de 4 pour effectuer le service de place du week-end
- Nettoyage de la Ronde : suite à de forts orages, 4 personnes ont nettoyé la Ronde durant 10 jours
- Jalons : 3'700 jalons plastiques ont été plantés avec la machine à jalons. A ceux-ci s'ajoutent 800 jalons en bois et 600 jalons canadiens installés par nos équipes
- Pare-neige : 450 barres à neige ont été posées.

Pour la troisième année consécutive, afin d'enlever le gros des déchets après les week-ends et les jours fériés, le début du travail des fourgons des déchetteries a été avancé à 5h00. Cette pratique permet de donner un aspect plus propre au centre urbain dès le début de la semaine.

Durant l'année, les brosses autoportées ont ramassé 469 (696) tonnes de balayures de routes.

Secteur déchets

Durant l'année 2021, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets :

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'578 t	(5'612)
Entreprises taxées au poids :	1'464 t	(1'409)
Encombrants incinérables :	1'211 t	(1'491)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	4'458	(4'471)
Papier :	658 t	(802)
Carton :	985 t	(1'081)
Déchets verts (compost) :	2'106 t	(2'211)
Verre :	1'145 t	(1'425)
PET :	9 t	(8)
Aluminium et boîtes de conserve :	63 t	(68)
Ferraille ménagère mélangée :	90 t	(74)
Huiles usées :	23 t	(19)
Piles :	2.6 t	(2.1)
Petits électroménagers :	4.8 t	(5)
Déchets spéciaux des ménages :	0 t	(0)
Appareils électriques SWICO :	8.4 t	(10.8)
Gros électroménagers :	617 pcs	(636)

Déchets urbains

Après une légère augmentation en 2020 (2.6 %), la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) a continué d'augmenter en 2021, mais cette fois-ci de manière plus significative (13,7 %), puisque les cinq fourgons dédiés à cette mission ont collecté 706 (621) tonnes de déchets en 2021.

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables augmente de 0.9 % à 8'959 (8'879) tonnes.

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 5'127 tonnes et présente une baisse d'environ 3.3 % en regard de l'année précédente (5'299).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, il est possible de conclure que le taux des incivilités est inchangé par rapport aux années précédentes. Deux agents ont rédigé 1'167 (1'139) rapports d'incivilités.

Afin de diminuer les incivilités recensées dans certains écopoints, le SEP a confié à l'entreprise chaux-de-fonnière NSA Sécurité SA la surveillance d'emplacements ciblés. Les prestations s'étendent au-delà des heures de travail usuelles du service, en semaine et le week-end. Sur les 24 demi-journées effectuées par 2 agents, seuls 5 rapports d'incivilités ont été transmis à l'administration des infrastructures, étant donné que 5 autres n'ont pas pu être établis en raison de la fuite ou du refus de délivrer son identité de la personne prise en flagrant délit.

Conteneurs enterrés / en surface pour ordures ménagères

Durant l'année, 21 (8) conteneurs (11 enterrés et 10 en surface) dédiés au ramassage des ordures ménagères ont été posés. Ainsi, le nombre total de conteneurs ou moloks, en service sur le territoire urbain est de 349 (328) pièces (328 enterrés, 10 en surface et 11 provisoires en surface).

20 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service et 3 conteneurs provisoires en surface.

La proportion de la Ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée à environ 85 % (80).

Ecopoints

Le territoire de la Ville compte toujours 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables reste inchangé à 112 pièces.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus sévères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeurs doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit.

Le nombre de personnes bénéficiant de ce service continue de baisser, 62 (71 / 76 en 2019) utilisateurs.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	403 (408)	182 (200)	443 (396)	278 (236)	289 (281)	146 (198)	630 (612)	38 (32) ⁽¹⁾ 55 (48) ⁽²⁾ 113 (113) ⁽³⁾	2'577 (2'524)
Entreprises	38 (31)					2 (5)	6 (7)		46 (43)
TOTAL	441 (439)	182 (200)	443 (396)	278 (236)	289 (281)	148 (203)	636 (619)	206 (193)	2'623 (2'567)

(1) Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

(2) Petits appareils électroménagers.

(3) Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires réceptionnés (en tonnes)

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	42 (33)	31 (28)	40 (31)	35 (34)	4 (4)	112 (88)	10 (20)	0.5 (0.5)	274.5 (238.5)

La quantité totale de déchets déposés en 2021 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 2'897.5 (2'805.5) tonnes, ce qui représente environ 59 (57) kg par habitant. En comparaison de l'année précédente, la quantité de déchets déposés a augmenté de 3.3 % (diminution de 13.5 % l'année dernière par rapport à 2019 en raison de la fermeture pendant le mois d'avril lors de la première vague de la pandémie). La part des déchets recyclables est de 2'309 (2'163) tonnes, soit 79.7 % (77), le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, l'augmentation du tonnage se monte à 92 tonnes pour l'ensemble des 5 communes. Avec la mise en place d'un nouveau système de surveillance des déchets inertes, une baisse significative des quantités déposées par les citoyens a été constatée.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitants, le taux de recyclage (déchets valorisables/déchets incinérables) est de 44 %, soit 1 % de moins par rapport à l'année dernière.

Infrastructure et équipements

Un nouveau système compatible avec nos camions-grue, permettant une prévision de niveau sur la base des données historiques de pesées des différents conteneurs, a été installé sur la majorité des conteneurs enterrés à ordures ménagères en 2021. Le taux de remplissage moyen des premiers conteneurs analysés flirte avec les 50 %. Une économie non négligeable pourra être envisagée une fois l'entier des conteneurs (enterrés, en surface, entreprises et valorisables) équipés par ce système, en parallèle de la finalisation du réseau de conteneurs. De cette façon, les tournées seront optimisées ce qui induira l'économie de kilomètres et la réduction de l'entretien des conteneurs et des camions.

Secteur vert

Le secteur vert a participé à la mise en place du fleurissement de la manifestation du 12^{ème} anniversaire de la nomination de La Chaux-de-Fonds à l'UNESCO. De nombreux bacs fleuris en ville (20) ainsi que de nouvelles jardinières sur les bâtiments communaux : rue de la Serre 23 (55), Passage Léopold-Robert 3 (48), Balcon du Théâtre (12) ont été déposés.

L'offre à la population de terrines fleuries qui a eu lieu sur la place d'Espace a rencontré un vif succès. Cette manifestation a vu les plus de 2'300 plantes cultivées pour l'occasion trouver acquéreur.

Les nouveaux aménagements des rues du Casino, de Pouillerel et de Dr-Coullery ont permis la création de nouvelles surfaces végétalisées dans lesquelles ont pris place 21 nouveaux arbres et 3'862 plantes vivaces.

Abattages, soins aux arbres

Pour assurer la sécurité dans les allées et parcs publics, les bûcherons ont procédé à l'abattage de 27 (31) arbres, dont 6 reportés à 2021, les travaux n'ayant pas pu être réalisés en 2020 à cause de la pandémie.

Les interventions ont été menées à différents endroits : Bois du Petit-Château, parcs des Arêtes, des Sports et Gallet, cimetières du Crêt-du-Loche et de la Charrière, collèges de la Charrière et de la Promenade, rues de Bel-Air, du Loche, du Doubs et Mont d'Amin.

Pour maintenir la longévité des vieux arbres, la campagne de nettoyage se poursuit en mandatant une entreprise spécialisée d'arboristes-grimpeurs pour l'entretien des grands arbres. Ces élagueurs-grimpeurs sont intervenus à la rue des Clédars et du Lazaret.

Plantation d'arbres

Cette année le service a eu 2 arbres (2) parrainés au Parc des Crêtets. Le secteur a planté en tout 86 (88) arbres. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, le service a remplacé 8 (8) tiges-fruitières (dégâts dus aux campagnols), planté 0 (0) rosier, 427 (291) arbustes et 4'624 (2'166) vivaces.

Plantation des massifs

L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Ce sont quelque 144'319 (141'836) plantes qui ont été cultivées.

Au printemps, le service a cultivé 41'000 (41'000) plantes bisannuelles de très belle qualité dont plus de 28'000 (28'000) pour le cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis, etc. Comme l'année précédente, le service a également cultivé des tulipes et des jonquilles qui embellissent les bureaux. L'emploi de davantage de bulbes pour les massifs permet d'allonger la période de floraison, ce qui est très apprécié de la population.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 84'500 (80'768) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres.

À l'automne, dans 7 (7) massifs en Ville, le service a planté 17'200 (16'600) bulbes, dont 600 (600) pour le cimetière.

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'000 (3'000) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 1 (0) d'entre elles, les prestations ont été facturées et dans 2 (2) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 310 (220) heures de travail hors culture pour la préparation de terre pour l'ensemble du SEP et pour la réalisation de nouveaux aménagements.

Le service et l'extérieur

Selon les travaux demandés par la gérance des immeubles communaux, des forfaits d'entretien ont été fixés pour simplifier le travail du service. Cela fonctionne bien et représente 280 (300) heures sur les différents jardins. L'équipe de faucheurs travaille le long des routes, dans les parcs et prairies. Lors de la saison des foin, 230 (250) petites balles de foin et regain pour les animaux du Bois du Petit-Château ont pu être livrées.

À l'automne, les jardiniers ont ramassé et évacué la majorité des feuilles mortes au centre de compostage, le reste étant mis dans les haies et sous de gros arbres. Sur l'ensemble de l'année, 146 tonnes (188) de déchets verts ont été livrées. L'évacuation des souches entposées à la décharge des Bulles a représenté 88,5 tonnes de matériaux qui ont été apportés au centre de compostage.

L'entretien du jardin Amélie-Sandoz a nécessité 110 heures (120) de travail, celui de Maison Blanche 175 heures (180) et celui d'Esprit de Famille 40 heures (41).

Domaine des ateliers

Secteur mécanique

Le secteur mécanique s'est occupé de la réparation, révision et de l'entretien des véhicules et engins du SEP, ainsi que de ceux du Service des sports, du Bois du Petit-Château, de la STEP, etc.

Parmi ces travaux, on distingue :

- L'entretien de divers camions, tracteurs, remorques, fourgons, voitures, jeeps, fraises à neige, brosses et engins de manutention
- La préparation pour l'expertise de 35 véhicules toutes marques confondues.
- Les réparations de diverses machines du secteur vert et de la voirie.

Cette année, le service a réceptionné un camion multi-lift de marque Mercedes Arocs pour le remplacement d'un camion de marque MAN de 2003, ainsi qu'un porte-outils moyen de marque Ladog T1700 pour remplacer un porte-outils lourd de marque Mercedes Unimog de 1991, tous deux commandés en 2020.

Un petit porte-outils de marque Ladog pour remplacer un autre petit porte-outils de la marque Boschung de 2004 a été commandé en 2021.

La procédure de remplacement de l'hydro-cureuse a été arrêtée en cours de route, en raison du budget insuffisant.

22 accidents impliquant des véhicules externes ont été annoncés. 10 véhicules privés ont été réparés par nos soins, alors que 12 l'ont été chez des carrossiers privés (en raison de leasing et/ou de la crainte de perte de la garantie).

16 dégâts internes par inattention ou maladresse ont été annoncés pour un coût total de CHF 41'046.20 TTC.

Pour appuyer le secteur voirie, plusieurs membres de l'équipe de la mécanique participent au déneigement :

- 2 mécaniciens sont remplaçants chauffeurs pour le déneigement
- Le laveur-graisseur a une tournée neige en tant que titulaire
- Le peintre autos a aussi une tournée neige en tant que titulaire et ceci depuis plusieurs années déjà.

Un apprenti de 2^{ème} année AFP en assistant de maintenance sur véhicules lourds a été engagé.

L'année 2021 a été très pénible pour la mécanique, en raison des difficultés d'obtention de pièces de rechange, pneus, lubrifiants, AdBlue, dans des délais corrects, principalement dues à la COVID-19 et l'année 2022 s'annonce encore pire.

Secteur serrurerie et signalisation

Travaux de serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Travaux internes au service des espaces publics

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.)
- Travaux conséquents sur le camion hydro-cureuse dans la cuve du recyclage de l'eau
- Remise en état du châssis et de la caisse du camion n° 10 (travaux conséquents)
- Modification du thermos à tapis sur une benne multi-lift
- Réparation de divers dégâts causés par le déneigement (barrières, clôtures, etc.)
- Entretien et réparation de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, barrières Vauban, signalisation de chantier, etc.)
- Fabrication de 400 flanches pour les jalons à neige
- Fabrication de grils en inox pour différentes places en ville
- Fabrication et pose de supports d'entonnoirs pour les silos à sel
- Aménagement et entretien des conteneurs enterrés avec la mise à disposition d'un collaborateur pour le nettoyage durant 3 semaines et changement des plateformes de sécurité
- Pose de puces sur l'ensemble des conteneurs enterrés afin de rationaliser les tournées
- Réparations et entretien des corbeilles à déchets en ville, mise en place des nouvelles *poubelles requin*
- Réfection totale de 2 abris bus (gare de l'Est et Léopold-Robert 104)
- Entretien courant des installations de la déchetterie intercommunale
- Fabrication de 2 supports en inox qui seront installés dans le massif 8 au cimetière

- Entretien des places de jeux.

Travaux pour le Bois du Petit-Château

- Fabrication et pose de cadres en inox sur les volières au Nord du parc
- Démontage de l'ancienne entrée Sud du parc.

Travaux pour les services techniques

- Fabrication de totems pour les zones 30 et zones de rencontre
- Fabrication et pose de 2 abri bus (RC1320 devant Otto's et Charrière)
- Fabrication et pose d'une barrière en inox au chemin piétonnier à Emmaüs
- Fabrication de 120 flanches pour la signalisation
- Fabrication de mâts de signalisation
- Mise en place des panneaux de chantier.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Entretien général des cours de collèges
- Fabrication et pose d'une passerelle dans la STEP du CTP
- Entretien du CTP.

Travaux pour les musées

- Fabrication de cadres "moustiquaires" en aluminium pour les verrières Est et Ouest du Musée des Beaux-Arts.

Travaux pour le service de l'urbanisme et de l'environnement

- Fabrication d'éléments cintrés pour le 12^{ème} anniversaire UNESCO
- Fabrication de 3 transats géant pour le 12^{ème} anniversaire UNESCO
- Pose de câbles de sécurité pour les jardinières sur les bâtiments passage Léopold-Robert 3 et Serre 23
- Mise en place du mobilier urbain.

Travaux de signalisation verticale

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation, le secteur de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Analyse sur le terrain, demandes d'offres et contrôles, pour toutes les acquisitions de signalisation
- Mise en place de la signalisation sur les aménagements Dr-Coullery, Casino, Pouillerel, Succès
- Pose de la signalisation des zones 30 : "Parc et Modulor"
- Mise à jour des fléchages de direction
- Rafranchissement des panneaux de signalisation plus conformes
- Pose et dépose des panneaux d'affichage politiques temporaires tout au long de l'année
- Pose de signalisation fixe dans le cadre des chantiers de réfection des rues (Modulor, Casino, Midi)
- Pose et dépose de la signalisation temporaire pour des déménagements et des travaux (242 interventions)
- Planification, pose et dépose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales (plus de 450)
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires, en collaboration avec la serrurerie.

Secteur mobilier, jeux et marquage

Travaux de menuiserie

Cette année le secteur mobilier, jeux et marquage a travaillé en étroite collaboration avec les services technique et d'urbanisme, concernant le marquage routier et la gestion du mobilier urbain ainsi que pour le réaménagement des places publiques.

Un important travail de marquage routier a été réalisé durant la période estivale avec plus d'une soixantaine de nuits de travaux à deux équipes.

La gestion du mobilier urbain est en perpétuelle évolution afin d'avoir une ligne de conduite en termes d'entretien et de renouvellement de celui-ci. Il est à noter que cette année le solde des bancs "MobiFix", conçu et fabriqué par nos services, ont été posés, ce qui fait au total 100 pièces dispersées en Ville. Le remplacement des anciennes poubelles par les nouvelles de type "Requin" suit son cours, tous les abris bus en sont équipés.

Un important travail de mise aux normes et rénovation des places de jeux se poursuit. Une place de jeux a été refaite dans son entier afin de répondre aux critères de sécurité actuels.

Le secteur menuiserie et peinture a réalisé de nombreux travaux d'entretien, selon son cahier des charges, ainsi que beaucoup d'autres travaux réalisés pour divers services de la Ville.

L'atelier de menuiserie a effectué divers travaux pour différents services communaux, à savoir :

Travaux internes au service des espaces publics

- Fabrication de 500 lames de bancs pour les bancs fixes
- Entretien général des bancs fixes de la ville
- Entretien général des places de jeux
- Montage et pose de 50 nouveaux bancs "MobiFix"
- Rénovation de la place de jeux situé rue du Commerce 107
- Entretien général des roulottes WC
- Réparation et entretien de l'ECO sentier, selon rapport fournis par ECO pharma
- Entretien et rénovation de bacs à graviers
- Entretien général des abris à conteneurs, 3 toits ont été refait à neuf
- Entretien général des abris bus
- Réparations des dégâts de la neige et divers autres dégâts dans la saison (barrières, mobilier urbain, Molok, etc.).
- Aménagements des places publiques, fabrication et pose de pistes de pétanque, bancs et tables de pique-nique, etc...
- Fabrication de 15 supports pour les bacs à huiles des Eco points
- Mesures COVID, pose de plexiglas dans divers services de la ville
- Parc Gallet, fabrication de 2 portiques en bois pour panneaux didactiques
- Espaces verts, fabrication de 30 panneaux format A4 sur piquet pour signalétique
- Mécanique, fabrication de plusieurs chariots de transports pour lift à colonnes mobiles
- Mécanique, fabrication de chariots de transport agrégat saleuse tracteur 4
- Roulotte des écoles de ski de fond, remise à neuf du plancher et rénovation complète, expertise
- Fabrication de supports pour écrans d'ordinateurs pour divers services de la ville
- Démontage complet de la place de jeux des Gentianes pour cause de travaux
- Aménagement des places publiques Courtil-du-Sautier et des Forges "Street Workout" complètement réalisé
- Bureau du SEP, aménagement de postes de travail, modification du bureau et pose de plexiglas.

Cimetière

- Débitage de 2'000 lames de bois pour le four crématoire
- Bancs de la salle de cérémonie en cours de rénovation
- Fabrication et pose d'une étagère pour le magasin de fleurs
- Réalisation d'un projet pour des mini-déchetteries.

Service des finances

- Fabrication et pose d'un "Desk" d'accueil
- Pose de roulettes sur des meubles bas de bureau.

Service de la jeunesse

- Dépose du sol en parquet pour modification de l'alimentation du four et repose du sol au Parascolaire Manège
- Fabrication et pose de porte gobelets hygiéniques dans plusieurs structures parascolaires
- Parascolaire Crêtets 91, pose de jeux d'équilibre (ancien jeux place des Gentianes) dans la pelouse.

Musées

- Musée d'histoire, modification du Desk d'accueil
- MHNC, fabrication de 115 portillons pour nichoirs avec trou d'envol, COMONE
- MHNC, découpe de panneaux de bois pour la fabrication de 200 nichoirs.

Espaces verts

- Réfection à neuf du plancher antidérapant du fourgon Mercedes.

Service des sports

- Entretien général de la piste VITA, modifications du poste 7 et 11 et réparations diverses
- Piscine patinoire, réfection à neuf du plancher d'une fosse
- Rampe skateboard place du Gaz, réparation des deux planchers du haut.

Bois du Petit-Château et vivarium

- Préparation de panneaux et carrelots pour fabrication de portillons
- Vivarium, fabrication et pose de bandeaux de finition pour le terrarium
- Vivarium, aménagement complet du pavillon 4, mobilier et finition
- Réfection à neuf de la barrière de la maison des canards
- Fabrication de lames pour la réparation des râteliers
- Fabrications et pose de lames du râtelier des mouflons
- Réparation et imprégnation de la grande porte de grange et de la porte du garage.

Services techniques

- Correction du plan de parage des cases handicapés et de déchargement en période hivernale.

Travaux divers

- Déchetterie Marais, réparation des bancs en bois pour les bennes
- 12^{ème} anniversaire de l'inscription à l'UNESCO, élaboration et fabrication de 20 grands bacs à fleurs en bois
- 12^{ème} anniversaire de l'inscription à l'UNESCO, mise en place de la place du Marché piétonne, aménagements de 2 pistes de pétanque, construction d'une estrade pour piano, pose de bacs à fleurs, pose des transats
- 12^{ème} anniversaire de l'inscription à l'UNESCO, élaboration et fabrication de 2 transats géants
- Bibliothèque de la Ville, rénovation complète de 37 tables et du mobilier du bureau de la directrice
- Fontaine Espacité, pose et dépose du caisson de protection, fabrication d'un châssis neuf
- Place du Marché, fabrication de cadres pour le SUME pour des tests de pavés
- Hygiène et sécurité au travail, pose d'un socle estrade pour le bureau de la direction du collège des Crêtets
- Hygiène et sécurité au travail, fabrication de plusieurs rehausseurs d'écran d'ordinateur.

Travaux de mobilier urbain

- Gestion de tout le mobilier urbain de la Ville
- Mise à jour de tout le mobilier supplémentaire suite aux divers chantiers de la Ville
- Gestion du mobilier à rénover
- Mise à jour du mobilier retiré en période hivernale et remis au printemps
- Inventaire du stock en cours de réalisation
- Gestion des places de jeux, entretien et mise en conformité
- Gestion de l'installation du réaménagement des places publiques
- Rénovation complète de 3 abris bus, maçonnerie, peinture et serrurerie
- Place du Marché, fabrication de mobilier et gestion de la mise en place de la zone piétonne provisoire
- Rue du 1^{er}-Mars, fabrication de mobilier et gestion de la mise en place dans la rue.

Marquage routier

Le secteur du marquage routier de la Ville a réalisé, sous mandat du service technique, les travaux suivants :

- Exécution d'environ "100 passages pour piétons"
- Exécution "de bandes et pistes cyclables"
- Exécution de tous les "STOP" et "cédez le passage".
- Exécution de 58 interventions d'urgence prioritaire de marquage ou fraisage. Ces travaux ont été réalisés tout au long de l'année selon demande de la Sécurité publique ou du Service technique (lignes d'arrêt, places de parc, arrêts de bus, cases livraisons, fraisage, etc.)
- Entretien complet des machines de marquage, de l'outillage, des gabarits de peinture, véhicules et remorques.

Service de la peinture

- Mise en peinture verte et brune de 600 lames de bancs fixes de la Ville
- Rénovation d'une centaine de lames pour les bancs fixes de la Ville
- Rénovation de 4 pièces "Chiens" en béton rouge de la Ville
- Rénovation complète des jeux démontés en période hivernale
- Abri bus du cimetière, rénovation de la peinture
- Entretien du mobilier urbain démonté dans nos ateliers
- STech, réparation peinture de poteaux électriques POD Casino
- STech, réparation façade angle, rue de Pouillerel / Serre
- Rénovation peinture complète du hall de la salle du Conseil communal à Espacité
- Nettoyage complet des fenêtres de la salle du Conseil communal à Espacité.

Cette liste de travaux n'est pas exhaustive, seuls les plus importants sont mentionnés.

ADMINISTRATION DES INFRASTRUCTURES

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2021, la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN) s'est réunie à 8 reprises.

Elle s'est notamment prononcé sur les points suivants :

- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 700'000.00 pour la rénovation partielle du bâtiment Serre 12
- Rapport relatif à une demande de crédit pour la station d'épuration de CHF 2'400'000.00, dont CHF 1'900'000.00 à la charge de la Ville par la taxe d'épuration, pour le remplacement et la modernisation du système de supervision et d'automation, la sécurisation et la redondance du tableau général basse tension ainsi que le remplacement du groupe de secours
- Rapport relatif à l'introduction d'une redevance pour l'usage du domaine public routier par les conduites industrielles
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 595'000.00 TTC pour l'achat d'un camion hydrocureur en remplacement de l'actuel
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 255'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un porte-outils (T08)
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 255'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un porte-outils (T16)
- Rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'2900'000.00 TTC pour la rénovation de la patinoire des Mélèzes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site
- Rapport en réponse à la motion de M. Julien Gressot du 29 août 2017 intitulée "Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville""
- Rapport sur les comptes et la gestion 2020
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 3'860'000.00 pour la rénovation partielle des façades du bâtiment SISPOL et la création d'une centrale solaire photovoltaïque, Passage de la Bonne-Fontaine 36-38, dont CHF 1'986'600.00 à charge de la Ville
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 5'030'000.00 pour la deuxième phase de réhabilitation des Anciens Abattoirs en centre de congrès polyvalent et alternatif
- Rapport relatif à la modification du montant maximal de la taxe déchets entreprises
- Rapport relatif à une demande d'un crédit cadre 2022-2025 de CHF 2'574'000.00 TTC d'impulsion à l'électrification de la flotte de véhicules et machines du Service des espaces publics
- Budget 2022

Elle a également été informée ou a traité les dossiers suivants :

- Présentation du déneigement
- Présentation projet parking des Forains et réaménagement de la rue de la Ronde.

Cimetière et centre funéraire

Généralités

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'administration et les bâtiments du centre funéraire sont passés sous la responsabilité de l'Administration des infrastructures. L'extérieur et le personnel du four restent sous l'égide du Service des espaces publics.

A mi-août, deux séances ont été organisées en vue de rencontrer les partenaires du centre funéraire afin d'appréhender les éventuelles difficultés rencontrées dans l'exercice de leur fonction en lien avec nos infrastructures. Les pompes funèbres de la région et les officiants œuvrant dans les Montagnes neuchâteloises ont répondu présents et ont apporté leur contribution à ces échanges constructifs. C'est ainsi qu'il a été notamment décidé de consacrer l'une des chambres mortuaires à la création d'une petite salle de cérémonie pouvant accueillir une dizaine de personnes. En effet, il a été rapporté que certaines familles endeuillées pouvaient se sentir perdues dans la grande salle qui permet, elle, la présence de 400 personnes.

Enfin, il est à noter que suite aux mesures mises en place en novembre 2020 pour combattre la pandémie, deux entreprises de pompes funèbres du Jura ne sont plus venues dans notre site provoquant une baisse sensible du nombre d'incinérations.

Centre funéraire

Les incinérations de personnes domiciliées en ville représentent le 90.15 % (92.92 %) et les inhumations le 9.85 % (7.08%) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 405 (555) personnes et 258 (295) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la ville incinérées et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 19.87 % (21.11 %). Le taux des urnes reprises par les familles est de 38.41 % (33.72 %).

Incinérations	Personnes de la ville	302 (341)
	Personnes externes	512 (910)
	Personnes de la ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)

Cimetière de la Charrière

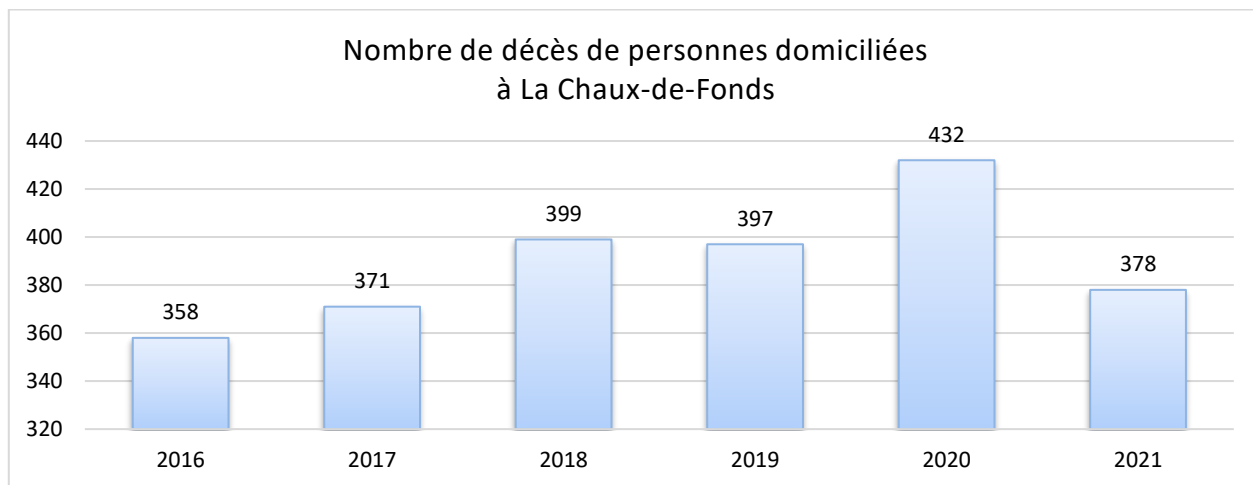
Inhumations	Personnes de la ville	33 (26)
	Personnes externes	4 (1)
Exhumations	Personnes de la ville	0 (0)
	Personnes externes	0 (0)

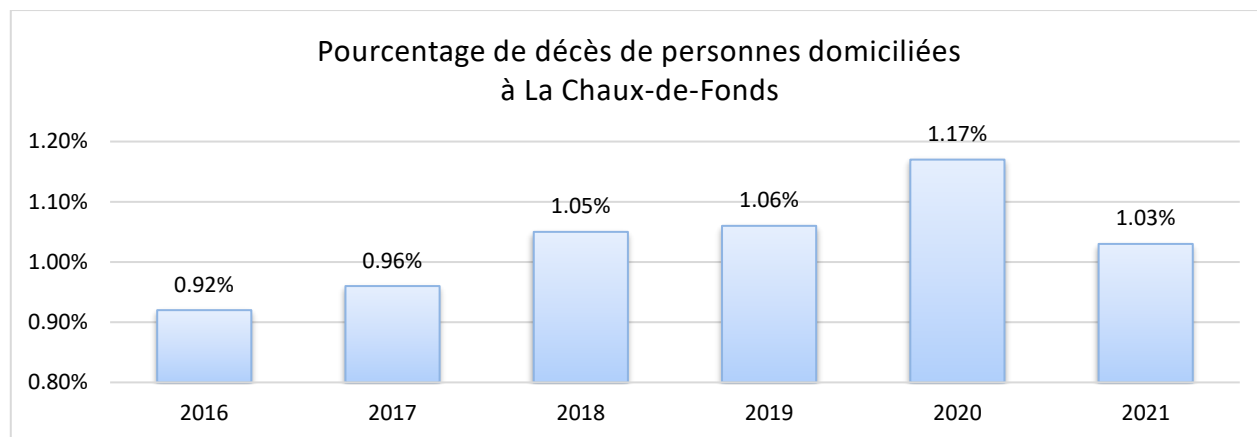
Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la ville	1 (1)
	Personnes externes	1 (8)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	0 (29)
-------------------------------------	--------





Entretien des tombes

Il a été procédé à l'entretien de 1'152 (1'181) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

159 (179) ordres de travail ont été exécutés, dont 56 (64) mises en terre d'urnes. 56 (60) annulations de concession ont été enregistrées. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole communal, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au Cimetière de la Charrière, la moitié des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans le massif VI, des chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés. Environ 50 mètres de bordure et 60 m² d'enrobé ont été posés. Une quarantaine de thuyas ont été plantés dans les massifs d'inhumation pour constituer la suite des haies de ce secteur.

Des réparations ponctuelles ont été réalisées sur les différents chemins qui présentaient des dégâts.

Four crématoire

Sous la direction du Service des bâtiments et du logement, un nouveau four crématoire a été installé à l'emplacement de l'ancien four datant du début des années 1940. Les travaux de démontage ont débuté en avril. Le nouveau four a été construit entre début juin et début septembre. Les horaires des cérémonies ont dû être aménagés de façon à permettre aux entreprises de travailler sans interruption sur des demi-jours et des jours entiers, sans déranger les usagers de la salle de cérémonie avec le bruit des travaux. Durant toute une semaine, aucune cérémonie n'a pu être organisée au centre funéraire, elles ont été déplacées au Grand-Temple, suite à un arrangement avec l'Eglise réformée.

Dans la foulée, le sol du sas d'entrée des pompes funèbres, recouvert jusqu'alors de résine, a été rénové suite à l'apparition de défauts dans la planéité. Une chape complète a été faite et des écoulements ont été aménagés pour permettre aux entreprises de pompes funèbres de réaliser les toilettes mortuaires dans de meilleures conditions. La peinture et les luminaires ont aussi été refaits.

La population, avertie des désagréments sonores qu'elle pouvait rencontrer sur le site, a fort bien joué le jeu et aucune réclamation n'a été enregistrée à ce propos.

Energies

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à ce service restent donc comptabilisés au bilan de la Ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui sont souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais d'un mandat de gestion, moyennant une marge de 5 %. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2021, il est tombé 1'482 (1'206 en 2020) mm de précipitations.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'272 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux usuels d'entretien et de maintenance.

- Le déclenchement de l'alimentation 17 kV, le 29 octobre, depuis la station Planchamps a engendré un arrêt total du pompage et des perturbations sur les installations de chloration et du pompage des puits (turbo-alternateur en révision à ce moment-là)
- Le mur de la berge de l'Areuse a été remis en état dans le secteur du puits 110 en amont des Moyats
- Le groupe turbo-alternateur a été révisé fin octobre par le prestataire (arrêt pendant 3 semaines)
- Le compresseur du système anti-coups de bélier (protection conduite ascensionnelle) a été remplacé (utilisation de celui de réserve révisé)
- Quelques travaux électriques ont été réalisés vers le nouveau dégrilleur du SAS (éclairage nocturne, mise à terre, etc.)
- Une barrière de protection contre les chutes a été installée dans le secteur du Plan de l'Eau (déversoir Moyats)
- L'électrolyseur est toujours en panne après de multiples interventions et investigations avec le fournisseur. Finalement de la javel prête à 6 % est directement achetée et livrée en cubitainer.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Depuis la mise sous conduite de l'eau, en 2013 dans la nouvelle galerie de La Corbatière et en 2020 dans la nouvelle galerie de Jogne, une amélioration de la stabilité de la qualité de l'eau distribuée, ainsi que la disparition des pics de turbidité dus aux infiltrations dans les anciennes galeries lors de fortes précipitations sont observées.

L'eau étant utilisée comme approvisionnement principal par le village de Brot-Dessus et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jogne nord. Les résultats sont conformes.

Eau de secours

Un apport supplémentaire de 14'525 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 314'021 m³. Raisons principales : quelques intempéries en juin (turbidité) et une légère sécheresse en novembre.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Les cuves n'ont pas été lavées en 2021 ; elles le seront début 2022
- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants auront lieu début 2022.

Réservoir du Vuillème

- La cuve n'a pas été lavée en 2021 ; elle le sera début 2022
- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants auront lieu début 2022.

Réservoir des Foulets

- Les cuves n'ont pas été lavées en 2021 ; elles le seront début 2022
- La révision annuelle de l'électrolyseur, de la pompe doseuse 2 et le détartrage des composants ont eu lieu en novembre.

Réservoir du Mont-Cornu

- Le lavage des cuves a été réalisé en mars
- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants auront lieu début 2022.

Réservoir de Pouillerel

- Le lavage des cuves a été réalisé en mai.

Réservoir du Ring

- À la suite de la reprise par la Ville du réseau de distribution jusqu'à la Cité des Planchettes, le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP.

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 1'320 (2'813) alarmes ont été traitées en 2021 (655 indicatives, 380 en priorité secondaire, 285 urgentes)
- Pour augmenter la sécurité informatique et bénéficier des dernières technologies, les serveurs Ritop ont été mis à jour en version 2.20
- La transmission des alarmes se fait par un nouveau processeur de voix "Ritas 2". Celui-ci envoie un message vocal suivi d'un complément détaillé des alarmes par SMS
- Les microprocesseurs des automates M1 (Me203) étant obsolètes (plus de pièces de rechange en cas de panne), une mise à jour a été effectuée ; 8 nouveaux "MX207" les ont remplacés.

Secteur distribution

Réseau de distribution

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

Commune	Rue	Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (m)
La Chaux-de-Fonds	Ami-Girard, Serre / Parc	FTE	200	455
La Chaux-de-Fonds	Bel-Air, Charrière / Doubs	FTE	200	240
La Chaux-de-Fonds	Bois-Noir 1 à 25	PE	160	345
La Chaux-de-Fonds	RC1320 étape 2022 - Morgarten à Bonne-Fontaine	FTE	250	200
La Chaux-de-Fonds	Louis-Agassiz	FTE	200	75
La Chaux-de-Fonds	Ch. de Pouillerel	FTE	200	335
La Chaux-de-Fonds	Confédération n° 13 à Helvétie	FTE	150	230
La Chaux-de-Fonds	Rosiers	FTE	150	330
La Chaux-de-Fonds	Morgarten CFF	FTE	250	70
La Chaux-de-Fonds	Boulevard des Endroits Bouclage	PE	160	120

Statistiques du réseau

Les longueurs [m] 2021 figurent dans le tableau ci-dessous :

	2021
Réseau transport et sources	46'122
Réseau de distribution et hydrante	159'035
Branchements normaux, communs, interne et fontaine	91'916
Conduites de refroidissement, vidange et purge	1'543
Longueur totale	298'616

	Distribution	Branchement
Remplacement, entretien	1837	1263
Taux de renouvellement [%]	1.17 %	1.41 %

Fuites

52 (42) fuites dont 31 sur conduite maitresse ont été réparées en 2021.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, des purges ont été réalisées dans les extrémités de réseau, notamment lors des raccordements de fin de chantier.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 19 (55) reprises : 8 interventions concernaient une fuite, 7 des alarmes qualité d'eau, 2 des défauts d'appareils et 2 des problèmes sur le pompage. A noter qu'il a été constaté un cas de vol d'eau d'importance inhabituelle ; une procédure pénale est en cours.

Fontaines publiques

Viteos s'est occupée en 2021 de la mise en et hors service saisonnière de 23 (23) fontaines publiques de la Ville.

Vente d'eau

	2021	2020
Eau vendue	2'950'000 m ³	3'000'000 m ³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	220 litres	222 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, il a été procédé à :

- 300 contrôles des installations intérieures
- la pose de 18 nouveaux compteurs
- la dépose de 20 compteurs
- l'échange de 611 compteurs

Au total, 4'915 (4'917) compteurs sont en service au 31 décembre 2021.

Secteur qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité" est en place. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (Tableau 1).

Types d'analyses	eaux brutes	eau traitée	Chantiers
Microbiologie et physico-chimie	46	421	47
Micropolluants	1	1	-
Cytométrie en flux	60	90	-

Tableau 1 : Nombre d'échantillons de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds analysés en 2021

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée 4 fois en 2021, avec 46 échantillons analysés. Sa composition chimique est bonne et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les normes en vigueur tout au long de l'année.

Sur les 421 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités réseau et fontaines), 23 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml), 2 pour les E. coli et 3 pour les entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 43 dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l) et 126 pour la turbidité (1 FNU) ont été détectés. Ces dépassements ponctuels ne mettent pas en danger la santé des consommateurs.

Micropolluants dans l'eau brute et l'eau traitée

1 campagne d'analyses sur 233 micropolluants organiques, incluant des pesticides, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des hydrocarbures et des traceurs de contamination d'eaux usées ont été effectuées en juillet 2021. Aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification dans les échantillons analysés, y compris concernant les métabolites du chlorothalonil. Ces résultats, malgré des méthodes d'analyses ultraperformantes qui permettent de détecter des concentrations de l'ordre de 1 ng/l, selon les substances, confirment l'excellente qualité de l'eau.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides.

Dans ce dernier cas, la norme en vigueur est de 100 ng/l (0.1 µg/l) par substance. Cette valeur est considérée comme maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurales suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/l.

Provenance de l'eau

L'eau provient des captages exploités par la ville dans les gorges de l'Areuse et du SIVAMO ; les proportions varient selon les saisons. En moyenne annuelle, l'eau des gorges a contribué pour 93 % de l'approvisionnement en 2021.

Ces eaux sont traitées par chloration.

Qualité

35 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2021, dont 15 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, moyennement dure, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5.5 à 6.5 mg/l.

La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ni d'une année à l'autre, ce qui confirme sa bonne qualité. Un exemple typique d'une analyse ponctuelle se trouve dans le tableau ci-dessous (analyse de l'eau du réseau prélevée au collège de Crêtets, le 14 septembre 2021).

Hydrogénocarbonates	mg/l	264.4	Sodium	mg/l	2.5	Fluorures	mg/l	<0.1
Chlorures	mg/l	4.7	Potassium	mg/l	0.8	pH	-	7.87
Nitrates	mg/l	6	Magnésium	mg/l	7.9	Dureté totale	°f	23.7
Sulfates	mg/l	7.2	Calcium	mg/l	77.9	Conductivité	µS/cm	430

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Bureau technique eau

Projets en cours

Sécurisation de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds

Le programme de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds, réparti en 3 étapes et initié en 2011 avec la nouvelle galerie de La Corbatière (mise en service en juillet 2013) s'est poursuivi avec la finalisation de la 2^{ème} étape, soit la mise en service de la galerie de Jogne et de la nouvelle conduite ascensionnelle.

Station de traitement aux Moyats – 3^{ème} étape

En 2019, le choix de la variante, soit la mise en œuvre de la filière de traitement dans l'usine actuelle, a été arrêté par la Ville.

Les études visant à mettre en œuvre la 3^{ème} étape, qui consiste à rénover l'usine de pompage des Moyats en lui adjoignant un système de traitement de l'eau, se sont poursuivies par l'affinage du projet d'ouvrage. Une séance de présentation aux associations, ainsi qu'aux services de l'Etat concernés par le projet a eu lieu au mois de mai.

Les appels d'offres seront lancés en 2022 de même que la demande de crédit de réalisation.

Le projet intègre dorénavant également la partie de la force hydraulique utilisée dans l'usine produisant de l'électricité, mais également servant à pomper directement de l'eau potable par le biais de turbo-pompes. A ce stade, le projet prévoit le remplacement de ces turbo-pompes par des pompes électriques. Le débit de turbinage ainsi libéré pourra servir à produire d'avantage d'électricité pour notamment alimenter les nouvelles pompes électriques ou la refouler dans le réseau.

En parallèle, le bureau technique de l'eau de Viteos a poursuivi l'étude visant à établir un concept de renouvellement et de gestion des ressources en eau alimentant l'usine, le but étant d'utiliser de manière la plus rationnelle possible ces ressources en fonction de leur qualité et de leur quantité. Il s'agira notamment de remplacer les pompes des différents puits, leur alimentation électrique, ainsi que le système de télégestion.

Développement réseau Boinod

Le projet de raccordement des habitations et des exploitations agricoles du plateau de Boinod non encore alimentées en eau potable, à la suite notamment de la demande d'un agriculteur, a repris en 2021.

Les habitants du secteur seront convoqués à une séance au début de l'année 2022 afin de leur exposer l'avancement du projet.

Plusieurs variantes vont être développées dans le courant de l'année 2022.

Il est prévu la création d'un nouveau réservoir, lequel sera alimenté soit depuis le réseau du SIVAMO, soit depuis le réseau de La Chaux-de-Fonds. Ce projet devra faire l'objet d'une demande de crédit au Conseil général.

Rénovation de la station de pompage de Malakoff

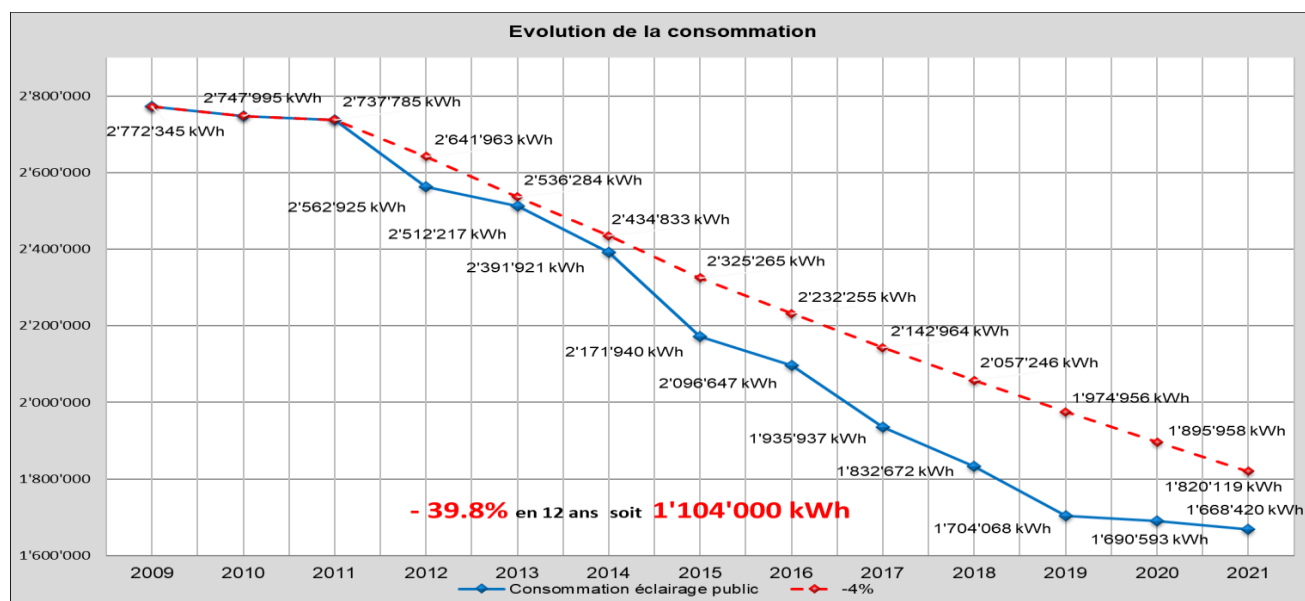
La station de pompage de Malakoff, datant de 1974, sert à refouler l'eau dans le réservoir du Mont-Cornu. Les 4 pompes qui l'équipent sont d'origine et seules 2 sont encore opérationnelles aujourd'hui, c'est pourquoi une étude a été initiée visant à les remplacer, ainsi qu'à moderniser la tuyauterie et les équipements électriques existants.

Un crédit de réalisation devrait être voté en 2022 pour ces travaux.

Eclairage public

	2020	2021	Différence
Puissance installée [kW]	453	449	- 4
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3'226	3'228	+ 2
Nb de luminaires ²⁾	3'541	3'542	+ 1
Nb de lampes ³⁾	3'695	3'681	- 14
Types de lampes			
Fluorescent	243	223	- 20
Iodures métalliques	450	450	0
Sodium	1'310	1'287	- 23
LED	1'692	1'721	+ 29
¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses ²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses ³⁾ Sources lumineuses			

Les lampes LED représentent plus de 47 % de l'éclairage public de la ville de La Chaux de Fonds.



Sur 12 ans, la réduction de la consommation électrique représente 39.8 % et dépasse ainsi les objectifs fixés.

Service forestier

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Généralités

Suite à la fusion de la Ville du Locle avec la commune des Brenets, la clé de répartition entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds a été recalculée en fonction des surfaces respectives et des possibilités.

Désormais le résultat financier du Service forestier fusionné est à charge à hauteur de 36 % pour la Ville de La Chaux-de-Fonds et 64 % pour la Ville du Locle.

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales de La Chaux-de-Fonds et du Locle / Saut-du-Doubs, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Un contremaître forestier, deux forestiers-bûcherons avec CFC et deux apprentis complètent l'équipe forestière.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de la Chaux-de-Fonds

Exploitation de 963 arbres, pour 1'802.76 sylves, soit 1,9 sylves par arbre, dont 36.2 % de chablis :

Bois de service résineux sains :	840.20 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	255.36 m ³
Bois de service feuillus :	3.12 m ³
Bois d'industrie :	35.75 m ³
Bois énergie :	281.34 m ³
Total :	1'415.77 m³ soit 105.1 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 816 arbres, pour 1'629.96 sylves soit 2 sylves par arbre, dont 26.8 % de chablis :

Bois de service résineux sains :	873.83 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	173.21 m ³
Bois de service feuillus :	29.10 m ³
Bois d'industrie :	45.40 m ³
Bois énergie :	216.30 m ³
Total :	1'337.84 m³ soit 75 % de la possibilité

Massif forestier des Brenets / Saut-du-Doubs

Exploitation de 240 arbres, pour 262.02 sylves soit 1.1 sylves par arbre, dont 26.3 % de chablis :

Bois de service résineux sains :	100.46 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	17.59 m ³
Bois de service feuillus :	8.56 m ³
Bois énergie :	60.54 m ³
Total :	187.15 m³ soit 29 % de la possibilité

Une priorité donnée aux exploitations des chablis (bostryche, dépérissant, etc.) et un report de chantier dû aux conditions d'exploitation (météo, topographie, etc.) expliquent le faible taux d'exploitation dans les forêts des Brenets.

Marché des bois

L'état sanitaire (bostryche, dépérissement) des résineux est satisfaisant suite à un été frais et humide. A quelques endroits très localisés, la grêle de fin juin a occasionné d'importants dégâts aux arbres. Les stocks de bois sont actuellement très bas dans les scieries, pour preuve, les bois mis à port de camion sont souvent chargés dans les semaines suivantes au lieu de mois auparavant. Toutefois, la flambée des prix des produits bois transformés semble prendre fin. Pour les propriétaires forestiers, premier maillon de la chaîne, la forte hausse des prix des sciages n'a pas été reportée sur le prix des bois ronds. Un reportage à la RTS a fait part de l'inquiétude des imprimeurs sur la pénurie de papier alors que les producteurs de bois d'industrie n'arrivent pas à couvrir leurs frais en raison d'un prix d'achat trop bas qui n'a pas augmenté durant la crise !

Lors de la mise des bois précieux à Colombier, organisée par ForêtNeuchâtel, le service forestier a vendu 1.15 m³ d'érable à CHF 120.00/m³ et 1.83 m³ de sapin blanc à CHF 258.00/m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 49 % du volume exploité en 2021. Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 40.00 et CHF 50.00 le m³.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 94.00 par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 90.00 par m³.

Massif des Brenets

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 82.00 par m³.

Bois de service feuillus

40.78 m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à St-Aubin.

Bois d'industrie

81.15 m³ ont été transportés par wagon à l'usine SwissKrono à Menznau.

Bois énergie

Le Service forestier a vendu 2'057 m³ de plaquettes de bois (soit 1'028 stères) en 2021.

Dans le détail :	CAD bois Le Locle Viteos SA	985 m ³ de plaquettes
	Commune de Val-de-Travers	580 m ³ de plaquettes
	Privés	492 m ³ de plaquettes

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins à la jeune forêt est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Plantations

Ville du Locle

Deux Douglas haute-tige ont été plantés à La Joux-Pélichet pour célébrer les naissances 2019 et 2020.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a entretenu des sentiers pédestres, les abris forestiers du 150^e au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron et des sentiers naturels. Elle a également accueilli une délégation de l'entreprise Breitling en collaboration avec le FSC Suisse pour de l'entretien en pâturage boisé dans la région du Chapeau-Râblé. Les collaborateurs de l'Office de l'environnement du canton du Jura sont venus visiter La Joux-Pélichet. Pour terminer, l'équipe forestière a eu l'honneur d'accueillir, au centre forestier, M. Andreas Aebi, président du Conseil National avec une délégation du Conseil d'Etat.

Infrastructures

Dévestitures

Ville du Locle

Création de pistes à machines : (40 m') division 08, La Pluie

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection du chemin forestier du Chapeau-Râblé : (1'250 m') division 8 à 15

Réfection d'une piste à machines à Pierre-Grise : (40 m') division 28

Massif forestier des Brenets

Réfection du chemin forestier des Goudebais : (350 m') division 11

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées et une surveillance générale des massifs forestiers de l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Ces tâches sont financées par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2021 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	76	34
Nombre d'arbres martelés	3'535	2'432
Volume en sylvies	9'238	5'672
Volume par arbre en sylvies	2.6	2.3

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Les belles forêts de la région ont, jusqu'ici, été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est particulièrement important de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie. Pour promouvoir cette multifonctionnalité des forêts, il importe de maintenir l'effort qui implique conjointement l'ensemble des acteurs forestiers et de la filière du bois. Entretenir les forêts, c'est aussi soutenir une économie de proximité, mobiliser une matière première renouvelable et assurer des emplois dans les régions décentralisées. Le service forestier remercie les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Préambule

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la situation de crise générée par la pandémie de la COVID-19. Les diverses mesures sanitaires se sont faites à nouveau durement sentir sur l'organisation des manifestations. Une certaine lassitude a été ressentie au sein de la population, ce qui a impacté les activités quotidiennes de la Sécurité publique.

De gros projets ont néanmoins pu être mis en œuvre, en particulier la politique de stationnement et les amendes d'ordres par QR-code, déployés fin 2020, dont la mise en exploitation définitive a été réalisée courant 2021. Ces éléments technologiques facilitent le travail et le quotidien des collaborateurs.

Articulation du service

Personnel

Les effectifs ont été relativement stables dans le courant 2021. Toutefois, la distinction parmi le personnel uniformé entre agents et assistants a montré ses limites et ces deux brigades ont été fusionnées en une seule fin 2021. Ceci apporte davantage de polyvalence à tous les collaborateurs et un spectre plus large de missions disponibles. L'objectif est ainsi de renforcer la motivation au travail et fidéliser les collaborateurs.

En outre, le poste de sergent-major, vacant depuis plusieurs années, a pu être repourvu fin 2021. Cet élément a permis d'offrir à nouveau aux collaborateurs l'encadrement attendu et une prise en charge correcte de leurs activités quotidiennes.

Formation et instruction

La formation des collaborateurs trices uniformé e s est désormais assurée par l'académie de Savatan, CIFPOL ayant cessé d'offrir ce type de formation à Colombier. Savatan est certes plus éloignée, mais dispose de moyens importants et d'infrastructures de pointe.

Activités du service

Dénonciations

En 2021, le service a traité les infractions suivantes :

- 30'006 (27'953 en 2020) amendes d'ordre, soit une augmentation de 7.34 %
- 45 (76) dénonciations simplifiées, soit une diminution de 40.79%
- 7 (9) rapports de police/mandats d'investigation. Ce point est très variable et dépend des sollicitations de la Justice et de certaines contestations de dénonciations.

Corps de volontaires de la Sécurité publique

En raison de la crise de la COVID-19, seul un faible nombre de manifestations a nécessité l'engagement des volontaires de la Sécurité publique en 2021, représentant un volume de travail de 122 heures.

Patrouilleurs scolaires

Un collaborateur du domaine administratif gère ce groupe qui se compose d'une quarantaine de patrouilleurs présents sur 28 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins principalement utilisés par les enfants pour se rendre à l'école.

Circulation et parage

En raison de la COVID-19, les besoins en services d'ordre ont drastiquement été amoindris et ne représentent que 464 heures en 2021 (contre 155 en 2020 et 2'841 heures en 2019).

En termes de mesures hivernales, l'hiver 2020-2021 a été rude et a nécessité 21 (10) sorties. Elles ont généré 5'123 (2'940) amendes d'ordre et 2 (1) mises en fourrière. Le système actuel fonctionne bien.

Commandements de payer

Depuis fin 2017, les commandements de payer (CP) ont été externalisés à une entreprise privée.

Durant l'année 2021, 15'064 CP ont été transmis à la Sécurité publique par l'office des poursuites (12'991/2020, 15'385/2019, 16'069/2018, 14'283/2017, 14'096/2016 et 13'318/2015). La diminution observée en 2020 est due au confinement du printemps et à l'arrêt des procédures de poursuites durant cette période. Nous sommes donc revenus, en 2021, aux niveaux d'avant la crise de la COVID-19.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la LPol 2015, ces deux activités ont été remises à charge des communes. Dès 2017, les actes judiciaires (AJ) sont délivrés par la même entreprise privée que pour les CP. 757 (753) AJ ont été transmis au service pour distribution.

Le nombre total de retraits de plaques ordonnés par le SCAN se monte à 122 (136).

Mandats de prestations

La Sécurité publique déploie ses activités sur plusieurs communes environnantes :

Val-de-Ruz

Le mandat de prestations est conclu pour un maximum de 2'030 heures annuelles et porte principalement sur le contrôle du stationnement et l'occupation du terrain par une présence en uniforme. Des commandements de payer sont également transmis à la Sécurité publique pour des cas difficiles.

Courant 2020, la commune de Val-de-Ruz a souhaité augmenter drastiquement le volume de prestations attendues de la part de la Ville de La Chaux-de-Fonds, constatant une augmentation des besoins et des attentes sur son territoire communal. Ce souhait a fait l'objet d'une analyse poussée et a conclu que la Sécurité publique ne disposait pas, en l'état, des ressources nécessaires pour répondre à cette demande. Une augmentation des moyens a donc été calculée et soumise à la commune de Val-de-Ruz qui, après examen de l'offre, a décidé de renoncer au mandat de prestations actuel et s'est tournée vers un autre prestataire de services. Dès lors, le mandat a pris fin le 31.12.2021.

La Sagne

Ce mandat représente 30 heures annuelles constituées de contrôles de stationnement et de présence, ainsi que de services d'ordre.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat représente 18 heures annuelles de contrôle, ainsi qu'un nombre variable d'heures relatives aux manifestations, courantes dans ce village.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente 10 heures annuelles et porte sur le contrôle du stationnement et les retraits de plaques.

Gestion administrative

Gestion du domaine public

Terrasses :	105 (97), représentant plus de 3'209 (2'830) m ² alloués
Établissements publics :	231
Permissions tardives :	91
Panneaux mobiles/étalages :	124
Feux d'artifice autorisé :	1
Match au loto organisé :	1

Gestion du port de Maison-Monsieur

Places totales :	53
Place vacante :	0
Liste d'attente :	2 demandes
Résiliations :	2

Guichet

Nombre d'objets trouvés reçus :	554 (539)
---------------------------------	-----------

Taxis

Concessions A :	5
Nombre de chauffeurs	40
Nombre d'immatriculations	27
Concessions B :	6
Nombre de chauffeurs	14
Nombre d'immatriculations	9

Manifestations

Outre le travail effectué sur le terrain, la gestion des manifestations représente également une charge de travail majeure pour le secteur administratif. Ainsi, les préavis à l'intention du SCAV et les décisions d'usage accru du domaine public ont représenté 94 dossiers en 2021.

Marché

La Sécurité publique met à disposition des places et encaisse les taxes y relatives. Ainsi, un montant de CHF 44'500.00 (34'185.00) est encaissé à cette occasion.

Chantiers, échafaudages, fonds privés et aménagements

La Sécurité publique s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers. De plus, elle est consultée pour des questions de trafic dans le cadre des réalisations sur le territoire communal.

Bennes, échafaudages et installations de chantier :	84 (34)
Préavis pour fouilles :	190 (148)
Sanctions de fonds privés :	4 (6) demandes

Politique de stationnement

L'entrée en vigueur de la politique de stationnement a été fixée au 1^{er} novembre 2020. La Sécurité publique a donc géré le renouvellement massif de cette première volée de macarons fin 2021 qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, grâce à la qualité de la technique informatique fournie par le SCAN. D'autre part, la compréhension a été bonne de la part de la population. À noter encore que cette grosse vague de renouvellements va disparaître au fil du temps puisque ceux-ci s'échelonneront désormais tout au long de l'année, au gré des mouvements de personnes.

Conclusion

Une nouvelle fois, l'année 2021 a fortement été marquée par la crise de la COVID-19. Comme tout un chacun, les collaborateurs trices du service ont tous également été touchés et personnellement la fatigue liée à cette crise se fait ressentir. Ils/elles ont toutefois continué à fournir un travail de qualité.

Des projets majeurs pour la qualité de vie au travail ont pu être accomplis. La fusion des deux brigades uniformées et le remplacement du sergent-major posent les bases d'un avenir serein pour les collaborateurs trices du service.

Enfin, le succès de la mise en place de la politique de stationnement et, surtout, du déploiement du système d'amendes d'ordre par QR-code – en primeur romande à La Chaux-de-Fonds – met réellement la Ville à la pointe des solutions technologiques aujourd'hui disponibles dans ce domaine.

**Économie, finances, action
sociale et services internes
(DEFASI)**

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Fonctionnement et activités du service

Durant la précédente législature, le service de l'économie se résument à une collaboration interservices et interdicastères et la directrice en charge de l'économie dirigeait le service avec l'appui de son assistante de direction. Depuis, une réflexion profonde a été menée afin de savoir quelles seraient les modalités efficaces d'un tel service en regard des attentes du monde économique et de celles de la situation socio-économique de notre ville. De nombreuses consultations ont été effectuées, des échanges constructifs, mais interrogeant aussi sur les liens que doivent entretenir l'économie et les institutions publiques. Ce travail prospectif a débouché sur un rapport d'information du Conseil communal accepté par le Conseil général du 30 août 2021. Dans celui-ci, une proposition d'organisation évolutive d'un nouveau service de l'économie décrit, notamment avec l'engagement à 70% d'un Responsable du développement économique et un mandat d'un équivalent d'environ 50% pour un Responsable de l'attractivité économique. Ces deux personnes ont pris leur fonction le 15 novembre 2021. D'autre part, la secrétaire de direction du DEFASI a également apporté son soutien opérationnel aux activités du service de l'économie, notamment dans l'organisation des séances de la commission de l'économie.

La commission de l'économie est une composante essentielle de la nouvelle politique économique voulue par la Ville. Lieu d'échanges et de partage, mais aussi d'impulsion. Elle s'est réunie à trois reprises, complétant à chaque fois la séance plénière d'une visite et d'un moment d'échange. Ainsi, elle s'est réunie le 16 juin dans l'entreprise *Winkenbach SA*, le 10 août dans l'entreprise *Bergeon SA* et le 2 novembre au *Centre d'entretien des travaux publics de la Ville*.

Outre ce qui précède, la direction de l'économie a entretenu des liens privilégiés avec nombre d'acteurs de l'économie locale, mais aussi des milieux institutionnels associés à l'activité économique de notre région, comme le NECO par exemple. C'est en partenariat et en réseau que l'attractivité économique doit être envisagée. Ce tissu relationnel ne peut que patiemment se tisser. Cependant, les premières mailles ainsi formées durant l'année 2021 sont extrêmement prometteuses et répondent pleinement à un fort besoin exprimé.

Dès l'entrée en activité du service de l'économie, les relations se sont significativement intensifiées. Ceci a permis de consolider les axes stratégiques esquissés dans le rapport du Conseil communal susmentionné, mais aussi d'identifier d'autres axes potentiels, notamment le clean Tech et clean Data. Cela a également permis d'identifier des projets entrepreneuriaux qui peinaient à trouver un chemin dans la jungle administrative et qui lorgnaient vers d'autres horizons. Dans ce sens et en quelques mois seulement, la démonstration de la pertinence d'un service de l'économie au service de l'économie a été faite. Ce ne sera cependant qu'à l'issue de l'année 2022 qu'un premier bilan pourra être tiré. À titre indicatif, les deux personnes engagées le 15 novembre ont eu respectivement 23 et 19 séances en l'espace de quelques semaines avec des entreprises ou des acteurs économiques ; le directeur de dicastère a eu pour sa part 47 rendez-vous de même nature durant l'année. Malheureusement la situation sanitaire en fin d'année 2021 a fortement limité la force de frappe dudit service. Le but de ces entretiens était : remercier les entrepreneurs pour leur attachement et leur engagement, écouter, identifier et comprendre leurs besoins et les questionner quant aux nouvelles idées en vue de favoriser la création de nouveaux secteurs de marché et/ou de faciliter la domiciliation, ainsi que de résoudre des problèmes administratifs très concrets.

L'objectif est de maintenir à l'avenir un rythme soutenu de rencontre et d'échange afin de pouvoir avoir une action efficace pour le renforcement de la place économique de la ville, ceci en collaboration étroite avec les autres services concernés de l'administration communale, mais aussi cantonale.

La question de la domiciliation a également été abordée et fait l'objet de réflexions intenses avec la préposée au contrôle des habitants et le délégué cantonal à la domiciliation. Les prémices d'une politique active se dessinent, mais ce ne sera qu'à l'issue de 2022 qu'il sera possible de porter un premier regard sur l'opportunité des mesures esquissées.

Enfin, d'une manière générale, il est à relever l'excellent accueil qui a été réservé au nouveau service de l'économie. Ceci dans une période globalement complexe pour sortir de la crise sanitaire, mais aussi, et peut-être d'un heureux paradoxe, d'embellie économique de certains secteurs. 2021 aura ainsi été une année charnière dans la politique communale d'attractivité économique et de domiciliation qui s'inscrit résolument dans une dynamique désormais proactive.

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 11.8 postes de travail pour un total de 13 personnes. Le Service dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont les suivantes :

- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des brochures des budgets et des comptes;
- Gestion de la trésorerie;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des investissements;
- Gestion de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté pour la taxe déchets;
- Gestion du contentieux du SCAS depuis le 1^{er} février 2021;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Prévisions fiscales;
- Contrôle du respect des budgets d'exploitation et d'investissements;
- Gestion comptable sur SAP des immeubles de la Gérance : Ville et CPCN (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine, recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale et des cartes Abeille);
- Gestion des assurances;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général, de certaines notes au Conseil communal ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances;
- Formation SAP.

Principaux projets menés en 2021

Le principal projet du Service est le changement de progiciel comptable, soit la migration de SAP vers Abacus au 1^{er} janvier 2023. L'analyse et le paramétrage ont commencé en 2021. Ce projet permettra notamment de mettre en place des nouvelles fonctionnalités telles que :

- La pré-saisie des factures fournisseurs;
- Processus de visas électroniques des factures fournisseurs;
- La mise en place des factures électroniques (e-factures);
- Le développement et l'intégration des processus de la gérance.

En 2021, nous avons également mis en place la facturation avec les QR-codes.

Principales perspectives

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années. Il devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, comme par exemple :

- Développement d'Abacus, notamment la gestion des engagements;
- Mise en place du décompte TVA électronique;
- Passage à l'échange électronique de données dans le domaine des poursuites (e-LP);
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques.

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit 24'736 personnes physiques et 2'382 personnes morales à fin 2021 (nombres sous réserves).

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

L'Etat facture ses prestations aux communes au prix de CHF 20.- par contribuable pour les personnes physiques et pour les personnes morales.

Impôts 2021

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2021 tous les acomptes provisoires facturés aux contribuables en 2021 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2020 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition pour 2021 sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2020 (ou dernières taxations connues) et les adaptations de tranches effectuées.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences peuvent ainsi avoir un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	Comptes 2019	Ecart C21 - C20
<i>Coefficients PP et PM</i>	125/75	125/75	125/75	125/75	
<i>Coefficients Fontaliers</i>	50/150	50/150	50/150	50/150	
<i>Répartition fonds IPM</i>	67/33	67/33	67/33	70/15/15	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-61'888'061	-57'248'000	-64'746'982	-69'599'033	2'858'921
Impôts revenu-PP-années préc.	-692'123	-492'000	-98'523	-350'060	-593'600
Rappels impôts - PP	-478'219	-500'000	-799'353	-991'130	321'134
Imputation forfait. Impôts-PP	160'968	78'000	142'623	70'715	18'345
Impôts fortune-PP-année fiscale	-6'575'060	-6'032'000	-6'394'977	-6'033'956	-180'082
Impôts fortune-PP-années préc.	-241'920	-214'000	-530'633	-147'400	288'713
Impôts sur prestations en capital	-1'465'083	-1'405'000	-1'448'471	-1'323'954	-16'613
Impôts prest. capital-Années préc.	-31'218	-10'000	-15'331	15'731	-15'887
Impôts sur gains en loterie	-1'418	-58'000	-8'278	-43'647	6'860
Total des PP	-71'212'133	-65'881'000	-73'899'925	-78'402'734	2'687'792
Impôts à la source	-3'654'589	-3'417'000	-3'275'964	-3'747'865	-378'625
Impôts sur les frontaliers	-14'230'535	-12'532'000	-12'573'427	-14'417'320	-1'657'108
Impôts forfaitaires frontaliers	100'000	93'000	100'000	100'000	0
Total des frontaliers	-14'130'535	-12'439'000	-12'473'427	-14'317'320	-1'657'108
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-3'800'426	-1'989'000	-3'448'394	-5'598'325	-352'031
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	-62'158	0	-426'333	282'380	364'175
Impôts capital-PM-année fiscale	-1'312'852	-1'665'000	-1'911'379	-732'821	598'527
Impôts capital-PM-années précéd.	-33'109	-4'000	-17'754	-73'964	-15'355
Sous-total PM	-5'208'544	-3'658'000	-5'803'860	-6'122'730	595'316
PM-Part au fonds - Population	0	0	-335'123	-2'630'682	335'123
PM-Part au fonds - Population-rectif.	-59'751	0	-11'303	-226'720	-48'448
PM-Part au fonds - Emplois	-7'277'324	-5'484'000	-6'812'489	-3'555'124	-464'835
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	-230'367	0	-11'698	-268'656	-218'669
Sous-tot. fonds intercommunal PM	-7'567'442	-5'484'000	-7'170'613	-6'681'182	-396'829
Total des PM	-12'775'986	-9'142'000	-12'974'473	-12'803'912	198'487
Impôts fonciers PP	-1'890'723	-1'828'000	-1'795'318	0	-95'405
Impôts fonciers PM	-2'485'548	-2'037'000	-2'504'768	-1'928'558	19'220
Impôts	-106'149'513	-94'744'000	-106'923'875	-111'200'390	774'361

Lors de l'établissement du budget 2021, l'impact de la pandémie sur les recettes fiscales était difficilement prévisible. Nous constatons, pour l'instant, que la pandémie n'a eu qu'un faible impact sur les revenus fiscaux.

Les comptes 2021 comprennent le dernier volet de la réforme fiscale cantonale, à savoir la modification du taux de splitting pour les personnes physiques impliquant une baisse des recettes fiscales.

Globalement, les recettes fiscales diminuent de CHF 800'000.- par rapport au comptes 2020. Les principales variations sont les suivantes :

- Diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (- CHF 2.9 millions)
- Augmentation de l'impôt sur la fortune des personnes physique (+ CHF 0.2 million)
- Augmentation de l'impôt à la source (+ CHF 0.4 million)
- Augmentation de l'impôts des frontaliers (+CHF 1.7 million)
- Diminution de l'impôt des personnes morales (- CHF 0.6 million)
- Augmentation du fonds intercommunal des personnes morales (+ CHF 0.4 million)

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2021 :

	Comptes 2021	Comptes 2020	Comptes 2019
	CHF	CHF	CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	2'313'466.54	2'168'486.66	2'159'016.57
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	23'818.70	6'278.78	4'944.41
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PP	9'763.53	10'143.82	8'980.09
	2'347'048.77	2'184'909.26	2'172'941.07
Abandons, non-valeur, ADB PM	32'269.70	0.00	0.56
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PM	23'869.12	156'145.56	6'222.19
Abandons, non-valeur, ADB Foncier	0.00	0.00	218.60
Opération de gestion fonds IPM	23'392.15	16'462.56	20'435.40
	79'530.97	172'608.12	26'876.75
	2'426'579.74	2'357'517.38	2'199'817.82

Les statistiques suivantes sont à considérer avec prudence. Nous constatons des écarts entre les différentes sources à disposition (tableaux de bord de l'Etat et diverses extractions Excel), notamment au niveau du nombre de contribuables. Nous ne disposons pas d'autres sources d'informations.

Matière imposable*

Personnes physiques

	2021 CHF	2020 CHF	2019 CHF	2018 CHF	Ecart C21-C20 CHF
Fortune effective	4'317'314'863	4'305'282'917	4'326'667'001	4'140'634'922	12'031'946
Déductions légales	-1'429'190'707	-1'371'692'534	-1'416'498'670	-1'297'449'347	-57'498'173
Fortune imposable PP	2'888'124'156	2'933'590'383	2'910'168'331	2'843'185'575	-45'466'227
Revenu effectif	1'098'935'182	1'120'147'987	1'150'943'457	1'150'235'839	-21'212'805
Déductions légales	-79'241'402	-74'637'794	-86'391'848	-80'743'420	-4'603'608
Revenu imposable PP	1'019'693'780	1'045'510'193	1'064'551'609	1'069'492'419	-25'816'413

Personnes morales

	2021 CHF	2020 CHF	2019 CHF	2018 CHF	Ecart C21-C20 CHF
Capital imposable	3'749'969'000	3'640'160'000	3'555'482'300	3'044'174'000	109'809'000
Bénéfice imposable	361'590'400	255'945'000	465'472'100	384'457'900	105'645'400

Impôt foncier personnes morales

	2021	2020	2019	2018
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'826'466'195	1'785'866'841	1'403'457'841	1'239'490'787
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 ‰	1'417'400'300	1'340'963'697	888'028'997	822'624'484
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 ‰	409'065'895	444'903'144	515'428'844	416'866'303

* Les informations relatives à la matière imposable sont mises à jour au 31.12.2021 pour toutes les années.

Nombre de contribuables*

	2021	2020	2019	2018	2017	Ecart 2021-2020
Personnes physiques						
Réguliers sans répartition,	24'736	24'451	24'492	24'567	24'563	285
- Salariés	12'610	12'101	12'110	12'239	12'226	509
- Rentiers	6'875	7'226	7'277	7'232	7'228	-351
- Etudiants	2'989	3'033	2'950	2'958	2'937	-44
- Responsables PM	241	243	240	236	241	-2
- Indépendants & autres	1'772	1'730	1'784	1'772	1'802	42
- Agriculteurs	109	109	112	114	117	0
- Impôt à la source, taxations ordinaires ultérieures	140	9	19	16	12	131
Externes canton	947	940	927	901	861	7
Impôt à la source**	2'191	4'416	4'647	4'783	5'045	-2'225
Répartition autres communes	1'297	1'363	1'364	1'315	1'237	-66
Personnes morales***	2'382	2'127	2'226	2'187	2'117	255
Propriétaires d'immeubles soumis à l'impôt foncier						
Personnes physiques	2'553	1'872 introduit en 2020				681
Personnes morales	414	425	409	396	394	-11

* Le nombre de contribuables de chaque année correspond à la situation au 31.12.2021.

** Le nombre de contribuables imposés à la source en 2021 est indicatif. En effet, les décomptes reçus semestriellement par le Service des contributions sont en cours de saisie (pour rappel, dans le rapport de gestion 2020, le chiffre mentionné pour 2020 était de 2'280).

*** Depuis 2021, l'Etat de Neuchâtel a intégré dans les statistiques des personnes morales les institutions exonérées, notamment les associations et clubs sportifs.

TABLEAUX STATISTIQUES

Personnes physiques

Contribuables PP selon les IMPOTS DUS communaux pour 2021 (basés sur taxation 2020 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2021	2020	2021	2021	2021	2020	2021	2021
0 à 10	4'570	4'812	18.89%	18.89%	458	1'057	0.00%	0.00%
11 à 100	955	977	3.95%	22.84%	45'406	47'554	0.07%	0.07%
101 à 200	778	821	3.22%	26.06%	114'240	121'621	0.17%	0.24%
201 à 500	1'680	1'720	6.95%	33.01%	582'011	296'683	0.86%	1.09%
501 à 1'000	2'256	2'229	9.33%	42.33%	1'666'521	1'657'719	2.45%	3.55%
1'001 à 2'000	3'125	3'380	12.92%	55.25%	4'603'525	5'050'057	6.78%	10.33%
2'001 à 5'000	6'987	7'361	28.89%	84.14%	22'936'331	24'070'373	33.79%	44.12%
5'001 à 10'000	2'962	3'146	12.25%	96.39%	20'049'758	21'357'281	29.54%	73.65%
10'001 à 20'000	680	714	2.81%	99.20%	8'922'475	9'381'796	13.14%	86.80%
20'001 à 50'000	149	179	0.62%	99.81%	4'455'478	5'486'219	6.56%	93.36%
50'001 à 100'000	37	33	0.15%	99.97%	2'543'614	2'369'495	3.75%	97.11%
100'001 et plus	8	4	0.03%	100.00%	1'964'644	1'339'201	2.89%	100.00%
Total	24'187	25'376	100.00%		67'884'461	71'179'056	100.00%	

Ce tableau met en évidence que 84.14% des contribuables paient moins de CHF 5'000 d'impôts communaux, ce qui représente 44.12% des impôts totaux.

Les contribuables payant entre CHF 2'000 et CHF 20'000 (43.95% des contribuables totaux) totalisent le 76.47% des impôts communaux totaux.

Seuls 45 contribuables sur 24'187 (0.19%) paient plus de CHF 50'000 d'impôts, ce qui représentent 6.64% des impôts totaux.

La baisse des montants dus par rapport à 2020 s'explique par l'entrée en vigueur de la réforme fiscale cantonale en janvier 2020 (les montants 2020 sont basés sur la taxation 2019).

Personnes physiques

Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE pour 2021 basés (basés sur 2020 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2021	2020	2021	2021	2021	2020	2021	2021
0 à 60'000	17'971	18'429	74.30%	74.30%	24'727	15'783	0.40%	0.40%
61'000 à 100'000	1'429	2'021	5.91%	80.21%	74'319	97'623	1.22%	1.62%
101'000 à 250'000	2'357	2'377	9.74%	89.95%	551'786	560'768	9.02%	10.64%
251'000 à 500'000	1'325	1'383	5.48%	95.43%	987'596	1'017'512	16.15%	26.80%
501'000 à 1'000'000	692	732	2.86%	98.29%	1'213'336	1'263'556	19.84%	46.64%
1'001'000 à 2'500'000	289	309	1.19%	99.49%	1'173'919	1'203'254	19.20%	65.84%
2'501'000 à 5'000'000	83	86	0.34%	99.83%	793'996	812'759	12.99%	78.82%
5'001'000 et plus	41	39	0.17%	100.00%	1'294'975	1'229'620	21.18%	100.00%
Total	24'187	25'376	100.00%		6'114'654	6'200'875	100.00%	

A partir de 2021 la 1^{ère} catégorie est passée de CHF 50'000 à CHF 60'000.

80.21% des contribuables ont une fortune imposable inférieure à CHF 100'000 et contribuent pour 1.62% de la totalité de l'impôt sur la fortune.

Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.71% des contribuables totaux. Cette proportion paie 53.36% des impôts totaux sur la fortune, soit plus de CHF 3,2 millions.

Personnes physiques

Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE pour 2021 basés (basés sur taxation 2020 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2021	2020	2021	2021	2021	2020	2021	2021
0 à 8'000	5'267	5'671	21.78%	21.78%	86'039	113'369	0.14%	0.14%
8'001 à 10'000	398	538	1.65%	23.42%	39'518	68'963	0.06%	0.20%
10'001 à 20'000	2'540	2'559	10.50%	33.92%	740'197	824'268	1.20%	1.40%
20'001 à 30'000	2'776	2'818	11.48%	45.40%	2'329'193	2'502'608	3.77%	5.17%
30'001 à 40'000	2'801	2'922	11.58%	56.98%	4'260'804	4'820'474	6.90%	12.07%
40'001 à 50'000	2'670	2'881	11.04%	68.02%	6'422'891	7'085'122	10.40%	22.47%
50'001 à 75'000	4'070	4'178	16.83%	84.85%	15'108'310	15'717'383	24.46%	46.93%
75'001 à 100'000	1'979	2'037	8.18%	93.03%	11'305'439	11'797'350	18.30%	65.23%
100'001 à 200'000	1'494	1'569	6.18%	99.21%	14'325'036	15'194'673	23.19%	88.42%
200'001 à 300'000	118	126	0.49%	99.69%	2'526'816	2'806'211	4.09%	92.51%
300'001 à 400'000	30	39	0.12%	99.82%	1'037'523	1'343'043	1.68%	94.19%
400'001 à 500'000	16	16	0.07%	99.88%	709'785	702'526	1.15%	95.34%
500'001 et plus	28	22	0.12%	100.00%	2'878'256	2'302'191	4.66%	100.00%
Total	24'187	25'376	100.00%		61'769'807	65'278'181	100.00%	

A partir de 2021 la 1^{ère} catégorie est passée de CHF 7'500 à CHF 8'000. Les montants d'impôts dus pour cette première catégorie proviennent principalement des taxations des personnes parties de Suisse ou décédées.

76.35% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable se situe entre CHF 40'000 et 200'000, soit 42.23% des contribuables.

0.79% des contribuables dont le revenu imposable est supérieur à CHF 200'000 paie 11.58% des impôts totaux, soit plus de CHF 7.1 millions.

Personnes morales

Contribuables PM selon les IMPÔTS DUS communaux en 2021 (basés sur taxation 2020 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2021	2020	2021	2021	2021	2020	2021	2021
0 à 1	678	516	28.48%	28.48%	6	6	0.00%	0.00%
1 à 5'000	1'505	1'388	63.21%	91.68%	1'122'479	1'028'021	14.46%	14.46%
5'001 à 10'000	87	93	3.65%	95.34%	595'657	626'027	7.67%	22.14%
10'001 à 20'000	43	40	1.81%	97.14%	591'894	565'269	7.63%	29.76%
20'001 à 30'000	21	21	0.88%	98.03%	530'907	533'511	6.84%	36.60%
30'001 à 50'000	18	22	0.76%	98.78%	655'552	804'012	8.45%	45.05%
50'001 à 100'000	19	17	0.80%	99.58%	1'274'773	1'246'232	16.43%	61.48%
100'001 à 500'000	8	4	0.34%	99.92%	1'741'078	1'085'529	22.43%	83.91%
500'001 à plus	2	2	0.08%	100.00%	1'248'760	1'202'963	16.09%	100.00%
Total	2'381	2'103	100%		7'761'106	7'091'570	100%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

91.68% des personnes morales paient moins de CHF 5'000 d'impôt, ce qui représente 14.46% des impôts totaux des personnes morales.

Les catégories d'impôts dus au-delà de CHF 30'000, correspondent à 1.97% des contribuables et 63.40% des impôts totaux.

Selon la dernière taxation connue et les éventuelles adaptations effectuées, parmi les 2381 entreprises recensées, les deux plus importantes paient 16.09% des impôts totaux des personnes morales.

Personnes morales

Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE en 2021 (basés sur taxation 2020 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES CAPITAL IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2021	2020	2021	2021	2021	2020	2021	2021
0 à 999	670	488	28.14%	28.14%	0	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	547	480	22.97%	51.11%	14'405	13'889	0.65%	0.65%
51'000 à 100'000	202	209	8.48%	59.60%	16'188	17'314	0.73%	1.38%
101'000 à 250'000	327	313	13.73%	73.33%	46'439	44'785	2.10%	3.48%
251'000 à 500'000	219	217	9.20%	82.53%	77'274	65'779	3.49%	6.97%
501'000 à 1'000'000	152	142	6.38%	88.91%	92'044	83'111	4.16%	11.13%
1'001'000 à 2'500'000	135	133	5.67%	94.58%	212'747	197'517	9.61%	20.74%
2'501'000 à 5'000'000	51	53	2.14%	96.72%	141'717	143'415	6.40%	27.15%
5'001'000 à plus	78	68	3.28%	100.00%	1'612'360	1'651'020	72.85%	100.00%
Total	2'381	2'103	100%		2'213'174	2'216'830	100%	

82.53% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000, paient 6.97% des impôts totaux des personnes morales.

Il ressort de ce tableau que les 3.28% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5 millions paient 72.85% des impôts totaux sur le capital.

Personnes morales

Contribuables PM selon le BENEFICE IMPOSABLE en 2021 (basés sur taxation 2020 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES BENEFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2021	2020	2021	2021	2021	2020	2021	2021
0	1'480	1'251	62.16%	62.16%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	555	509	23.31%	85.47%	208'588	192'818	3.76%	3.76%
50'001 à 75'000	56	60	2.35%	87.82%	90'239	98'377	1.63%	5.39%
75'001 à 100'000	39	32	1.64%	89.46%	83'829	71'890	1.51%	6.90%
100'001 à 150'000	49	46	2.06%	91.52%	155'822	145'661	2.81%	9.71%
150'001 à 200'000	37	39	1.55%	93.07%	165'579	175'560	2.98%	12.69%
200'001 à 500'000	84	84	3.53%	96.60%	642'668	603'114	11.58%	24.27%
500'001 à 1'000'000	30	34	1.26%	97.86%	437'313	511'985	7.88%	32.16%
1'000'001 à plus	51	48	2.14%	100.00%	3'763'894	3'075'334	67.84%	100.00%
Total	2'381	2'103	100.00%		5'547'932	4'874'739	100.00%	

85.47% des entreprises ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 50'000. Cette part d'entreprises paie 3.76% de l'impôt sur le bénéfice total.

Ce tableau nous permet de constater que 51 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000, paient le 67.84% des impôts totaux sur le bénéfice.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction ;
- Office communal de l'aide sociale : secteurs aide sociale, réception, secrétariat et comptabilité ;
- Secteur socio-administratif : guichet social régional (Guichet Accord) et agence AVS/AI ;
- Médiation logement.

Préambule

Le service communal de l'action sociale (SCAS) a connu à nouveau de nombreux mouvements en personnel durant l'année 2021, principalement dans le secteur de l'aide sociale, chez les assistantes sociales et assistants sociaux (AS), mais également dans les autres secteurs. Le taux d'absentéisme a été principalement généré par les situations d'isolement et de mises en quarantaine liées au COVID, ainsi que par quelques absences longues durées. De plus, 2021 a été l'année des naissances, puisque 5 collaboratrices ont eu la joie de connaître la maternité.

Les collaboratrices et collaborateurs ont œuvré au mieux avec les aléas des mesures liées au COVID et les prestations ont bien entendu continué d'être délivrées dans tous les secteurs.

Vu l'ampleur de la crise vécue au SCAS antérieurement et ses conséquences humaines et financières, un important rapport d'information a été présenté au Conseil Général en juin 2021, retraçant ainsi le contexte historique et légal, le contexte actuel et l'organisation générale, l'historique des problèmes, la gestion de la crise, les contrôles sur site effectués par ODAS-contrôle, les actions prévues et les mesures correctrices prises, les conséquences financières et l'accord trouvé avec le Conseil d'Etat et enfin, les perspectives de la législature. Ce rapport a été non seulement accepté mais aussi et surtout fort apprécié par les différents bords politiques qui avaient ainsi une vision du déroulement des événements et de la réalité vécue à l'interne. Ils ont également pu être rassurés par le catalogue des mesures correctrices prises et à venir.

Le troisième audit sur site prévu par ODAS-contrôle en été 2021 n'a finalement pas pu avoir lieu en raison d'une réorganisation interne au Service cantonal de l'action sociale (SASO). Ce contrôle aura lieu dans le 2e semestre 2022. Toutefois, grâce à l'engagement de la responsable des procédures internes et de la formation en 2020, des contrôles internes ont été organisés et ont démontré des résultats satisfaisants et encourageants.

Malgré les aléas liés au COVID, le SCAS est heureux d'avoir pu organiser à deux reprises une séance du personnel qui a permis de faire connaissance avec le nouveau Directeur de dicastère et de découvrir l'ensemble des mesures mises en place et à venir. C'était également l'occasion pour le personnel de s'exprimer sur les sujets qui lui tiennent à cœur, une torée du personnel a été demandée à cette occasion.

Concernant les mesures prises, les journées de formation sur les directives ODAS ont continué d'être dispensées par la cheffe de service, non seulement lors de tout nouvel engagement d'AS, mais également par tournus, à tout le personnel du SCAS. Il a en effet été jugé indispensable que chacune et chacun soit aux faits des normes qui régissent le cœur métier afin de pouvoir exercer sa fonction de manière optimale.

Le projet LIANE (Logiciel informatique de l'aide sociale neuchâteloise) a pris beaucoup de temps à la direction et au personnel de l'OCAS. Dans la première perspective d'une mise en œuvre début novembre 2021, le personnel a suivi une formation ad hoc dispensée par le SASO. La direction et une représentation du personnel a travaillé sur la réalisation de nouveaux processus de travail, compatibles au fonctionnement du nouveau logiciel. Toutefois, après les essais de masse effectués par le service informatique, il s'est avéré que le produit n'était pas encore assez abouti pour une mise œuvre tel que prévue. Le déploiement a donc été repoussé à 2022.

En collaboration avec le service des bâtiments et du logement et du service informatique cantonal, la direction du SCAS a eu le plaisir de pouvoir conceptualiser le projet d'une réception unique avec système de ticketing et d'écrans d'informations regroupant les secteurs de l'Agence AVS-AI, du Guichet Accord et du Service social régional, secteurs qui occupent tous le rez-de-chaussée de Collège 9-11. Cette nouvelle réception devrait être finalisée en juillet 2022. Elle permettra une sécurisation et une polyvalence du personnel. Elle offrira également des espaces d'attente adéquats pour les différentes populations accueillies dans les trois secteurs.

La réorganisation du SCAS prend ainsi forme et les bases semblent consolidées. Vu les mesures qui ont été prises et leur pérennisation, nous espérons sincèrement que l'année 2022 nous permettra de travailler à la reconstruction de ce service sans oublier les importants défis qui restent à relever. Nous savons que nous pouvons compter sur le soutien de collaboratrices et collaborateurs qui ont envie de participer à cette reconstruction, sur les services des ressources humaines et des finances qui sont régulièrement associés ainsi que sur le canton via une excellente collaboration avec l'ODAS.

Secteur de l'aide sociale

L'Office communal de l'aide sociale (OCAS) a été directement impacté par un taux de turnover qui a battu tous les records. Sur 20.3 EPT, ce ne sont pas moins de 13 personnes qui ont quitté le SCAS et qu'il a fallu remplacer et former. Il n'y a en effet peu d'AS sur le marché de l'emploi et les personnes engagées ne bénéficiaient souvent pas d'expérience dans le domaine de l'aide sociale ordinaire. Ces départs ont des causes multiples, certain(e)s AS en poste depuis de nombreuses années ont légitimement souhaité s'orienter vers un autre domaine social, d'autres ont constaté qu'ils n'étaient pas faits pour travailler dans l'aide sociale ordinaire, et certains n'avaient plus l'énergie nécessaire pour participer à la reconstruction du SCAS. Le SCAS a également dû se séparer de quelques collaboratrices et collaborateurs, parce qu'arrivés à la fin de leur temps d'essai, ils n'arrivaient pas à intégrer les éléments nécessaires à une bonne gestion des dossiers d'aide sociale.

Le taux de turnover a un effet collatéral pesant sur l'ensemble de l'équipe, dans la mesure où lorsqu'un(e) nouvel(le) AS est engagé(e), il n'est pas possible de lui confier un taux de dossiers usuel (100 dossiers +/- 20 par AS à 100%). Durant les premiers mois, la personne bénéficie d'un nombre de dossiers réduit de moitié, qui évolue pour arriver à son quota. Ainsi, durant les mois où les nouveaux arrivés n'ont pas leur quota, les anciens collègues sont amenés à gérer un nombre de dossiers plus important. Nous espérons que ce phénomène s'arrêtera à la fin du premier semestre 2022, puisque l'équipe AS sera au complet depuis mai 2022.

Les différentes analyses menées par la direction pour identifier les carences à combler, toujours dans l'esprit des recommandations formulées par ODAS-contrôle lors de ses contrôles sur site, ont notamment abouti à l'engagement d'un juriste à 50% dès le 1^{er} mai 2021 compté sur la dotation prévue pour les AS. En effet, vu la complexité croissante des procédures juridiques qui touchent un nombre important de dossiers, il était devenu nécessaire d'outiller le SCAS de compétences juridiques qui viennent en soutien aux AS et à la direction. Nous avons déjà pu en observer les effets vertueux lors de certaines procédures.

Le Conseil communal a également accepté la création de deux postes à 50% dans l'effectif des AS ; l'un pour assurer une formation harmonisée des nouvelles AS dans la gestion des dossiers et la formation continue des quelque 30 AS ; l'autre poste a été créé pour assurer une mission de contrôle interne de la tenue des dossiers d'aide sociale.

Dans une perspective de sécurisation, un guichet en bonne et due forme a été créé pour la tenue hebdomadaire de la caisse pour les personnes interdites bancaires. De même, un bureau sécurisé a été mis en place au rez-de-chaussée pour y recevoir les bénéficiaires potentiellement agressifs et qu'ils n'aient plus la possibilité de monter dans les différents étages.

En matière de politique cantonale d'insertion socio-professionnelle, plus communément appelée "stratégie IP", la convention que nous avons avec Job Service en la matière a pris fin en juillet 2021. En août, nous avons eu le plaisir d'engager une collaboratrice en insertion socio-professionnelle (CISP) à 60% pour venir en renfort à la CISP engagée en 2020. Ainsi, ce sont deux collaboratrices qui œuvrent dans cette mission et qui chaque jour reçoivent des bénéficiaires de l'aide sociale afin de leur trouver une place dans un des nombreux programmes d'insertion du canton. Le but étant de leur faire atteindre un niveau de compétences personnelles (soft skills) qui leur permettra d'entrer dans le giron des ORP, et qu'ils puissent ensuite être placés sur le premier marché de l'emploi.

Parmi les défis à relever, il y a eu en avril l'entrée en vigueur des nouvelles normes cantonales d'aide sociale qui a suscité toujours beaucoup d'inquiétude chez les bénéficiaires. Les multiples changements ne sont pas toujours aisés à comprendre et, quel que soit le degré de soin que l'on donne à la communication, la peur de bénéficier de moins d'argent est malheureusement présente et bien sûr anxiogène.

Le Système de Contrôle Interne (SCI) visant à sécuriser et harmoniser les processus a continué de se mettre en place et de porter ses effets. Les dossiers de contentieux ont finalement été transférés au service des finances, avec le transfert des EPT y relatifs. Ce service bénéficiant déjà d'un centre de compétences en la matière, il s'est avéré plus efficient et cohérent d'y centraliser les dossiers du SCAS. En août, ce sont les dossiers liés aux doubles loyers à récupérer qui ont également été transférés au service des finances.

Le bilan de la récupération des montants liés aux dossiers de contentieux et des doubles loyers est d'ores et réjouissant. Un bilan précis sera communiqué au Conseil Général de juin 2022.

Enfin, s'agissant du nombre de dossiers traités par AS, vu le taux de turnover, nous sommes revenus aux chiffres connus en 2016, à savoir quelque 120 dossiers par AS en automne 2021. L'objectif, qui devrait accompagner la stabilisation du personnel, est d'avoir moins de 90 dossiers par AS en 2022. Il est indispensable de permettre à chacune et chacun de disposer du temps nécessaire au traitement adéquat de ses dossiers, dans le respect des bénéficiaires.

La Facture Sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et à raison de 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratifs et socio-administratifs (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2021 de la ville (comprenant les acomptes 2021 + les soldes 2020, hors aide sociale) :

Compte 321 36110200 (Bourses d'études) :	CHF 477'239.30	(CHF 494'494.65 en 2020) ;
Compte 321 36110210 (Subsides LAMal) :	CHF 5'469'135.95	(CHF 5'627'822.70 en 2020) ;
Compte 321 36110220 (FIP, CH, financement LACI) :	CHF 402'958.63	(CHF 418'703.77 en 2020) ;
Compte 321 36110230 (Aide sociale) :	CHF 8'817'128.27	(CHF 8'729'520.50 en 2020) ;
Compte 321 36110240 (Intégration socio-prof.) :	CHF 634'893.71	(CHF 1'016'522.93 en 2020) ;
Compte 321 36110250 (Lutte contre la fraude) :	CHF 125'998.83	(CHF 96'333.08 en 2020) ;
Compte 321 36110260 (Alloc. fam. pers. sans activité sal.) :	CHF 446'187.70	(CHF 477'671.15 en 2020) ;
Compte 321 36110270 (Avances de contributions d'entretien) :	CHF 48'054.78	(CHF 65'907.55 en 2020) ;
Compte 321 36110280 (Social privé) :	CHF 392'981.36	(CHF 368'470.2165 en 2020).

Pour les comptes 321 36360230, 321 36360260 et 321 36360270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements.

Évolution des dépenses d'aide sociale

Évolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)		
2010	CHF	24'917'998.57	(+2.20%)
2011	CHF	28'178'397.94	(+13.08%)
2012	CHF	32'845'379.39	(+16.57%)
2013	CHF	34'012'756.18	(+3.56%)
2014	CHF	35'454'164.75	(+4.24%)
2015	CHF	35'909'371.81	(+1.29%)
2016	CHF	36'460'131.20	(+1.53%)
2017	CHF	36'745'389.14	(+0.78%)
2018	CHF	35'326'653.07	(-3.86%)
2019	CHF	33'905'680.82	(-4.022%)
2020	CHF	30'632'729.37	(-9.65%)
Dédommagement	CHF	1'441'950.00	
Total	CHF	32'074'679.37	(-5.40%)
2021	CHF	30'798'804.58	(+0.54%)

L'écart entre 2010 et 2012 est lié à la révision de la Loi sur l'assurance chômage et insolvabilité (LACI). Parmi les changements qui ont généré une répercussion directe sur l'aide sociale, nous pouvons citer le délai de carence de 120 jours introduit pour les jeunes qui arrivent en fin d'études ainsi que la diminution de la durée d'octroi des indemnités (520 à 400 jours).

La baisse de 2018 est liée aux diminutions de normes cantonales d'aide sociale (11 modifications de directives).

La baisse de 2019 est liée à la révision dans le domaine des subsides LAMal lissant les effets de seuil et permettant aux personnes concernées de sortir de l'aide sociale.

La baisse de 2020 est liée au passage au principe d'échéance.

Sans la prise en considération du dédommagement à la Facture sociale versé par la Ville en 2020, nous avons une augmentation de CHF 166'000, soit 0.5 % entre les deux exercices. L'absence d'une importante augmentation liée à COVID telle qu'envisagée dans le budget, s'explique notamment en raison des mesures fédérales et cantonales dispensées durant la pandémie qui ont déployé des effets significatifs permettant aux plus fragiles économiquement de ne pas recourir à l'action sociale.

Les chiffres présentés ci-dessous, fournis en **2021** par l'Etat, correspondent au bouclage final de l'exercice 2020 et aux cinq régularisations de la facture 2021.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2020	Comptes 2021
Montant dépensé par l'Etat	CHF 11'548'471.00	CHF 13'467'135.00
Montant dépensé par les Communes	CH 92'695'637.00	CHF 93'064'673.00
Total (montant dont ont été déduits les 1.4 mios sortis du pot commun pour 2020)	<u>CH 104'244'109.00</u>	<u>CHF 106'531'809.00</u>
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 62'546'465.00	CHF 63'919'085.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 41'697'643.00	CHF 42'612'724.00
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitants entre les Communes	CHF 7'784'330.00	CHF 7'700'347.00
Montant sorti du pot commun pour le dommage au détriment de la Facture sociale, à charge de la Ville de La Chaux-de-Fonds	CHF 1'441'950.00	

Secteur administratif (comptabilité et secrétariat)

Le secteur comptabilité a vécu une période d'instabilité suite au départ d'un collaborateur, quelques absences maladie et un congé maternité. Ce secteur a également vécu des changements importants liés à la sécurisation des processus de paiement, sans parler de l'importance de son implication dans l'implémentation du nouveau logiciel. Dans une logique de répartition des charges, ce secteur est passé sous la responsabilité de la chargée des procédures internes. Le secteur du secrétariat a beaucoup été impliqué dans la récupération des doubles loyers durant le premier semestre et a également connu quelques absences maladie. Des mesures de renfort par le biais de personnes placées temporairement par l'office du marché du travail ont été nécessaires tout au long de l'année. L'important changement de processus mis en place en juin 2020 dans le secteur des frais médicaux a continué à porter ses fruits tout au long de l'année 2021, les collaboratrices et collaborateur de ce secteur sont satisfaits de leur nouvelle mission qui décharge les AS.

Le secteur administratif en quelques chiffres :

	2019	2020	2021
Nombre de dossiers d'aide sociale ouverts durant l'année	802	533	421
Nombre de dossiers d'aide sociale fermés durant l'année	663	450	573
Nombre de dossiers ouverts au 31.12.2021	-	1'753	1'866
Nombre de bénéficiaires d'aide sociale au 31.12.2021*	-	2'932	2'924
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	919	890	759
Nombre de factures médicales payées pour les bénéficiaires "sous gestion"	13'890	11'282	9'527
Nombre de décomptes de prestations payés	-	12'787	15'114
Nombre de factures dentaires payées	-	1'325	1'562
Nombre de devis dentaires traités	526	581	520

Réception de l'OCAS

La réception de l'OCAS n'a plus été fermée en lien avec les mesures COVID, toutefois, les horaires ont été quelque peu réduits. La collaboration avec NSA s'est poursuivie les jours de grande affluence. La présence des agents permet de réduire les épisodes d'agressivité vécus avec certains bénéficiaires.

Afin de pallier aux difficultés rencontrées liée au nombre très important d'appels entrants, une file d'attente téléphonique a été installée et donne satisfaction.

Guichet social régional (Guichet ACCORD)

Le GSR connaît une légère baisse des demandes. Il a enregistré 2597 nouvelles demandes en 2021 contre 2641 nouvelles demandes en 2020 et 3052 en 2019. Nous pouvons toutefois encore relever que les sollicitations n'aboutissant pas à une demande formelle ont quant à elles été très nombreuses, notamment en lien avec COVID.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toute demande de prestations sociales sous condition de ressources des personnes résidant sur notre territoire et de les orienter à l'interne ou à l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous entendons les avances sur les contributions d'entretien, les subsides d'assurance-maladie, les bourses d'études et l'aide sociale.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, nos gestionnaires analysent en profondeur les requêtes et les font suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Si le démarrage de ce système en 2014 a été un peu difficile, tant les professionnels que la population se sont bien adaptés et il est répondu aujourd'hui avec promptitude et diligence aux demandes de notre public. Cependant, les démarches à entreprendre en amont de la transmission du dossier auprès des secteurs prestataires sont parfois exigeantes et complexes, ce qui a pour conséquence d'accroître encore la charge de travail, notamment en lien avec le secteur des avances sur contribution d'entretien.

Agence AVS/AI

La Caisse cantonale de compensation verse à l'Agence AVS/AI un montant en fonction du nombre d'habitants. Pour l'exercice 2021, nous avons reçu une somme de CHF 78'038.45 (contre CHF 78'863.55 en 2020). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire est loin de couvrir la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, à savoir : répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

Demandes de prestations complémentaires

465 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2021 (429 en 2020). Au 31.12.2021, nous dénombrons 2816 bénéficiaires de PC actifs (contre 2852 en 2020) pour les trois communes concernées par cet office (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires :

La Chaux-de-Fonds	2719
La Sagne	42
Les Ponts-de-Martel	55
Total :	2816

Demandes de remboursement de frais médicaux

Ces demandes sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes dont le revenu ne dépasse pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat. Pour l'année écoulée, ce sont 9262 demandes de remboursement concernant les frais médicaux qui ont été effectuées (8736 en 2020). Afin de pallier à la surcharge de travail liée à l'augmentation constante des demandes de remboursement de frais médicaux, le contrat de la personne engagée en CDMax sur 7 mois a été renouvelé, et du renfort temporaire a continué d'être sollicité auprès de l'office du marché du travail à 100%.

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'Agence AVS/AI établit un avis de mutation afin d'en informer la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). En 2021, 1079 avis de mutation ont été établis (884 en 2020).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'Agence est également chargée de réexaminer, en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. Sur un total de 732 dossiers à examiner, 695 ont pu être traités pour l'année 2021. Ainsi, 37 dossiers sont en cours de traitement.

Médiation logement

Les activités de ce secteur sont les suivantes :

- Conseils en droit du bail pour les AS ;
- Conseils et démarches en droit du bail pour les bénéficiaires de l'action sociale ;
- Conseils et démarches en droit du bail pour les locataires et les propriétaires (téléphones, entretiens, et interventions avant procédure judiciaire auprès des locataires ou des propriétaires) ;

Les interventions précitées se répartissent ainsi :

Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongations de baux	Demandes de baisse de loyer	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
32	31	3	6	35	107

- Relations avec le service de la salubrité sur divers dossiers ;
- Représentation du SCAS dans le cadre du réseau appartements insalubres ;
- 23 médiations relatives à des problèmes en lien avec le logement ;
- Représentation de la ville dans la Coopérative La Renouvelle.

Conclusion

Afin de répondre aux exigences du canton, des autres communes et de notre population d'une part et de redonner du sens au travail des collaboratrices et collaborateurs du service d'autre part, il faut atteindre de nouveaux objectifs d'efficacité au travail. Nous entendons le terme d'efficacité comme la capacité à répondre de manière équitable aux besoins des bénéficiaires et à respecter les conditions-cadres que sont les normes et directives cantonales.

C'est dans cet état d'esprit que de nombreux processus documentés ont continué d'être développés durant l'année écoulée et continueront de l'être. Ce travail pluridisciplinaire est effectué en collaboration avec les collaboratrices et collaborateurs des secteurs concernés.

C'est également en étroite collaboration avec le service des finances que nous avons entrepris le transfert régulier des dossiers de contentieux.

AFFAIRES JURIDIQUES

Organisation

Pour mémoire, le responsable des affaires juridiques est entré en fonction en mai 2020, occupant un bureau au 12^e étage d'Espace. Dans les mois précédant son arrivée, les dossiers juridiques avaient encore été traités exclusivement par des avocats externes (certains dossiers en cours se poursuivant d'ailleurs bien au-delà du mois de mai 2020). La collaboration avec des avocats externes reste nécessaire, naturellement dans une mesure bien moindre et à hauteur d'un montant figurant au budget, pour secondar le titulaire en cas de surcharge ou de domaine juridique très spécialisé.

Sachant que la dotation de l'ancien service juridique s'était élevée durant plus de dix ans à 1.7 EPT (et sans que cela soit considéré comme excessif par les autorités de l'époque), ce soutien ponctuel par des avocats externes reste indispensable. Occasionnellement, il permet en outre d'examiner "à quatre yeux" certains dossiers ou procédures complexes.

Les très modestes besoins en secrétariat sont assumés ponctuellement par le secrétariat de la Chancellerie, qui est remercié pour cet appui.

Activités

En 2021, comme l'année précédente, le responsable des affaires juridiques a été sollicité, ponctuellement ou en accompagnement plus régulier, sur la plupart des grands dossiers du Conseil communal, en particulier en préparant ou contrôlant toutes ses décisions ayant une portée juridique. De même, il collabore en permanence avec tous les autres services communaux sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, établissement de contrats ou modèles, préparation de recours ou d'observations sur recours, rédaction de décisions diverses).

La proportion de dossiers traités par des avocats externes a été beaucoup plus faible en 2021 qu'en 2020 (qui était l'année d'entrée en fonction du nouveau responsable des affaires juridiques). A titre indicatif (outre les nombreuses petites questions ponctuelles auxquelles il peut être répondu oralement, par téléphone, ou par un simple email, et ne nécessitant pas la constitution d'un dossier ad hoc), environ 50 nouveaux dossiers ont été pris en charge par les affaires juridiques durant l'année sous revue. A cela s'ajoute une trentaine de dossiers ouverts en 2020 et encore en cours de traitement. Au 31 décembre 2021, ce sont 45 dossiers qui ont été clôturés durant l'exercice.

Les principaux domaines d'activité demeurent le soutien juridique au service des ressources humaines (mesures disciplinaires, application du RGPA, procédures en matière de décisions administratives et de traitement des recours, etc.), ainsi qu'au bureau des permis de construire (levée d'oppositions, questions procédurales, etc.).

Parmi les autres domaines les plus fréquemment sollicités figurent : les marchés publics (documents de soumission, conditions d'adjudication, etc.), les droits politiques (compétence et organisation des autorités, référendums, déroulement des scrutins, organisation et fonctionnement des commissions, etc.), les plaintes ou dénonciations pénales, le droit du bail, l'usage du domaine public (questions liées au stationnement, au déneigement, etc.), la procédure administrative (forme des décisions et voies de recours, délégation de compétences, pouvoir de signature, etc.), le droit des contrats (conventions diverses, etc.), la responsabilité des collectivités publiques, la propriété intellectuelle (droits d'auteur, etc.), la domiciliation, ainsi que la protection des données et la transparence (application de la CPDT-JUNE).

La fin de l'année a également vu démarrer deux chantiers qui occuperont le service de manière importante en 2022, à savoir d'une part - dans le domaine des ressources humaines - le démarrage des travaux de refonte totale du Règlement général pour le personnel de l'administration communale, d'autre part - dans le domaine des permis de construire - le traitement des nombreuses oppositions au projet d'antennes de téléphonie mobile (5G).

Dans le cadre de son activité quotidienne de soutien aux services pour la rédaction, la modification ou le contrôle de textes réglementaires (arrêtés, règlements, directives), le responsable des affaires juridiques est également amené à proposer ponctuellement des corrections ou améliorations dans la structure ou le contenu du RSC, en particulier pour renforcer sa conformité aux règles usuelles de légistique, sa cohérence interne et son adéquation au droit supérieur.

Outre l'activité de conseil, il continue d'assumer la représentation de la Ville (comparution devant les tribunaux, dépôt d'observations sur des recours, etc.) dans des procédures administratives, civiles ou pénales, dans divers domaines touchant l'activité publique, en particulier : les marchés publics, la construction et l'aménagement du territoire, le contentieux du personnel communal et de l'action sociale, la responsabilité des collectivités publiques, la mainlevée d'oppositions, la transparence des activités étatiques et la protection des données.

Au terme de bientôt deux années d'activité, un premier bilan positif peut être tiré. Certes la charge de travail est – comme on pouvait s'y attendre – importante, mais avec le concours d'avocats externes dans quelques dossiers choisis (et dans le respect de l'enveloppe budgétaire correspondante), le support juridique fourni aux services et aux autorités paraît fonctionner à satisfaction – au prix parfois de quelques retards inévitables, pour lesquels les services demandeurs savent faire preuve d'une juste compréhension.

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2020 ou représentent un delta par rapport à l'année passée)

Sujets d'actualité / projets menés en 2021

En plus des activités décrites ultérieurement, les sujets d'actualité, projets et tâches majeures suivants ont occupé le contrôle des habitants (CDH) en 2021 :

- Effectif et charge de travail

L'année 2021 fut à nouveau chargée pour l'équipe du CDH. Au travail conséquent qui incombe naturellement à ce service, l'équipe a dû gérer dans des conditions compliquées deux votations et une élection cantonale à deux tours (7 mars; 18 avril; 9 mai et 13 juin), ceci sur une période de quatre mois. L'équipe a dû assumer les scrutins tout en jonglant avec les aléas de la COVID et des nombreuses exigences liées aux élections qui étaient, d'ailleurs, sous la loupe de nombreux observateurs suite aux communales d'octobre 2019.

En résumé, le CDH n'a jamais vécu une année aussi compliquée et chargée en terme de scrutins. Le personnel du CDH a ainsi travaillé sur 6 dimanches (au minimum) et souvent le samedi également. Malgré cela, le CDH n'a jamais cessé de continuer les prestations normales, que ce soit les semaines avant ou après les scrutins. En effet, les guichets ont toujours été ouverts et les sollicitations étaient quotidiennes. Cependant, à plusieurs reprises, la situation a été proche de la limite provoquant une fatigue de l'équipe qui aurait pu avoir d'importantes conséquences sur la qualité des prestations délivrées et la santé des employés.e.s.

Toutefois, une bonne nouvelle est venue récompenser l'implication du CDH dans la résolution de la gabegie informatique ayant entaché les élections communales de 2019, l'Etat de Neuchâtel ayant versé une indemnité de CHF 14'000 à notre commune.

Il faut souligner que l'effectif du CDH est à flux tendu; heureusement, le personnel du CDH est toujours remarquable par son engagement et sa flexibilité. Après des vacances d'été salutaires, le CDH est reparti pour intégrer les nouvelles directives pour l'établissement des titres de séjour biométriques, ce qui en complique la gestion et l'interfaçage avec le Service des migrations de Neuchâtel (SMIG). La fin de l'année s'est conclue sur une difficulté supplémentaire en lien avec la dernière votation du 28 novembre très sensible à plusieurs égards, ce qui a même fait mobiliser des forces de l'ordre.

En conclusion, on peut donc saluer les nombreux efforts fournis par l'équipe durant de nombreux mois et espérer une année 2022 plus sereine en l'absence d'élection.

En terme de fréquentation aux guichets, les standards de "quantité" sont retrouvés. Les guichets ont accueilli et traité les demandes d'environ 24'993 personnes (24'215 en 2020).

- Initiatives, référendums et motions

Contrôles et validations de 14'969 (18'154 en 2020) signatures sur les initiatives, référendums et motions populaires.

- Domiciles secondaires

L'analyse des dossiers des personnes en domicile secondaire est toujours intéressante et complexe en raison des intérêts prépondérants de ces dernières à garder leur domicile principal hors de La Chaux-de-Fonds. Grâce à un travail très engagé en 2021, 48 (-2) personnes ont décidé de s'installer à La Chaux-de-Fonds en domicile légal. Cinq décisions ont été rendues en 2021 et quatre personnes concernées ont suivi la décision du CDH sans opposition. Malheureusement, un dossier pouvant faire jurisprudence, dont la décision avait été rendue en 2021, a été débouté par le Service de la justice donnant raison au citoyen de conserver son domicile principal ailleurs que dans notre commune.

Il est important que le CDH continue de mener ces enquêtes et ce travail fastidieux, car est-il normal d'avoir son domicile principal dans un studio en Valais alors qu'on habite un appartement de quatre pièces et demi dans notre Ville ? Par équité de traitement avec ceux qui ne peuvent pas jouer sur deux tableaux, le CDH poursuivra son engagement.

Demandes entrantes et travail en Backoffice

Un nombre conséquent de demandes en tout genre transites par le CDH en plus des guichets, soit en permanence téléphonique, soit en Backoffice : ainsi 863 (967) mutations d'état civil et 4'539 (4'684) courriers ont été traités ; on dénombre 6'842 (8'026) demandes téléphoniques et 10'114 (11'270) courriels sur la boîte générique. On constate que la quantité d'appel téléphoniques et de courriels reste élevée et ce malgré une fréquentation "normale" des guichets. Il est à relever que certaines réponses aux demandes de renseignements – principalement des offices de recouvrement – peuvent être facturées. En 2021, le montant facturé pour les demandes se montait à CHF 22'380.-, soit 1'119 demandes facturables, ceci est légèrement en baisse cette année.

- Données statistiques cantonales et fédérales

Le CDH traite huit fois par an des rapports de conformité/validation des données de la statistique cantonale et fédérale. Ainsi, au cours de l'année 2021, 4'684 contrôles (3'138), incluant parfois des changements, ont été effectués. Le détail du travail réalisé par le CDH par rapport à ces exigences est précisé plus loin dans le texte. Grâce au travail fourni par le CDH, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours atteints tant au niveau cantonal que fédéral.

- Taxe déchets et retour du matériel de vote

En termes de collaboration, il faut rappeler que, sur la base des données mises à jour par le CDH, la taxe déchets des ménages est adressée par l'Administration des infrastructures. Le CDH enquête également sur les enveloppes qui viennent en retour afin d'optimiser la qualité par rapport à de nombreuses personnes qui ne se mettent pas en règle. Ces retours et ceux qui reviennent suite à l'envoi du matériel de vote démontrent que, malheureusement, un grand nombre de citoyens n'annoncent pas de changements d'adresse au CDH. Ces enquêtes, toujours plus nombreuses, sont fastidieuses à réaliser et le CDH doit souvent trancher et réaliser des départs "destination inconnue" après plusieurs vérifications.

- Redevance radio-TV (Serafe)

On note également que le processus de perception de la redevance radio-TV par Serafe implique des demandes qui ne sont pas forcément liées à nos enregistrements (correction de ménage qui ont déménagé dans un immeuble, un jeune qui n'habite plus le studio de la maison mais qui revient dans le logement familial, etc.). Là aussi, l'attrait financier peut faire que certains citoyens n'annoncent pas leur réelle situation de domiciliation.

- Politique de stationnement

Finalement, il faut encore relever que l'introduction du macaron de stationnement a eu pour conséquences de nombreuses questions qui ont été posées au CDH. En effet, le CDH reste pour la population un service de référence pour toutes sortes de requêtes. Par ailleurs, le CDH délivre des flyers explicatifs et des cartes à gratter aux nouveaux arrivants.

- Participation à des groupes de travail

- La préposée a participé aux groupes de travail suivants (avec ponctuellement des collègues du CDH) :

- Groupe de travail en vue d'améliorer le logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) ;
- Groupe de travail des sept préposé·e·s des plus grandes communes du canton pour les échanges d'expériences ;
- Groupe de travail spécifique métier avec le département de la justice ;
- Représentations et participations comme membre du comité de l'Association Suisse du contrôle des habitants (ASSH) ;
- Représentations et participations dans les groupes spécifiques de travail pour l'ASSH, notamment la mise en place du registre national des adresses (NAD) et la mise en place de formations pour la Romandie.
- Rencontres de travail avec le Service des migrations (SMIG) ;
- Rencontres de travail avec l'office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises ;
- Groupe de travail pour la mise en œuvre du futur E-Déménagement ;
- Groupe de travail avec la Chancellerie d'Etat et le SIEN concernant le concept de dépouillement électronique des bulletins de vote papier. Ce groupe a œuvré en début d'année pour la mise en place des élections cantonales qui, heureusement, ont abouties avec succès.

Droits politiques

Scrutins

Le CDH a organisé et dirigé le déroulement de 6 scrutins consécutifs. Le contexte sanitaire a induit que chaque scrutin, en plus de sa complexité propre (plusieurs sujets sensibles), se déroule dans des circonstances particulières. Le contrôle des habitants n'aura jamais eu une année si difficile en terme d'organisation de votations et d'élections. D'ailleurs, après la gabegie informatique des communales 2019, les élections cantonales devaient impérativement se dérouler avec succès, malgré les nouvelles règles permettant aux partis de proposer des listes de 100 candidats pour le Grand conseil et ceci avec potentiellement plusieurs bulletins. Ci-dessous, un rapide tour des tâches principales et additionnelles gérées par le CDH pour aboutir à un résultat impeccable :

- Organisation générale, mise en œuvre d'un comité impliquant des séances et formations. Soutien RH, Chancellerie et chefs de services du bâtiment de la Serre 23
- Mise en place d'un personnel encadrant – référant pour chaque étage. 6 séances de formations spécifiques
- Formation de 59 personnes de l'administration pour leur mission respective du 18 avril en 3 sessions à Numa-Droz et 1 session au 13^{ème} d'Espace. 3 formations séparées sur mesure en dehors des heures de travail du personnel engagé.
- Formation spécifique de la présidente du 18 avril.
- Plus de 20 documents d'organisation créés spécifiquement pour les élections (horaire et tâches Espace, Serre 23, Mission de la SP, logins de secours, communication, attribution et postes, enveloppes de masques nominales, étiquettes nominales, etc.)
- Établissement de 6 aide-mémoires pour supporter le nouveau processus et spécifiques à des fonctions clés (scannage, encodage CE, encodage GC, contrôle CE, contrôle GC et gestion de l'élection).
- Mise en place d'Espace et démontage (CDH + SIEN pour scanners)
- Mise en place de Serre 23 et démontage (CDH + équipe de conciergerie)
- 2 organisations de sessions de test avec du personnel de La Ville. Un grand test et un petit. Contrôles des résultats et rapports
- Sessions de coordination avec l'ETAT, le SIEN et le groupe de travail

En conclusion, la mise en place d'une organisation pour des élections, notamment cantonales, est très coûteuse en temps, en argent et en stress en amont des élections et met à mal le CDH pour au moins 2 mois.

Voici ci-après les différents scrutins qui ont été organisés par le CDH au cours de l'année 2021 :

Date	Type	Objet
7 mars	Votation fédérale	Initiative populaire du 15 septembre 2017 'Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage' Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE) Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie
18 avril	Élection cantonale	1er Tour Élection du Conseil d'Etat – 21 candidats. 5 noms valables Élection du Grand Conseil – 525 candidats. 100 noms valables.
9 mai	Élection cantonale	2ème Tour Élection du Conseil d'Etat – 6 candidats. 5 noms valables
13 juin	Votation fédérale	l'initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » l'initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse .. » la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19) la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2) la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

Date	Type	Objet
26 septembre	Votation fédérale	l'initiative populaire du 2 avril 2019 «Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital» la modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)
	Votation cantonale	la loi du 2 septembre 2020 sur la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses (LRCR)
28 novembre	Votation fédérale	l'initiative populaire du 7 novembre 2017 " Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) " ; l'initiative populaire du 26 août 2019 " Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) " ; la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)
	Votation cantonale	le décret du 31 mars 2021 portant octroi d'un crédit d'engagement de 186'000'000 francs pour la réalisation du contournement est de La Chaux-de-Fonds par la route principale.

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes :

- Canton de Neuchâtel: <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

En terme d'exercice des droits politique, le CDH s'attelle également à vérifier, dans les meilleurs délais, les listes de citoyens de La Chaux-de-Fonds qui signent des initiatives, des référendums et des motions. En 2021, le CDH a contrôlé 14'969 (18'154) signatures relatives à des initiatives, référendums et motions populaires (fédérales, cantonales ou communales). La COVID a pesé sur la récolte des signatures.

Intitulé	Nb de signatures contrôlées
Motion populaire communale "Pour un espace de jeux couvert destiné aux familles"	591
Initiative populaire fédérale "Contre le F-35 (stop F-35)"	180
Initiative populaire fédérale "Pour la responsabilité environnementale"	90
Initiative populaire fédérale "STOP à la vaccination obligatoire"	418
Motion populaire "Pour une meilleure accessibilité aux produits hygiénique menstruels"	109
Motion populaire "Pour une reconversion éco-sociale!"	107
Référendum "Contre la loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias"	187
Référendum "Contre la modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT)"	229
Motion populaire "Pour une économie circulaire engagée et la prise en compte des acteur.trice.s économiques de la ville de La Chaux-de-Fonds"	393
Initiative populaire fédérale "Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil (initiative pour des impôts équitables)"	20
Motion populaire "Pour une protection des lanceurs d'alerte dans la fonction publique neuchâteloise"	35
Initiative populaire législative "Pour 1% culturel"	2'179
Motion populaire "Pour un centre-ville désencombré et une ville tournée vers le futur"	41

Référendum H18 "Décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 186'000'000 francs pour la réalisation du contournement routier Est de La Chaux-de-Fonds par la route principale suisse H18"	1'553
Motion populaire "Pour un congé de maternité des fonctionnaires non tronqué !"	179
Initiative communale citoyenne "Le vélo....à Fonds"	4'060
Initiative populaire législative cantonale "1% pour le sport"	2'140
Motion populaire "Pour la création dans le canton de Neuchâtel d'une unité spécialisée dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles du comportement alimentaire"	16
Référendum cantonal (UDC) "Loi sur la reconnaissance des communautés religieuses"	43
Référendum interpartis "Contre le mariage pour tous et l'accès au don de sperme pour les couples de lesbiennes"	90
Initiative populaire fédérale "Responsabilité en matière de téléphonie mobile"	308
Référendum Fédéral "Respectons les droits humains. Non aux détentions arbitraires"	192
Référendum Fédéral "Non à des peines préventives"	10
Référendum "Contre la loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre"	120
Référendum "Contre la loi Covid-19 du 25.09.2020"	149
RELIGIONS, la parole au Peuple ! (Liste du PLR)	8
Initiative populaire fédérale "Pour une téléphonie mobile respectueuse de la santé et économe en énergie"	117
Initiative populaire fédérale "Mieux vivre à la retraite (Initiative pour une 13e rente AVS)"	1'086
Initiative populaire fédérale "Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)"	319
Total	14'969

Population

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué pour le 31 décembre 2021 selon les directives du Service cantonal de la statistique. Il enregistre 36'699 habitants contre 36'899 à fin décembre 2020, soit une diminution de 200 habitants. Ne sont pas pris en compte les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile / 297 (-20), ainsi que ceux possédant un permis de séjour de moins d'une année, soit les permis F / 10 (+1), permis L / 93 (+31), permis N / 1 (+1) et les travailleurs frontaliers / 5'614 (+238), selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Il y a 18'762 ménages (+54) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (6'072) est en baisse (-41).

La longévité moyenne est de 77.5 ans (-0.9) pour les hommes et de 83.1 ans (-0.6) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans, soit 7'401 personnes, constituent le 20.16% (-0.30%) de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 42.7 ans (+0.2).

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Le CDH organise les séances de la commission des naturalisations et le suivi pour les décisions. En 2021, nous avons parallèlement fonctionné avec deux procédures (une avant 2018, et la nouvelle dès 2018). Il n'y a eu que de rares exceptions de demandes selon "l'ancienne méthode" et la grande majorité des dossiers est traitée désormais selon la nouvelle procédure. Le CDH poursuit l'effort de numérisation et scanne tous les dossiers pour les déposer sur la plateforme ECHO. Les membres de la commission peuvent ainsi les consulter et se positionner à tout moment sur les dossiers. En termes de quantité, 90 dossiers ont été analysés. En 2021, 132 Chaux-de-Fonniers ont obtenu la nationalité Suisse. On observe donc qu'avec la nouvelle méthode nous avons en moyenne moins de naturalisés par an (environ 50-70).

Enquêtes sur place

Le CDH dispose également d'un enquêteur qui part sur le terrain sur demande ou spontanément lors de périodes possibles (non COVID ou scrutin), car ce dernier assume également de nombreuses autres tâches tel que la prise en charge de la correspondance avant chaque scrutin (entre 8'000 et 11'000 enveloppes à ouvrir dont il faut scanner la carte de vote et la classer). Il renforce également l'équipe en participant à des tâches communes du groupe comme la permanence et, depuis août 2021, est en charge de l'apprenti de 1^{ère} année.

Notre enquêteur apporte notamment un soutien dans toutes les situations liées aux logements et collabore avec le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME). La collaboration se fait également avec l'administration des infrastructures (déchets) pour rechercher des informations relatives à 21 personnes qui ont commis des incivilités où un nom figurait dans le sac poubelle alors que la personne n'était pas enregistrée dans ETIC.

Sur le terrain et malgré une année chargée au niveau des scrutins, il a réussi à traiter 121 enquêtes. Sur demande ou pour suivi particulier, il a déposé 19 convocations dans les boîtes aux lettres, dont ensuite 9 personnes / ménages sont venus s'enregistrer en domicile principal ; 7 personnes / ménages ont quitté la Ville sans jamais s'être enregistrés ; 2 personnes / ménages ont été dénoncés au Créances judiciaires et 1 dossier est en suspens. De plus, 7 attestations de domicile et de vie ont été remises à des personnes à leur domicile, car leur mobilité ne leur permettait pas de se déplacer au CDH.

Contrôle des rapports de validation

Des rapports de validation sont transmis au CDH par le département de la statistique du canton de Neuchâtel. Ils mettent en évidence de potentielles incohérences de données. En 2021, le CDH a contrôlé **4'684** potentielles incohérences (3'138). Le CDH, par son travail constant sur les rapports de validation, permet à la Ville de La Chaux-de-Fonds de respecter toutes les exigences des seuils de qualité sur les plans cantonaux et fédéraux.

Date du rapport de validation	15.01	15.03	15.04	15.06	15.07	15.09	15.10	03.12
Nombre d'éléments contrôlés	345	411	365	584	615	654	852	858

Guichet

La population doit passer à nos guichets pour se mettre en règle par rapport à sa domiciliation (déménagement, séjour, etc.), pour des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour effectuer des demandes de cartes d'identité ou encore faire le nécessaire pour obtenir ou prolonger des permis de séjour ou des permis frontalier. Un tiers des demandes sont liées à la gestion des titres de séjour. En raison de la COVID, nous avons effectué passablement de prestations en ligne (départ, déménagement intra-muros) sans avoir les encaissements liés (conséquence financière). Cependant en 2021, on retrouve un nombre de **passage de 24'993 citoyens à nos guichets**, ce qui représente à peu près une fréquentation identique d'avant la pandémie.

De plus, en raison des règles sanitaires, nous avons été contraints de débrancher le système de ticketing entre janvier et juin 2021 et noter manuellement l'information quantitative pour ces mois-là.

Jan (man)	Fév (man)	Mars (man)	Avril (man)	Mai (man)	Juin (man)	Juil. (auto)	Août (auto)	Sept. (auto)	Oct. (auto)	Nov. (auto)	Déc. (auto)
1'808	1'775	2'293	1'984	2'073	2'621	1'986	1'956	2'356	2'218	2'187	1'736

Sur l'année 2021, il a été enregistré :

1'900 dépôts de papiers (+237)
 dont 654 autorisations de logements (+16)
 1'995 retraits de papiers (-49)
 347 naissances (0)
 384 décès (-30)

Il a été établi :

1'313 cartes d'identité adultes (+325)
 524 cartes d'identité enfants (+119)

Permis de séjour

On peut observer que plus d'un tiers des demandes à nos guichets sont liées aux permis ou aux titres de séjour pour lesquelles le CDH fait office d'interface entre le citoyen et le SMIG.

Durant l'année 2021, 6'668 (+806) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Pour chaque taxe encaissée on compte au minimum deux passages aux guichets (demande du titre, puis son retrait). Cela représente un encaissement total de CHF 443'861.-, mais seulement CHF 123'371.- reviennent à la Ville.

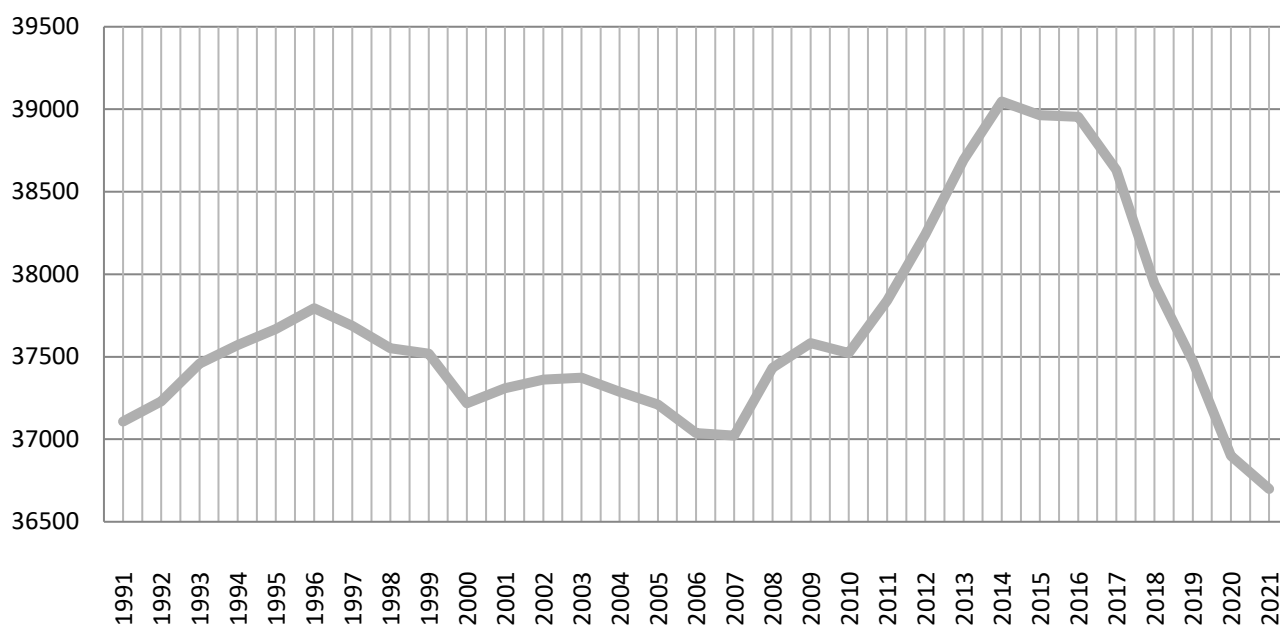
Outre le passage aux guichets pour traiter les demandes de permis de séjour, le CDH doit passer un temps considérable dans la gestion du suivi des permis, des encaissements et a dû adresser de nombreux rappels, et ce à plusieurs reprises. Ce phénomène de relance a encore augmenté puisque désormais tous les titres de séjour sont biométriques et il y a une latence accrue entre la demande et la réception des documents.

Composition de la population

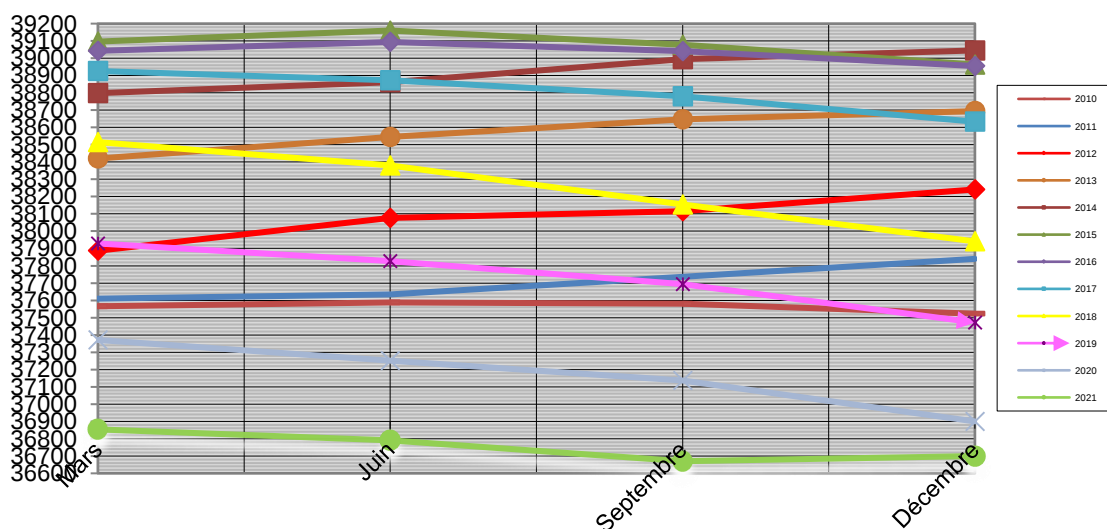
Habitants et ménages au 31 décembre 2021

	Total	Diff. dès 01.01.2021
Habitants réguliers	36'699	-200
Population totale	37'315	-173
Nombre de ménages	18'762	+54

Evolution de la population régulière de la Ville



Evolution de la population régulière par trimestre/an de la Ville de La Chaux-de-Fonds



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2021
DD	135	162	297	-20
Permis 1 -1 AN	48	59	107	+13
Permis 1 +1 AN	56	37	93	+31
Permis L -1 AN	49	32	81	+2
Permis G	15	12	27	0
Permis F -1 AN	5	5	10	1
Permis 2	1	0	1	1
Totaux	309	307	616	+28

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2021
Permis C	4'127	3'746	7'873	-117
Permis B	1'372	1'311	2'683	95
Permis F +1 AN	209	152	361	-9
Permis L +1 AN	45	15	60	-18
Permis N +1 AN	20	5	25	-11
Permis 3	2	2	4	-2
Permis 4	4	0	4	1
Permis CI	1	0	1	-1
Totaux	5'780	5'231	11'011	-62

Frontaliers (au 31 décembre 2021), selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2020
5'614	+238

Électeurs Suisses à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès le 31.12.2020
481	588	1'069	+51

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Diff. dès 01.01.2021
Célibataire	6'237	5'674	2'823	2'310	17'044	46.44	98
Marié(e)	4'047	4'117	2'061	1'899	12'124	33.04	-263
Divorcé(e)	1'152	1'985	582	560	4'279	11.66	56
Veuf(ve)	289	1514	61	235	2'099	5.72	-51
Marié(e)/séparé(e) de fait	284	338	231	214	1'067	2.91	-55
Partenariat lié	10	19	12	3	44	0.12	-1
Marié(e)/séparé(e) légalement	7	6	8	10	31	0.08	16
Part. d. juri.	4	4	0	0	8	0.02	0
Partenariat séparé(e) de fait	1	0	2	0	3	0.01	0
Total	12'031	13'657	5'780	5'231	36'699	100	-200

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2021
Eglises catholiques romaines	3'869	4'828	2'735	2'546	13'978	38.09	-444
Eglises et communautés protestantes	3'761	4'527	103	125	8'516	23.20	-273
Aucune appartenance	2'444	2'320	1'113	901	6'778	18.47	286
Communautés islamiques	844	788	784	665	3'081	8.40	-19
Sans indication	604	583	614	551	2'352	6.41	247
Autres églises et communautés diverses	354	404	256	272	1'286	3.50	-12
Autres communautés chrétiennes	62	74	112	93	341	0.93	4
Eglises catholiques chrétiennes	72	89	46	65	292	0.80	20
Communauté de confession juive	26	40	5	4	75	0.20	-9
Total	12'031	13'657	5'780	5'231	36'699	100	-200

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
17'811	48.53	18'888	51.47

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total
2'858	3'214	6'072

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/ <u>pop tot</u>	Diff. dès 01.01.2021
Neuchâtel	5'184	5'906	11'090	30.23	-118
Berne	2'606	2'939	5'545	15.11	-32
Jura	1'304	1'524	2'828	7.71	-24
Vaud	750	852	1'602	4.37	6
Fribourg	677	753	1'430	3.90	22
Valais	209	249	458	1.25	11
Argovie	188	187	375	1.02	-6
Tessin	177	197	374	1.02	-6
Zurich	163	169	332	0.90	-7
Soleure	134	161	295	0.80	5
Genève	127	140	267	0.73	8
Lucerne	122	133	255	0.69	-3
Saint-Gall	92	102	194	0.53	5
Thurgovie	53	73	126	0.34	-1
Bâle-Campagne	51	47	98	0.27	-4
Grisons	45	44	89	0.24	5
Bâle-Ville	36	44	80	0.22	3
Schwytz	28	31	59	0.16	-3
Appenzell Rhodes-Extérieures	27	29	56	0.15	1
Schaffhouse	10	19	29	0.08	0
Glaris	11	16	27	0.07	0
Zoug	12	14	26	0.07	2
Appenzell Rhodes-Intérieures	9	7	16	0.04	-1
Nidwald	9	7	16	0.04	0
Obwald	4	11	15	0.04	1
Uri	3	3	6	0.02	-2
Total	12'051	13'775	25'688	70.00	-138

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2021
SUISSE	12'031	13'657	25'688	69.99	-138
UNION EUROPEENNE	4'097	3'583	7'680	20.93	-66
AUTRES	1'683	1'648	3'331	9.08	4
Total	17'811	18'888	36'699	100.00	-200

Origines des ressortissants étrangers

Indications :

Pour la lisibilité, les 15 nationalités les plus représentées sont mises en gras. Seules pour ces nationalités la différence est mentionnée, car, pour les autres, le calcul de la différence par rapport à l'année précédente est peu pertinent.

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 34.66% (-0.76%) des étrangers, puis les Italiens, 13.73% (-0.14%), et les Français, 11.28% (+0.34%).

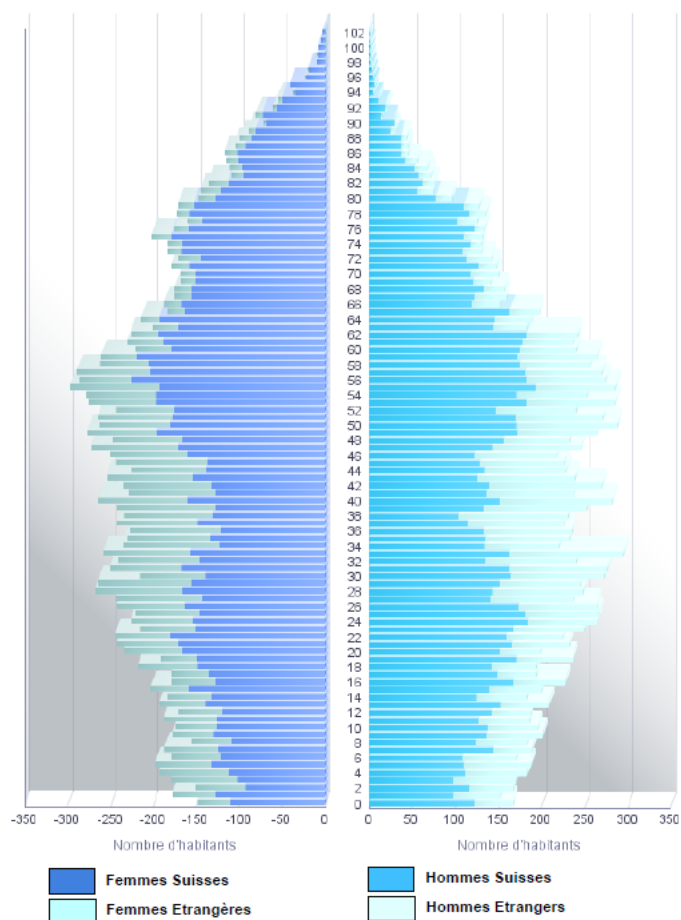
Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 7'680 (-66), représentent le 69.75% (-0.20%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2021
PORTUGAL	2'029	1'787	3'816	10.40	-106
ITALIE	839	673	1'512	4.12	-24
FRANCE	692	550	1'242	3.38	30
ESPAGNE	362	348	710	1.93	3
ERYTHREE	207	159	366	1.00	-4
KOSOVO	189	160	349	0.95	-11
TURQUIE	168	145	313	0.85	7
MAROC	73	95	168	0.46	0
CONGO (KINSHASA)	78	72	150	0.41	-3
BOSNIE ET HERZEGOVINE	62	74	136	0.37	-2
ROUMANIE	41	81	122	0.33	24
SRI LANKA	65	56	121	0.33	4
SYRIE	59	59	118	0.32	-14
SOMALIE	54	54	108	0.29	2
BRESIL	28	75	103	0.28	-1
TUNISIE	55	37	92	0.25	
AFGHANISTAN	64	25	89	0.24	
CAMEROUN	33	39	72	0.20	
SERBIE	39	32	71	0.19	
THAILANDE	21	46	67	0.18	
CHINE	35	31	66	0.18	
ALGERIE	36	24	60	0.16	
IRAK	39	20	59	0.16	
BELGIQUE	31	28	59	0.16	
COTE D'IVOIRE	26	30	56	0.15	
ANGOLA	31	25	56	0.15	
ALLEMAGNE	28	23	51	0.14	
ETHIOPIE	27	19	46	0.13	
MACEDOINE	24	20	44	0.12	
ROYAUME-UNI	18	20	38	0.10	
REPUBLIQUE DOMINICAINE	8	26	34	0.09	
SENEGAL	17	12	29	0.08	
POLOGNE	13	15	28	0.08	
PAYS-BAS	12	14	26	0.07	
PAKISTAN	15	7	22	0.06	
RUSSIE	5	16	21	0.06	
UKRAINE	5	16	21	0.06	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2021
GUINEE	11	9	20	0.05	
IRAN	12	7	19	0.05	
CROATIE	10	7	17	0.05	
CONGO (BRAZZAVILLE)	7	10	17	0.05	
COLOMBIE	5	11	16	0.04	
JAPON	7	9	16	0.04	
TOGO	8	7	15	0.04	
MADAGASCAR	2	13	15	0.04	
CHILI	7	8	15	0.04	
MALAISIE	5	9	14	0.04	
ARMENIE	6	8	14	0.04	
VIETNAM	6	7	13	0.04	
GRECE	6	7	13	0.04	
PHILIPPINES	1	12	13	0.04	
AUTRICHE	6	6	12	0.03	
MAURICE	5	7	12	0.03	
INDE	6	6	12	0.03	
ETATS-UNIS	5	6	11	0.03	
CANADA	3	8	11	0.03	
LIBAN	6	5	11	0.03	
INCONNU	7	4	11	0.03	
GEORGIE	7	4	11	0.03	
MONGOLIE	5	6	11	0.03	
PEROU	6	4	10	0.03	
BULGARIE	4	6	10	0.03	
BURKINA FASO	4	6	10	0.03	
RWANDA	4	5	9	0.02	
HONGRIE	0	8	8	0.02	
SUEDE	6	2	8	0.02	
KENYA	3	5	8	0.02	
EGYPTE	4	4	8	0.02	
REPUBLIQUE TCHEQUE	4	4	8	0.02	
BANGLADESH	2	5	7	0.02	
SLOVAQUIE	2	5	7	0.02	
BURUNDI	3	4	7	0.02	
NIGERIA	5	2	7	0.02	
MONTENEGRO	2	5	7	0.02	
MEXIQUE	4	3	7	0.02	
ALBANIE	2	5	7	0.02	
ARGENTINE	3	4	7	0.02	
MOLDOVA	0	7	7	0.02	
CUBA	1	5	6	0.02	
SOUDAN	6	0	6	0.02	
YEMEN	2	3	5	0.01	
VENEZUELA	1	4	5	0.01	
BELARUS	1	4	5	0.01	
NICARAGUA	4	1	5	0.01	
LITUANIE	1	4	5	0.01	
TANZANIE	2	3	5	0.01	
ISLANDE	3	2	5	0.01	
BENIN	4	1	5	0.01	
JORDANIE	3	1	4	0.01	
PALESTINE	3	1	4	0.01	
BOLIVIE	3	1	4	0.01	
LIBYE	2	1	3	0.01	
PARAGUAY	0	3	3	0.01	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2021
MYANMAR	0	3	3	0.01	
AFRIQUE DU SUD	1	2	3	0.01	
URUGUAY	0	2	2	0.01	
COREE (SUD)	0	2	2	0.01	
NORVEGE	1	1	2	0.01	
INDONESIE	1	1	2	0.01	
LETONIE	2	0	2	0.01	
HONDURAS	0	2	2	0.01	
IRLANDE	1	1	2	0.01	
HAITI	0	2	2	0.01	
ANDORRE	1	1	2	0.01	
MALI	1	1	2	0.01	
NIGER	1	1	2	0.01	
EQUATEUR	1	0	1	0.00	
CAMBODGE	1	0	1	0.00	
FINLANDE	0	1	1	0.00	
PANAMA	1	0	1	0.00	
ISRAEL	0	1	1	0.00	
GAMBIE	1	0	1	0.00	
NEPAL	1	0	1	0.00	
OUGANDA	0	1	1	0.00	
GUINEE-BISSAU	0	1	1	0.00	
AUSTRALIE	0	1	1	0.00	
MAURITANIE	1	0	1	0.00	

Répartition de la population selon l'âge et l'origine



Indications sur les mouvements de la population

Évolution mensuelle indicative en 2021

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
JANVIER	134	24	135	47	340	4
FÉVRIER	123	27	109	36	295	9
MARS	125	42	228	27	422	52
AVRIL	191	26	124	25	366	30
MAI	122	22	97	33	274	11
JUIN	137	26	269	38	470	55
JUILLET	203	47	185	30	465	-50
AOÛT	142	23	152	27	344	-43
SEPTEMBRE	204	31	224	33	492	21
OCTOBRE	191	31	117	26	365	-37
NOVEMBRE	143	24	105	27	299	4
DÉCEMBRE	117	10	111	19	257	-5
Total	1'832	333	1'856	368	4'389	-170

Nota : Le tableau ci-dessus est indicatif et n'est pas basé sur la photo statistique, d'où une différence dans les totaux.

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	631	31.47	772	36.99
France	293	14.61	191	9.15
Autres cantons romands	284	14.16	371	17.78
Autres pays	175	8.73	123	5.89
Jura Neuchâtelois	144	7.18	99	4.74
Jura Bernois et Jura	120	5.99	147	7.04
Autres pays union européenne	95	4.74	77	3.69
Portugal	94	4.69	134	6.42
Suisse alémanique	89	4.44	115	5.51
Espagne	39	1.95	27	1.29
Italie	36	1.80	18	0.86
Suisse italienne	5	0.25	13	0.62
Total	2'005	100	2'087	100

Groupe professionnel

Groupe professionnel	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Autres groupes professionnels	424	21.18	578	27.70
Sans emploi	371	18.53	360	17.25
Enfants - Étudiants	346	17.28	305	14.61
Horlogerie - Bijouterie	233	11.64	182	8.72
Service de santé	145	7.24	140	6.71
Retraités	96	4.80	138	6.61
Bâtiment - Génie civil	85	4.25	57	2.73
Hôtellerie - Restauration	69	3.45	73	3.50
Administration	56	2.80	87	4.17
Transports - Communications	25	1.25	23	1.10
Enseignement	23	1.15	17	0.81
Serv. de maison - Ménagère	22	1.10	10	0.48
Sans profession	21	1.05	5	0.24
Alimentation	20	1.00	11	0.53
Métallurgie - Mécanique	16	0.80	32	1.53
Garages - Carrosseries	14	0.70	6	0.29
Services informatiques	11	0.55	18	0.86
Banque - Assurance	8	0.40	19	0.91
Agriculture - Horticulture	7	0.35	10	0.48
Arts graph. - Imprimerie	6	0.30	8	0.38
Habillement	4	0.20	8	0.38
Total	2'002	100	2'087	100

Raison du mouvement

Pour les arrivées :

Raison mouvement	→Arrivées	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	585	29.21%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	362	18.07%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	215	10.73%
Logement - Loyer	147	7.34%
Arrivée de l'étranger - Raison professionnelle	108	5.39%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	107	5.34%
Logement - Surface: plus petit / plus grand	84	4.19%
Formation/Stage - Études ou stage	66	3.30%
Emploi - Recherche d'emploi	60	3.00%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	45	2.25%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'origine	42	2.10%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	34	1.70%
Ne désire pas répondre	31	1.55%
Impossibilité d'enquêter	26	1.30%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs / sport	20	1.00%
Logement - Tranquillité, situation ou pas de nuisances	16	0.80%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'attache, de coeur (étrangers)	15	0.75%
Qualité de vie/Environnement - Proximité des transports publics / réseau adapté	8	0.40%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	7	0.35%
Ménage/Famille - Proximité des écoles	5	0.25%
Domaine de l'asile - Arrivée de l'étranger ou d'un autre canton	4	0.20%
Emploi - Retraite	4	0.20%
Logement - Stationnement facile	4	0.20%
Arrivée de l'étranger - Venant d'une zone frontalière au canton	3	0.15%
Ménage/Famille - Accueil pré- ou parascolaire disponible	3	0.15%
Qualité de vie/Environnement - Sécurité	2	0.10%
Total	2'003	100%

Pour les départs :

Raison mouvement	Départs→	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	442	21.18%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	324	15.52%
Départ à l'étranger - Retour au pays	235	11.26%
Logement - Loyer	179	8.58%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la vie en générale	131	6.28%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	124	5.94%
Ne désire pas répondre	101	4.84%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	91	4.36%
Impossibilité d'enquêter	64	3.07%
Formation/Stage - Études ou stage	58	2.78%
Logement - Surface: trop petit / trop grand	53	2.54%
Départ à l'étranger - Départ à l'étranger (autre pays que celui d'origine)	48	2.30%
Logement - Bruit, situation ou autres nuisances	45	2.16%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	39	1.87%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	38	1.82%
Départ à l'étranger - Dans une zone frontalière au canton	35	1.68%
Qualité de vie/Environnement - Éloignement des transports publics / réseau insuffisant	20	0.96%
Emploi - Recherche d'emploi	16	0.77%
Départ à l'étranger - Raison professionnelle	15	0.72%
Qualité de vie/Environnement - Insécurité	11	0.53%
Emploi - Retraite	7	0.34%
Logement - Stationnement difficile ou impossible	5	0.24%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs / sport	5	0.24%
Domaine de l'asile - Retour dans le pays de transit ou d'origine	1	0.05%
Total	2'087	100%

Remarques générales :

Le nom des pays, cantons ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

Les raisons du mouvement sont données par les citoyens au moment de leur arrivée/départ. Chaque citoyen mentionne la réponse de son choix.

Les éventuels doublons dans les deux derniers tableaux sont dus au fait que le système d'enregistrement des statistiques a été modifié durant l'année 2021 et que certains critères ont été renommés ou pour certains précisés.

Les derniers chiffres contenus dans la rubrique "Indications sur les mouvements de la population" sont indicatifs.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2021

Mandat informatique SIEN

Pour rappel, depuis la reprise de la gestion informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds par le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), le Conseil communal a signé un nouveau mandat informatique avec le SIEN pour une période de 5 ans, de 2018 à 2022.

Durant ce mandat, nous réalisons principalement les projets inscrits au schéma directeur, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaissent comme inévitables. En fin de mandat, nous ferons le bilan et préparerons le prochain schéma directeur.

Schéma directeur informatique

Pour rappel, afin de donner un cadre à nos actions et à nos priorités de réalisation, nous avons établi le schéma directeur informatique 2018-2022, respectivement validé par le Conseil communal en février 2018 et par le Conseil général en avril 2018. Dès lors, le SIEN bénéficie des budgets et du soutien nécessaires à l'exécution du schéma directeur informatique.

Ce schéma directeur s'organise autour de thèmes regroupant les projets de manière logique :

- **Infrastructures - Postes de travail** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution du parc informatique (PC et portables),
- **Infrastructures - Systèmes** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des serveurs,
- **Infrastructures - Télécommunication** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements réseaux (switches, firewalls, routeurs, etc.),
- **Infrastructures - Téléphonie** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements de téléphonie (téléphones, VoIP, etc.),
- **Solutions - Intranet** qui correspond au remplacement de l'intranet actuel,
- **Solutions - SGAF**, acronyme pour Système de Gestion Administrative et Financière, qui regroupe un ensemble de projets transversaux et/ou organisationnels permettant l'amélioration et la pérennisation du système de gestion administratif et financier,
- **Solutions - ClassArch** qui vise à définir le plan de classement et les règles d'archivage, y compris pour l'archivage numérique pérenne,
- **Solutions - Évolution** qui regroupe un ensemble de projets consistant à faire évoluer des applications existantes ou à les remplacer,
- **Solutions - Optimum**, ensemble de projets visant à optimiser des processus métiers, des coûts ou d'aligner certains outils vieillissants avec les nouveaux standards informatiques,
- **Solutions - ACN-intégration**, ensemble de projets pilotés par l'Etat qui impacteront des services de la Ville. Il s'agit d'informer, d'intégrer et d'accompagner ces services tout au long de la réalisation de ces projets.

Depuis 2018, les projets inscrits au schéma directeur ont débuté et se poursuivent, dans la mesure du possible, selon le plan établi, mais en plus avec les aléas de la pandémie.

Principaux travaux 2021

Les principales réalisations

Au cours de l'année 2021, le SIC a analysé et/ou déployé de nouvelles solutions matérielles et logicielles parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La migration de SAP à Abacus (modules Finances et Gérance) (*Solutions – SGAF*)

Pour répondre à une demande du service des finances de la Ville souhaitant faire évoluer son progiciel de planification de ressources d'entreprise (ERP), tant en termes technique que métier, le SIEN a réalisé une macroanalyse focalisée sur la migration de l'ERP existant SAP R/3 à Abacus, présentant plusieurs scénarii, l'un incluant dans le périmètre du projet le module RH, l'autre non. Le service des finances a présenté cette macroanalyse au Conseil communal de la Ville en juin 2020 qui a validé le projet, en retenant la variante sans le module RH, et donné son aval pour démarrer le projet. Depuis septembre 2020, le projet a débuté avec une phase d'analyse détaillée et de conception. La réalisation du projet a commencé, en parallèle des analyses et conceptions toujours en cours, dès le 3^{ème} trimestre 2021 avec pour objectif une mise en production effective d'Abacus fixée au 1^{er} janvier 2023.

- Le remplacement de la solution de gestion de séances du Conseil communal (*Solutions – Optimum*)
De manière à optimiser ses processus de travail, la Chancellerie communale a choisi de se doter de la solution ECHO, solution de gestion de séances développée par le SIEN, afin de remplacer un espace de travail collaboratif Sharepoint. La nouvelle solution, plus complète, permet notamment de gérer les convocations, la préparation de l'ordre du jour, la prise du procès-verbal (PV) et la distribution du PV et des tâches qui découlent de la séance.
- La mise en service d'une gestion de documents intégrée à la solution de gestion de l'accueil extra-familial
En synergie avec le service de la Jeunesse de la Ville de Neuchâtel, le service de la Jeunesse de La Chaux-de-Fonds a mis en service une solution de gestion de documents (GED), intégrée à sa solution métier de gestion des dossiers du domaine de l'accueil extra-familial, afin d'optimiser ses activités administratives tout en réduisant le volume de documents papier généré.
- Le déploiement d'une solution de gestion de dossier électronique au centre de santé sexuelle et planning familial
Hors-périmètre du projet global de gestion électronique du patient, le centre de santé sexuelle et planning familial (CSSPF) a choisi de se doter d'une solution de gestion électronique pour digitaliser le suivi de ses 1'200 dossiers actifs et de ses 1'400 consultations annuelles, dans le respect des règles édictées par la Loi sur la protection des données (LPD).

Études et optimisations des systèmes d'informations, accompagnement de projets

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIEN a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services, dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service offerte aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- La migration de la solution de catalogage et de la solution d'emprunt de livres de la Bibliothèque de la Ville,
- L'accompagnement du projet de migration et d'évolution de la solution de supervision de la STEP,
- La mise à jour de la solution de cartographie utilisée par le secteur géomatique,
- Le remplacement de la solution de contrôle des environnements de conservation des œuvres des musées,
- L'accompagnement à la migration d'espaces de travail collaboratif Sharepoint à une nouvelle version.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- L'analyse de diverses solutions informatisées pour la gestion de l'accueil et de la sécurité du futur Muzoo,
- L'analyse de solutions de gestion informatisée de planification de ressources,

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2021 :

Nombre d'incidents déclarés au support du SIEN :	1126 (1132 en 2020)
Nombre de demandes faites au SIEN :	1172 (1412 en 2020)

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2021) :

	Installés	Supprimés	Ajoutés	En exploitation
Nb de PC	75	0	8	402
Nb de portables	54	0	24	227
Nb de tablettes	1	0	5	62
Nb d'imprimantes	0	11	0	28
Nb de MFP Canon	1	0	2	123

État du stock (décembre 2021) :

	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	10	3	0	0
Occasions (4 à 7 ans)	40	0	0	0
Prêts	3	3	0	0

Perspectives 2022

Pour 2022, nous poursuivrons certains projets débutés en 2021, comme la migration de SAP à Abacus et l'informatisation de la planification des ressources. Nous réaliserons d'autres projets d'envergure, comme la mise en service de l'informatique de Muzoo (gestion de l'accueil, billetterie, etc.), le déploiement du nouvel intranet public de la Ville ou la migration techniques des intranets privés et extranets, ou encore la migration de la solution de supervision de la STEP. Nous réaliserons également les renouvellements standards, selon les cycles de vie définis des équipements informatiques (postes de travail, serveurs, équipements réseaux).

En parallèle, nous réaliserons les analyses des demandes, en cours ou à venir, afin d'améliorer les solutions existantes ou pour proposer de nouvelles solutions offrant aux services des opportunités d'optimisation. Parmi ces analyses, nous pouvons par exemple mentionner une solution informatisée de gestion du courrier entrant pour la Chancellerie, une solution de gestion informatisée de l'accueil des visiteurs du service de l'action sociale ou encore la mise en ligne des collections et œuvres des musées.

Nous allons également entamer une réflexion sur le schéma directeur informatique futur et sur les modalités de convention en matière informatique entre la Ville et l'Etat, respectivement le SIEN. Un chantier vaste qui s'inscrit dans une dynamique cohérente et collaborative avec le canton.

**Jeunesse, sports, santé et
service d'incendie et de secours
(DJESSS)**

SERVICE DE LA JEUNESSE

Entre poursuite des mesures sanitaires, périodes plus relâchées et nouvelles contraintes, l'année 2021 a montré une fois encore la réactivité des différentes équipes pour s'adapter à un contexte mouvant et incertain. Dans le domaine de l'accueil extrafamilial, les équipes éducatives ont fait tout leur possible pour atténuer l'impact, d'un point de vue éducatif, sur les enfants, afin qu'ils se sentent accueillis dans un environnement sécurisé et bienveillant. Les activités déployées par l'équipe d'animation socioculturelle ont, elles-aussi, fait l'objet de nombreuses adaptations afin de pouvoir garder le contact avec une jeunesse impactée par des mois de pandémie qui ont mis à mal les liens sociaux. Le service s'est d'ailleurs impliqué directement dans le projet cantonal « Dialogue jeunesse », visant à faire un état des lieux des effets de la pandémie auprès des enfants et des jeunes, de sonder leurs besoins et de leur proposer, par l'entremise d'une démarche participative, de nouveaux outils et dispositifs.

L'année 2021 a également été celle du développement et de la consolidation de plusieurs projets : gestion électronique des dossiers, nouveaux projets pédagogiques au sein des secteurs pré- et parascolaire, projet de petits jobs pour les jeunes de 13-17 ans, réflexions sur une nouvelle organisation de la présence de l'équipe d'animation socioculturelle durant les vacances d'été, travail sur un projet global de communication auprès des enfants et familles domiciliés à La Chaux-de-Fonds... Les résultats sont encourageants, et les projets seront poursuivis lors de l'année 2022.

Secrétariat et accueil extrafamilial

Grâce à l'engagement de l'équipe, le secrétariat a réussi à maintenir durant l'année 2021 le fonctionnement administratif du service afin de garantir le mieux possible le lien entre le public et les différents secteurs. Néanmoins, pour continuer à respecter les mesures sanitaires, nous avons dû poursuivre la restriction partielle de l'accueil au guichet et répondre aux demandes le plus souvent possible par téléphone ou courriel. Dès lors, et lorsque les activités le permettaient, l'équipe du secrétariat a effectué ses tâches en télétravail.

Au niveau de la composition de l'équipe, nous avons accueilli une nouvelle collaboratrice administrative en janvier 2021. Avec cette arrivée, nous avons procédé à une réorganisation partielle des activités, ce qui a nécessité une légère modification des taux d'activité : l'assistante administrative travaille désormais à 100% et le poste de la nouvelle collaboratrice a été repourvu à 70%. En juillet, notre apprenti de 3^{ème} année a obtenu avec succès son CFC d'employé de commerce et a poursuivi ses études dans une haute école. Pour le remplacer, c'est notre stagiaire, présente depuis novembre 2020, qui a décroché la place d'apprentissage. Elle a donc débuté son CFC en août 2021. Le suivi est toujours assuré par l'assistante administrative. Enfin, arrivant à la fin de son mandat, le collaborateur à 40% en charge d'un projet de recherche nous a quittés en février 2021. Le projet, qui a pour thème les besoins des familles en ville de La Chaux-de-Fonds, a été repris par le civiliste en poste à ce moment-là.

S'agissant de l'accueil extrafamilial dans notre commune, le taux de couverture est de 31.2% pour le préscolaire (total de 431 places) et de 21.93% pour le parascolaire (total de 649 places). Afin de répondre à la forte demande d'accueil au parascolaire, nous avons ouvert une nouvelle structure, L'Annexe, qui offre 40 places supplémentaires. De plus, suite au déménagement de la structure Fantaisie 2 dans un espace plus grand (Crêtets 91), il a été possible d'ouvrir 5 places supplémentaires. Enfin, 6 places ont été ajoutées aux Tables de midi de Serre 12, la configuration des locaux le permettant. Les équipes du service de la jeunesse poursuivent leur effort pour que l'ouverture des places supplémentaires soit en adéquation avec les besoins des familles mais aussi avec les critères d'attribution de places prévus par la loi.

Concernant la validation des capacités contributives des familles, un travail assidu est toujours effectué afin d'être au plus proche de la réalité financière des parents. Pour cette année 2021 et comme pour l'année dernière, cela a signifié, le plus souvent, une augmentation de la part communale pour les frais d'accueil du fait de l'impact du Covid-19 sur les situations professionnelles des parents. Le groupe de travail mis en place par le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) n'a pas pu se rencontrer, mais les échanges ont pu être maintenus à distance, notamment avec le SPAJ et d'autres communes du Canton.

Une rencontre avec les structures d'accueil privées subventionnées a pu être organisée à la toute fin de l'année 2021, grâce à l'assouplissement de certaines mesures sanitaires. Cette rencontre a permis de se retrouver après de longs mois, de discuter et réfléchir à la collaboration inter-structures extrafamiliales. Concernant le pool d'éducateur-trice-s remplaçant-e-s, mis en place en 2020, il a été maintenu durant l'année 2021 afin de pallier les nombreuses absences des équipes éducatives dans les structures privées subventionnées.

Enfin, s'agissant des projets menés par l'équipe du secrétariat, le projet "GED" (gestion électronique des dossiers) s'est poursuivi durant l'année 2021 en collaboration avec le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) et la Ville de Neuchâtel. Après plusieurs rencontres, la GED-VCC a été mise en œuvre en novembre 2021. Trois personnes du secrétariat ont été formées à son utilisation. Le projet se poursuivra en 2022 par la mise en place d'une GED-Service et d'une GED-Inscription.

Le projet "petits jobs pour les 13-17 ans dans les Montagnes neuchâteloises" s'est consolidé durant l'année 2021 et a été nommé "Haut'boulot". En concertation avec l'ensemble des partenaires du projet, des premiers contacts ont été pris avec une graphiste locale pour réfléchir à l'environnement du projet (communication et site Internet) et une demande de subventionnement va être déposée auprès de la Confédération.

Finalement, l'offre liée à la Carte vacances s'est poursuivie en 2021. Nous avons décidé de maintenir la vente de celle-ci à un prix préférentiel, afin d'offrir aux jeunes des Montagnes neuchâteloises un accès à moindres coûts aux activités culturelles et sportives durant l'été. Malgré la météo maussade de l'été 2021, 325 Cartes vacances ont été vendues.

Secteur préscolaire

L'année 2021 n'a pas été de tout repos pour le secteur, du fait d'une situation sanitaire impliquant toujours le respect d'un plan de protection rigoureux pour l'accueil des enfants, avec en particulier, le maintien des gestes barrière et le port du masque pour l'ensemble du personnel tout au long de l'année.

La vague du mois de janvier 2021 a eu un impact direct sur le fonctionnement des structures, la crèche de la Ferme Gallet ayant dû être fermée pendant près d'une semaine du fait des isolements et quarantaines d'une partie de l'équipe éducative. Les parents directement touchés ont fait preuve de beaucoup de solidarité et de compréhension face à cette situation, et plus globalement tout au long de l'année.

Malgré ces contraintes sanitaires, l'équipe éducative a travaillé avec engagement pour proposer de nouvelles activités, continuer les projets en cours et pour accueillir les enfants dans un environnement agréable et bienveillant. Au niveau des projets, de nouveaux jeux ont pu être acquis, en tenant compte de l'aspect durabilité en plus de leurs qualités pédagogiques.

L'année s'est également conclue par un calendrier de l'Avent préparé par les enfants et les membres de l'équipe éducative, sous forme de chansons et de clips vidéo, qui ont été relayés sur les réseaux sociaux.

A la fin décembre, après près de 15 ans d'activité, la responsable du secteur et directrice des crèches a quitté ses fonctions. C'est une page importante qui se tourne, avec le départ d'une personne engagée et qui a profondément marqué de son empreinte le concept pédagogique, le fonctionnement et les projets du secteur préscolaire, et à qui nous exprimons notre gratitude. La nouvelle responsable du secteur préscolaire entrera en fonction en janvier 2022.

Secteur parascolaire

L'année 2021 s'est avérée riche en émotions et en rebondissements, au gré des nouvelles mesures et directives liées à la pandémie.

Même si le secteur parascolaire a pu fonctionner selon son rythme habituel, les nombreuses contraintes liées au port du masque et aux gestes barrières ont clairement eu une incidence sur le développement de certains liens nécessaires au maintien des missions d'accueil des enfants.

Malgré un respect des mesures données, il a été relevé à de nombreuses reprises que le port du masque péjorait les relations entre les enfants, les familles et les éducateurs et éducatrices. La motivation au sein des équipes éducatives a pu parfois s'étioler mais la solidarité a permis de traverser, encore une fois, une année complexe.

Des projets d'équipe ont vu le jour au gré des saisons. Le "vivre-ensemble" est l'un des thèmes clés abordés durant cette année : vivre en communauté, dans la bienveillance, en harmonie avec les autres, avec d'autres générations sont autant d'aspects répondant aux missions et valeurs des structures d'accueil parascolaire.

La sensibilisation à l'écologie est également un thème phare dans la plupart des structures parascolaires. Des activités ont été proposées aux enfants afin de leur expliquer l'impact que chacun peut avoir dans ce domaine. Connaître et comprendre la nature, notamment l'importance de la forêt et de la biodiversité, ont aussi permis de sensibiliser les enfants au respect et à la protection de la nature.

Une sensibilisation à la multiculturalité a permis aux enfants de découvrir les origines de leurs pairs, en s'immergeant dans leur culture au travers de repas, d'anecdotes, d'images et en collaboration avec les familles.

La connaissance de soi, de son corps et de son fonctionnement a aussi pu être abordée avec les enfants, toujours sur un mode ludique afin de favoriser les échanges et les acquisitions.

Dans une optique de collaboration avec les parents et afin de leur faire part des activités menées, une structure a édité une "gazette" à raison d'une parution tous les 2 mois, présentant des petites vidéos, des anecdotes et un reflet des projets. Ce mode de communication est très apprécié par les parents et amène de nombreux échanges entre l'équipe éducative et les familles.

La gestion des émotions, la connaissance des autres et le bien-être intérieur ont été abordés régulièrement avec les enfants des Tables de midi, en proposant des outils simples et adaptés à leur âge.

A la rentrée d'août 2021, la structure parascolaire de Fantaisie 2 a pris possession de nouveaux locaux temporaires, à la rue des Crêtets 91 pour une durée d'environ deux ans. L'ancien bâtiment où se situait la structure laissera la place à un nouveau quartier d'habitations d'ici quelques années. Le déménagement a pu se faire dans de bonnes conditions, chacun-e ayant à cœur de participer à la mise en place d'un lieu chaleureux pour accueillir les enfants. L'espace extérieur à disposition, véritable écrin de verdure au sein de la ville, est largement utilisé, pour le bonheur et le bien-être de chacun-e.

Après les vacances scolaires d'octobre 2021 – L'Annexe – nouvelle structure d'accueil de 40 places a vu le jour à la rue du Temple-Allemand 24a. Elle est située dans les locaux attenants du Sacré-Cœur et dispose d'un vaste espace qu'il a fallu aménager pour rendre les locaux conviviaux et chaleureux, en lien avec la ligne pédagogique du secteur parascolaire. La nouvelle équipe formée et sous la direction de la responsable de la structure de Doubs 34 a pu accueillir avec professionnalisme et bienveillance les enfants et leurs familles, dans une dynamique constructive.

En novembre 2021, des séances d'information sur le fonctionnement et les prestations du secteur parascolaire ont été proposées à tous les parents des futures 1ères années (août 2022). Une cinquantaine de parents ont participé activement et posé de nombreuses questions. Une permanence dans le but d'aiguiller les parents dans le processus d'inscription a également été organisée sur une semaine.

Secteur Animation socioculturelle

Tout comme l'année précédente, 2021 a été synonyme d'adaptation permanente et de nombreuses incertitudes quant à la réalisation de nos projets, activités et événements. Bref retour en arrière chronologique :

Janvier-mai : Adaptation continue à un cadre réglementaire mouvant

Dans un contexte de mesures sanitaires strictes (capacité d'accueil limitée à 10 personnes par salle, traçage systématique des contacts et port du masque dès 12 ans), les activités du secteur d'animation socioculturelle ont débuté en 2021, avec la volonté de maintenir malgré tout les liens avec nos publics.

Dans l'attente d'une reprise "normale" des Mercredivertissements en mars, des activités pour les 4-12 ans ont été proposées sous l'appellation "l'entracte", avec une jauge réduite et des inscriptions ouvertes de semaine en semaine.

Des accueils SMALA pour les 12-18 ans ont été proposés avec un rythme renforcé de trois jours par semaine. Malgré ce contexte d'activité particulièrement strict – et rendant l'échange entre professionnels·les et jeunes moins aisé et spontané – ces activités ont régulièrement atteint leur capacité maximale d'accueil (30 personnes), confirmant le fort besoin d'activité et de lien social au sein de la population adolescente.

Au vu de la limitation des rassemblements, de nombreuses activités (animations de quartier, Cyberthé, Ludesco, etc.) ont par contre dû être repoussées ou temporairement mises en veille.

En collaboration avec le Service des sports, une semaine d'accueil à la journée à la Halle Volta a de nouveau été proposée durant la semaine du 1^{er} Mars. Ces journées sportives et culturelles ont accueilli chaque jour une trentaine d'enfants (3^{ème} à 8^{ème} année scolaire) et proposé de nombreuses découvertes.

En avril, une quinzaine d'adolescents·es se sont aussi à nouveau essayés à l'écriture et la réalisation de courts-métrages.

A l'approche du printemps, un allègement progressif a permis la mise sur pied d'événements publics tels que la Fête de mai (limitée cette année à un rallye familles) ou la Fête de printemps (redimensionnée en "marché de printemps"), avec une ampleur réduite et au prix de nombreuses heures passées à l'élaboration de plans de protection.

Juin-août : Un bel été pour rattraper le temps perdu

L'été nous a permis de retourner à la rencontre du public dans les quartiers de la Ville et de réaliser un maximum de projets – pour certains en attente depuis plus d'une année.

Malgré une météo souvent humide, le traditionnel camp de vacances a emmené une cinquantaine d'enfants à Charmey (FR), alors que deux semaines d'accueil à la journée "Vacances Découvertes" ont eu lieu à la Ferme des Arêtes (30-40 enfants accueillis chaque jour).

Pour le deuxième été consécutif, un soutien financier du SPAJ nous a permis d'étendre l'offre à destination des jeunes durant cette période estivale, avec 3 jours d'animation hors-murs en juillet à la Charrière (120 personnes par jour), puis aux Forges en août (190 personnes par jour). Une forte implication du réseau culturel local nous a permis de proposer de nombreuses initiations (cirque, parkour, atelier marionnettes, fresque, etc.) ainsi que plusieurs spectacles. Des sorties ponctuelles (canoë, acrobranche, etc.) pour les 12- 18 ans ont également pu être réalisées tout au long de l'été.

Après un événement "before" en juin (150 personnes), l'édition spéciale "10 ans" des Streetdays a investi les Anciens abattoirs les 14 et 15 août, avec terrains de basket, de streetfoot et de nombreuses autres animations. Point culminant des activités proposées durant l'été, cet événement a réuni près de 700 personnes autour du sport et des cultures urbaines. Une attention particulière a été portée cette année à une meilleure participation des filles, dans les tournois comme dans l'ensemble des activités proposées.

Septembre-décembre : Certificat COVID, phénomènes de bandes et autres interrogations

Dès la rentrée, un nouvel accueil pour les jeunes a été proposé aux Forges le jeudi après-midi, tout d'abord dans la cour du collège puis à la Piñata (locaux du Service d'éducation de rue) avec l'arrivée de la saison froide. S'il s'agissait d'un besoin relevé par le Parlement des jeunes lors de leur sondage en ligne effectué en 2021, la pratique nous a permis de confirmer ce besoin, et ces accueils ont rapidement trouvé leur public. Ce premier bilan positif nous incite à poursuivre l'expérience en 2022 !

La généralisation du certificat COVID dès mi-septembre a mis l'équipe d'animation socioculturelle face à un nouveau dilemme; devoir refuser l'accès de ses activités – par principe ouvertes à toutes et tous – aux jeunes de plus de 16 ans sans certificat. Une part des activités a été temporairement recentrée sur les 12-16 ans, alors que d'autres (notamment une soirée Halloween qui a réuni plus de 250 jeunes à la Halle Volta) ont été assorties d'un dispositif de tests rapides.

Malgré les démarches des centres socioculturels du canton et de la Déléguée jeunesse, il n'a pas été possible d'obtenir d'allègement des mesures pour les jeunes – contrairement à d'autres cantons romands.

Le décès d'un jeune au mois d'octobre – suite à un affrontement entre bandes rivales à Lausanne – a suscité une grande émotion chez notre public jeune, et a mobilisé l'équipe d'animation tant dans son lien avec les adolescents·es qu'en terme de travail en réseau avec les autres acteurs·trices.

Comme chaque année – et malgré les masques, nos animations de quartier ont clôturé l'année avec des ateliers bougies, lors notamment d'une grande animation de quartier sur la rue de la Serre, en collaboration avec le riche tissu associatif du quartier (la Coquille, Vostok, Big Bang, Ludothèque, etc.).

Autres éléments marquants

La rénovation partielle de Serre 12 (toit, murs et salle du rez) nous a accompagnés tout au long de l'année et nous a amenés à délocaliser de nombreuses activités dans d'autres lieux (Halle Volta, etc.). C'est donc avec un énorme soulagement que nous reprenons possession de l'ensemble des locaux début février 2022, impatients·es de mettre à profit ce nouvel outil de travail pour de nouveaux projets et activités !

Au fil de l'année 2021, les préoccupations par rapport à des rivalités entre bandes de jeunes se sont multipliées au sein des professionnels·les en lien avec la jeunesse (école, travail social, police de proximité, etc.), et des propos de jeunes adolescents attirés par une certaine "culture gang" sont apparus de plus en plus préoccupants.

En amont des événements tragiques de l'automne 2021, nous avons renforcé les échanges au sein du réseau professionnel local, puis avec nos collègues biennois. Le Service de la jeunesse et la Fondation Carrefour travaillent actuellement à l'organisation d'une journée thématique rassemblant les principaux acteurs·trices locaux, destinée tant à mieux cerner les enjeux de la problématique que de dessiner de nouvelles pistes d'intervention et de collaboration.

Le secteur d'animation socioculturelle aborde donc l'année 2022 avec à la fois l'enthousiasme de nouvelles possibilités (locaux rénovés, mesures COVID allégées, etc.), et une préoccupation par rapport à une jeunesse ébranlée par deux ans emplis d'incertitudes.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

Au début de l'année 2021, nous pensions que la pandémie était presque derrière nous ! Malheureusement, une nouvelle flambée au 1^{er} trimestre a freiné toutes velléités de reprendre nos activités de manière habituelle. Malgré ce nouveau réveil de la COVID-19, le service a mis tout en œuvre afin de permettre aux clubs, associations, publics et écoles de pouvoir pratiquer leurs activités respectives dans les meilleures conditions possibles. L'interaction entre notre service et les différents services des sports cantonaux, le SCAV et les instances exécutives a permis de coordonner les actions et de transmettre les informations. Cette synergie met en lumière l'importance d'un service dédié au sport dans une ville dotée d'autant d'infrastructures et d'acteurs actifs dans le domaine sportif.

Excepté le mur de grimpe des halles Volta, toutes les installations sportives dont le service a la responsabilité ont pu rester ouvertes, ceci en adaptant les plans de protection en fonction de la situation sanitaire et en accompagnant les acteurs du sport de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Comme en 2020, la COVID-19 a eu des conséquences importantes sur le nombre d'utilisateurs des installations sportives, le nombre d'activités proposées par le service et corollairement sur les finances.

Personnel

Le nombre d'EPT n'a pas évolué durant l'année 2021. En revanche, le taux d'absentéisme lié à la maladie et aux quarantaines a eu un impact non négligeable sur la gestion des ressources. Les horaires d'ouverture des installations sportives ont parfois dû être adaptés afin de garantir une exploitation en présence du personnel minimum requis.

Le secteur administratif fonctionne de manière optimale. La charge de travail a légèrement augmenté au deuxième semestre notamment avec l'organisation des Family games, de Midi-Tonus et de la Trotteuse Tissot. Cependant et suite à une absence de longue durée pour un congé maternité, l'engagement d'un stagiaire du mois d'août à décembre a permis de renforcer l'équipe dans cette période plus intense. L'arrivée du nouveau chef de service en mars 2022 permettra quelques ajustements organisationnels qui optimiseront le fonctionnement du service.

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à trois reprises en 2021.

- Le 23.02.2021: Séance conjointe avec la commission INFRUEN ayant pour but de présenter le "rapport relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 2'132'460.- pour la rénovation de la patinoire des Mélèzes et pour la modernisation des infrastructures techniques de l'entier du site".
- Le 28.04.2021 : Rapport de gestion 2020 / comptes et remarques 2020.
- Le 25.10.2021 : Budget 2022, subvention et investissements / Projet piscine et patinoires des Mélèzes / Piste d'athlétisme de la Charrière.

Infrastructures

Les changements très réguliers de directives en lien avec la pandémie ont eu un impact très astreignant sur l'utilisation des infrastructures par les locataires. Les différences entre les règlements des infrastructures intérieures et extérieures ont créé une forte demande de mise à disposition d'espaces en plein air. Les distinctions de traitement selon l'âge des pratiquants, leurs niveaux, le type de pratique ont poussé les associations à s'organiser afin de permettre au plus grand nombre de continuer à pratiquer une activité en club. Le Service des sports a travaillé avec bienveillance à la réorganisation des plages horaires afin de satisfaire au maximum les demandes.

À chaque nouvelle directive, notre service a dû réadapter ses concepts de protection tout en faisant des compromis avec les concepts souvent différents des écoles. Le public, les associations sportives, les clubs et les institutions scolaires n'étant pas soumis aux mêmes règlements, la gestion de la cohabitation de ces acteurs a parfois été rendue délicate.

Au travers du budget, 19 investissements ont pu être réalisés sur les 22 crédits validés. Certaines demandes ont été mises en suspens, leur réalisation faisant partie intégrante des projets de réhabilitation du site des Mélèzes. Les validations d'investissements sur l'enveloppe des crédits pour imprévus octroyée au Service des sports ont permis d'intervenir urgemment pour des travaux n'ayant pas pu être anticipés.

S'agissant du budget de fonctionnement, les montants alloués permettent d'effectuer les travaux d'entretien courant des bâtiments et des installations techniques. Ils ne permettent cependant pas d'assurer la totalité du renouvellement du matériel à usage scolaire. De ce fait, le service, en collaboration avec les écoles, se voit contraint d'effectuer des choix, en priorisant les aspects sécuritaires. Pour pallier cette problématique, le Service des sports travaille actuellement sur une méthode d'inventaire qui, une fois réalisée, permettra vraisemblablement une meilleure réaffectation du matériel.

Pour rappel, la Ville dispose de 23 halles de sports : une halle triple (Pavillon des sports), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze halles simples et quatre petites salles.

Piscine et patinoires des Mélèzes

La préparation des travaux relatifs à la réhabilitation de la piscine des Mélèzes se poursuivent suite à l'approbation du crédit de réalisation en 2020 par le législatif. Les groupes de travail ont été constitués et se rencontrent régulièrement afin d'élaborer un projet qui renforcera l'attractivité du site aquatique des Mélèzes. Les travaux devraient débuter en début d'année 2023.

Parallèlement, le projet de rénovation des patinoires occupe le service de manière journalière. Les démarches liées aux appels d'offres pour les mandats d'architectes, ingénieurs et ingénieurs CVSE ont permis de retenir les trois mandataires qui œuvreront à la réalisation de ce projet d'envergure. Il s'agit désormais de chercher de nouvelles opportunités en lien avec le sponsoring et les subventions qui permettront de définir de manière détaillée à quoi ressemblera la nouvelle infrastructure. Si les premières esquisses ont été portées à connaissance des principaux intéressés, elles devront prochainement être affinées en fonction des aspects financiers, techniques et sportifs.

Centre sportif de la Charrière

Englobant plus de 80'000 m² de terrain, le site de la Charrière est un lieu unique permettant aux différents pratiquants de profiter d'installations adaptées bien que vieillissantes. Différents projets de développement sont à l'étude et seront présentés prochainement dans le cadre d'un rapport sur les infrastructures du Service des sports. Le personnel du site s'active quotidiennement, été comme hiver, à rendre ce lieu attractif et fonctionnel afin de permettre à ses utilisateurs de bénéficier d'installations leur permettant de pratiquer leur sport favori dans des conditions optimales.

Terrains de sport

La Ville de La Chaux-de-Fonds met à disposition trois terrains de football synthétiques. Le terrain de la Charrière étant le seul à être déneigé, il est utilisé de manière soutenue durant la période hivernale. D'autre part, les deux autres terrains sont mis à forte contribution durant la belle saison et voient leur revêtement se dégrader rapidement. Le Service des sports entretient régulièrement ces lieux mais sera prochainement confronté à un besoin de renouvellement de la surface de jeux.

Cette année, le quartier des Forges a vu s'ouvrir un espace de Street Workout qui a remplacé le terrain de Street football obsolète. L'inauguration de cette nouvelle zone sera planifiée durant le 1^{er} semestre 2022.

Toutes les autres installations (tennis de table, terrains multisport, fitness extérieurs, parcours VTT, pistes de ski de fond, etc.) bénéficient d'un suivi régulier de la part du service, dépendant toutefois des ressources disponibles.

Parcours Vita

Le Parcours Vita a vu sa fréquentation fortement augmenter. L'entretien de cette piste est prévue tous les deux ans conjointement entre les Services des sports et des espaces publics. La prochaine inspection est planifiée en 2022 par les responsables des services de la Ville et la société d'assurance partenaire de l'installation.

Sociétés sportives

Plusieurs rencontres n'ont pas pu être programmées en 2021 dû à l'incertitude et aux limitations de rassemblement. Cette situation n'a pas épargné la séance annuelle entre les sociétés sportives et la direction du Service des sports. Généralement, la Ville profite de cette occasion pour convier les sportifs ayant obtenu un podium lors d'un championnat suisse et les récompenser pour leur assiduité mais l'année 2021 restera marquée d'une page blanche. Cette cérémonie sera mise en œuvre en 2022.

Les associations sportives travaillent sur la reconstruction de leurs clubs et la reconquête de membres qu'ils ont perdu en grand nombre durant la pandémie. Pour cette raison, le Service des sports déploie de nombreux efforts pour les aider à améliorer leur visibilité.

Manifestations sportives en 2021

Les organisateurs de manifestations ont appris à se réinventer en 2021 afin de s'adapter aux règles mises en place par les autorités compliquant davantage les démarches administratives et opérationnelles. Les comités ont dû faire preuve de ténacité dans le but d'éviter une 2^{ème} année consécutive d'annulation. La diminution du nombre de participants ou de spectateurs a eu un grand impact financier sur les recettes.

La possibilité de pratique sans limitation ni contrainte pour les enfants de moins de 16 ans a permis le bon déroulement des activités sportives et culturelles au sein de la Halle Volta à l'attention des écoliers de la ville lors des vacances scolaires du 1^{er} Mars.

Manifestations portées par le service

Ice Silent Party

En raison de la fermeture des infrastructures sportives en lien avec la pandémie, la Ice Silent Party conjointement organisée en 2020 par les Services des sports et de la jeunesse n'a pas pu être proposée à la patinoire des Mélèzes.

Family Games

Le comité d'organisation des Family Games, intégrant le Panathlon des Montagnes neuchâteloises, les Services des sports, de la jeunesse et de la santé ont organisé la 3^{ème} édition de cette manifestation le 26 septembre 2021 au Centre sportif de la Charrière. 553 personnes y ont participé alors qu'elles n'étaient que 472 en 2019. Cela démontre l'importance pour le Service des sports d'encourager et d'apporter son soutien dans le cadre de ce projet.

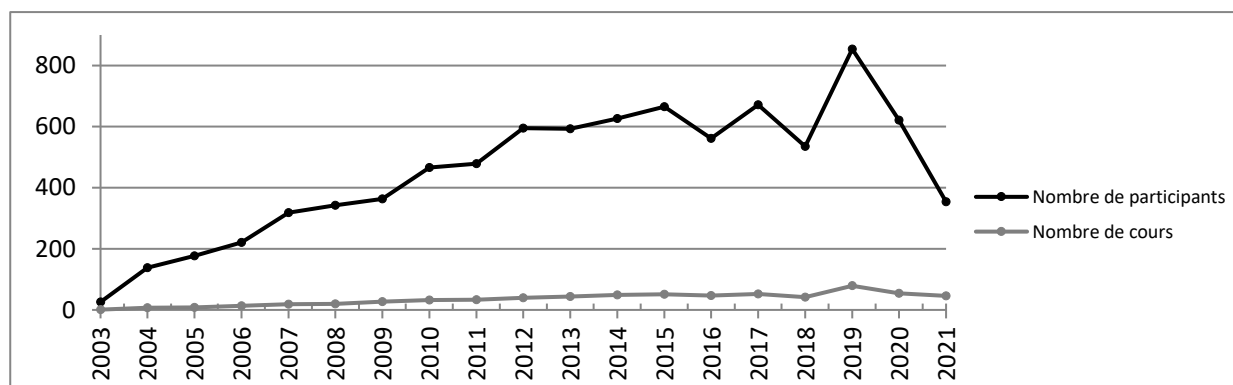
La Trotteuse-Tissot

La 13^{ème} édition de la Trotteuse-Tissot s'est déroulée en décembre. Avec 2096 inscriptions, le bilan est positif au vu des restrictions imposées et de l'offre proposée. Les organisateurs se réjouissent d'avoir pu assurer la tenue de cette manifestation malgré les ressources organisationnelles qui ont dû être mises en place afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Si les associations n'ont pas pu exploiter leurs stands sur la place Espacité, tant les coureurs que les spectateurs ont répondu présent à cet événement incontournable.

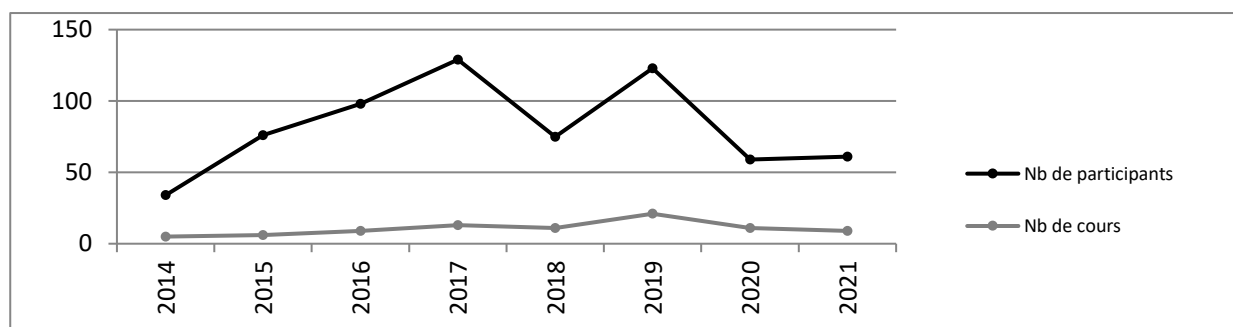
Promotion du sport

Midi Tonus

La session de printemps a été réduite au minimum et les activités ont principalement été proposées en ligne ou en extérieur. Seules 188 places étaient disponibles. Il est important de souligner que malgré cette proposition minimaliste, 125 cours ont été réservés. La session d'automne, réunissant quant à elle 229 participants, a été impactée par la limitation des regroupements mais a tout de même pu avoir lieu dans de meilleures conditions quoique toujours dans la crainte d'une possible annulation. Cela représentait au total 354 inscrits pour les sessions de Midi Tonus 2021.



L'organisation des cours au Locle est prise en charge par le Service des sports de la Ville de La Chaux-de-Fonds depuis 2014. Les sessions planifiées en 2021 ont totalisé 61 inscrits et 9 cours.



Sport City Tour

Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone *Sport City Tour*.

J'apprends à patiner

Les élèves de l'école obligatoire (degrés 1H-2H) bénéficient de leçons de patinage organisées conjointement par un délégué à l'éducation physique et aux sports de l'école obligatoire et un professeur du club des Patineurs, dans le but de leur faire découvrir cette discipline.

Fête de la glace / Swiss Hockey Day

L'édition 2021 de la Fête de la glace a été annulée en raison des mesures sanitaires.

Divers

Le Service des sports a proposé une nouvelle manifestation en date du 23 juin "Journée olympique et paralympique". Cette journée a pour but de promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques qui sont "bouger, apprendre et découvrir". Plusieurs clubs sportifs ont accueilli des participants lors d'une opération "Portes ouvertes" au sein de leur lieu de pratique. Une conférence sous forme de table ronde, retransmise en direct sur la page Facebook du Service, a regroupé différents acteurs des milieux sportifs du canton. Le Service des sports souhaite reconduire l'exercice afin de faire connaître la manifestation et espère pouvoir mettre en lumière les activités accessibles dans la cité.

Le Service des sports utilise continuellement ses plateformes digitales dans le but d'informer la population des possibilités liées à la pratique sportive. Cela a permis durant les différentes phases de la pandémie de communiquer rapidement les actualités relatives à la situation.

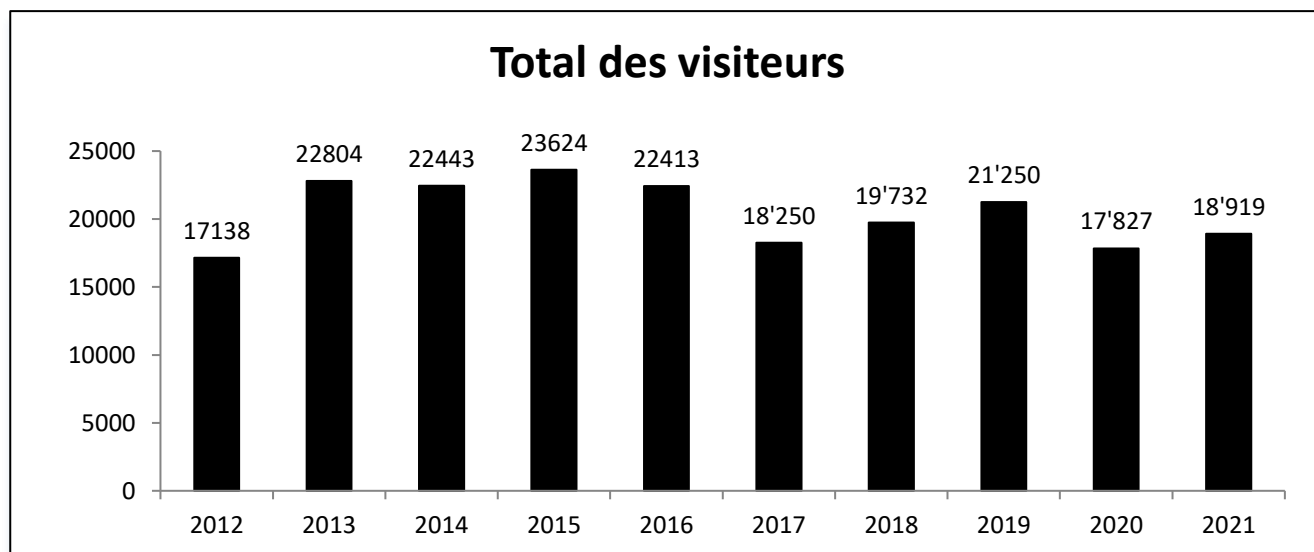
Statistiques

Patinoires des Mélèzes

La patinoire a été ouverte au public pendant seulement 133 jours en 2021 en raison de la COVID-19 (95 en 2020).

Meilleure affluence de la saison : 347 visiteurs le 13.10.2021.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne par jour
Janvier	2091	149
Février	2419	121
Mars	1186	85
Octobre	5114	213
Novembre	4430	148
Décembre	3679	119
	18919	138



Piscine des Mélèzes

La piscine a pu ouvrir comme habituellement à mi-mai. Les installations ont été accessibles du jeudi 13 mai au lundi 20 septembre 2021, soit durant **131** jours. La meilleure affluence de la saison a eu lieu le mercredi 16 juin avec 2'590 visiteurs. Il y a eu 2 pics d'affluence à la mi-juillet et à la mi-août. Avec moins de 50'000 visiteurs sur 5 mois, l'année 2021 a enregistré une faible affluence. La présence d'une société de sécurité durant toute la période d'ouverture a été très appréciée, tant par le public que par les surveillants.

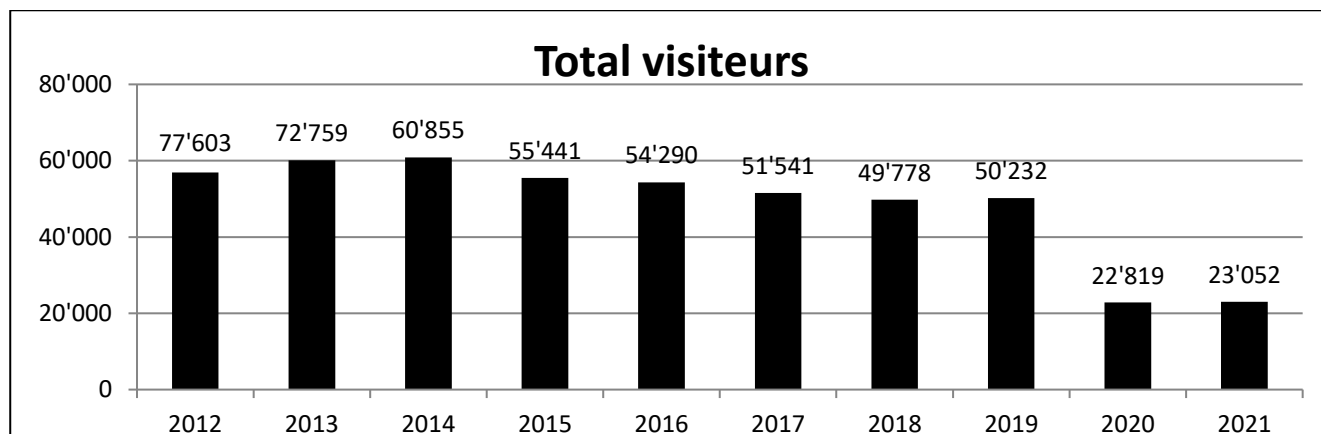
La date de fermeture au 20 septembre résultait d'une décision commune entre les piscines de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds afin de ne pas créer un afflux de clients dans une des installations.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne
Mai	943	50
Juin	19565	652
Juillet	11074	357
Août	14246	460
Septembre	3366	168
	49194	337



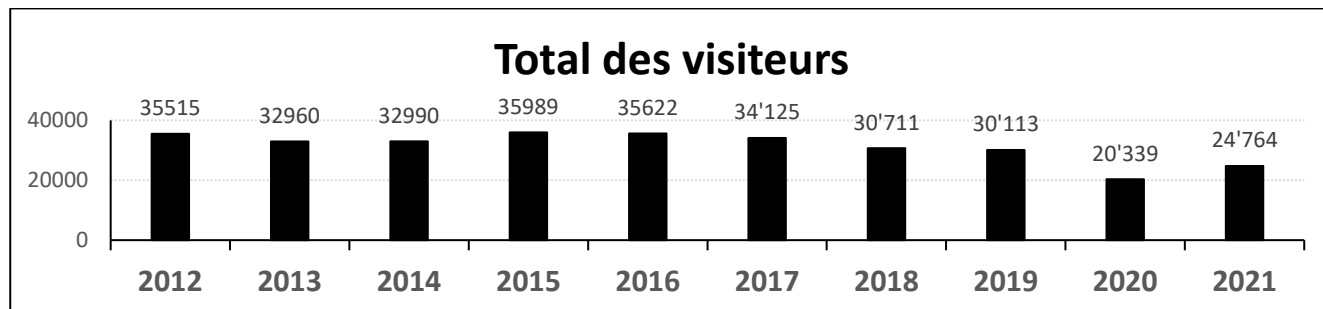
Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 231 jours en 2021 (170 en 2020). Diverses solutions ont été mises en place afin de permettre à la population de bénéficier de l'infrastructure tout en garantissant le respect des mesures de protection imposées. Une société de sécurité locale a été mandatée afin de vérifier les certificats COVID durant les phases les plus chargées. Nous constatons toutefois une forte baisse de la fréquentation par rapport aux années qui ont précédé la crise sanitaire.



Bassin Numa-Droz

24'764 entrées en 2021 pour 174 jours d'exploitation, soit 142 entrées en moyenne/jour.



Mur d'escalade

En raison de la Covid, le mur d'escalade a été fermé 5 mois. Seules 419 entrées ont été comptabilisées durant l'année 2021.

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb d'entrées	1039	881	1190	1102	909	1043	832	419

Pistes de ski de fond

Les conditions d'enneigement pour la saison 2020/2021 ont permis aux pratiquants de profiter en moyenne de 62 jours d'ouverture. Les activités pratiquées sur les pistes de ski de fond ont fortement progressé durant cette saison 2020/2021 favorisant la pratique libre et en plein air.

	Jours d'ouverture			
	Arêtes	Foulets	Pouillerel	Moyenne
2011/2012	72	69	95	79
2012/2013	55	70	122	82
2013/2014	22	31	100	51
2014/2015	62	68	91	74
2015/2016	42	41	87	57
2016/2017	20	22	77	119
2017/2018	39	41	131	70
2018/2019	36	50	98	61
2019/2020	0	0	45	15
2020/2021	45	44	98	62
Moyenne	40	43	92	57

SERVICE DE SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

COVID-19

L'OCRg des montagnes neuchâteloises a poursuivi ses séances durant toute l'année 2021. Pour rappel, son rôle est de mettre en application tant les décisions cantonales que communales. Le Conseiller communal en charge de la santé participe aux séances de l'État-major cantonal. En cas d'indisponibilité, le Chef du Service de santé et promotion de la santé le remplace.

Commission santé

Une nouvelle commission a été nommée par le Conseil communal.

Durant l'année 2021, une seule séance a eu lieu à cause du Covid. La Directrice générale du CNP a été invitée pour présenter les projets de la psychiatrie cantonale.

Centre d'orthophonie

État du personnel

Une orthophoniste a démissionné fin décembre 2020, son taux d'activité de 50% a été –réparti à l'interne, sans nouvel engagement.

Formation, supervision et projets

Les colloques mensuels de centre ont pu avoir lieu en petits groupes tous les mercredis matins jusqu'en avril 2021. Nous avons ensuite organisé une partie des colloques en Skype et en présentiel dans une salle de la ville. Ils ont été consacrés à :

- Formation en ligne à un test pour enfants bilingues.
- Réflexion avec les directions d'école sur les BEP (besoins éducatifs particuliers).
- Réflexion autour du contrat thérapeutique que l'on fait avec les parents.
- Présentation du centre de psychomotricité et travail des thérapeutes en psychomotricité.

Les autres colloques en petits groupes ou visio-conférence ont été consacrés à des supervisions de dossiers, des mises en place de nouveaux tests, des formations en ligne et à la gestion des traitements et des bilans.

Toutes les orthophonistes de l'équipe doivent justifier de formations permanentes dans des domaines variés. Cette année une grande partie des formations obligatoires s'est à nouveau faite en visio-conférence. Au vu des décomptes remis en fin d'année, les orthophonistes ont pu, malgré la pandémie, effectuer toutes les heures requises.

L'Office de l'enseignement spécialisé (OES) ayant mis dans ses critères de mesures renforcées le diagnostic des troubles de l'oralité. Dès lors, une orthophoniste s'est formée dans ce domaine et peut ainsi aussi prendre en charge ces troubles.

Les projets de groupes qui avaient été suspendus l'année dernière ont pu se mettre en place. De ce fait le groupe pour enfants avec TDAH, projet PIFAM, est en route. Cela concerne pour le moment six enfants, ce projet est mené par deux orthophonistes formées dans le domaine. Deux autres orthophonistes se sont formées et un second groupe est prévu pour 2022. Le centre d'orthophonie a acquis le matériel nécessaire pour ces thérapies.

D'autres petits groupes ont pu bénéficier de ces thérapies (petits enfants avec troubles du spectre autistique, projets de lecture).

Faisant suite à la campagne "Moins d'écrans, un jeu d'enfants" le centre d'orthophonie a été contacté par les sages-femmes du RHNE ainsi que par les sages-femmes indépendantes. Nous avons ainsi pu présenter notre campagne et les inquiétudes des orthophonistes quant aux addictions aux écrans chez les petits enfants. Sur le même thème, nous avons été sollicitées par l'école obligatoire pour faire un atelier dans une classe de 3FR. Ces expériences ont démontré que ce problème est toujours d'actualité et certainement toujours aussi préoccupant au niveau du développement de l'enfant. Lors de nos rencontres semestrielles avec le CNPea, nous avons également évoqué ces projets de prévention et des documents faciles et compréhensibles sont distribués systématiquement aux parents. Des suites sont prévues en 2022.

Le centre d'orthophonie a également été sollicité par RECIF pour venir échanger sur le sujet du développement du langage et du bilinguisme auprès de mamans migrantes. Ces interventions devraient se poursuivre sur 2022 et les années suivantes.

Gestion interne

Nous avons actuellement une liste d'attente très importante, environ 130 enfants et le délai pour un bilan est de 6 mois et ceci dans toutes les catégories d'âge. Ce phénomène est en partie dû à des signalements massifs entre février et mars 2021 (15 signalements en février 2020 et 50 signalements en février 2021). Il est difficile de faire une analyse de ces signalements cependant il semblerait qu'ils soient liés au confinement et non au redoublement de certains enfants qui étaient déjà en difficulté en février 2020. D'autres enfants semblent aussi avoir souffert du confinement avec une explosion de l'utilisation

des écrans pendant cette période. Cette analyse a été aussi faite dans les deux autres centres du canton. Cet état des faits a été transmis aux directions d'écoles et nous avons pris plusieurs options afin de répondre au mieux à la demande :

- Analyse très stricte des signalements et vérification des mesures ordinaires déjà mises en place à l'école. Contacts beaucoup plus réguliers avec le Service socio-éducatif sur les motivations du signalement.
- Gestion des "urgences" (bégaiement, souffrance et inquiétude).
- Vérification stricte de la demande des parents et intransigeance sur la fréquentation régulière.
- Vérification des troubles précoces de l'apparition du langage et de la communication. Mise en place pour 2022 d'une consultation brève de 30' pour les jeunes enfants. Cela permettra de faire rapidement un tri entre ceux qu'il faut réorienter dans un autre service, ceux que nous pouvons laisser dans la liste d'attente et ceux à qui nous pouvons donner des conseils rapidement.
- Entre octobre et décembre, une orthophoniste remplaçante a effectué des bilans de courte durée, financés par l'Etat, auprès d'enfants de 3-4FR car nous avons énormément de signalements dans cette tranche d'âge.

Actuellement, pour les enfants ne pouvant se déplacer pour les consultations, nous continuons de desservir les collèges de la Promenade (1 matinée), Gentianes (1 matinée), Foulets (1 matinée), Ouest (4 matinées et demi), Cernil-Antoine (1 matinée) et Endroits (3 matinées et demi).

Afin de garantir un accueil aux familles dans des conditions favorables, le centre d'orthophonie déménagera prochainement dans les locaux de la rue de la Serre 14. Des travaux de rénovation devront être effectués dès que le locataire de la clinique dentaire aura résilié le bail mais dans tous les cas, celui-ci prendra fin en février 2024.

Université

Nous accueillons une stagiaire à temps partiel depuis le mois de septembre 2021 et nous avons accueilli une stagiaire de courte durée en février 2021.

Collaboration avec l'école

Depuis plusieurs années, la responsable du centre d'orthophonie participe à un colloque avec le service socio-éducatif et certains membres de la direction.

Cette année cette rencontre s'est déroulée avec les directions des cycles 1 et 2 afin d'évoquer la liste d'attente et de trouver ensemble des solutions pour l'alléger ou la gérer au mieux.

Il n'y a pas eu cette année une poursuite du projet collaboration classe FS/orthophoniste. Ce projet, sa réalisation ainsi que les conclusions tirées ont été présentées aux directions d'écoles. Au vu des résultats positifs et encourageants de cette expérience, nous gardons la suite de ce projet en attente. Il sera présenté aux enseignants de classes FS et terminales en février 2022.

Collaborations externes

La collaboration et les rencontres avec l'OES sont centrales et représentent une partie importante du travail de la responsable. Cette année, les négociations sur le prolongement des séances de contrôles financées par l'OES ont abouti et dès 2022 le temps ainsi que la durée en seront doublées. Il y a également eu plusieurs ajustements quant aux demandes de prolongation après 5 ans de traitement.

Les statistiques 2020-21 indiquent que le 86% des dossiers en traitement au centre d'orthophonie sont financés par l'OES et entrent dans des mesures renforcées, le 14% restant sont des dossiers à la charge des parents et de la commune et font donc partie de mesures ordinaires.

Population suivie

À titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2021 (nos statistiques sont faites par année scolaire) :

Dossiers traités en 2020-21 : 564

Dossiers OES : 482

Dossiers non OES : 82

Répartition selon l'âge :

15 ans et+ : 7%

11-14 ans : 34%

7-10 ans : 39%

6 ans et moins 20%

Répartition selon les troubles :

Langage oral (retard de parole, articulation, trouble spécifique du langage oral, retard de langage, dysphasie, trouble de la voix, surdité, bégaiement, bredouillement, rhinophonie, rhinolalie) : 49%

Langage écrit (troubles spécifiques du langage écrit, dyslexie, dysorthographe) : 46%

Divers (divers troubles bucco-linguo faciaux, déglutition, bavage et dyscalculie isolée) : 2%

Divers sans pathologie langagière : 3%

Par rapport aux statistiques de l'année précédente il n'y a qu'une augmentation peu importante de dossiers, par contre il y a des vagues de signalements à des moments précis qui ont pour conséquence des engorgements au niveau de la liste d'attente.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

État du personnel

Une spécialiste en santé sexuelle, responsable du centre à 70% ; une spécialiste en santé sexuelle et sage-femme à 65 % ; une ne spécialiste en santé sexuelle à 30 %.

Référents médicaux :

- Référente médicale : gynécologue privée.
- Référent des dépistages IST : médecin adjoint en infectiologie au RHNe, site Pourtalès.

Activités au Centre de santé sexuelle – Planning familial (CSS-PF)

	2021	2020	2019
Total des consultations	1136	1054	1244
Dont : Nouveaux dossiers	421	337	445
Vaccinations contre le HPV	64	81	96
Accompagnants-es des personnes venant consulter	205	180	
Total consultants-es + accompagnants-es	1341	1234	
Total des appels téléphoniques	1688	1267	1304
Dont : entretiens téléphoniques	24	65	
Les principaux motifs de consultations au centre			
Consultations gynécologiques (contraception, examen)	266	362	355
Nb de personnes venant se faire dépister pour les IST	303	222	289
Contraceptions d'urgence	290	246	268
Tests de grossesse	99	121	132
Grossesses (suivi psycho-social, ambivalence, entretien pré- et/ou post-interruption)	56	72	76
Age et nationalité (HPV pas compté)			
Nb de consultant·e·s de moins de 20 ans	565	537	604
Nb de consultant·e·s de 20 ans et plus	507	517	544
Nationalité suisse	707	644	776
Nationalité étrangère	365	329	372

Activités au RHNe Pourtalès, service de gynéco-obstétrique

Présence d'une spécialiste en santé sexuelle de La Chaux-de-Fonds 2 demi-journées par semaine pour effectuer des :

- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.
- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

	2021	2020	2019
--	-------------	-------------	-------------

Total des consultations à l'hôpital	597	522	601
Accouchées	504	446	497
Interruption de grossesse	93	76	104

Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse			
20 ans et plus	87	67	96
Moins de 20 ans	6	9	8

Animations de groupes et activités diverses (au CSS-PF ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animations auprès d'élèves, qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liées à la santé sexuelle.

- Animation en collaboration avec les infirmières du Centre de santé scolaire, de 11 ateliers santé sexuelle pour les élèves de 10^{ème} du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.
- Accueil sur 3 demi-journées de 8 groupes d'élèves de 11^{ème} qui participaient à "Chaux-de-Fonds Express".
- Animation de 9 ateliers santé sexuelle pour des élèves de 11^{ème} du Locle.
- Animation sur 2 demi-journées de 4 ateliers santé pour 34 élèves de l'ESTER lors de leurs journées santé.
- Animation de 2 ateliers santé sexuelle pour 40 élèves du Lycée Blaise-Cendrars.
- Animation au centre d'un atelier santé pour 6 élèves de l'unité de formation du CERAS.
- Accueil individuel dans notre centre de 4 femmes requérantes d'asile, vivant dans le centre d'accueil de Tête-de-Ran, pour une information en santé sexuelle.
- 3 interventions-information en santé sexuelle dans le cadre d'ESPACE, lieu de formation pour les migrants-e-s, 1 intervention avec un groupe mixte de 4 jeunes entre 20-24 ans et 2 interventions avec un groupe mixte de 5 personnes de 25 à 50 ans.
- Animation d'une séance d'information pour 4 femmes migrantes à RECIF.
- Formation de 3 heures sur le thème de la contraception pour les volontaires du GSN.
- 2 rencontres avec les nouveaux médecins assistants en gynéco-obstétrique du RHNE afin de les informer de nos prestations et renforcer la collaboration.
- Accueil d'un collaborateur du GSN 4 demi-journées dans nos locaux pour qu'il pratique les tests IST pour les HSH, public cible des campagnes de l'Aide Suisse contre le Sida.
- Accueil pour un stage formateur d'une étudiante qui fait le DAS en santé sexuelle.
- Participation à une formation donnée par le Refuge-Neuchâtel sur l'identité de genre et la prise en charge des personnes concernées par ces questionnements.
- Collaboration avec le Refuge-Neuchâtel, à la mise sur pied d'un protocole de prise en charge et de "qui fait quoi" pour les jeunes scolarisés à La Chaux-de-Fonds ayant des questions en lien avec leur identité de genre.
- Participation à 2 colloques "migrants-santé" concernant nos interventions et la collaboration avec les autres professionnels qui vont au centre d'accueil de Tête-de-Ran.
- Participation à la rencontre annuelle du "réseau suisse contre l'excision", dont nous faisons partie.
- Plusieurs séances de préparation, notamment pour : l'informatisation future de nos dossiers - pour la fête qui sera organisée pour les 50 ans du CSS-PF - pour le futur programme cantonal de santé sexuelle.
- Réponses à 8 étudiants faisant des interviews et des travaux en lien avec la santé sexuelle.

- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'association suisse latine des spécialistes en santé sexuelle, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation à divers colloques, supervisions et rencontres avec les collègues du centre de Neuchâtel, le GSN, les responsables du Service de santé et promotion de la santé de La Chaux-de-Fonds, notre chef de service et de dicastère, la santé publique, etc.

Projets réalisés en 2021 ou encore en cours

- Suite au départ de la gynécologue à la fin de l'année 2020, une collaboratrice disposant de la formation d'infirmière, de sage-femme et de spécialiste en santé sexuelle a décidé de se spécialiser pour pouvoir effectuer les examens et contrôles gynécologiques de base, sous la supervision à distance de la nouvelle gynécologue référente. Grâce à cela les contrôles gynécologiques ont pu être maintenus dans notre centre.
- Dès le début de l'année 2021, nous avons commencé à travailler sur un projet d'informatisation des dossiers client·e·s, en collaboration avec le SIEN et nos collègues du CSS-PF de Neuchâtel. Il sera mis en place durant l'année 2022.
- Nous avons participé au "festival des droits", une campagne cantonale de sensibilisation aux droits de l'enfant, en imaginant un QUIZ sur les droits sexuels. Celui-ci se trouve sur notre site internet.
- Après concertation et formation avec "le Refuge-Neuchâtel", le CSS-PF a été désigné par les autorités scolaires de la ville comme 1^{ère} ressource lorsqu'il y a des questionnements, soit de la part des enseignants, soit d'un·e ou des élèves en lien avec le thème de l'identité de genre.
- Le 20 juin prochain, nous célébrerons le 50^{ème} anniversaire du CSS PF. Une soirée réunissant les différents partenaires sera organisée afin de marquer cette occasion.

Centre de santé scolaire

État du personnel

Suite au départ à la retraite anticipée de la responsable du Centre de santé scolaire (CSS) à la fin de l'année 2020, l'organisation interne a été revue et diverses optimisations ont eu lieu :

- 1^{er} janvier 2021, engagement d'une infirmière scolaire à 50 %.
- 1^{er} janvier 2021, nomination d'une assistante administrative au titre de responsable du Centre de santé scolaire (80%).
- 1^{er} mai 2021, engagement d'une collaboratrice administrative à 40 %.
- Décembre 2021, remplacement d'une infirmière scolaire à 75 % faisant suite à une résiliation des rapports de travail.

Vaccination

HPV

Comme chaque année, dans le cadre du programme cantonal, la vaccination contre les HPV (Papillomavirus humains) a été proposée à tous les élèves de 9^{ème} et également aux élèves des classes TE de 10^{ème} et 11^{ème}.

Grippe saisonnière

En collaboration avec le Service des ressources humaines, le CSS a vacciné tous les collaborateurs de l'administration communale qui souhaitaient recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière. 83 collaborateurs ont été vaccinés.

Serviettes hygiéniques

En début d'année 2021, les délégués de classe du collège de Numa-Droz ont demandé la mise à disposition gratuite de serviettes hygiéniques.

En partenariat avec la direction de l'école obligatoire, nous avons mis en place un projet pilote de mise à disposition de serviettes hygiéniques dans toutes les toilettes filles de 7^{ème} à 11^{ème} de ce collège.

Ce projet pilote ayant été très concluant, la direction de l'école obligatoire et le CSS ont décidé d'étendre cette mise à disposition à tous les collèges du cercle scolaire.

En collaboration avec le Service de conciergerie, des distributeurs ont été installés dans toutes les toilettes filles de 7^{ème} à 11^{ème} du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds à la rentrée scolaire d'août 2021. Ces distributeurs sont remplis de serviettes hygiéniques BIO, pour des questions évidentes de développement durable.

Covid-19

Le Centre de santé scolaire a collaboré avec l'école obligatoire lors des décisions par le Service de la santé publique de mises en quarantaine de tous les élèves d'une classe. Dans ces situations, le CSS a téléphoné aux parents de chaque élève afin de les informer de la situation et des règles à respecter.

De plus, dans le cadre de dépistages de masse mis en place par le Service de la santé publique dans les écoles obligatoires, les infirmières scolaires ont été appelées à aller dépister, que ce soit pour les élèves de La Chaux-de-Fonds ou d'autres cercles scolaires.

Accompagnement des élèves transgenres, non-binaires ou en questionnement

Le CSS a mandaté Le Refuge-Neuchâtel pour donner une formation d'une matinée (qui a eu lieu en septembre 2021) et rédiger un protocole pour l'accompagnement des élèves transgenres, non-binaires ou en questionnement à l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds. La formation avait pour but de donner les mêmes bases et un langage commun à tous-tes sur ce sujet.

Les infirmières scolaires, la responsable du CSS, les conseillères en santé sexuelle du Centre de santé sexuelle – Planning familial, la direction de l'école obligatoire, les membres du Service socio-éducatif, les cadres du Service de la jeunesse et le Service d'éducation de rue ont été invités à participer à cette réunion.

Une deuxième matinée de formation aura lieu au printemps prochain pour permettre un suivi suite à la mise en place de ce protocole.

Pauses-repas

Pour la neuvième année consécutive, nous avons mis en place un programme de courtes séances à destination des enseignants de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds pour découvrir différents outils ou différentes informations en lien avec la promotion de la santé.

Un total de 122 enseignants étaient inscrits pour 8 séances. 4 séances ont dû être annulées à cause de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

Programme en promotion de la santé

Chaque année scolaire, le CSS met en place un programme en promotion de la santé à destination des élèves de l'école obligatoire de La Chaux-de-Fonds. Le programme est conçu selon les Directives cantonales relatives à la santé scolaire durant la scolarité obligatoire du 17 août 2015, les recommandations de l'OFSP, de Promotion Santé Suisse, du Groupe de santé sexuelle du canton de Neuchâtel et selon les standards de l'OMS pour l'éducation sexuelle en Europe et du cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande de Santé Sexuelle Suisse.

Voici un résumé des interventions ayant eu lieu durant l'année civile 2021.

Boîte de 10 heures – 1^{ère}

Tous les élèves de 1^{ère} année ont reçu, à la rentrée scolaire, une boîte pour mettre leur goûter. Sur celle-ci figure les 3 règles suivantes : je mange des 10 heures si j'ai faim ; je bois de l'eau ; je mange un fruit ou un légume. La boîte était accompagnée du flyer de Promotion Santé Suisse "Conseils pour un dix-heures ou un goûter sain".

Gobelet dentaire – 2^{ème}

Lors de son passage dans les classes de 2^{ème} année, la prophylaxiste dentaire a distribué un gobelet dentaire à tous les élèves. Sur celui-ci figure les 3 règles du brossage : je brosse mes dents en rond trois minutes ; je brosse ma langue ; je rince ma bouche.

Prophylaxie dentaire – 2^{ème} à 5^{ème}

Tous les élèves de la 2^{ème} à la 5^{ème} ont reçu la visite d'une prophylaxiste dentaire.

Santé sexuelle - abus sexuels – 2^{ème}

Toutes les classes de 2^{ème} se sont rendues à La Turlutaine pour assister au spectacle de marionnettes créé sur la base du livre "Non, je ne veux pas". Au terme du spectacle, une spécialiste en santé sexuelle a animé des échanges en lien avec la pièce. Thèmes évoqués : les gestes qui déplaisent, le droit de dire non, le mauvais secret, la demande d'aide.

Hygiène de vie – 3^{ème}

Tous les élèves de 3^{ème} ont bénéficié d'une intervention d'une période sur le thème de l'alimentation à travers les 5 sens, donnée par des diététiciennes.

Les enseignants pouvaient également choisir une intervention d'une période entre les 2 thèmes suivants : le sommeil ou la relaxation. Ces interventions ont pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans ces domaines.

L'intervention sur le sommeil était animée par La Ligue pulmonaire neuchâteloise. L'intervention sur la relaxation était donnée par un sophrologue.

Dépistage dentaire – 3^{ème} à 11^{ème}

Tous les élèves de la 3^{ème} à la 11^{ème} ont pu bénéficier d'un dépistage dentaire par un cabinet dentaire qui s'est rendu dans les collèges.

Égalité filles et garçons – 4^{ème}

Les élèves de 4^{ème} année ont bénéficié de 2 périodes sur le thème de l'égalité filles et garçons. Cette intervention est animée par l'association SEM Succès Égalité Mixité, qui propose un parcours ludique et créatif, mêlant jeux, lectures, réalisations artistiques et discussions afin d'inviter les enfants à se questionner sur les stéréotypes, l'égalité et la mixité.

Bientraitance – 5^{ème}

Toutes les classes de 5^{ème} ont participé à un "jeu-spectacle" interactif sur le thème de la bientraitance. L'objectif du jeu-spectacle "1, 2, 3... Soleil" est de prévenir la maltraitance en invitant les enfants à observer et identifier les situations qui peuvent y conduire. Différents comédiens au bénéfice d'une formation dans le domaine de la sensibilisation ont invité les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, à en parler à un adulte de confiance.

Dépistages de vue – 5^{ème}

Tous les élèves de 5^{ème} année ont bénéficié d'un dépistage de la vue par les infirmières scolaires.

Alimentation – 6^{ème}

Les classes de 6^{ème} année ont eu une intervention d'une période sur le thème de l'alimentation présentée par une professionnelle de l'éducation à la santé. Le but de cette intervention est de transmettre une base de connaissances en lien avec les objectifs du PER pour ce niveau. Elle aborde principalement le lien entre les besoins en énergie et le repas et a pour but de donner une impulsion et de fournir des outils qui permettent ensuite à l'enseignant·e d'élargir le sujet durant l'année scolaire.

Sommeil – 8^{ème}

Toutes les classes de 8^{ème} ont bénéficié d'une animation d'une période sur le thème du sommeil et du lien entre celui-ci et l'usage des écrans. Cette intervention, animée par La ligue pulmonaire neuchâteloise, a pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans ce thème.

Santé sexuelle – séduction, consentement, harcèlement – 9^{ème}

Les classes de 9^e ont bénéficié de 2 périodes d'intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Cette action a été animée par une spécialiste en santé sexuelle. Différents thèmes ont été abordés comme la séduction, le consentement, le harcèlement, la pornographie et la loi.

Santé sexuelle – homosexualité, homophobie – 9^{ème}

Les élèves de 9^{ème} ont bénéficié durant 1 heure d'une intervention sur l'homosexualité et l'homophobie. Cette animation a été donnée par un conseiller en santé sexuelle et travailleur de proximité pour la population LGBTQI+. Le sujet a été abordé avec des courts métrages de l'INPES en lien avec la problématique.

Santé sexuelle – loi, consentement, plaisir, contraception, prévention des IST – 10^{ème}

Durant 2 périodes, sous la conduite des spécialistes en santé sexuelle du CSS ou du Centre de santé sexuelle – Planning familial, les élèves de 10^{ème} ont participé à un atelier d'échanges sur les thèmes suivants : loi, consentement, plaisir et relation à l'autre, contraception, prévention des IST.

Comportements à risques – 10^{ème}

Les élèves de 10^{ème} ont participé au Théâtre-forum de la compagnie du Caméléon sur les jeux excessifs "On line accès ou excès ?". **L'expérience théâtrale leur permet d'aborder le thème tout en restant dans le jeu et l'amusement.**

Stéréotypes, égalité, respect de l'autre, pose de limites – 11^{ème}

Cette année encore, les élèves de 11^{ème} ont pu participer à une animation de l'association SEM Succès Égalité Mixité. Au travers de diverses présentations, un animateur et une animatrice ont invité les adolescent·e·s à se questionner sur l'égalité des sexes et la violence générée par son non-respect.

Lieux ressources – 11^{ème}

Tous les élèves de 11^{ème} ont participé au jeu-concours Chaux-de-Fonds Express. Par groupes de 4 à 5 élèves ils ont découvert un lieu ressource en matière de santé et de bien-être de la Ville de La Chaux-de-Fonds. 93 groupes ont réalisé un clip d'une minute pour présenter le nom, le lieu et les principales offres de prestations de 12 organismes. Les 24 meilleurs clips (2 par lieu-ressource) ont été sélectionnés et projetés aux élèves. Le but est d'utiliser l'information par les pairs pour informer les élèves quittant la scolarité obligatoire des organismes où ils peuvent recevoir de l'aide en matière de santé et de bien-être.

MiniAnn – 11^{ème}

Comme chaque année, tous les élèves de 11^{ème} (exception envisageable due à la crise sanitaire) ont participé à une information pratique sur les premiers secours avec notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours a été assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive.

Collaboration interservices

Le CSS a participé au 20^{ème} anniversaire du SIS le samedi 11 septembre 2021. Le CSS a tenu un stand pour expliquer la procédure en cas d'urgence médicale à l'école et a collaboré avec un Chef de section du SIS afin de rappeler les gestes d'urgence en cas d'arrêt cardiaque. Une dizaine de mannequins étaient à disposition du public afin qu'il puisse s'entraîner aux gestes, sous la supervision du Chef de section.

Communication du Centre

Les pages internet du Centre de santé scolaire sur le site de la Ville sont régulièrement mises à jour. Nous y mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition des enseignants, différentes procédures, etc... Nous collaborons avec le Service de la communication de la Ville pour informer les médias et créer des visuels.

Nous communiquons également au travers de la brochure d'information de l'école à l'attention des parents et celle à l'attention des enseignant-e-s.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâtelaises (SISMN) assume les secours dans le domaine feu, inondations et dégâts naturels sur les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle et étend ses activités sur l'ensemble du territoire cantonal dans le domaine préhospitalier ainsi que pour les missions particulières dites de secours. Le départ à la retraite de l'administrateur et du chef de caserne ont conduit à une réorganisation de l'État-Major. Le poste d'administrateur n'a pas été repourvu et les tâches sont désormais assumées par le secrétariat. La fonction de chef de caserne a été scindée en deux avec la création d'un poste de coordinateur de la formation Feu.

L'année 2021 est une année importante et marque le 20^e anniversaire du Service. La fête et les activités ont été quelque peu perturbées par la continuité de la pandémie COVID avec son train de défis liés aux mesures de protection, aux malades et quarantaines, qui ont eu pour conséquences :

- Difficulté de planification de la disponibilité du personnel. Pour rappel, nous devons remplir nos missions en tant que "force provider" c'est-à-dire en devant respecter des standards quantitatifs et qualitatifs. Au niveau de l'activité ambulancière, nous avons nettement augmenté le taux de conformité des équipages malgré les diverses absences. Celui-ci s'élève désormais à 70% contre 55% en 2020.
- Fatigue de l'ensemble du personnel du service, par des planifications quasi journalières, remplacements de dernière minute, mises à jour fréquentes des mesures de protection, contrôles de celles-ci.
- Reprise d'heures supplémentaires difficiles.
- Délais de livraison des pièces, des équipements et des consommables très aléatoires.
- Formation continue parcellaire.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions sanitaires entre 2020 et 2021.

Années	P1	P2	P3	Total P	S1	S2	S3	Total S	DS	Total
2021	943	1607	399	2949	23	56	57	136	493	3578
2020	851	1491	354	2696	31	60	32	123	349	3168
Tendances +/-	+92	+116	+45	+253	-8	-4	+25	+13	+144	+410
Tendances %	+11%	+8%	+13%	+10%	-25%	-6%	+78%	+10%	+41%	+13%

En 2021, nous sommes revenus sensiblement à la même activité ambulancière d'avant la pandémie COVID, soit en moyenne 9,8 missions journalières.

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions feux entre 2020 et 2021.

Années	Feux, inondations, dégâts naturels	Missions de secours	Communautaires	Total
2021	400	110	181	691
2020	348	89	201	638
Tendances +/-	+52	+11	-20	+53
Tendances %	+15%	+24%	-10%	+8%

Pour 2021, cela représente en moyenne 1,89 missions/jour. Le Service a répondu à 4'269 missions d'aide et de secours en 2021, ce qui fait en moyenne 11,7 missions journalières.

Personnel

Effectif du corps uniformé :

Secouristes professionnels :

Médecin conseil	Dr W. Hanhart, Médecin chef de service RHNe
SISMN sapeurs-pompiers/ambulanciers professionnels	43 dont 11 dédiés aux ambulances
SISMN personnel en formation	14 dont 5 dans le domaine ambulancier

Sapeurs-pompiers volontaires :

Secteur Doubs, Marais et Vallée	38 (12, 16 et 10)
Secteur Villes	72

Tot. SPP et SPV sans les recrues volontaires (25) 167

L'année 2021 a connu une fluctuation importante du personnel, puisque, en plus de l'administrateur et du chef de caserne partis en retraite, on dénombre trois départs dans le personnel uniformé: un sapeur-pompier professionnel s'est engagé dans le corps professionnel biennois, un technicien ambulancier a dû réorienter sa carrière pour des raisons de santé et un ambulancier ES a été remercié pour des motifs disciplinaires.

Le travail de réflexion initié fin 2020 sur les conditions de travail s'est poursuivi en 2021, il a livré un premier résultat avec l'engagement à l'État-Major d'un officier chargé de coordonner la formation "feu" des professionnels. Afin d'identifier les sources d'insatisfaction, leur degré de priorité ainsi que les opportunités d'amélioration, il a été fait appel à la HEG Arc dans le cadre d'un mandat qui livrera ses conclusions dans le courant de l'été 2022.

Concernant les sapeurs-pompiers volontaires de la RDISMN, l'effectif est resté relativement stable (-3). À souligner que du côté des recrues on constate un fait encourageant : tous les secteurs ont enregistré des incorporations.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme reste marqué en 2021 par la crise sanitaire ainsi que par des maladies de longue durée (pour un cas, une reconversion a été nécessaire). Ainsi en 2021, on dénombre le record inquiétant de 8'329 heures de maladie et accidents (4.4 EPT) contre 4'670 heures en 2020 (2.4 EPT).

Alarme du piquet de la réserve

L'alarme du personnel de piquet est restée stable en 2021. Les collaborateurs ont été alarmés 332 fois (-5) et la réserve en cas de maladie a été sollicitée à 62 reprises (+12).

Heures supplémentaires

La situation que nous avons vécue avec le COVID et l'absentéisme ont eu un impact tant sur la restitution d'heures supplémentaires (-365) que sur leur production (+167). Seule une petite fraction du personnel a saisi la possibilité de se faire rétribuer des heures supplémentaires, puisqu'on note là aussi une diminution des paiements (-1285h).

Nous escomptons toujours améliorer ce bilan dans le futur, mais l'atteinte de cet objectif reste dépendante de l'évolution de la situation sanitaire et de la disponibilité de l'effectif formé.

	2020	2021
Report année précédente	4480h	3071h
Correction vacances	0	-36h
Heures supplémentaires effectuées	4897h	5061h
Heures restituées	4123h	3768h
Heures payées selon décision CC	2183h	898h
Solde (report année suivante)	3071h	3430h

Entretien

Durant l'année, et comme pour les années précédentes, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

Véhicules et matériel :	Petites réparations / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles d'oxygène médical (O2).
Protection de la respiration :	Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR) de la région de défense incendie RDISMN, soit environ 120 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention, exercice ou contrôle périodique.
Nettoyage des locaux :	Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène (O2), local protection respiratoire (PAR)).

Durant l'année, le mécanicien de notre service procède aux travaux d'entretien suivants :

Atelier mécanique :	Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple), expertises, dépannage et réparations, modification des aménagements intérieurs pour la RDISMN, remplacement du moteur sur une ambulance, travaux de carrosserie sur les ambulances.
---------------------	--

Nous avons également rédigé des cahiers des charges pour les appels d'offres soumis aux marchés publics et suivi/traité les dossiers suivants : véhicule de protection respiratoire, ambulance de catégorie "C". Par ailleurs, nous avons reçu un nouveau véhicule de protection chimique.

Technique, télécommunications et Extranet

Les travaux liés à la refonte de notre plateforme Extranet ont été redémarrés. Le développement de l'application WEB reste en veille, jusqu'à la définition du cahier des charges de la future application de l'ECAP "Eagle 2".

Cellule d'aide à la conduite d'intervention

Le véhicule de commandement SP du Canton a été mobilisé à 4 reprises cette année (inondations sur la région à fin janvier, incendie Charrière 64 en avril, inondations de Cressier en juin et incendie à la raffinerie en juillet). La formation continue du personnel AIC a été annulée durant cette année pour cause de COVID, de par les mesures de distanciation et également par l'engagement de la PCI dans la gestion de la crise.

Formation

Formation sanitaire

Plusieurs formations ont été déplacées ou annulées, notamment les examens pour le brevet fédéral de technicien ambulancier.

Sur mandat de la COMUP, nous avons préparé et organisé la formation "prise en charge en milieu chimique" pour tous les intervenants préhospitaliers du canton. Malgré la situation, nous avons pu compenser le retard accumulé en 2020, ceci en organisant 7 journées de formation.

Nous avons également organisé plusieurs journées de formation pour les étudiants.

Diplômes obtenus en 2021

- | | |
|--------------------------|-------------|
| • Ambulancier ES | 1 personne |
| • Technicien ambulancier | 4 personnes |

Formation feu

La formation des aspirants sapeur-pompiers professionnels au sein de l'académie latine a pu se dérouler malgré les perturbations en lien avec la crise sanitaire. Parallèlement, la formation interne s'est poursuivie afin de faire bénéficier au personnel, les compétences requises à la bonne tenue des interventions. Ainsi, nous relevons que les objectifs minimaux en matière de formation ont pu être garantis durant l'année 2021 et que les formations complémentaires seront effectuées durant l'année en cours.

Conclusion

Malgré une année 2021 rendue compliquée par la gestion des ressources liée à la crise sanitaire, l'ensemble des missions dévolues au service ont pu être garanties à la population. L'accent est mis sur l'amélioration des conditions de travail et le renforcement de l'attractivité du service. Par ailleurs, le remplacement de l'actuel commandant, qui prendra sa retraite en août prochain, apportera un vent nouveau au sein du SISMN. Le service ne manquera pas de s'atteler aux défis qui l'attendent tels que la recertification de la reconnaissance IAS, les enjeux liés aux réformes cantonales ainsi que ceux liés à la formation et à la collaboration avec les partenaires.

En ce sens, l'ensemble du personnel sera associé aux démarches et nous nous réjouissons déjà de poursuivre nos missions au service de la population des Montagnes neuchâtelaise.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)

Généralités

Pour 2021, les faits marquants sont les suivants :

- La poursuite de l'engagement pour soutenir les autorités et les organisations partenaires de la protection de la population pour affronter la pandémie de la COVID-19.
- L'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale, ce qui a impliqué pléthore d'adaptations tant au niveau organisationnel qu'opérationnel.
- L'annulation de la majeure partie des cours de répétition. L'écart avec la loi fédérale en vigueur en la matière a été validé par les autorités politiques régionales et cantonales compétentes.
- Le Commandant de l'OPCMN a reçu la mission de renforcer le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), en endossant la fonction de Chef de la cellule Protection civile, au sein de l'État-Major cantonal de conduite (EMCC). La conséquence principale de cette décision réside dans le fait que l'OPCMN a été dirigée tout au long de "l'engagement COVID" par le remplaçant du Commandant.
- Le départ volontaire de la Cheffe de l'instruction de l'OPCMN.
- Le départ à la retraite de l'administrateur sécurité, qui gérât notamment l'ensemble de la comptabilité de l'OPCMN. Cette tâche est désormais effectuée à satisfaction par une assistante administrative du service.
- L'engagement d'un nouveau chef de l'instruction, après un processus complet de recrutement. Il a pris ses fonctions au premier novembre.
- L'accueil de l'école fédérale d'instructeur protection civile afin de permettre la tenue d'un module pratique pour les aspirants instructeurs, dans le domaine de l'assistance.
- La résiliation du contrat de bail pour un local que nous louions au Col-des-Roches.

Instruction de l'OPCMN

Au niveau de l'OPC, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.
- Assistance : les cadres ont suivi 1 jour de cours préparatoire. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 3 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 18 participants et 56 jours de service.
- Collaborateurs d'État-Major : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.
- Préposés au matériel et aux infrastructures, domaine qui ne compte pas de cadres : le personnel a suivi 9 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 12 participants et 36 jours de service.

Au niveau du groupe d'intervention rapide (GIR), l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.
- Assistance : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.
- Protection des biens culturels : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.
- Aide à la conduite : les cadres ont suivi 3 cours préparatoires. L'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 1 jour de cours de répétition. Au total, cela représente 20 participants et 27 jours de service.
- Subsistance : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 12 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 6 participants et 22 jours de service.
- VSS – DPMA, domaine où il n'y a pas de cadres : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 1 jour de cours de répétition. Au total, cela représente 18 participants et 18 jours de service.

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 14 cours de répétition, ce qui représente 36 jours de cours. 80 participants ont suivi un de ces séminaires. Le total des jours de service se monte à 159.

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

- Aucune IFC n'a été organisée cette année.

Interventions

- Du 17 février au 22 novembre, ainsi que le 27 décembre, la pandémie de la COVID-19 a mobilisé l'ensemble des professionnels et toutes les sections de l'OPCMN. Les tâches ont été de renforcer le centre de vaccination de Polyexpo à La Chaux-de-Fonds, effectuer pléthore de dépistages notamment dans les écoles, transporter du matériel médical et des vaccins dans l'ensemble du canton pour le compte de la santé publique. 3 professionnels et 292 miliciens ont participé à cet engagement, ce qui représente 1'631 jours de service.
- Du 29 janvier au 1^{er} février, des intempéries dans toute la région ont mobilisé les domaines de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers et la subsistance. 3 professionnels et 13 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 28 jours de service
- Le 17 avril, un incendie rue de la Charrière à La Chaux-de-Fonds a nécessité la mobilisation des domaines de l'assistance et de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 1 professionnel et 8 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 9 jours de service.
- Le 21 mai, une fuite de produit chimique à la raffinerie de Cressier a nécessité la mobilisation du domaine du VSS-DPMA. 2 professionnels et 8 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 10 jours de service.
- Du 22 au 24 juin, des inondations à Cressier ont nécessité la mobilisation du domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 3 professionnels et 11 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 26 jours de service.
- Le 28 juin, des inondations à Lignièrès ont nécessité la mobilisation du domaine de l'appui. 2 professionnels et 4 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 6 jours de service.
- Le 11 juillet, un incendie à la raffinerie de Cressier a nécessité la mobilisation du domaine de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 2 professionnels et 3 miliciens ont répondu présent, ce qui représente 5 jours de service.
- Le 20 août, un incendie rue du Locle à La Chaux-de-Fonds, a nécessité la mobilisation du domaine de l'assistance. 1 professionnel et 3 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 4 jours de service.

Au total, l'OPCMN a été mis sur pied à 8 reprises suite à des situations d'urgence ou de catastrophe dans tout le canton. 3 professionnels et 342 miliciens ont répondu positivement, ce qui représente 1'719 jours de service.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Le personnel cité ci-dessous a suivi 1 cours de base et a été incorporé dans l'OPCMN :

- Appui : 6 pionniers.
- Assistance : 8 préposés.
- Aide à la conduite : 2 préposés.
- Infrastructure : 3 préposés.
- Matériel : 1 préposé.
- Subsistance : 3 cuisiniers.

Personnel astreint ayant suivi 1 cours de cadres :

- Chef de groupe appui : 5 pionniers.
- Chef de section appui : 2 pionniers.
- Chef de groupe assistance : 3 préposés.

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN : 291 astreints. À noter une perte de 106 astreints cette année. Cette forte diminution est due à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale.

L'OPCMN s'efforce d'améliorer le niveau de préparation opérationnelle de l'ensemble du personnel.

Au niveau du GIR, le personnel est formé avec un objectif d'autonomie totale.

Engagement du personnel professionnel au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire (cours cantonaux, formation continue, renforcement du service)

Commandant :

- La mission de Chef de la cellule Protection civile à l'État-Major cantonal de conduite a duré au total 132 jours.
- L'implication en qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux a duré 35 jours.
- L'implication dans divers projets au profit du service cantonal a duré 3 jours.
- L'implication en qualité d'expert aux examens du brevet fédéral d'instructeurs a duré 1 jour.

Le décompte final s'élève à 171 jours.

Remplaçant du Commandant, responsable matériel & constructions :

- L'implication en qualité d'instructeur au profit des cours cantonaux a duré 55 jours.
- Le contrôle et la remise en état du matériel d'instruction cantonal a duré 3 jours.
- L'implication en qualité de contrôleur EPI antichute a duré 5 jours.

Le décompte final s'élève à 63 jours.

Chef-fe de l'instruction :

- Aucune implication n'a été possible du fait qu'il-elle n'a pas terminé sa formation.

Le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au profit du canton, au total 234 jours.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers

Commandant :

- 12 jours lors de commissions PCi au profit du Service cantonal de la sécurité civile et militaire.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux particuliers réalisés :

- Une détection "gaz" a été installée dans le local matériel de Numa-Droz, afin de répondre aux nouvelles prescriptions fédérales.
- La cuisine de la construction des Arêtes a été modifiée afin de répondre aux nouvelles normes d'hygiène. Des meubles et plans de travail en inox ont été installés.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales en vigueur.

Éléments particuliers :

- Les Officiers et les astreints incorporés au GIR ont été équipés avec une nouvelle tenue d'intervention.
- Les miliciens incorporés au GIR ont reçu un nouveau casque correspondant aux normes actuellement en vigueur.

Perspectives 2022

- L'axe principal va consister à poursuivre les efforts afin de garder une Protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, aux personnels professionnel et milicien ainsi qu'à la population dès qu'elle en a besoin en tenant compte des évolutions apportées par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale.
- Créer les conditions favorables pour garantir le succès de la formation d'instructeur PCi avec brevet fédéral, au chef de l'instruction.
- Acquérir de l'expérience dans le domaine de la comptabilité.
- Former le personnel professionnel avec l'objectif que chacun puisse remplir pleinement sa fonction.
- Rester performant dans la formation du personnel et dans le renforcement du personnel GIR.
- Collaborer avec les Autorités communales et cantonales notamment pour la rédaction de la nouvelle législation cantonale.

Conclusion

L'annulation de la totalité des cours n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés en terme de formation pour l'année 2021. Néanmoins, l'entier des tâches a pu être assumé lors des situations nécessitant une intervention de l'OPCMN. La motivation et l'implication du personnel professionnel et des miliciens garantissent ainsi à la population le service dont elle est en droit d'attendre et chacun·e poursuivra ses efforts afin de relever les défis à venir.

**Urbanisme, bâtiments, relations
extérieures, communication
(DUBREC)**

SERVICE DE L'URBANISME, DES MOBILITÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUME regroupe:

Le secteur "Planification et mobilités" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, les mobilités, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la protection du patrimoine, la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité.

Le secteur "Marketing urbain, commerce, immobilier, foncier et valorisation du patrimoine" :

Dirigé par le délégué au marketing urbain, commerce, immobilier et foncier, ce secteur est notamment chargé du domaine foncier, des relations avec les acteurs immobiliers et commerciaux et du "city management". En 2020, ce secteur a intégré dans ces tâches les prérogatives liées au géomètre communal. Les tâches liées à la salubrité de l'habitat ont, quant à elles, été reprises par le secteur des permis de construire pour des questions de synergies.

Secteur planification et mobilités

Aménagement du territoire

Révision du plan d'aménagement local

Toutes les communes ont lancé la révision de leur plan d'aménagement local. Le délai fixé par le canton est la présentation du dossier au Conseil général d'ici février 2024.

La pré-étude définissant le cadre a été validée par le SAT en décembre 2019. Le projet de territoire a été présenté au SAT qui a demandé des études de faisabilité en terme de trafic et d'environnement qui seront élaborées en 2022.

Une commission du plan de site a été créée en 2020 afin d'appuyer le SUME dans la révision-le toilettage de ce plan. L'élaboration et la procédure devraient durer plusieurs années.

Le secteur planification du SUME pilote la démarche.

Projet d'agglomération

Le 4^{ème} projet d'agglomération a été déposé à la Confédération en juin 2021. Le SUME est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également la procédure pour les demandes de financement pour les mesures des trois projets d'agglomération.

Plan spécial Le Corbusier

Suite au refus par le peuple neuchâtelois d'un crédit le 24 septembre 2016 pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) prévu sur l'îlot A, des discussions ont été lancées en 2018 avec des investisseurs pour la construction de cette parcelle. A l'automne 2019, un consortium a été choisi. Celui-ci prévoit de construire un hôtel qui n'aura rien de judiciaire, un établissement public, un espace de co-working, un parking et des appartements avec ou sans accompagnement.

Une modification de la réglementation a été adoptée par le Conseil général à l'automne 2020 et les oppositions ont été retirés en 2021.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le mandat d'études parallèles en 2015, les études de détails en 2015-2016, les procédures d'aménagement du territoire en 2018, les années 2019-2021 ont été consacrées à la recherche d'investisseurs pour ce site.

Plans de quartier

Le SUME est le répondant des promoteurs pour les projets de plans de quartier et ceux qui sont en cours de modification (PQ Chemin Perdu Nord, PQ Gemo).

Aménagements urbains

Route cantonale 1320 (rue du Locle – boulevard des Eplatures)

Le Service cantonal des ponts et chaussées a planifié l'assainissement de la chaussée entre le Grand-Pont et le pont de la Combe-à-l'Ours. Trois étapes sont prévues:

- Grand-Pont – carrefour de Morgarten: réalisé en 2019
- Giratoire du Grillon – passage de Bonnefontaine: infrastructures réalisées en 2020-21. L'aménagement n'a pas pu être réalisé à cause d'oppositions lors de la procédure de mise à l'enquête publique.
- Passage de Bonnefontaine – Grand-Pont: L'aménagement n'a pas pu être réalisé à cause d'oppositions lors de la procédure de mise à l'enquête publique et sera fait en 2022.

Le SUME et le Service technique font partie du groupe de travail initié par l'Etat.

Réaménagement des rues du Casino et du Docteur-Coullery

Dans la continuité du réaménagement des rues du Midi et du Modulor qui ont été réalisés en 2020, deux autres projets ont été faits en 2021.

Le réaménagement de la rue du Midi a été réalisé en 2020. Il a permis de requalifier l'espace public en élargissant les trottoirs et en aménageant une bande cyclable au détriment d'une voie de circulation. Ceci a permis de sécuriser les passages pour piétons. L'allée d'arbres a été remplacée car ceux-ci étaient dans un très mauvais état sanitaire.

La rue du Docteur-Coullery a été réaménagée en 2021 avec un élargissement des trottoirs, la réalisation d'une bande cyclable et la plantation d'arbres et de végétation basse. Au niveau du trafic, seul le bus est autorisé à monter sur toute la longueur, sauf sur la partie entre l'Avenue Léopold-Robert et la rue de la Serre où le trafic automobile privé est également autorisé.

La rue du Casino, dans le prolongement de la rue du Docteur-Coullery en direction du parc des Musées, a aussi été requalifiée dans la même philosophie que la rue du Midi et la rue du Docteur-Coullery. Une bande cyclable en contresens (direction rue des Musées) a été réalisée.

Réaménagement de la rue de Pouillerel

Cette requalification, réalisée en 2021 entre la rue du Nord et le Sud de la rue du Progrès, a permis d'arboriser cet axe et de donner un contre-sens cyclable avec l'espace gagné sur une des deux voies de circulation qui a été supprimée. Cette suppression a permis également de rendre conforme les passages pour piétons.

Réaménagement de la rue de la Ronde

Un projet de requalification de la rue de la Ronde a été conçu par le SUME afin de réaliser un axe de mobilité douce de qualité entre le futur parking des Forains et le centre-ville. La partie Ouest entre la rue de la Balance et la rue du Sentier passera en zone piétonne et la partie en est en zone de rencontre. Le projet sera réalisé, sous réserve de la procédure, en 2022.

Réaménagement de la rue du Commerce

Dans le cadre des mesures d'accompagnement liées au projet de démolition-reconstruction du Grand-Pont, le SUME a développé un projet de réaménagement de la rue du Commerce entre le Grand-Pont et le passage inférieur du Midi. Ce projet prévoit un axe de mobilité douce en interdisant notamment le trafic de transit au Nord du parc des Crêtets. Le projet sera réalisé, sous réserve de la procédure, en 2022.

Mobilités

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Fermeture de la ligne ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

La ligne Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds a été interrompue au trafic ferroviaire du 1^{er} mars au 31 octobre 2021 pour la première étape de développement et d'assainissement du RER neuchâtelois. Ces travaux ont permis d'assurer l'exploitation du tronçon actuel en toute sécurité jusqu'à la mise en service de la ligne directe à l'horizon 2035.

La ville a été associée à toutes les démarches pour assurer une offre de substitution par les bus de qualité.

H18

Les premiers travaux liés à la réalisation du contournement Est de la ville par la H18 ont eu lieu en 2021 avec le remplacement du pont de la Malakoff qui a pu se faire en même temps que l'interruption de la ligne ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Le peuple neuchâtelois a plébiscité à 77.1% le référendum pour la réalisation de ce contournement. La procédure administrative est toujours en cours.

Choix du matériel roulant

Des réflexions ont été lancées en 2020 par le Service cantonal des transports sur le choix du matériel roulant pour le réseau bus. La ville a été associée à la démarche et a donné son avis sur le choix du trolleybus à batterie.

Bandes cyclables

De nouvelles bandes cyclables ont été réalisées dans le cadre des projets d'aménagements urbains de la rue du Docteur-Coullery, la rue du Casino et la rue de Pouillerel. Ces réalisations sont conformes au plan directeur communal des mobilités.

Politique de stationnement

La mise en œuvre du projet de la politique de stationnement, voté le rapport le 5 février 2019 par le Conseil général, s'est faite au 1^{er} novembre 2020. Un monitoring a été mis en place dès son entrée en vigueur et s'est poursuivi pour évaluer ses effets et les modifications à apporter.

Gare des Forges

La gare des Forges a été inaugurée en décembre 2021 après plus de dix ans de discussions avec les instances compétentes quant à sa réalisation et son financement.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations et 30 nouveaux vélos. Depuis 2016, aucune nouvelle station n'a été installée.

En 2019, un changement a été opéré avec des vélos hybrides en libre-service. 60 vélos rouges ont été mis à disposition de la population fin septembre 2019.

La gestion complète du système a été transférée à l'entreprise Intermobility.

Plan de mobilité d'entreprises

Le SUME soutient les entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité. Celui-ci est obligatoire depuis 2013 pour toute nouvelle construction, transformation importante, tout changement d'affectation ou aménagement de stationnement supplémentaire et pour toute activité économique dont le nombre d'employés est supérieur à trente, quel que soit le taux d'activité.

Zones 30 km/h

La mise en œuvre du plan directeur communal des mobilités a permis la réalisation de plusieurs zones 30 km/h en 2021: rue de la Confédération, secteur du Parc de l'Ouest, de part et d'autre de la rue du Modulor, dans le secteur de la rue des Arbres. Des zones de rencontre ont été réalisées aux carrefours de la rue du Docteur Coullery avec la rue du Progrès, en bas de la rue du Docteur-Coullery et au carrefour de la rue Pouillerel avec la rue du Progrès.

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUME avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Plan directeur de la nature et du paysage

Une étude a été lancée en 2021 pour l'élaboration d'un plan directeur intercommunal (La Chaux-de-Fonds, Le Locle-Les Brenets et les Planchettes) sur le volet nature et paysage. Les résultats seront intégrés à la révision du PAL.

Énergie

Le secteur énergie a été supprimé suite au départ à la retraite du délégué à l'énergie en février 2016. Ses tâches ont été reprises par l'urbaniste communal et dès lors revues à la baisse.

Le plan directeur communal des énergies est en cours d'élaboration depuis 2019.

Le SUME est le répondant communal pour VITEOS et VADEC dans le cadre des discussions pour le projet VADEC+.

Environnement

Radium

Le Plan d'action radium 2015-2022, approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015 et prolongé de trois ans en avril 2019, vise à régler le problème des héritages radiologiques liés à l'application de peinture luminescente au radium dans l'industrie horlogère jusque dans les années 1960. La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

À fin 2021, 245 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic sur le territoire de La Chaux-de-Fonds ; 206 ne nécessitent pas d'assainissement. Sur les 39 bâtiments à assainir, 32 assainissements sont terminés ou en cours.

Secteur permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2020) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2022 :

Examinées	Octroyées	Type de demandes
249 (261)	197 (221)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
11 (20)	19 (20)	Modifications de sanction
1 (6)	2 (5)	Autorisations formelles octroyées par le Conseil communal ou le SUME
27 (38)	21 (33)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
47 (40)	28 (40)	Confirmations pour pose de panneaux solaires
13 (13)	7 (6)	Préconsultations formelles
	53 (49)	Autorisations informelles délivrées pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
	15 (6)	Autorisations anticipées de débiter les travaux
	6 (4)	Prolongations de sanction
--	--	Préconsultations informelles (par téléphones, e-mails, etc.) : Quantité difficile à estimer, mais non négligeable
348 (378)	347 (384)	Totaux

Les 197 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traités aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

- 14 (9) Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
- 1 (1) Maisons à plusieurs logements
- 5 (4) Maisons mixtes, locatif et commercial
- 3 (0) Autres bâtiments avec logements
- 23 (14) Bâtiments au total comportant 80 (124) logements.

Il faut également relever la création de 55 (34) logements dans des bâtiments existants transformés.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

- 12 (25) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux :

- 11 (19) Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
- 7 (13) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

- 5 (3) Constructions, transformations, agrandissements

Divers :

- 0 (1) Reconstructions après incendie
- 78 (52) Transformations des bâtiments existants
- 69 (96) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
- 0 (3) Antennes pour téléphonie mobile (plusieurs demandes sont bloquées en raison des oppositions contre la 5G)
- 27 (17) Poses de panneaux solaires
- 26 (22) Poses de pompes à chaleur
- 13 (3) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments. Ce chiffre comprend les sept adresses de Bois-Noir 1-13

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions

197 (214) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

26 (29) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 94 (186) opposants ou groupes d'opposants. La plupart concerne des demandes relatives aux antennes 5G et s'ajoutent à celles reçues les années précédentes, qui sont encore en traitement. Une partie des oppositions ont été retirées suite aux séances de conciliation ou aux observations des requérants.

Le service a traité 5 (3) recours consécutifs à des levées d'oppositions.

2 (2) permis de construire ont été refusés par le Conseil communal (une création de places de stationnement et une transformation de toiture), dont 1 (0) suite à une décision négative du DDTE.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

21 (24) demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUME quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme

La commission d'urbanisme a tenu 11 (6) séances pour examiner 52 (44) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal. 20 (22) dossiers ont fait l'objet d'un préavis négatif et 13 (15) ont fait l'objet de réserves générant un travail toujours important pour le secteur qui doit tenter de convaincre les requérants de faire évoluer leur projet afin de tendre à répondre aux remarques de la commission et ainsi consolider la décision des Autorités lors de l'octroi du permis de construire.

Commission du Plan de site

Dans le cadre de la révision complète du Plan d'aménagement local (PAL), le Plan de site doit être révisé et adapté (agrandi) au patrimoine du XXème (jusqu'aux années 1990). Ainsi, une commission ad hoc, constituée de membres des partis politiques et de professionnels (architectes, historiens, urbanistes, etc.) a été constituée et est menée par le secteur des permis de construire. Ladite commission s'est réunie dès le 2^{ème} semestre 2021 à trois reprises.

Fondation pour le patrimoine

Collaboration du secteur à l'ensemble des dossiers patrimoine, y compris ceux traités via la Fondation pour le patrimoine afin de fournir un avis technique. 16 (36) demandes de subventions ont été octroyées et une bonne vingtaine de dossiers ont été examinés cette année. Un appel aux dons a été réalisé à la fin de l'année 2021, comme d'ailleurs à la fin de l'année 2020, et a généré une recette d'un montant de CHF 3'850.-.

Prêt de plans d'archives (Envoi de plans numérisés)

Seuls les plans numérisés sont dorénavant fournis afin d'éviter de sortir les plans d'archives originaux au risque que ceux-ci se perdent ou se dégradent. Il a été donné suite à environ 100 sollicitations d'architectes, propriétaires, gérants, pour numériser plus de 700 plans.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes et malgré ce qui est précisé sous la rubrique "prêt de plans d'archives" ci-dessus et le fait que les plans des nouveaux projets sanctionnés sont systématiquement archivés au fur et à mesure, faute de temps et de ressources, l'archivage des vieux dossiers de plans papier (scannage et enregistrement) souffre toujours d'un cruel retard.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est, depuis 2019, trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Divers

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien ainsi que pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire en matières de construction, sur un grand nombre de dossiers, qu'il nous est difficile de recenser précisément. On peut toutefois estimer que cela occasionne environ une bonne trentaine de contacts par année.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

209 (231) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 27 (20) bâtiments au bénéfice d'un permis de construire relatif à tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels et des bâtiments sensibles recevant du public. Ces visites se font en collaboration avec les secteurs de la prévention incendie et l'Office cantonal des relations et des conditions de travail (ORCT). La majeure partie de ces visites ont révélé des travaux non conformes aux plans et aux permis de construire sanctionnés et ont dès lors nécessité dans plusieurs cas, de réaliser une nouvelle visite après mise en conformité des travaux non conformes et/ou une demande de modification de sanction a posteriori selon l'ampleur des travaux réalisés non conformément à la sanction.

Autorisations d'installation de chantier

6 (7) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

Une cinquantaine d'interventions de notre service ont été nécessaires suite à des interpellations, dénonciations ou identifications de chantiers ou installations effectués sans autorisation (travaux illicites). Plusieurs de ces dossiers ont fait l'objet d'une dénonciation au Ministère public et la majeure partie a donné lieu à une procédure de permis de construire ou demande d'autorisation a posteriori. Ces travaux illicites occupent toujours beaucoup le secteur.

Interventions concernant la sécurité

Sollicité par des propriétaires ou sur dénonciation, notre inspecteur, délégué BPA (Bureau de prévention des accidents), est intervenu à 5 (8) reprises pour des problèmes concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes ou encore pour des dégâts divers. Il a participé cette année à un cours de perfectionnement BPA.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire ou lorsqu'il a été jugé nécessaire.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

153 (158) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, 48 préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés, les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage. Un nouveau système informatisé "GAPE" a été mis en place par le canton dès le mois de mai 2021. Ce système, peu convivial, génère passablement de désagréments et les professionnels ont peine à l'utiliser, le service doit donc parer à ces lacunes.

107 (69) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal:

- 37 (7) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 27 (50) chauffages généraux, à gaz
- 13 (4) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 30 (8) pompes à chaleur

Les raccordements relatifs au chauffage à distance ne font plus l'objet d'autorisation formelle. Toutefois, 43 (26) raccordements ont été mis en fonction par Viteos SA, raccordements préavisés pas le responsable en prévention incendie du secteur.

Installations de cheminées de salon et de poêles

13 (10) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 967 (1141) dossiers. La diminution des dossiers traités en 2021 par rapport à l'année 2020 est justifiée par la situation sanitaire (COVID-19), le départ à la retraite d'un collaborateur et l'arrêt de travail dû à un accident d'un autre collaborateur.

Ces dossiers ont donné lieu à 188 (233) ordres de police du feu; 349 (411) visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielles); 21 visites de conformité; 40 installations de chauffages; 12 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie et 73 préavis pour les manifestations occasionnelles.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service n'a pas participé aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} hamos vu la situation sanitaire (COVID-19).

Établissements publics

Sur demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), les changements de patente, qui sont appelés aujourd'hui "permis d'exploitation" (pour le propriétaire d'immeuble abritant un établissement public) et "autorisation d'exploiter un établissement public" (pour le tenancier de l'établissement), les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 21 (24) pour l'année 2021.

Dans le contexte du COVID-19 et vu le souhait du Conseil communal de favoriser, en période hivernale, l'activité des terrasses, qui pour la plupart a nécessité des aménagements couverts et/ou fermés de celles-ci, a occasionné pour le secteur prévention incendie des préavis informels et pour certaines demandes, des visites de ces aménagements, en collaboration avec le secteur Inspectorat des bâtiments.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2021. Le COVID-19 n'est pas la seule raison, la restructuration du secteur salubrité et le départ en retraite d'un collaborateur en est aussi la cause.

La réunion annuelle 2021 des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu par vidéo-conférence.

Énergie et ventilations

117 (132) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière. *Dès le 1^{er} mai 2021 et comme pour les installations de chauffage, un nouveau système informatisé "GAPE" a été mis en place par le canton et fait suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LCEn), les justificatifs énergétiques ont été remplacés.

EN-NE	Formulaire de base	41 (28)
*EN-NE10a/EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	34 (19)
*EN-NE101b/EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	3 (2)
*EN-NE102a/EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	39 (23)
*EN-NE102b/EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	9 (9)
*GAPE/EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	107 (60)
*EN-105/EN-4	Installations de ventilation	10 (8)
*EN-NE110/EN-5	Réfrigération / humidification	13 (3)
*EN-NE112/EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	0 (0)
*EN-133/EN-9	Installation de production d'électricité	0 (0)
*EN-132/EN-8	Halle gonflable	0 (0)
*EN-134/EN-10	Chauffage de plein air	0 (0)
*EN-NE135/EN-11	Chauffage de piscine	0 (1)
*GAPE/EN-E60	Pompes à chaleur	30 (19)
*GAPE/EN-E61	Énergies renouvelables	40 (20)
	Capteurs solaires thermiques	60 m ² (168 m ²)
	Panneaux photovoltaïques, 586 kW (225 kW)	3724 m ² (2974 m ²)

Au surplus, 28 (40) installations solaires ont fait l'objet d'un courrier de notre service confirmant qu'aucune procédure n'était nécessaire mais rendant attentifs les propriétaires sur les directives et conditions cadres à mettre en œuvre afin de garantir la qualité d'intégration de telles installations.

Salubrité

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 73 (93) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de préconsultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2020.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. À noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2021, le nombre de rapports internes s'élève à 42. Ne figurent pas les interventions bruits, environnements, etc., qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien avec les récents changements des diverses réglementations. Toutefois, ces interventions nécessitent fréquemment l'ouverture d'un dossier qui est ensuite transmis aux services cantonaux respectifs.

Durant l'année, sur les 42 cas d'insalubrité de l'habitat, le secteur a dû faire face à 5 nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi 8 cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2020 ou avant, seul 1 cas a pu être réglé.

Dans les cas d'inconforts ou de dégradations, notamment par des moisissures et parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation. Les situations liées au COVID-19 commencent seulement à émerger à la suite du 2^{ème} confinement en fin d'année 2020. Notre service a été moins sollicité par les partenaires sociaux, vu la crainte et la méfiance des personnes susceptibles d'être concernées par la contamination.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes
Nombre total de rapports/dossiers	42 (30)
Salubrité : bâtiments et/ou locaux communs, espace public	1 (4)
appartements	41 (30)
dont dossiers thermo- hygrométriques (moisissures et températures) et odeurs	14 (3)

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à 40 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations. Il est à noter que 24 interventions ont concerné la lutte contre les cafards. Depuis le départ à la retraite d'un collaborateur et la décision du Conseil communal de renoncer à plusieurs missions dans la lutte contre certains nuisibles, reprises par des entreprises privées, le service est intervenu principalement dans les immeubles communaux. Le service continue d'assurer la régulation des pigeons et les interventions pour éliminer les nids de guêpes. Il est aussi noté une baisse des interventions certainement due à la situation sanitaire (COVID-19).

Enfin, il est noté que le service n'a effectué que 2 interventions pour éliminer les nids de guêpes (242 en 2021 !). Cette baisse est probablement due à un printemps et début d'été pluvieux et frais ne favorisant pas la multiplication de colonies.

Toujours suite au départ en retraite d'un collaborateur, le collaborateur qui travaillait en binôme avec lui a suivi un cours de formation dans le domaine de la désinfestation (guêpes, frelons, chenilles processionnaires).

Exhumation et mises en bière

Une (1) exhumation a été demandée en 2021 et le service a procédé à 9 (6) mises en bière pour le départ de corps à l'étranger.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population. Pour mémoire, cette convention a été revue en 2018 en regard des différents changements entrés en vigueur, notamment la modification des horaires et des rétributions.

Dès le printemps jusqu'au début de l'été, la pluie a favorisé les espèces printanières ainsi que les premières poussées de bolets à fin juin début juillet. Toutefois, ces espèces ne font pas l'objet de contrôles fréquents à notre service, hormis les espèces telles que le tricholome de la St-Georges (calocybe gambosa) et les gyromitres (gyromitra infula, esculenta, toxiques !). Il est à noter que peu de cueilleurs de champignons apportent leurs récoltes complètes et prennent des risques. En 2021, environ 630 intoxications ont été relevées en Suisse.

Les espèces suivantes ont été fréquemment contrôlées (Infundibulicybe geotropa, gibba, Clitocybe nebularis, Chlorophyllum rhacodes et Macrolepiota procera, Suillellus luridus et Neoboletus luridiformis, Xerocomellus chrysenteron, Imleria badia).

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, de nombreux champignons sont éliminés des paniers. À noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : Cortinarius rubellus (mortal !), Leucocybe et clitocybe gr. candicans, Gyromitra esculenta, Inocybe pudica, geophylla, bongardii, Paxillus involutus.

Les cueillettes ont généré 225 (296) contrôles, ce qui correspond à environ 30 heures de présence (223 en 2015, 255 en 2016, 498 en 2017, 287 en 2018, 506 en 2019, 296 en 2020).

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), un collaborateur a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

Conclusions

Suite aux restructurations qui ont eu lieu en 2020 dans le secteur des permis de construire, plus particulièrement la reprise des tâches de salubrité, 2021 a nécessité de nouvelles réflexions suite au départ en retraite du collaborateur en charge des tâches liées à la lutte contre les nuisibles, à la salubrité de l'habitat et à la prévention incendie.

Vu l'aspect très spécifique des missions de cet ancien collaborateur, il a été proposé au Conseil communal de revoir la liste des tâches du futur collaborateur afin d'une part de privilégier certaines missions telles que les visites de conformité et le suivi des chantiers, missions nécessaires mais encore trop rarement effectuées par manque de ressources et d'autre part, de réduire les tâches en matière de lutte contre les nuisibles, nécessitant des formations très (trop) spécifiques et coûteuses, tâches pouvant sans autre être reprises par des entreprises privées. Depuis lors, le Service réoriente donc les demandes

d'intervention pour la lutte contre les nuisibles vers ces entreprises. Seule la lutte contre les nids de guêpes, les cafards et les pigeons est maintenue ainsi que, et uniquement pour les bâtiments de la Ville, la dératation.

Une mise au concours a permis l'engagement d'un nouveau collaborateur avec entrée en fonction en début d'année 2022. Le choix s'est porté sur un candidat avec des compétences plus axées en prévention incendie de par sa formation (installateur chauffage/pompier) et sur le suivi des chantiers et autres constructions illicites et bien entendu assurant en binôme les tâches en matière de salubrité de l'habitat, dont les cas sont toujours assez lourds et compliqués tant au niveau du suivi qu'au niveau de la collaboration avec les instances sociales.

Suite au départ de la chargée de la valorisation du patrimoine, notre secteur a repris, dans un premier temps à titre temporaire, une partie de ses tâches et plus particulièrement, la tâche de gestionnaire de site pour l'inscription commune des villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle à l'UNESCO. Cette tâche a été attribuée formellement à notre secteur à l'engagement de la nouvelle déléguée à la valorisation du patrimoine en fin d'année 2021.

Est-ce dû au hasard ou à cette nouvelle année de pandémie ayant généré un peu plus de frilosité dans les investissements, ou aussi à une augmentation importante des coûts de la construction ? Quoi qu'il en soit, nous relevons une légère baisse du nombre des permis de construire en 2021.

Suite aux modifications de la législation en matière d'énergie en 2021, nous notons une augmentation de la charge de travail pour le secteur et dont il est toutefois toujours difficile pour l'heure d'apprécier sa réelle mesure sur le moyen terme. En effet, la complexité des dossiers énergétiques et leur examen est réel mais encore difficilement quantifiable, les répercussions ayant eu lieu uniquement sur la fin de l'année.

Pour l'heure toutefois, le secteur est toujours à flux tendu, et il est toujours impossible de dégager du temps pour notamment mettre en place des outils d'aide au requérant ou encore un contrôle plus assidu des constructions tel qu'exigé par la Loi sur les constructions. Les dossiers en lien aux travaux illicites occupent toujours de manière très importante le secteur des permis de construire et ce au détriment du suivi des dossiers des requérants qui respectent les règles et les procédures usuelles. Pour rappel, cette tâche doit impérativement être remplie au vu d'une part de la délégation de compétence octroyée par le canton en matière de gestion des permis de construire mais aussi afin de contenir au mieux les velléités des propriétaires à contrevenir aux règlements sur les constructions.

Les délais réduits pour le traitement des permis de construire voulus par le législateur à l'introduction de SATAC 2, restent toujours difficiles à tenir. Selon un constat récent et comme déjà relevé en 2019 et en 2020 et encore cette année 2021 par le SAT, il s'avère que toujours environ 70 % des dossiers déposés sur SATAC 2 sont encore incomplets et pour la plupart intraitables à l'état de leur réception, constat confirmé par notre secteur. En principe, il était prévu qu'à l'horizon 2022, le SAT apporte des améliorations au système SATAC 2. Malheureusement, c'est le système lui-même qui est pour l'heure remis en question et il n'est semble-t-il pas prévu d'y apporter des améliorations.

Toutefois nous avons participé à un groupe de travail réunissant différentes communes pour collaborer étroitement à l'élaboration par le SAT d'un guide des permis de construire. Ce guide devrait être mis en ligne dans le premier semestre 2022. Un outil qui nous l'espérons permettra une approche facilitée tant par les professionnels que par les propriétaires/requérants des procédures des permis de construire, lourdes et complexes et souvent mal perçues.

Enfin et outre les tâches dévolues proprement dites au secteur des permis de construire, la collaboration étroite est toujours nécessaire avec le secteur de l'Urbanisme communal pour l'élaboration du nouveau PAL et plus particulièrement de son règlement d'aménagement et du Plan de site. Cette collaboration sera nécessaire en tous cas jusqu'en 2024, année, en principe, de l'adoption du nouveau PAL par le Conseil général. Toutefois la priorité intangible du secteur de permis de construire reste et comme son nom l'indique, le traitement des "permis de construire" sous tous ses aspects.

Secteur marketing urbain, commerce, immobilier, foncier et valorisation du patrimoine

Le spectre des activités du secteur marketing urbain, commerce, immobilier et foncier est très varié. Ce secteur est chargé du foncier, soit des négociations, acquisitions et valorisation de sites tels que l'Îlot A du Plan Spécial Le Corbusier et des différentes parcelles en mains de la Ville. Depuis, la reprise de l'essentiel des charges du géomètre communal, il est de plus responsable des cessions de trottoir au domaine public, des acquisitions et échanges fonciers notamment dans le cadre des constructions et modifications des routes ainsi que des trottoirs. Le secteur est, en outre, en relation avec les acteurs immobiliers pour tout ce qui concerne la connaissance du marché, les investissements et le conseil. Il collabore également avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier propriété de la Ville. Il est aussi en charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville et la monnaie locale L'Abeille. Le secteur marketing urbain tient également une place très transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur. Depuis 2019, le secteur avait repris les prérogatives de la valorisation du patrimoine. Toutefois, avec le départ de la titulaire du poste à la fin de l'année 2021, celui-ci dépendra directement du directeur du dicastère dès 2022.

Immobilier et foncier

La Ville connaît toujours une forte demande pour des maisons individuelles. Cependant, les terrains disponibles sont rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont presque inexistantes, ce qui pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. Afin de répondre à cette demande, la Ville a fait en 2018 l'acquisition de deux terrains dans le quartier des Foyards, pouvant accueillir 14 villas en tout. Actuellement, toutes les parcelles sont soit vendues, soit réservées. En outre, suite au changement de zonage validé en 2019 par le Conseil général en vue d'implanter 3 villas individuelles à la rue Charles-l'Eplattenier, la Ville a vendu deux parcelles en 2021. La vente de la troisième parcelle devrait se finaliser début 2022. La Métropole Horlogère cherche actuellement des solutions afin de proposer des nouveaux terrains en faible densité afin de retenir et d'attirer des habitants.

Le marché locatif est difficilement lisible en lien avec l'antagonisme entre l'augmentation des logements vacants et la volonté des investisseurs de continuer à construire des objets de rendement afin d'y placer de l'argent. Il y a donc de nombreux capitaux à placer et de ce fait la construction de logements ne ralentit pas malgré le nombre de logements vacants importants. Plusieurs investisseurs cherchent uniquement à libérer de l'argent pour éviter les intérêts négatifs. On constate une standardisation du parc immobilier et rares sont les promotions qui proposent des objets atypiques. Le locataire se retrouve souvent face à des appartements neufs mais sans cachet particulier ou services spécifiques. Cette situation n'est pas propre à La Chaux-de-Fonds et touche également l'arc lémanique par exemple.

En 2021, le marché de la location est resté stable. Le taux de vacance pour le territoire chaux-de-fonnier a atteint 4.22% (4.26% en 2021). Cela fait maintenant 5 ans que La Ville de La Chaux-de-Fonds a un taux de vacance au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. Cette tendance se confirme presque partout sur le territoire cantonal. Il devient difficile de relouer les logements. Les loyers restent toutefois stables pour l'instant. Par exemple, le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal est de CHF 1'063.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'046.- l'année dernière). La pandémie a rendu plus attractif les logements spacieux et surtout les immeubles qui offrent des balcons et du dégagement.

Le marché de la PPE, quant à lui, ne connaît pas de baisse de demande. La plupart des nouveaux immeubles sont vendus sur plan. Ce type de bien permet de fixer des habitants plus durablement sur le territoire communal. Il s'agira de pouvoir offrir de nouveaux terrains pour ce type de construction dans les années à venir. De plus, il serait intéressant que des propriétaires privés transforment des immeubles du plan en damier par exemple en immeuble en propriété par étage afin d'offrir une offre alternative en plein cœur de la ville.

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants ainsi que les surfaces disponibles ont augmenté en 2021. On retrouve un grand nombre de locaux vacants de moins de 100 m² et de 200 m² particulièrement pour les locaux commerciaux. Les locaux industriels restent stables quant à eux. Les locaux de stockage disponibles restent à un niveau très bas. En effet, on recense moins de 2000 m² disponibles divisés en petites unités. La liste des locaux disponibles est mise à jour mensuellement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville.

La stratégie globale de vente des terrains en droit de superficie dans les zones à faible densité, qui avait pour objectif de garantir une égalité de traitement et d'offrir la possibilité à chaque bénéficiaire d'un droit de superficie d'acquérir son terrain en pleine propriété à des conditions préférentielles est arrivée à son terme à la fin de l'année 2021. En tout, 36 parcelles ont été vendues dans le cadre de cette opération.

La Ville a en outre procédé à la vente du bâtiment Fantaisie 2. Pour rappel, ce bâtiment avait été acquis en 2010 en vue de répondre à des besoins scolaires et parascolaires. Il est apparu en 2016 que le bâtiment n'était plus nécessaire pour les besoins scolaires, seul un accueil parascolaire y était encore abrité. Un investissement conséquent (plus de 3 millions) étant nécessaire pour rendre l'immeuble exploitable et aux normes, la Ville a donc décidé de s'en séparer et a procédé à une vente ouverte (vente au plus offrant avec cahier des charges). Cinq nouveaux immeubles seront construits par l'acquéreur et accueilleront notamment en PPE les nouveaux locaux de l'accueil parascolaire Fantaisie. La construction pourra commencer au début de l'année 2022.

En fin d'année, la Ville a procédé à l'acquisition de l'Ancien Manège. L'entrée en jouissance s'est réalisée au 1^{er} janvier 2022. Cette acquisition est positive pour la Ville à plusieurs titres. En effet, elle permet une maîtrise d'un bien patrimonial à fort rayonnement dans lequel nous sommes, de plus, locataires avec une surface d'accueil parascolaire. En outre, il s'avère que cette transaction est une bonne affaire financière pour la Ville. Ce bien étant un objet de rendement, il a pu être acquis au travers du patrimoine financier. Il permettra à la Ville de mettre sur le marché des objets immobiliers atypiques dans un patrimoine exceptionnel.

À relever encore que le secteur foncier a repris le traitement des cessions au domaine public communal des trottoirs, routes et passages privés, dans la continuité de ce qui a été réalisé ces précédentes années. Dans ce cadre, 20 actes notariés ont été signés en 2021 avec des propriétaires privés.

Commerce

Les différentes contraintes liées à la crise sanitaire ont rendu l'année 2021 à nouveau difficile pour les commerces et toutes les personnes travaillant dans ce secteur. Ceci plus particulièrement pour le domaine de la restauration. À l'instar de 2020, les restrictions et les fermetures successives ont empêché cette branche d'activité de fonctionner normalement. Les établissements publics ont également été fortement impactés et le commerce a dû proposer des alternatives afin de permettre la vente des produits et l'accueil de la clientèle. Un effet positif de la crise sanitaire est sans doute une certaine prise de conscience relative à l'importance et l'utilité du commerce local. Le lien social offert par les restaurateurs ou les commerçants a été reconnu et la clientèle s'est montrée plus fidèle et aussi plus encline à fréquenter les commerces de proximité et les soutenir.

La Ville dénombre toujours 3 zones d'activités commerciales distinctes : le centre-ville, les Entilles et les Eplatures. Une certaine volonté des distributeurs alimentaires démontre un retour dans les quartiers afin de satisfaire des clients de proximité et permettre des achats spontanés. La zone commerciale située au centre-ville reste le pôle principal avec 2 centres-commerciaux, un marché couvert et de nombreux commerces de détail.

La monnaie locale chaux-de-fonnière poursuit son évolution et représente toujours un dispositif intéressant pour le soutien à l'économie locale et la promotion de la consommation au travers des circuits courts. En 2021, la part des consommateurs utilisant la Carte Abeille a encore augmenté et les transactions totales sont au nombre de 41'100 (achats-ventes-recharges) contre 32'000 pour l'année 2020. La somme totale chargée en Abeille depuis son lancement en 2019 est de plus de CHF 2'260'000.- et le nombre de partenaires constitués de commerces, établissements publics, prestataires de services, culturels ou de loisirs est de 110. Une partie d'entre eux offre des rabais ou des avantages lors de paiement en Abeille, ce qui favorise également son attrait et sa visibilité. En fin d'année 2020, le développement de la carte Abeille au travers d'une application mobile a été lancé avec une entreprise chaux-de-fonnière. Elle permettra, d'ici fin 2022, de payer en Abeille avec un simple smartphone, de recharger facilement sa carte ou son application et d'accepter dans le système Abeille les commerces ne possédant pas de terminal de paiement.

Le Réseau Centre-ville permet la mise en relation d'environ 250 acteurs situés dans le périmètre du centre-ville. Il s'agit d'un réseau regroupant des protagonistes commerciaux, culturels, ou prestataires de services. Le site internet représente le cœur du dispositif de communication et une soirée annuelle d'échange est généralement organisée. Une gazette numérique, publiée tous les 2 mois, informe les membres du réseau sur les actualités, les travaux en cours, les manifestations à venir, la Carte Abeille et la mise en lumière d'un des membres. Cette année, la traditionnelle soirée annuelle n'a pas pu être organisée en raison de la crise sanitaire. Toutefois, des informations régulières ont été communiquées aux membres du RCV.

Valorisation du patrimoine

En 2021, le travail courant de la Section patrimoine a consisté au suivi administratif et sur le terrain des dossiers de subventions patrimoniales ainsi qu'à la participation aux préavis relatifs aux bâtiments remarquables ainsi que le conseil à différents propriétaires en collaboration avec le Service des permis de construire. Les autres responsabilités ont concerné la valorisation du patrimoine par le biais de relations avec les médias, le public, les propriétaires et les locataires ; la gestion de la Fondation pour la mise en valeur du patrimoine, de la Fondation pour la mise en valeur du site inscrit, de la Commission de toponymie, de la Commission des experts UNESCO et du Groupe permanent de coordination (UNESCO); le suivi administratif et scientifique de la participation au sein du Réseau Art Nouveau Network et les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe; l'entretien de relations et la création de contenu en lien avec les projets de World Heritage Experience Switzerland et occasionnellement de l'Office du tourisme ; la gestion partielle d'intérieurs patrimoniaux appartenant à la Ville; un soutien scientifique aux étudiants, aux chercheurs, aux professionnels, au public et à d'autres services communaux; la mise en œuvre de projets ponctuels de valorisation (plaques, publications, etc.); la participation à différents groupes de pilotage (Capitale culturelle suisse, Art public, Vin de la Ville); la participation aux journées nationales ou internationales en lien avec le patrimoine.

En plus de ces travaux courants, la Section patrimoine a continué son projet de partenariat en vue de la valorisation de quatre intérieurs patrimoniaux appartenant à la Ville. De nombreux contacts ont notamment été pris en lien avec la muséographie de l'Atelier oublié et de l'appartement adjacent afin d'en faire un lieu dédié aux métiers de l'horlogerie.

Un important travail a été effectué afin de fêter le 12^{ème} anniversaire de l'inscription de l'urbanisme horloger sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO avec le thème des Fleurs du Patrimoine ; ceci sous l'égide de la Fondation pour la mise en valeur du site inscrit. Des ensembles de fleurs ont été créés et présentés au centre-ville. Des graines et des fleurs ont été offertes à la population. De nombreuses visites, ont été proposées reprenant la thématique des fleurs. Cette fête a été une réussite tant en terme populaire qu'en terme scientifique.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Organisation

Deuxième exercice teinté par le régime "COVID", le service s'est adapté à une situation sanitaire de longue durée. L'organisation générale fut principalement impactée par l'obligation de télétravail et la réduction forcée des horaires d'ouverture des guichets à la clientèle.

La réorganisation partielle du service a fonctionné à satisfaction et présenté les effets positifs escomptés. À contrario, la création d'un poste d'adjoint au Chef de Service (architecte communal adjoint) n'a pu aboutir faute à divers éléments défavorables. Une nouvelle réflexion sur l'organisation du management du Service est en cours.

Personnel

Quelques modifications de la dotation en effectif du service en 2021.

Sous la responsabilité du chef de service et des responsables de secteur, 29 collaborateurs directs composent l'effectif.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2020			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Comptabilité	0	Postes transférés à l'administration des TP	0
Gérance Administrative (y.c location salles)	4	1 + 0.9 + 0.9 + 0.4 + 0.5 + 0.3 (+ 1 apprenti)	7
Études et planification	4.1	0.8 + 0.8 + 0.5 + 1 + 1 (+ 1 apprenti)	6
Technique	4.8	1 + 1 + 1 + 1 + 0.8	5
Vin	0.2	0.2	1
Conciergerie (BC8)	7.25	1+1+1+1+1+1+ 0.75 + 0.5 + (1 apprenti)	9
Total	20.6EPT		29 personnes
Concierges Patrimoine administratif	34.80	Sans effectif Équipe polyvalente (BC8)	45
Concierges Patrimoine financier (PF)	10.86		40

Administration générale (par le chef de service)

- Réflexion sur le management du service avec la Direction DUBREC et le SRH.
- Organisation et suivi de plusieurs mandats externes soit pour étude, soit pour réalisation (MuZoo, SISPOL, Concours d'architecture du Châtelot, chantier des Anciens Abattoirs, NPAT - site des Mélèzes, Bibliothèque de la Ville /ISCP).
- Collaboration continue l'Administration générale SBL-SEP (contrôle des engagements, préparation des budgets, consolidation des comptes).
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire.
- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA: travaux et gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat.
- Représentant de la Ville dans la PPE Doubs 32 « salon bleu »
- Membre du Comité de la Fondation Bonne-Fontaine.
- Membre de la Commission d'Urbanisme.

Secteur Gérance administrative

La Responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives, une collaboratrice au poste de Gestionnaire des vins (0,2EPT) et un apprenti "employé de commerce" en MPC. Collaborateur du Secteur conciergerie, un concierge responsable de la location des salles communales assure un contact direct avec l'administration (0,3EPT) Ce groupe assure les tâches suivantes :

- Gestion administrative du domaine foncier financier bâti ou non-bâti (immeubles locatifs, parkings, terrains, foncier rural, jardin potagers communautaires).
- Mandat de Gérance d'une partie du parc immobilier de la CPCN.
- Travail administratif et secrétariat pour tout le service. Formation et encadrement apprenti.
- Réception au guichet, au téléphone, par mail des clients, visiteurs, concierges et entreprises.
- Coordination avec le secteur technique (gestion des EDL, bons de commande, clefs, etc.)
- Gestion des locations des salles communales (Maison du Peuple – Anciens Abattoirs – Appartement Sandoz, Salon bleu) et développement locatif du site des Anciens Abattoirs.
- Gestion, marketing et vente du vin de la Ville.

La situation sanitaire a demandé une adaptation constante afin d'assurer la protection du personnel et l'accès de la clientèle au guichet. Les adaptations d'horaire d'ouverture des guichets pour accueillir le public ont permis de remplir cette mission au mieux.

La tendance à l'augmentation du nombre d'appartement libres (vacants) sur le marché de la location et le tournus des locataires chargent l'activité des personnels des secteurs Gérance administrative et Technique et entretien. Il est à souligner que le parc immobilier de la Ville a connu depuis le mois de mai 2021 une amélioration notable du taux de vacances pour s'établir en décembre à 3,89%, soit en dessous de la moyenne de la ville.

Le nombre de mouvements de nos locataires est à nouveau très élevé. Nous avons dû faire face à un nombre record de 310 états des lieux (EDL); l'ensemble du parc en gestion totalise **1359** appartements.

Malgré l'annulation de nombreuses manifestations publiques telles que la Fête de Mai et la fermeture des restaurants, les ventes de vin de la Ville ont progressé en rapport aux chiffres de 2019. Soit + 10% pour la vente aux privés et de 130% aux commerçants. L'augmentation des achats de proximité durant la pandémie et l'ouverture de nouveaux points de vente en ville (No 9, Boucherie Christen) y sont pour une large part. La reconnaissance d'une belle qualité des produits proposés semble maintenant acquise.

Immeubles au patrimoine de la Ville en gestion au 31 décembre 2021

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/ Bâtiments locatifs	90	651	126	32
212/ Parkings	6	--	472	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	10	7	26	29
240/ Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Total	120	686	630	134

Remarque: au 31.12.2021, L'immeuble Manège 9 (Ancien manège) est acquis par la Ville

Bien locatifs propriété de Prévoyance.ne sous mandat de gérance :

Au 31.12.21 = 673 logements

Secteur conciergerie

Comme pour beaucoup d'entre nous, l'année 2021 a continué d'être influencée par le COVID. Les remplacements du personnel de conciergerie impactés par les quarantaines ou la maladie. Ainsi que les budgets d'achats de produits et matériels, ont été dictés par les plans de protection des différents utilisateurs (écoles, SISPOL, administration, etc...) Dépendants eux-mêmes des normes d'hygiène à respecter en telle circonstance. La gestion des consommables (papiers, savon, sacs poubelle, masques) est difficile à estimer, elle est de l'ordre du quotidien, ce qui surcharge également les employés.

En conséquence, notre secteur a été à nouveau très sollicité, et le personnel de conciergerie sur site peut-être particulièrement remercié pour l'activité intense qu'il doit développer en ces temps.

Malgré ces événements, nous constatons moins d'absence de longue durée que les années précédentes, ce qui a pour effet de diminuer la quantité des remplacements, ainsi que l'engagement de personnel auxiliaire. Par ailleurs, nous avons pu compter sur une structure de remplacement plus solide qu'auparavant. La gestion du personnel avec sa collaboration, a permis également de stabiliser les EPT de notre secteur en regard de l'année 2021.

Activités

- Entretien et nettoyage, désinfection par les concierges sur sites de nos:
 - 23 bâtiments administratifs ou publics
 - 28 collèges EOCF, 8 sites d'accueil Parascolaire, 9 sites isolés en Ville (Harmos 1-2)
 - 130 parties communes d'immeubles locatifs
 - Wc publics, etc...
- Organisation du remplacement des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, entretiens individuels.
- Gestion des conflits, dédites et mutations, demandes de contrat, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation, établissement des cahiers des charges.
- Dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladies, accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs ou Tigistes sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours.
- Traitement des "TAGS" et "affichage sauvage" sur les bâtiments communaux: dépôt de plainte, puis nettoyage des inscriptions ou enlèvement des affiches
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, env. 30 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Suivi sur site des concierges du P.A et du P.F: résolution de problèmes, contrôle de la tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Sécurité au travail dans les bâtiments: consignes de travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, vin de la Ville, etc.) et autres travaux d'entretien, pour différents Services de la Ville.
- Nettoyages des vitres de certains bâtiments communaux (travaux de hauteur).
- Entretien et suivi de location des salles communales. (Anciens Abattoirs - Maison du Peuple - Doubs 32, Promenade 8).
- Gestion, nettoyage et entretien de l'ascenseur de la gare, des WC et des Fontaines publics.

Activités et sollicitations particulières annuel

- Transports d'archives et de fonds (dons) "entre et pour" les Bibliothèques et les Musées.
- Transports d'objets et petits déménagements.

Remplacement du personnel de conciergerie

Motif	Sem en 2021	Sem en 2020
Incapacité de travail à 100 %	56	107
Périodes de vacances et aides collègues à 100 %	46	73
Service militaire, protection civile, pompier à 100 %	0	0
Délais de postulation à 100 %	10	9
Total des semaines remplacées à 100 %	112	189

Correspondant à environ 2.8 postes de travail à temps complet (4.7 en 2020)

Personnel

Effectif au Patrimoine Administratif (PA) et Financier (PF)	2021	2020
Nombre de poste à 100 % Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2020	42	42 postes
Nombre d'employé Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2020	54	54 personnes
Nombre de poste à 100% Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2020	10.86	10.80 postes
Nombre d'employé Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2020	40	38 personnes
Apprenti	1	1 personne
Contrat ISP – ORP – Stagiaire	0	1 personne
Engagement de surnuméraire représentant 20 semaines de travail soit env. 0.45 poste, y compris les aides dans les collègues pour les vacances.	10	11 personnes
Départs	2	1 personne.
Départs à la retraite	1	3 personnes
Départ à l'assurance invalidité	0	0 personne
Engagements	3	5 personnes
Mutations	6	5 personnes

Secteur Études et planification

L'activité liée aux études de projet a été un peu chahutée par un renouvellement partiel de l'effectif suite à différents événements et ce durant toute la seconde moitié de l'année. Le secteur devra reconstituer une équipe complète au premier semestre 2022.

Prestations, études et travaux

- Anciens abattoirs:
 - Commerce 123: salle "les Frigos" – Dépôt du permis de construire et exécution partielle des travaux.
 - Commerce 120 à 126: Etudes des différents projets constituant la phase deux de la réhabilitation du site. Préparation du rapport final du Conseil communal présenté au Conseil général en automne 2021.
- Serre 12 – Service de la jeunesse: rénovation de l'enveloppe, panneaux solaires en toiture, rénovation de la salle polyvalente, sanitaires et hall d'entrée: suivi du chantier.
- Serre 14: Implantation de l'orthophonie et transformation du centre de santé scolaire au 1er étage - projet.
- Bois-du-Petit-Château:
 - Kiosque: rénovation des façades, toiture et WC publics,
 - Vivarium: Transformation des pavillons 5 et 6 (terrarium des crocodiles) – Relevé, avant-projet, estimation des coûts.

- Collège des Forges:
 - Forges - rénovation des sas – suite de l'opération de renouvellement par étapes.
 - Forges-Science – Rénovation aula. Avant-projet, estimation des coûts.
- Progrès 33 - Bibliothèque:
 - Projet ISCP: projet dossier autorisation de construire et estimation des coûts.
- SISPOL – passage Bonne Fontaine 28:
 - Développement du projet de la rénovation des façades – projet et estimation des coûts - Préparation du rapport du Conseil communal présenté au Conseil général en automne 2021.
- Liberté 53 – Creux-des-Olives: aménagement de places de parc. Préparation exécution, estimation des coûts.

Dossier "Energie"

- Etablissement de rapports CECB® Plus (obligatoires pour les demandes de subvention Programme Bâtiments).
- Demandes de subventions auprès des organismes publics (Dossiers et suivi des procédures).
- Suivi de nos installations solaires, thermiques et photovoltaïques : contrôle du fonctionnement et analyse de la production solaire (via internet).
- Suivi de toutes les consommations d'énergie (chauffage, électricité, eau froide): détection des anomalies ou pannes.

Dossier "inventaire des bâtiments"

- Mise à jour de l'inventaire des Bâtiments Administratifs et Financiers.

Dossier "Site intranet du SBL"

- Mise en fonction d'une plateforme d'accès rapide aux informations utiles aux missions du service telles que:
 - Rapports de l'inventaire exhaustifs de nos bâtiments (P.A, P.F, Œuvres d'art et fontaines).
 - Graphiques de suivi des consommations et production d'énergie.
 - Diverses informations, planning, coordonnées, contrats...

Secteur technique et entretien

Activités

Stabilité de l'effectif et poursuite de l'effort d'organisation du travail dans l'équipe sont à remarquer. L'ensemble des activités du secteur sont décrites dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessous. À noter que les travaux commandés à fin 2020 et courant 2021 ont pour la plupart été touchés par des retards de livraison sur les matières premières (isolation, bois, tuile, cuivre...). Suivant l'incidence de la météo, des décalages de planning ont dû être acceptés pour certaines interventions en façade. Les averses de grêle des lundi 21 et 28 juin ont provoqué une multitude de dégâts d'importance moyenne. Les réparations urgentes dans un premier temps, puis l'établissement des dossiers de remises en état ont nécessité un engagement supplémentaire des collaborateurs, tant sur site que dans l'administration. Un renfort ponctuel du secrétariat technique a été accepté par le Conseil communal. Les répercussions sur le budget d'entretien courant seront quantifiables en 2022 seulement, ce décalage est dû à la suroccupation des entreprises de couverture ainsi qu'au délai de traitement des dossiers par l'ECAP.

Formation professionnelle

Seules les formations ayant trait à la sécurité au travail ont été suivies.

Travaux

Les chantiers menés durant l'année au SBL sont d'importances diverses. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à **CHF 12'002'000.-**, répartis entre les patrimoines administratif et financier.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût final des travaux (CHF)
Œuvres d'art sur domaine public: • Œuvre du rond-point du "bas du Reymond"	25'000,-
Temple Allemand (Progrès 12) • Entretien lourd de la sonnerie des cloches	15'000,-
Service de la Jeunesse (Serre 12): • Réfection complète de l'enveloppe (panneaux photovoltaïques) • Refonte de la salle d'activité du rez-de-chaussée	700'000,-
Anciens Abattoirs (Commerce 123) : • Rénovation des Sales "les Frigos"	500'000.-
Centre des TP – (Marais 6) : • Remplacement des portes de garages et fenêtres	132'000.-
Bibliothèque de la Ville • Automatisation de la porte d'accès au "prêt" • Réfection du cadran et sonnerie des cloches	15'000,- 33'000,-
EOCF: • Divers Collèges – Modernisation de la Détection Incendie • Collège de Bellevue: ◦ Réfection des façades de l'extension Sud. ◦ Réfection de terrasses et fenêtres (1 ^{ère} étape) • Collège de la Charrière: Vestiaire arbitres – modifications • Collège de la Citadelle – Transformation appt du concierge en salle de classe • Collège des Endroits – Réfection façade vitrées de la salle de gym • Collège des Forges: ◦ Réfection de sas d'entrée ◦ Remplacement vitrages de la passerelle ◦ Réfection du clocher et sonnerie des cloches • Halle Volta: ◦ Rénovation vestiaires et douches ◦ Remplacement des luminaires salle de gym (LED) • CMND 5 – (piscine) rénovation d'un parapet	120'000,- 125'000,- 65'000,- 55'000,- 38'000,- 30'000,- 80'000,- 50'000,- 27'000,- 20'000,- 35'000,- 38'000,-
Institutions Zoologiques – MuZoo: • Transformation Ancien Stand (DT par mandat externe)	2'300'000,-
Centre funéraire: • Remplacement du four numéro 2 • Rénovation local "garage" des pompes funèbres • Salle de cérémonie et chambres mortuaires – Rénovation • Monument de la Tombe collective (étude stabilité)	806'000,- 67'000,- 43'000,- 10'000,-
SISPOL (Pass. Bonne-Fontaine 28) – Réparation étanchéité en sous-sol et revêtement cours	130'000,-
<i>Averses de grêle des 21 et 28 juin (réparations et constitution des dossiers ECAP)</i>	Supplément sur budget d'entretien
TOTAL	5'459'000.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût final des travaux (CHF)
Numa-Droz 93: réfection complète de la toiture et façades. Raccordement au réseau du CAD et centralisation de la production d'eau chaude sanitaire:	400'000
Crêtets 26: isolation des façades par un nouveau crépi isolant. Pose d'isolation thermique sur le plancher des combles et plafond des caves:	360'000
Philippe-Henri-Mathey 27-29-31: Réfection complètes des toitures et remplacement des panneaux solaires thermiques (ECS):	370'000
Succès 25-27-29: réfection complète de la toiture et façades + consolidation des balcons en béton. Centralisation de la production d'eau chaude sanitaire:	600'000
Appartements vétustes rénovés: Propriété de la Ville	
• 15 rénovations d'appartements (environ 60'000,- par chantier)	920'000.-
Appartements vétustes rénovés: Mandat de Prévoyance.ne	
• 62 chantiers d'appartements locatifs (36'000,- par chantier)	2'250'000.-
TOTAL	4'900'000.-

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont:

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles (450)	618'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics (201)	375'000.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs (211)	650'000,-
TOTAL	1'643'00,-

Le SBL gère aussi les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 200'000.- par an) :

- 501 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium
- 730 Centre horticole
- 740 Centre funéraire

Conclusion

L'année 2021 toujours influencée par la situation sanitaire générale a malgré les contraintes permis la réalisation d'un montant toujours important de travaux de rénovation et amélioration énergétique du parc immobilier de la Ville. Tout particulièrement l'ensemble des immeubles communaux du quartier "Succès, Louis Agassiz, Cernil-Antoine, Tertre" aura retrouvé l'unité qu'il avait lors de son édification dans les années 1920.

Année après année, la mission du Service des Bâtiments et du Logement, créé en 2016 imprime discrètement sa trace colorée sur le patrimoine construit...



Illustration: Service de la Jeunesse – rue de la Serre, 12

SERVICE TECHNIQUE

Personnel

FONCTIONS	EFFECTIFS (EPT)	
	31.12.2020	31.12.2021
Ingénieur communal	1	1
Secrétaire 2	0.8	0.8
Secteur génie civil et signalisation (Gcs)	5.8	6.3
Chef de projets	2	2
Technicien / technicienne génie civil	2.0	2.6
Technicienne signalisation	0.8	0.7
Dessinateur	1	1
Secteur géomatique (Géo)	1.8	1.8
Responsable Géo (ingénieur géomatique)	1	1
Géo-informaticienne	0.8	0.8
Secteur station d'épuration (Step)	5.8	4.0
Responsable Step	1	1
Collaborateur scientifique	1	1
Laborantin responsable	1	1
Technicien d'exploitation	Vacant	Vacant
Collaborateur technique	1	0
Chargé des installations électriques	1.8	1
TOTAL SERVICE TECHNIQUE (EPT)	15.2	13.9

Secteur génie civil et signalisation

- Engagement au 1^{er} janvier 2021 d'une technicienne-dessinatrice à 60%;
- Le supplément de 10% sur le taux d'activité de la technicienne signalisation a pris fin le 1^{er} mars 2021.

Secteur Station d'épuration

Le poste de technicien d'exploitation est vacant depuis le décès de son titulaire en 2020. Un collaborateur technique à 100%, ainsi qu'un chargé des installations électriques à 80%, ont pris leur retraite en 2021. Une réflexion quant à l'organisation et la dotation des ressources humaines a été initiée, afin de préparer le départ à la retraite du responsable de la STEP d'une part et, d'autre part, des évolutions technologiques projetées, avec la mise en service du traitement des micropolluants, le remplacement du système de supervision et la gestion des supports numériques résultant de l'introduction du BIM dans l'exploitation.

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2021, les services concernés se sont réunis à 7 reprises pour coordonner la planification et la réalisation des projets d'aménagement.

Secteur Génie civil

Études générales

Cadastre souterrain

Transfert de la base de données sur le logiciel open source QGEP.

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Aménagements routiers

Requalification du parvis du Zoo du Bois du Petit-Château

Finalisation du pavage à l'entrée du Bois du Petit-Château.

Rue du Casino

Réaménagement de la rue avec élargissement des trottoirs, sécurisation des passages pour piétons et végétalisation du tronçon avec des arbres et des surfaces végétales basses.

Rue du Docteur-Coullery

Réaménagement de la rue avec élargissement des trottoirs, avec création de deux zones de rencontres et végétalisation du tronçon avec des arbres et des surfaces végétales basses.

Rue de Pouillere

Réaménagement de la rue avec élargissement des trottoirs, sécurisation des passages pour piétons et végétalisation du tronçon avec des arbres et des surfaces végétales basses.

Rue de Morgarten

Fin des travaux pour la création d'un nouveau trottoir à l'ouest de la rue de Morgarten, entre la rue de la Fiaz et la nouvelle halte CFF.

Zones 30 "Confédération", "Modulor", "Parc" et "Parc de l'ouest"

Travaux de génie civil (portes d'entrée, élargissement des trottoirs au droit des chemins pour piétons) et signalisation.

Mise en conformité Lhand d'arrêt de bus

Mise en place de bordures TransN et adaptation du trottoir pour les arrêts de bus suivants :

- Rue du Succès, arrêts Succès, 2 arrêts,
- Rue de la Charrière, arrêt Parc des sports, 1 arrêt,
- Rue Numa-Droz, arrêt Abeille, 1 arrêt,
- Rue Abraham-Robert, arrêt Abraham-Robert, 1 arrêt,
- Rue de l'Hôtel-de-Ville, arrêt Gibraltar, 1 arrêt,
- Rue de l'Helvétie, arrêts Paysans-Horlogers, 2 arrêts,
- Rue de la Prévoyance, arrêt Prévoyance, 1 arrêt
- Rue du Casino, arrêt Musées, 1 arrêt
- Rue du Dr- Coullery, arrêts Bibliothèque et Conservatoire, 2 arrêts
- Boulevard des Eplatures, arrêt Eplatures-Jaune, 1 arrêt

Entretien et extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Auscultations

En prévision des chantiers 2021 et 2022, des auscultations ont été réalisées sur les chaussées suivantes :

- Rue de Pouillere
- Rue de la Fiaz
- Route de La Recorne
- Rue du Coq
- Rue du Commerce
- Rue du Roulage

Entretien

Les crédits pour l'entretien du réseau routier communal ont été utilisés pour les éléments patrimoniaux suivants :

- RC1320 entre le passage de la Bonne-Fontaine et le giratoire du Grillon : assainissement complet des trottoirs nord et sud.
- RC 1320 à l'ouest du carrefour avec Morgarten : assainissement complet du trottoir nord et sud.
- Rue du Nord 1-31 : remplacement de la couche de roulement.
- Place Espacité : remplacement d'une partie des dalles en granit de l'enrobé bitumineux.
- Rue Louis-Agassiz : assainissement du trottoir sud, aménagement d'un îlot avec signalisation verticale au débouché de la bande cyclable sur la rue du Succès et sécurisation du passage pour piétons de Louis-Agassiz.
- Diverses poses de revêtement en couche mince sur les routes de la ville et des environs.
- Réfection de trottoirs publics.

Trottoirs privés

Octroi de 16 subventions pour un montant total de CHF 83'550.35, dont CHF 59'003.25 payés en 2021.

Fourniture des bordures de trottoirs privés (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation) pour un montant total de CHF 11'384.80.

Évacuation des eaux

Inspections

- Curages et inspections télévisées de divers tronçons en lien avec les futurs chantiers 2022.

Assainissement de tronçons

Les crédits pour l'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été utilisés pour les collecteurs suivants :

- RC1320, à l'ouest du carrefour avec Morgarten.
- Rue de Bel-Air sur environ 200m.
- Rue de la Paix, entre les numéros 37 et 45.
- Passage inférieur de Malakoff.
- Rue du Dr-Coullery.
- Rues Ami-Girard et Parc.
- Rue de Pouillerel.

Entretien des ouvrages

Murs de soutènement

Assainissement de mur

- Rue du Nord, BF16913 : réfection des joints du mur en pierre.

Études spécifiques

Voies de circulation

Avant-projet de réaménagement de la place du Marché et du parking des Forains.

Analyse de la conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés par les demandes de permis de construction.

Signalisation et marquages

Nouvelles zones 30

Secteur Confédération : rues de la Confédération et Résidence Helvétie.

Secteur Modulator : délimité par les rues de Modulator, Doubs, Docteur-Coullery et Numa-Droz.

Secteur Parc : délimité par les rues de Modulator, Numa-Droz, Balancier et l'Avenue Léopold-Robert.

Secteur Parc de l'ouest : délimité par les rues de Modulor, Numa-Droz, Docteur-Coullery et Serre.

Politique de stationnement

Mise en place d'un horodateur sur la rue du 1^{er}-Août.

Suivi des modifications du fonctionnement, de la signalisation et des marquages des parkings d'échange.

Mise en place de nouveaux parkings d'échange à la Gare de l'Est et à La Cibourg.

Études spécifiques

Mise à jour partielle de l'inventaire des places de stationnement.

Études ponctuelles de la mise aux normes de conformité des passages pour piétons.

Participation à l'élaboration d'un outil métier pour l'inventaire de la signalisation verticale.

Mise à jour des restrictions de parcage durant les mesures hivernales.

Demandes spécifiques de citoyens et d'entreprises.

Rédaction des arrêtés de circulation routière et élaboration des plans y relatifs.

Travaux spécifiques

Mesures d'accompagnement pour les bus de substitution durant la fermeture des tunnels CFF.

Mise en conformité de passages pour piétons.

Marquage de nouvelles pistes cyclables.

Réparations de bornes rétractables.

Mise en conformité de la signalisation aux abords de deux passages à niveau des CFF.

Mise à sens unique de Gibraltar.

Planification et suivi des réparations effectuées par le Service des espaces publics et/ou les entreprises externes de dégâts tiers sur signalisation.

Gestion des urgences en lien avec la signalisation lumineuse.

Entretien courant

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics et des entreprises externes pour le marquage notamment de passages pour piétons (dont 40 en peinture 2K), bandes cyclables, arrêts de bus, kits école et places de stationnement.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour l'entretien des panneaux routiers.

Suivi de l'entretien des bornes.

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics pour la pose de plaques de rues.

Statistiques

Données	Unité	2020	2021
Auscultation des routes de la zone urbaine	m	964	1'755
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	21'140	35'852
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	306	3'673
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	5'375	11'722
• pavage	m ²	1'571	753
• surfacage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	0	0
Entretien de trottoir public	m ²	3'887	697
Assainissement de mur de soutènement	m ²	55	0
Inspections télévisuelles de canalisations	m	12'814	6'450
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	0	0
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	5	4
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	0	54
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	1'163	1'651

Secteur géomatique

Prestations

Le Secteur géomatique vient en appui des autres services communaux pour gérer leurs bases de données géographiques (géodonnées) et topographiques. Ces géodonnées sont exploitées comme outils de gestion, d'analyse, de coordination et de planification. Il en résulte les genres suivants de prestations :

- Modélisation et structuration des données, soutien aux autres services pour leur usage des géodonnées.
- Acquisition sur le terrain (topographie détaillée, recensement d'objets), importation, saisie, mise à jour.
- Analyse géographique, quantification, recherche d'erreurs ou d'incohérences.
- Diffusion : géoportail (guichet cartographique), exportation de données numériques, édition de plans.
- Gestion, suivi, exploration, déploiement des outils technologiques.

En 2021, les activités du Secteur géomatique se sont réparties, en fonction du temps consacré, de la manière suivante:

Thèmes d'activités	Proportion de temps [%]
Service technique (Stech), Secteur génie civil et signalisation	17
Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques	17
Stationnement	16
Travaux topographiques (principalement pour Stech et SUME)	15
Service des espaces publics (SEP)	13
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME)	6
Adresses	4
Manifestations (sport, écoles, culture, Braderie, etc.)	3
Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal	3

École obligatoire, parascolaire, jeunesse	2
Gestion des géodonnées de base (import, traitement, diffusion)	2
Analyses géographiques diverses	1
Sécurité publique	1

Service technique

- Signalisation verticale : encadrement d'un mandat externe de développement d'une base de géodonnées en collaboration avec la Ville de Lausanne, la Ville de Neuchâtel et le Canton de Neuchâtel.
- Cadastre souterrain du réseau d'évacuation des eaux : accompagnement pour migration dans un nouvel environnement informatique.
- Gestion des chantiers : accompagnement pour l'évolution du dispositif de planification basé sur des données géographiques en collaboration avec le SITN et Viteos.
- Passages pour piétons : gestion, actualisation et diffusion des géodonnées.
- Trottoirs : analyse des besoins d'évolution de la base de données.
- Surfaces pavées : accompagnement et encadrement pour la densification des géodonnées.
- Conventions : analyse des besoins de création d'une base de données.
- Analyses de données à références géographiques servant d'appui et d'aide à la décision.

Gestion et suivi des outils informatiques et technologiques

La géomatique est un domaine d'activité situé au carrefour de l'exploitation de nombreuses technologies pour définir, acquérir, gérer et diffuser des données géométriques et géographiques. Le Secteur géomatique, en tant que centre de compétences communal dans ce domaine, profite de ses capacités internes pour adapter ses propres outils aux nouveaux développements du marché ainsi que d'appuyer les autres services communaux dans leurs démarches de suivi technologique. De manière générale, cela s'exprime par une attention, de la recherche, de la formation, des échanges avec d'autres professionnels et une adaptation continue aux évolutions et changements technologiques ainsi qu'aux courants idéologiques y afférent.

En 2021, cela s'est exprimé principalement au travers des projets suivants :

- Migration du système d'exploitation informatique ayant pour répercussion un saut conséquent de version de son environnement principal de gestion des géodonnées, en partenariat avec le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) ainsi qu'un mandataire externe.
- Évaluation de l'usage d'un drone aérien multusage (à poursuivre en 2022).
- Expérimentation du relevé de conduites d'assainissement (eaux usées) à l'aide d'un drone.
- Télédétection appliquée au suivi des dégradations des revêtements routiers.
- Formation à un moteur de base de données géographiques libre (*OpenSource*) : PostgreSQL – PostGIS.

Stationnement

En raison de l'attention portée à la politique de stationnement par la Ville, la base de données du stationnement a fait l'objet, comme les années précédentes, d'une attention toute particulière par le Secteur géomatique :

- Mise à jour continue à partir des informations de tiers et d'observations réalisées in situ.
- Développement d'une nouvelle base de données s'appuyant sur les compétences acquises grâce au suivi technologique, les besoins des services communaux et l'évolution de la politique du stationnement.
- Actualisation et diffusion des mesures hivernales de restriction de stationnement.
- Quantification de nombre de places, analyses spécifiques à la demande.

Travaux topographiques

Le Secteur géomatique réalise des relevés géométriques (topographiques) de diverses infrastructures communales en vue de leur réaménagement ou réfection par d'autres services communaux, notamment le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) et le Secteur génie civil et signalisation du Service technique, auxquels s'ajoute occasionnellement le Service des bâtiments et du logement (SBL).

Le Secteur géomatique bénéficie des compétences en photogrammétrie (mesures géométriques à partir d'images) de son ingénieur, qui a développé la technologie ARRPA (Auscultation de Revêtements Routiers par Photogrammétrie Automatisée) exploitée régulièrement sur les voies de circulation de la ville.

Les travaux topographiques principaux réalisés en 2021 sont :

- ARRPA : Rues du Coq et du 1^{er}-Mars, Rue des Musées, Avenue Léopold-Robert (suivi du nouveau revêtement bitumineux).
- Définition et suivi de mandats externes : Rue de Pouillerel, Rue du Lazaret, Rue du Commerce, Route des Menées, couvercles de chambres de visite posés lors des chantiers.

Service des espaces publics

- Dénégement : parcours des véhicules et prestations des équipes.
- Gestion des déchets : gestion interne et plans pour MEMODéchets.
- Abonnements d'entretien des trottoirs : mise à jour de la base de géodonnées, plans de situation.
- Espaces verts : participation à la définition et encadrement d'un mandat d'élaboration d'un plan de gestion et d'entretien des espaces verts.
- Cimetière : analyse des données d'occupation des massifs.

Adresses

Depuis janvier 2020, le Secteur géomatique a repris la tâche d'attribution et de modification des numéros d'adresses.

Manifestations

Les géodonnées liées aux manifestations publiques sont traitées en réponse aux demandes des divers services communaux (notamment sports, jeunesse, écoles, culture, sécurité publique). Il s'agit de cartographier non seulement les stands et animations, mais aussi les éléments liés à la sécurité et à la gestion de la circulation. En 2021, en raison de la pandémie de COVID-19, les demandes auprès du Secteur géomatique ont été limitées aux activités suivantes :

- La Braderie (projet abandonné).
- 12^{ème} anniversaire de l'inscription à l'UNESCO, Les fleurs du patrimoine.
- Biennale du patrimoine horloger.
- La Trotteuse-Tissot.

Diffusion des géodonnées communales sur le géoportail cantonal

Le tissage de liens plus étroits avec le Service de la Géomatique et du Registre Foncier (SGRF) du Canton de Neuchâtel et plus particulièrement le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN), initié durant le deuxième semestre 2018, s'est poursuivi durant l'année 2021. Il s'est principalement concrétisé par la finalisation de la migration de la publication des géodonnées communales sur le géoportail cantonal géré par le SITN en février 2021.

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement

- Divers appuis à la structuration de géodonnées, support logiciel et échanges de géodonnées.
- Marketing urbain : monnaie locale, commerce de détail, analyse du stationnement de la Place du Marché.

École obligatoire

- Cartographie de la domiciliation des élèves nécessaire à leur répartition dans les collèges.
- Cartes des infrastructures scolaires et parascolaires.
- Cartes pour les joutes.

Secteur Station d'épuration

Volume d'eau usée traité par la STEP

Mai 2021 (voir Figure 1) a vu passer le plus important volume d'eau usée traité à la STEP durant un mois de mai depuis le début des relevés, en 2007, reflétant la fin d'un printemps très maussade. Et il a fallu remonter à 2014 pour trouver un mois de juillet présentant un aussi fort débit. Ces mois très pluvieux ont été compensés par des périodes plus sèches (avril, automne).

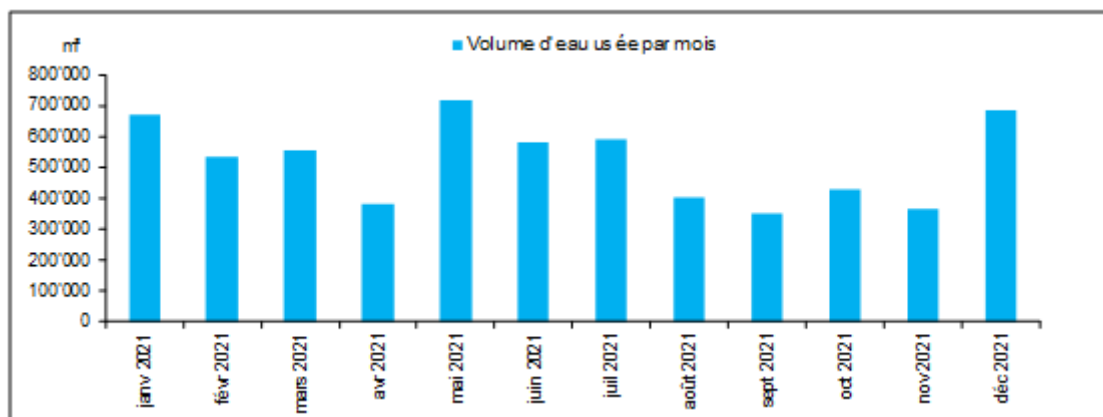


Figure 1 : Volumes mensuels d'eau usée traités par la STEP

Ainsi, 8'637'000 m³ d'eaux usées et d'eaux pluviales ont conflué dans le canal de la Ronde. 6'263'630 m³ ont été épurées par la STEP (voir Figure 2). Le solde (27.5%) a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou s'est écoulé directement dans le canal de contournement de la STEP sans traitement.

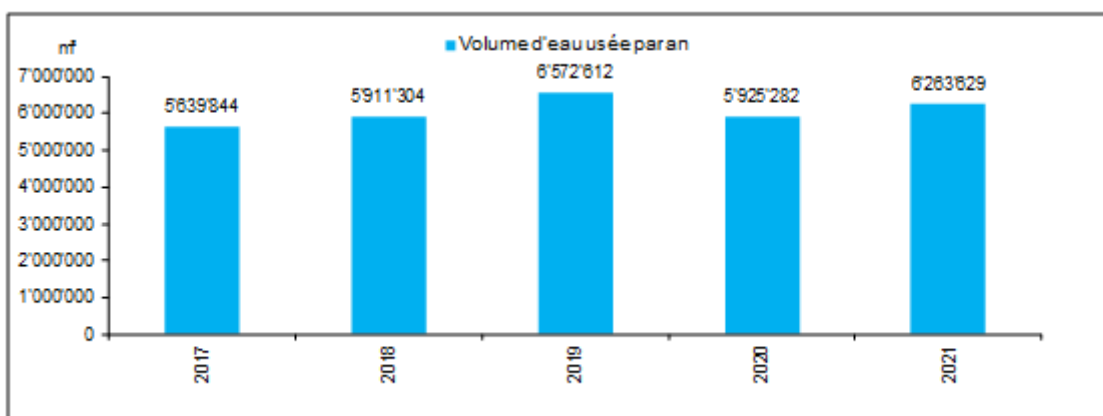


Figure 2 : Volumes annuels d'eau usée traités par la STEP

Analyse des eaux épurées

Les exigences de rejet des eaux polluées communales provenant des STEP sont réglementées à l'annexe 3.1, ch.2, art.6, al.1 de l'Oeaux. Elles précisent les concentrations maximales en sortie, les rendements d'abattement à atteindre, et le nombre d'analyses hors normes à ne pas dépasser en fonction du nombre d'analyses effectuées.

Les résultats pour l'année 2021 des principaux paramètres sont reportés dans le Tableau 1, ci-après.

Paramètres		Norme	Moyenne	Échantillons	Nombre de dépassements	
					admissibles	effectifs
DCO tot.	mg/l	≤ 45.00	16.67	177	14	0
Demande chimique en oxygène	%	≥ 85.00	93.70	175	14	9
DBO5	mg/l	≤ 10.00	3.99	117	10	1
Demande biochimique en oxygène	%	≥ 90.00	97.20	114	10	3
COT- COD	mg/l	≤ 10.00	6.02	36	4	1
Carbone organique	%	≥ 85.00	91.20	36	4	4
P tot.	mg/l	≤ 0.80	0.52	191	15	26
Phosphore total	%	≥ 80.00	88.40	187	14	20
MES matières en suspension	mg/l	≤ 10.00	4.69	153	12	4
NH4-N	mg/l	≤ 2.00	1.21	195	15	37
Ammonium	%	≥ 90.00	94.60	191	15	32
NO2-N Nitrite	mg/l	≤ 0.30	0.17	40	4	7

Tableau 1 : Analyse des eaux épurées pour l'année 2021

L'ensemble des concentrations et des rendements d'épuration des paramètres normés est conforme à la législation cantonale ou fédérale.

Concernant le traitement du phosphore, les concentrations en sortie et les rendements sont corrects, mais le nombre d'analyses hors normes est resté supérieur aux exigences (26 vs 15). Néanmoins, le nombre de dépassement poursuit sa décroissance par rapport aux années précédentes (14.6% de dépassement vs 17.8% en 2020, 20.7% en 2019 et 39.4% en 2018) : Les investissements entrepris par une entreprise locale pour "lisser" ses rejets de phosphore industriel non précipitable sur les sept jours de la semaine (fin septembre 2019) ont permis d'atténuer cet impact. À noter que l'ortho-phosphate, contribuant à l'eutrophisation du milieu récepteur et sur lequel agit le précipitant ferrique, est très bien éliminé en sortie de STEP (0.06 mg P/l vs 0.08 mg P/l en 2019 et 2020)

Le traitement de l'ammonium consiste en une oxydation biologique du NH₄⁺ en nitrite puis en nitrate, lorsque la température de l'eau est supérieure à 10°C. Les efforts faits par la même entreprise pour améliorer la qualité de ses rejets non normés dans le réseau ont permis d'éviter l'inhibition intempestive mais réversible de la nitrification comme observé jusqu'alors. Néanmoins, le nombre de dépassement de la norme reste élevé et proche de 2020 (19.0% vs 21.7%), la concentration moyenne ayant, elle, diminuée (1.21 mg N/l vs 1.70 mg N/l en 2020). Le rendement d'oxydation de l'ammonium s'est amélioré par rapport à l'année précédente (90.0% en 2020) et répond à la norme depuis 2018.

L'oxydation des nitrites, toxiques, en nitrates, est stable depuis 2018.

Extraction des déchets

Le tonnage des refus de grilles extraits des eaux brutes (168.1 t en 2021) et évacués à VADEC pour incinération, tend à décroître depuis 2015, en lien avec la diminution de la population résidente.

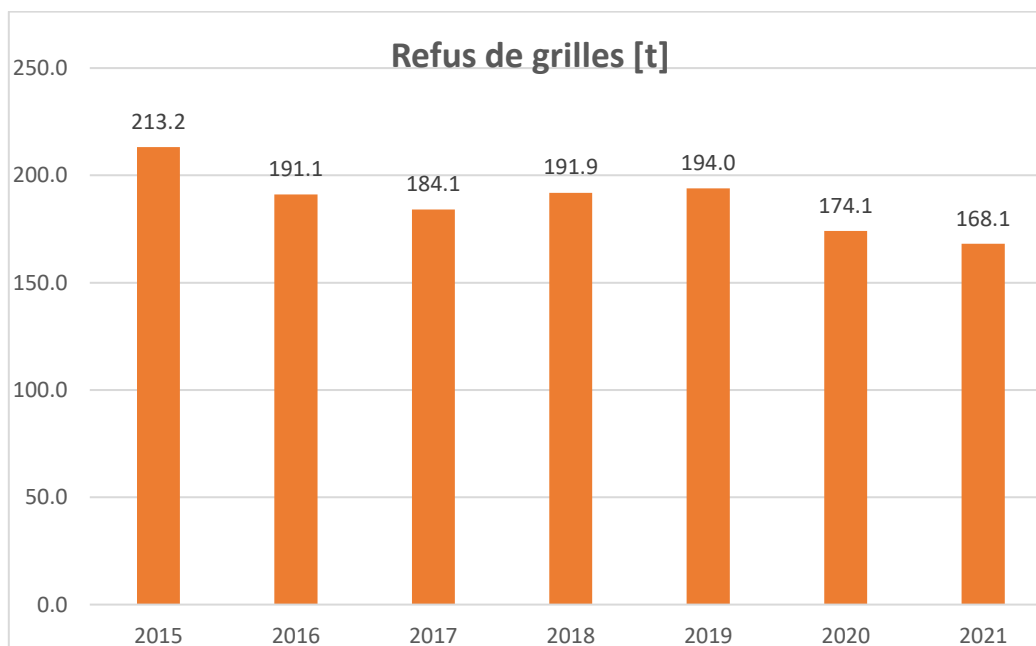


Figure 3 : Déchets de grilles évacués

Depuis 2016, l'élimination du sable et du gravier doit se faire en décharge contrôlée (et non plus en décharge pour matériel inerte) ; elle fait donc l'objet d'un pesage précis (voir Tableau 2). Le tonnage de sable et gravier extraits se situe dans la moyenne des années précédentes.

	2017 [tonnes]	2018 [tonnes]	2019 [tonnes]	2020 [tonnes]	2021 [tonnes]
Sable et gravier	41.56	84.36	83.16	60.92	71.05
Ferraille	0	2.56	1.48	0.8	0
Déchets de chantier	0.78	1.79	0	4.83	0
Huiles minérales	0	0	1.04	0	0
Déchets de laboratoire	0.065	0.065	0.070	0.069	0.229

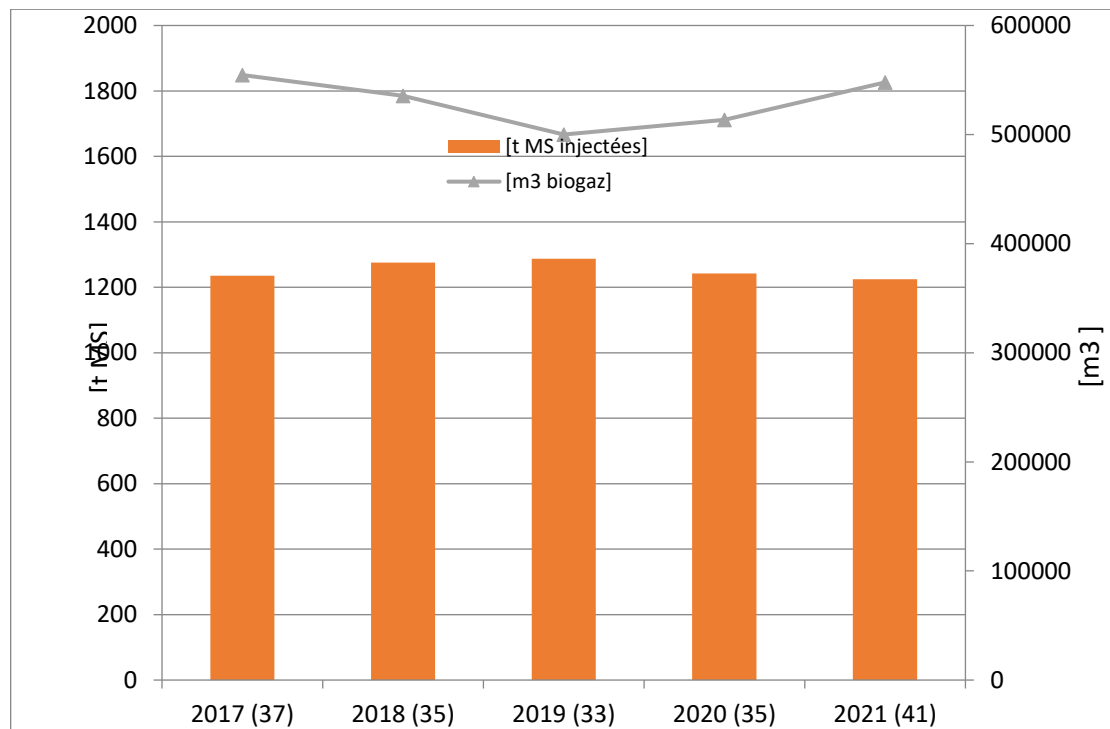
Tableau 2 : Autres déchets évacués

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation ("boues primaires") ou produites à partir de la pollution soluble consommée par les microorganismes ("boues biologiques"). Ces boues suivent une chaîne de traitements dans la STEP (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant incinération à VADEC.

Les quantités de boues injectées en digestion (1225 t matières sèches) sont proches des quantités injectées depuis 2017, comme le montre la Figure 4 ci-après.

La baisse de la production de biogaz de 2019 est liée à un problème de "moussage" des digesteurs observé à la fin avril. Malgré une injection de boue légèrement plus faible en 2021, la production de gaz a été améliorée, en égalant les productions de 2017 et 2018. Ainsi, une tonne de matière sèche de boue injectée produit environ 450 m³ de biogaz valorisé. Nous observons une légère amélioration de cette productivité au fil des années, indiquant une augmentation des performances des populations bactériennes présentes dans les digesteurs.



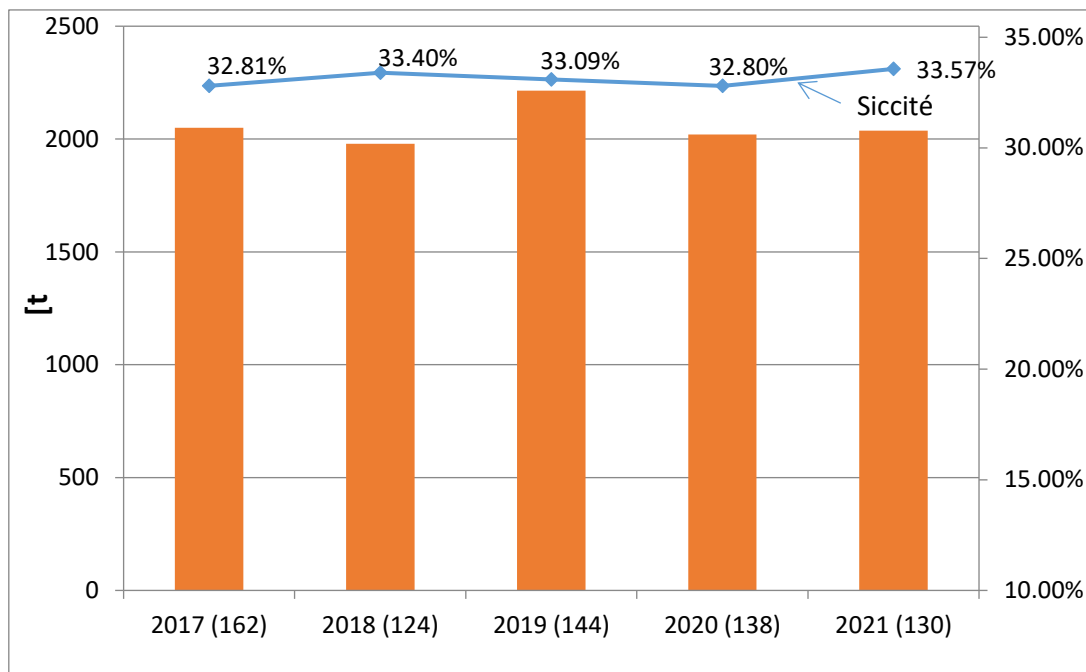
(41): Nombre d'analyses MS annuel.

Figure 4 : Tonnage des boues injectées en digestion (en tonnes MS)

Le solde des boues après digestion est déshydraté par centrifugation puis incinéré. La Figure 5 illustre l'évolution des tonnages depuis 2017. En 2021, 2038 tonnes ont été livrées à VADEC (2019 t en 2020).

En 2015, la centrifugeuse a été remplacée, permettant d'améliorer la siccité des boues déshydratées. À noter que l'augmentation de 1 % de siccité permet une économie annuelle d'environ Fr 12'000.- en diminuant la quantité de boues à éliminer.

La siccité moyenne obtenue en 2021 s'est améliorée par rapport à l'année précédente, en lien avec la révision générale de la machine entreprise fin 2020.



(130): Nombre d'analyses de la matière sèche annuel.

Figure 5 : Tonnage et siccité des boues déshydratées évacuées

Valorisation énergétique

L'essentiel du biogaz produit (99.6%) a été valorisé par cogénération (voir Tableau 3).

		2017	2018	2019	2020	2021
biogaz CCF consommation	m³	250'349	266'026	224'797	277'638	523'719
biogaz microturbine consommation	m³	291'021	259'519	271'868	233'474	14'218
biogaz torchère consommation	m³	2'850	1'800	1'950	1'950	600
biogaz chauffage consommation	m³	10'357	8'259	1'436	367	9'377
biogaz production totale	m³	554'577	535'604	500'051	513'429	547'914

Début janvier 2021 a été mis en service le nouveau couplage chaleur-force (CCF) de 200 kWe de puissance électrique. Cette machine remplace la microturbine (60 kWe) et le CCF Dimag (120 kWe) qui ont été momentanément conservés comme groupe de remplacement en cas d'arrêt de la première.

La mise-en-service de ce générateur a eu un effet spectaculaire sur la production électrique de la STEP; Du fait d'un meilleur rendement, malgré une production de biogaz relativement proche de l'année précédente (+6.7%), l'auto-production électrique a augmentée de 35.9%, au détriment du courant acheté à Viteos. Globalement, la consommation totale d'électricité s'est située dans la moyenne des années précédentes (+2.2% par rapport à 2020, -3.1% par rapport à 2019) (voir Figure 6 ci-dessous).

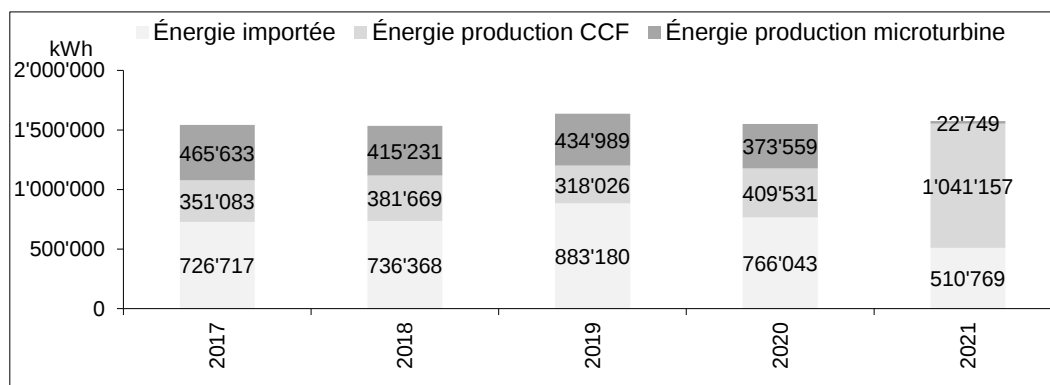


Figure 6 : Bilan électrique

Dans le détail (voir Tableau 4 ci-après), la seule différence notable par rapport aux années précédentes a concerné la surconsommation d'électricité dans le bassin des eaux pluviales (BEP), liée au chantier du traitement des micropolluants. Cet excédent a été facturé à l'entreprise de génie civil qui l'a utilisé.

		2017	2018	2019	2020	2021
Énergie consommation STEP	kWh	1'543'433	1'533'268	1'636'195	1'549'133	1'574'675
Énergie BEP	kWh	450'50	8'392	8'073	17'924	32'496
Énergie bâtiment grille	kWh	143'948	153'581	153'051	161'150	162'578
Énergie biologie 1N+2 S	kWh	966'364	998'333	1'099'374	1'005'489	1'052'205
Énergie boues 1+2	kWh	176'657	161'569	157'994	140'392	141'231
Énergie centrifugeuse	kWh	37'806	33'663	37'831	37'962	37'825

Tableau 4 : Consommateurs électriques

Travaux particuliers entrepris en 2021

Mise en service du nouveau Couplage Chaleur-Force de 200 kW, incluant le changement complet de l'armoire de gestion du chauffage (qui devient "gestion des énergies") et du brûleur de la chaudière.

Poursuite de la numérisation en 3D des bâtiments de la STEP (BIM: "Building Information Modeling").

Fin du gros œuvre du bâtiment du traitement des micropolluants.

Obtention du permis de construire pour le projet d'augmentation de la capacité de dégrillage du bassin des eaux pluviales.

Adjudication des travaux de renouvellement du système de supervision

Remplacement du filtre à eau industrielle

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectifs

Nonobstant le recours important au télétravail, de nombreuses tâches graphiques et de créations vidéo ont été assumées en interne, pour des demandes du Conseil communal, des services, musées et acteurs de la Ville ou affiliés. L'effectif a comporté un chef de service à 100%, une webmaster-technique à 70%, une graphiste-photographe à 70%, une créatrice de contenus multimédias à 80%. Le SC continue par ailleurs d'employer par périodes de six mois, un-e stagiaire médiaticien-ne du CPLN à mi-temps.

Le service a traversé une période très difficile, ayant nécessité des séances de coaching, de suivi d'équipe ainsi qu'un audit organisationnel. Pour combler un arrêt maladie de longue durée, un graphiste a été engagé à 50% en CDD ainsi qu'une stagiaire à 100% en plus du stagiaire en place à 50%. Le chef de service a finalement décidé de quitter ses fonctions début 2022 et de réorienter sa carrière.

Activités du service

La configuration de l'équipe permet de couvrir la quasi-totalité du spectre des besoins en communication des autorités et des autres services de la Ville, en termes d'input ou d'accompagnement, sur différents axes stratégiques et projets porteurs. Pandémie de coronavirus oblige, nombre d'événements organisés ou accompagnés par le SC ont cependant été annulés ou réduits.

Le SC accompagne le Conseil communal dans la gestion de la communication de dossiers délicats et en regard de sollicitations des médias. Il déploie ses forces à 360°, en graphisme, impressions, publications, pour appuyer et accompagner les grands événements populaires organisés ou soutenus par la Ville.

Événements

Comme en 2020, une solution en ligne a permis à la Fête de mai annulée d'exister malgré tout, avec un marché aux puces en ligne, un rallye familial dans la vieille ville, un « blindtest » pour tester ses connaissances musicales, un relais des sommeliers-ères, un jeu des devinettes avec la participation de Ludesco et un quizz sur la Fête de mai.

Le service a participé activement à l'organisation du 12^e anniversaire de l'inscription à l'Unesco, pour la Fondation pour la mise en valeur du site inscrit. L'organisation de la 10^e Biennale du Patrimoine horloger (BPH) a également beaucoup occupé le service en automne, avec comme point d'orgue la présence du Conseiller Fédéral Alain Berset, la Bourse suisse d'horlogerie au MIH où les visiteurs se sont pressés (environ 1000 entrées), une durée élargie, le mariage avec la 25^e Journée internationale du marketing horloger et la venue de Saint-Imier, avec son fleuron Longines, aux côtés de La Chaux-de-Fonds et du Locle, permettant de recenser près de 7'000 visiteurs (6'000 en 2019).

Communication presse & population

Outre les appuis constants en termes de relation avec la presse (88 communiqués de presse, 123 en 2020), le SC a apporté ses compétences notamment dans la réalisation de nouvelles capsules vidéos de la série "Montre-moi",

Le Service s'est également occupé de mettre en place la diffusion en streaming de toutes les séances du Conseil Général.

Le vendredi 24 septembre 2021, le premier numéro du Tourbillon est sorti de presse. Ce journal officiel de la Ville de La Chaux-de-Fonds est désormais publié chaque fin de mois et distribué aux 21'000 ménages de la Métropole horlogère. Le Tourbillon, dont le nom évoque les complications horlogères, a pour objectif principal d'informer simultanément l'ensemble de la population des grands projets de la Ville ainsi que de la richesse de la vie politique, associative et commerciale, ce que ni le site internet de la Ville, ni les réseaux sociaux ne permettent actuellement. Ce journal a été pensé dans le but de renforcer les liens entre la population et la Ville : il a non seulement vocation d'informer celles et ceux qui souhaitent en savoir plus, mais aussi de redonner de l'intérêt civique à celles et ceux qui s'en sont distancés.

Le SC a soutenu la préparation et la diffusion des informations, ainsi que la réalisation d'images professionnelles (Photo officielle du Conseil communal, vin de la Ville, gazette réseau centre-ville, expos des musées, affichage à la rue de la traversière et affichage SGA Bon pied bon œil, etc.). Nombre de visuels et de brochures ont été réalisés à l'interne, ainsi que des reportages photographiques pour les expositions des musées, etc.

Concernant la communication numérique, le SC assure la gestion du site de la Ville, le suivi du CoPil communication numérique (20 comptes et profils représentent la Ville sur les réseaux sociaux) et la gestion des quelque 50 contributeurs du site (500 demandes par an pour des modifications techniques, corrections, créations de page, développements de fonctionnalité, etc.). Les demandes relevant des compétences de la webmaster technique sont assumées par celle-ci, les demandes complexes exigeant des compétences informatiques pointues étant retransmises au SIEN ou au fournisseur Arcantel.

Le SC soutient et coordonne par ailleurs la diffusion de la dizaine d'infolettres émises par des acteurs de la Ville. Il assure la diffusion des communiqués de presse aux médias, et leur publication sur le site et sur NemoNews. Sur internet et les réseaux sociaux, le déploiement se poursuit avec de bons résultats : la page Facebook poursuit sa progression 17'837 abonnés et voit se développer une forme d'auto-modération, signe d'une belle identification et d'un fort sentiment d'appartenance de la majorité des internautes, même si quelques quérulents profitent régulièrement de cette caisse de

résonnance. Le compte Instagram a encore progressé, avec 6'798 abonnés (moins de 6'000 en 2020) et LinkedIn en compte pour l'instant 1'709.

En conclusion, l'éventail des actions et leur impact confirment l'utilité de réunir dans une petite équipe les compétences pour assurer des communications à 360° pertinentes et essentielles dans la perspective de redresser la courbe de la population, de rectifier la mauvaise image dont continue de souffrir la Ville, ceci alors même que sa notoriété est bonne. Ces communications et actions, même en répondant à des logiques stratégiques et des mécanismes différents, font converger l'ensemble de façon cohérente vers une finalité commune : le rayonnement, la notoriété et l'attractivité de la Ville.

